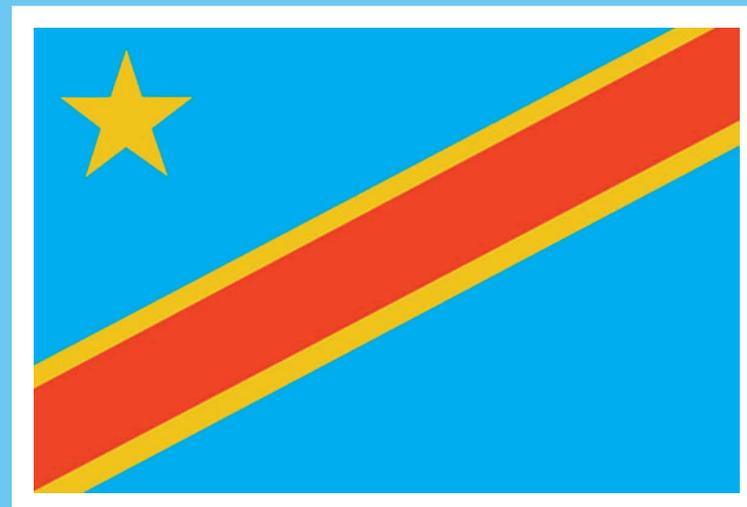


EISA gratefully acknowledges the generous financial support for this project from
The United Kingdom Department for International Development (DFID) DRC and Angola
Royal Embassy of Norway, Angola
Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA) DRC and Angola
and the Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC) Pretoria, South Africa

EISA exprime sa reconnaissance pour le généreux soutien financier en faveur de ce projet de la part
du Département Britannique pour le Développement International (DFID) RDC et Angola
Ambassade Royale de Norvège, Angola
l'Agence Suédoise de Coopération au Développement International (Asdi) RDC et Angola
et la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC) Pretoria, Afrique du Sud



EISA OBSERVER MISSION REPORT D.R. CONGO



PRESIDENTIAL, PARLIAMENTARY
AND PROVINCIAL ELECTIONS

ELECTIONS PRESIDENTIELLES,
PARLEMENTAIRES ET PROVINCIALES

30 JULY and 29 OCTOBER 2006



Order from: publications@eisa.org.za

ISBN 978-1-920095-68-0



9 781920 095680



EISA OBSERVER MISSION REPORT No 25

EISA
ELECTION OBSERVER
MISSION REPORT

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO
PRESIDENTIAL, PARLIAMENTARY
AND PROVINCIAL ELECTIONS

30 JULY 2006
and
29 OCTOBER 2006

EISA
ELECTION OBSERVER
MISSION REPORT

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO
PRESIDENTIAL, PARLIAMENTARY
AND PROVINCIAL ELECTIONS

NATIONAL ASSEMBLY AND
FIRST ROUND PRESIDENTIAL ELECTIONS
(30 JULY 2006)

PROVINCIAL ASSEMBLY AND
SECOND ROUND PRESIDENTIAL ELECTIONS
(29 OCTOBER 2006)



2007

Published by EISA
14 Park Rd, Richmond
Johannesburg
South Africa

P O Box 740
Auckland Park
2006
South Africa
Tel: 27 11 482 5495
Fax: 27 11 482 6163
Email: eisa@eisa.org.za
www.eisa.org.za

ISBN: 978-1-920095-68-0

© EISA 2007

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise, without the prior permission of EISA.

First published 2007

EISA's mission is to strengthen electoral processes, good governance, human rights and democratic values through research, capacity building, advocacy and other targeted interventions.

ACKNOWLEDGEMENTS

The EISA Observer Missions to the 2006 Democratic Republic of the Congo (DRC) presidential, parliamentary and provincial assembly elections were made possible through the support and collaboration of a host of people and institutions within and outside the DRC. EISA is grateful to all those who, in one way or another, contributed to the achievement of its observation objectives.

In particular, the EISA mission would like to convey special thanks to the DRC Independent Electoral Commission (CEI) for the invitation to observe the electoral process in that country. The delegation members are also grateful to the political parties, civil society organisations and individuals who agreed to meet with and brief them on the political context in which the historic DRC national and provincial elections took place.

EISA is grateful to the many international groups that actively supported the election process during the transition in the DRC, and for their joint efforts aimed at ensuring that the process was effectively implemented and successfully completed. Likewise, EISA acknowledges the vital work of national observer groups, which deployed thousands of observers throughout the vast country to help enhance the credibility of the electoral process.

The EISA Missions are indebted to the people of the DRC, not only for their hospitality and support but also for their enthusiasm to share their opinions and views on the electoral process with EISA's delegates.

EISA expresses its gratitude to the United Kingdom's Department for International Development (DFID) in Luanda and Kinshasa, the Swedish embassy in the DRC, and the Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC) in Pretoria, South Africa, for their generous financial support which enabled the institute to deploy election observer missions for the historic DRC elections. EISA would like to express its special appreciation to DFID-DRC for the additional contribution provided for the deployment of a larger and longer mission to the presidential run-off and provincial assembly elections.

EISA's Department of Elections and Political Processes had overall responsibility for the Missions. We would like to acknowledge the outstanding and professional contribution of all EISA staff under the coordination of Belinda Musanhu for the success of the Missions. Finally, we would like to thank Dieudonné Tshiyoyo, EISA senior programme officer, for compiling this report.

CONTENTS

List of Acronyms	ix
Executive Summary	xi
The EISA Observer Mission's Terms of Reference	xiv
1. Historical Overview	1
1.1 Overview of the DRC's political history	1
1.2 The transitional political dispensation	4
1.3 The December 2005 constitutional referendum	5
2. The DRC Electoral Framework	7
2.1 Constitutional and legal framework	7
2.2 The electoral system	8
2.3 The Independent Electoral Commission	10
3. The Pre-election Phase	13
3.1 Voter registration	13
3.2 Delimitation of constituencies	15
3.3 Selection and nomination of candidates	19
3.4 Party funding and use of state resources for electoral purposes	21
3.5 Civic education and voter information	22
3.6 Women and political representation	23
3.7 The electoral campaign	24
3.8 Political coalitions	28
3.9 Media coverage of the electoral process	30
3.10 Violence and political intimidation	33
3.11 Party agents and international and national observers	35
3.12 Conflict prevention and management	36
3.13 International assistance to the electoral process	38
4. The 30 July 2006 Polls	41
4.1 Voting day	41
4.2 Polling stations, ballots and counting	41
Opening of polling stations and election materials	42
Ballot papers	43
The voting process	44
Secrecy of the poll	47
Closing of polling stations	47
Security personnel	48
Counting	49
4.3 Post-election phase	50
Collection and compilation of results	50
Voter turnout	52
Results of the 2006 first round presidential and National Assembly elections	52
5. The 29 October 2006 Polls	54
5.1 Voting day	54

5.2	Polling stations, ballots and counting	55
	Opening of polling stations and election materials	55
	Ballot papers	55
	Secrecy of the poll	55
	The voting process	56
	Closing of polling stations	57
	Security personnel	57
	Counting	57
5.3	Post-election phase	58
	Collection and compilation of results	58
	Voter turnout	58
	Results of the provincial and second round presidential elections	58
6.	Conclusion and Recommendations	60
6.1	Voter registration and voters' roll	61
6.2	Funding of political parties	61
6.3	Access to the media	61
6.4	Voter education	62
6.5	Electoral staff training	62
6.6	Gender representation	62
6.7	Conclusion	62
7.	Appendices	63
Appendix 1:	EISA Mission arrival statement, July 2006	63
Appendix 2:	EISA Mission arrival statement, October 2006	65
Appendix 3:	Composition of the EISA Mission of July 2006	67
Appendix 4:	Composition of the EISA Mission of October 2006	69
Appendix 5:	Observers' Briefing Programme	71
Appendix 6:	EISA interim statement on the 30 July 2006 elections	74
Appendix 7:	EISA interim statement on the 29 October 2006 elections	91
Appendix 8:	EISA post-election statement on the October 2006 polls	96
Appendix 9:	Results of the first round presidential elections, July 2006	99
Appendix 10:	Results of the National Assembly elections: No of seats per party, July 2006	100
Appendix 11:	Results of the second round presidential elections, October 2006	102
Appendix 12:	Results of the provincial assembly elections, October 2006	103
	List of Tables	10
Table 1:	Number of constituencies per province	17
Table 2:	Distraction of National Assembly	18
Table 3:	Allocation of seats per provincial assembly	19

List of acronyms

ABAKO	<i>Alliance des Bakongo</i>
AFDL	<i>Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaire</i>
AMP	<i>Alliance pour la Majorité Présidentielle</i>
ANC	<i>Armée Nationale Congolaise</i>
APEC	<i>Appui au Programme d'Education Civique</i>
AU	<i>African Union</i>
CCP	<i>Convention du Camp de la Patrie</i>
CCTV	<i>Canal Congo TV</i>
CEI	<i>Commission Electorale Indépendante</i>
CEREA	<i>Centre de Regroupement Africain</i>
CIAT	<i>Comité International d'Appui à la Transition</i>
CLCR	<i>Local Results Compilation Centre – Centre Local de Compilation des Résultats</i>
CNCR	<i>National Centre for the Centralisation of Results – Centre National de Centralisation des Résultats</i>
CNS	<i>Conférence Nationale Souveraine</i>
CODECO	<i>Coalition des Démocrates Chrétiens</i>
CONACO	<i>Convention Nationale des Congolais</i>
CSO	<i>Civil society organisation</i>
DFID	<i>Department for International Development</i>
DRC	<i>Democratic Republic of the Congo</i>
ECF	<i>Electoral Commissions Forum</i>
EU	<i>European Union</i>
EUFOR	<i>European Union Force</i>
FAC	<i>Congolese Armed Forces – Forces Armées Congolaises</i>
FARDC	<i>Forces Armées de la République Démocratique du Congo</i>
FAZ	<i>Forces Armées Zairoises</i>
FDC	<i>Front pour la Defense du Congo</i>
FNLC	<i>Front National pour la Libération du Congo</i>
HAM	<i>Media High Authority – Haute Autorité des Médias</i>
ICD	<i>Inter-Congolese Dialogue</i>
LE	<i>Ligue des Electeurs</i>
Linelit	<i>Ligue Nationale pour les Elections Libres et Transparentes</i>
MLC	<i>Mouvement pour la Libération du Congo</i>
MNC	<i>Mouvement National Congolais</i>
MONUC	<i>United Nations Mission in the Congo</i>
MP	<i>Member of parliament</i>
MPR	<i>Mouvement Populaire de la Révolution</i>
NDI	<i>National Democratic Institute for International Affairs</i>
NGO	<i>Non-governmental organisation</i>

PALU	Unified Lumumbist Party – <i>Parti Lumumbiste Unifié</i>
PEMMO	Principles for Election Management, Monitoring and Observation in the SADC Region
PPRD	People’s Party for Reconstruction and Democracy – <i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>
PR	Proportional representation
PSA	<i>Parti Solidaire Africain</i>
RCD	<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>
RCD-Goma	<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Goma</i>
RCD-K/ML	<i>RCD-Kisangani/Mouvement de Libération</i>
RCD-ML	<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Mouvement de Libération</i>
RCD-N	<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie-National</i>
RENACO	<i>Regroupement des Nationalistes Congolais</i>
Renosec	<i>Réseau National pour l’Observation et la Surveillance des Elections au Congo</i>
RTG@	<i>Radio-Télévision Groupe L’Avenir</i>
RTNC	<i>Radio-Télévision Nationale Congolaise</i>
SADC PF	SADC Parliamentary Forum
SADC	Southern African Development Community
SDC	Swiss Agency for Development and Cooperation
UDPS	<i>Union pour la Démocratie et le Progrès Social</i>
UN (1)	United Nations
UN (2)	<i>Union pour la Nation</i>
UNDP	United Nations Development Programme
UPC	<i>Union de la Presse du Congo</i>

EXECUTIVE SUMMARY

During 2006, the Democratic Republic of the Congo (DRC) held its first ever direct and competitive presidential elections since independence in June 1960. As such, these elections represented an important milestone in the implementation of an ambitious electoral timetable meant to end the political transition, and consolidate the peace and democratisation processes resulting from the Inter-Congolese Dialogue. The electoral process reached a crucial phase on 18 December 2005 with the holding of a constitutional referendum, followed by the first round of the presidential elections on 30 July 2006, held concomitantly with the National Assembly elections. The electoral process ended with the decisive second round presidential elections on 29 October 2006, together with polls for provincial assemblies.

In line with its vision of promoting credible elections and democratic governance in Africa, EISA deployed regional election observer missions to the DRC to observe all these elections. The present report outlines the EISA Election Observer Missions' assessment, findings and analysis of the electoral process in the first and second round presidential elections, as well as elections for national and provincial assemblies. The report covers all the phases, including the pre-polling, polling, counting and post-election phases, including the announcement of the results for each poll.

Both missions were led by Advocate Yusuf Aboobaker, chairperson of the Mauritius Electoral Supervisory Commission. Advocate Aboobaker had previously led the EISA mission that observed the constitutional referendum of December 2005 in the DRC, which is contained in a separate report.

The EISA Mission deployed in July 2006 comprised 30 members, including representatives from electoral commissions, civil society organisations (CSOs) and political parties from Angola, Côte d'Ivoire, Lesotho, Madagascar, Mauritius, Mozambique, South Africa, Tanzania and Zimbabwe, as well as observers from the Netherlands, Switzerland and the United Kingdom.

The mission to the National Assembly and first round presidential elections took place from 23 July to 4 August 2006.

The mission deployed for the 29 October 2006 polls comprised 50 representatives from CSOs, electoral management bodies and political parties, as well as academics mainly from the Southern and West African regions, namely Angola, Botswana, Côte d'Ivoire, Lesotho, Namibia, Madagascar, Malawi, Mauritius, Mozambique, Senegal, South Africa, Togo, Zambia and Zimbabwe, and a delegate from the Netherlands.

The EISA Mission included short- and medium-term observers. Medium-term observers arrived in the country from 11 October 2006 and left by 20 November 2006. They were deployed throughout the country to observe the end of electoral campaigning, the voting and the counting of votes at polling stations. The medium-term observers remained in the DRC long enough to observe closely the tabulation and compilation of the results, and the announcement of the overall provisional results. The short-term observers focused on the voting and counting operations at polling stations, and on part of the results tabulation at the result centres in the areas of their deployment.

Upon their arrival in Kinshasa, both EISA Missions were addressed and briefed by key stakeholders on critical issues related to the electoral process in the DRC, as well as on the level of preparedness ahead of polling day. The stakeholders included representatives of the DRC Independent Electoral Commission (CEI), political parties and coalitions, CSOs, the media and academics. These included, among others, the *Alliance pour la Majorité Présidentielle* (AMP), *Union pour la Nation* (UN), *Union pour la Démocratie et le Progrès Social* (UDPS), *Haute Autorité des Médias* (HAM), the *Union de la Presse du Congo* (UPC), *Réseau National pour l'Observation et la Surveillance des Elections au Congo* (Renosec), as well as the *Ligue Nationale pour les Elections Libres et Transparentes* (Linelit).

Stakeholder meetings were held in Kinshasa and at provincial level in areas where EISA teams were deployed. These meetings provided useful insight into the different key stakeholders' assessments of the process, as well as the general mood throughout the DRC as the election drew nearer. The EISA Mission also met with domestic observers, faith-based groups and other international observer teams, including the African Union (AU), the Carter Center, the Electoral Commissions Forum of SADC Countries (ECF), the

European Union, the Southern African Development Community (SADC), the South African Government mission, the SADC Parliamentary Forum, Renosec, Linelit and *Ligue des Electeurs*.

The EISA Observer Missions' assessment of the 2006 presidential, parliamentary and provincial assembly elections in the DRC is based on the Principles for Election Management, Monitoring and Observation in the SADC Region (PEMMO). PEMMO is a set of benchmarks against which an election can be measured to assess whether it is free and fair. PEMMO was developed by EISA in partnership with the SADC ECF, which comprises all the 14 election management bodies in the SADC region. The principles cover the entire electoral process, including the periods before, during and after the poll. Since its adoption at a regional conference on 6 November 2003 in Johannesburg, South Africa, PEMMO has been used successfully to assess elections held in the SADC region from April 2004 to date.

This report sums up the main observations, findings and conclusions of the EISA Missions and makes appropriate recommendations to the relevant stakeholders in the DRC for further improvements. The report will be shared with all electoral stakeholders in the DRC, including the CEI, political parties and CSOs. In addition, EISA will disseminate the findings of these Missions among government authorities, election management bodies and CSOs across the SADC region and the African continent, so that positive lessons can be drawn from the Congolese experience.

On the basis of its observations, and using the guidelines enshrined in PEMMO, both EISA Election Observer Missions concluded that the DRC presidential, parliamentary and provincial elections held in July and October 2006 were conducted in a manner that allowed the people of the DRC to express their democratic choices without major hindrance.

TERMS OF REFERENCE

This Terms of Reference (ToR) memorandum describes your role and responsibilities as an EISA observer during field deployment for the July 2006 presidential and parliamentary elections in the DRC. It provides a summary of the Mission's objectives and outlines your activities as an international observer.

Please remember at all times that EISA and all other international observers are invited guests in the DRC, and that the elections and related processes are for the Congolese people to conduct. As observers, EISA Mission members are expected to support and assess these processes, but NOT to interfere. EISA believes that international observers can play a critically important supportive role by helping to enhance the credibility of the elections, reinforcing the work of domestic observer groups, and eventually increasing popular confidence in the entire electoral process.

The overall objective of this Mission is in line with EISA's vision of promoting credible elections and democratic governance in Africa.

Following an invitation extended by the Congolese Independent Electoral Commission, EISA established a mission to observe the 2006 presidential and parliamentary elections in the DRC.

Specific objectives for this particular Mission include to:

- assess whether the conditions exist for the conduct of the elections that reflect the will of the people of the DRC;
- assess whether the elections are conducted in accordance with the legislative framework of the DRC; and
- assess whether the conduct of the elections meet the benchmarks set out in the Principles for Election Management, Monitoring and Observation in the SADC Region (PEMMO), developed under the auspices of EISA and the Electoral Commissions Forum of SADC Countries (ECF) and the SADC Principles and Guidelines Governing Democratic Elections.

In order to achieve the above, the Mission seeks to:

-
- obtain information on the electoral process from the Electoral Commission;
 - meet with political parties, civil society organisations and other stakeholders to acquaint itself with the electoral environment;
 - report accurately on its observations and refer any irregularities to the relevant authorities;
 - observe all aspects of the election in the areas it will visit;
 - assess if all registered voters have easy access to voting stations and whether or not they are able to exercise their vote in freedom and secrecy;
 - assess the logistical arrangements to confirm if all necessary materials are available for the voting and counting to take place efficiently; and
 - find out if all the competing parties and candidates are given equal opportunity to participate in the elections.

Upon arrival in Kinshasa, the members of the EISA Mission will gather for a short briefing session before observing the final rallies. Following this exercise, the observers will attend a two-day briefing session, during which they will receive information on the political situation in the DRC, deployment plans and reporting requirements. A deployment kit, including all the necessary forms required to record your observations, will be issued. Teams will also receive the necessary funds to cover daily allowances to delegates and other incidental expenses. The specific deployment plans and schedules will be supplied during the briefing session in Kinshasa.

1

Historical Overview



- Overview of the DRC's political history
- The transitional political dispensation
- The December 2005 constitutional referendum

With a total land area of 2,344,885 km² and straddling the equator, the Democratic Republic of the Congo (DRC) is the third largest African country after Sudan and Algeria. Situated at the heart of the continent, the DRC is bordered by nine countries, namely Angola, Burundi, Central African Republic, Congo-Brazzaville, Rwanda, Sudan, Tanzania, Uganda and Zambia. The country's population is estimated at 60 million and is made up of as many as 250 ethno-linguistic groups. The DRC is endowed with tremendous natural resources and is drained by the Congo River and its many tributaries. The Congo River is the second longest river in Africa after the Nile, and is also the second in the world after the Amazon in terms of hydro-electric potential.

1.1 OVERVIEW OF THE DRC'S POLITICAL HISTORY

The DRC is emerging from decades of dictatorship and misrule, which has been worsened by nearly a decade-long civil war. The country was initially known as the 'Congo Free State' when it was formally allocated to King Leopold II at the Berlin Conference of 1885. In 1908, Leopold II transferred the Congo Free State to the Belgian Government and it was renamed 'Belgian Congo'. Following a series of mass revolts and political unrest which began in the late 1950s, a roundtable was held in Brussels at which the Belgian authorities and the Congolese leaders agreed on the country's constitution and set an independence date, among other things.

The Congo gained its independence from Belgium on 30 June 1960. The first government of the independent Congo was led by the *Mouvement National*

Congolais (MNC) of Patrice Emery Lumumba and a coalition of nationalist parties, including the *Parti Solidaire Africain* (PSA) and the *Centre de Regroupement Africain* (CEREA), which won the majority of parliamentary seats in the pre-independence elections of 22 May 1960. As a result, Lumumba became prime minister and head of the government, while leader of the *Alliance des Bakongo* (ABAKO), Joseph Kasa-Vubu, became head of state. However, Congo's early days as a sovereign state were marred by political and social instability. The country went through a period commonly known as the 'Congo Crisis', which began with a mutiny by the armed forces on 5 July 1960 and ended with the military coup of 24 November 1965, led by Lieutenant General Joseph-Désiré Mobutu. It included, among other major events, the Katanga and South Kasai secession attempts in 1960, Lumumba's assassination in January 1961, rebellions in several areas, particularly in eastern Congo, as well as the subsequent deployment of United Nations (UN) peacekeeping forces to restore order.

The Mobutu regime's 32-year rule was a military dictatorship and a system of absolute power and personal rule, during which Mobutu changed the name of the country from Democratic Republic of Congo to Zaire. Political pluralism was abolished and replaced with a single-party state characterised by violent repression of any form of political opposition. A dominant feature of Mobutu's rule was the 'institutionalisation' of corruption. It is worth mentioning that as a result of increased internal and external pressures, Mobutu conceded in the late 1980s to end the one-party system of government and to re-introduce multiparty democracy. The first transition to multiparty democracy formally began on 24 April 1990. A national conference known as the *Conférence Nationale Souveraine* (CNS) was convened and held over close to two years, but did not lead to the establishment of a democratic order in the former Zaire.

Although presidential and legislative elections were scheduled to take place a number of times during the transition period, they were never held. The protracted transition placed the country's politics in a state of permanent crisis. This coincided with the crisis in the Great Lakes region that followed the 1994 genocide in Rwanda. By 1996 the civil war in neighbouring Rwanda had spilled over to the then Zaire. Rwandan Hutu militia forces, commonly known as *Interahamwe*, and the troops from the *Forces Armées Rwandaises*,

the former Rwandan army, were using Hutu refugee camps in eastern Zaire as bases for incursions into Rwanda. In October 1996, Rwandan Patriotic Army troops entered Zaire, backing a newly formed armed coalition, the *Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaire* (AFDL), led by the late Laurent Désiré Kabila. Subsequently, Mobutu was ousted from power in May 1997 by Laurent Kabila's troops, with the military backing of Rwanda and Uganda. Kabila proclaimed himself president of the republic and renamed the country the Democratic Republic of the Congo.

Despite the popular acclaim that greeted their accession to power, Kabila and his government did not meet the democratic aspirations of the majority of the Congolese people. At the same time, relations between Kabila and his erstwhile foreign backers deteriorated. It was against this backdrop that a second insurgency broke out in early August 1998 with the formation of a rebel group backed by Rwanda, the *Rassemblement Congolais pour la Démocratie* (RCD). In February 1999, Uganda backed the formation of another rebel group called the *Mouvement pour la Libération du Congo* (MLC). Other neighbouring states including Zimbabwe, Angola, Namibia and Chad, intervened militarily to support the Kinshasa administration. At this stage the DRC was partitioned *de facto* into three administrations: Laurent Kabila controlled much of western and central DRC including Kinshasa; the RCD was in charge of most of eastern DRC; and the MLC reigned in northern DRC.

When Laurent Kabila was assassinated in January 2001, his son Joseph Kabila replaced him as head of state. The new president successfully negotiated the withdrawal of foreign forces occupying the eastern DRC and adopted a more conciliatory approach based on dialogue. In December 2002, the Pretoria Accord resulting from the Inter-Congolese Dialogue (ICD) held in Sun City, South Africa, was signed by all belligerent parties, the political opposition and civil society to end the fighting and establish a government of national unity. Known as the 'Global and All-Inclusive Agreement on the Transition', the accord became the roadmap for the DRC's transition to a stable, peaceful and democratic state. It provided for political, military and economic power to be shared by the former belligerents, civil society and the political opposition during a two-year transition period, with two possible six-month extensions, within which a referendum on the post-transition constitution and general elections were to be held.

1.2 THE TRANSITIONAL POLITICAL DISPENSATION

The two-year DRC transition process formally started on 30 June 2003 with the installation of the transitional government. This government was a political compromise between the six main armed groups: the former government's army, *Forces Armées Congolaises* (FAC); the MLC; the RCD-Goma; the *Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Mouvement de Libération* (RCD-ML); the *Rassemblement Congolais pour la Démocratie-National* (RCD-N) and the Mai-Mai militias active in eastern DRC resisting Rwanda's invasion. Under the Global Agreement these groups were formally meant to transform into political parties.

The main mandate of the transitional government was to take the country to a democratic dispensation through competitive and genuine multiparty elections. According to the 2002 Pretoria Agreement and the transitional constitution, the former belligerents were to hand over control of their armed factions to an integrated new national army, the *Forces Armées de la République Démocratique du Congo* (FARDC).

With regard to the executive powers, the transitional arrangement established a political system largely known as 1 + 4. In terms of this system President Kabila was seconded by four vice-presidents, each responsible for a particular commission: Vice-President Jean-Pierre Bemba Ngombo (MLC) led the Economic and Finance Commission; Vice-President Azarias Ruberwa Maniwa (RDC-Goma) was responsible for the Politics, Defence and Security Commission; Vice-President Abdoulaye Yerodia Ndombasi (ex-Kabila government) was in charge of the Development and Reconstruction Commission; and Vice-President Arthur Zahidi Ngoma (political opposition) headed the Social and Cultural Commission. The four vice-presidents took the oath of office on 17 July 2003.

Legislative powers were vested in the transitional parliament, which was inaugurated in Kinshasa on 22 August 2002 and consisted of a 500-seat National Assembly and a 120-seat Senate. The National Assembly and the Senate were led by Olivier Kamitatu (MLC) and Archbishop Pierre Marini Bodho (civil society) respectively.

According to the peace accord, the transition in the DRC was due to be completed by 30 June 2005, but Article 196 of the transitional constitution

allowed for an extension on recommendations of the Independent Electoral Commission (*Commission Electorale Indépendante* – CEI) and a joint decision of the transitional parliament.

The CEI chairperson on 28 April 2005 submitted a technical report on the progress of the electoral process in the DRC to both chambers of parliament, and officially requested an extension of the transition. The National Assembly and the Senate both approved the CEI's request on 17 June 2005, and extended the transition period to end on 30 June 2006. The extended electoral schedule allowed the CEI to call for a constitutional referendum on 18 December 2005, to be followed by legislative and presidential elections before the end of June 2006.

1.3 THE DECEMBER 2005 CONSTITUTIONAL REFERENDUM

The legal framework governing the referendum in the DRC consisted of the 2003 transitional constitution, which resulted from the 2002 Pretoria Agreement, as well as a range of laws and regulations, including:

- Law No 04/009 of 5 June 2004, establishing the CEI and governing its internal organisation and functioning;
- Law No 04/024 of 12 November 2004, regulating DRC citizenship;
- Law No 04/002 of 15 March 2004 on political parties;
- Law No 04/028 of 24 December 2004 on voter identification and registration;
- Law No 05/010 of 22 June 2005, governing the organisation of the constitutional referendum; and
- Electoral Law No 06/006 of 9 March 2006.

Initially planned to take place in February 2005, the referendum was later postponed to 27 November 2005 following the modification of Article 1 of Law No 05/010 of 22 June 2005, which set the referendum date. The referendum was subsequently delayed and finally took place over two days, on 18 and 19 December 2005, with relatively minimal security incidents, despite fears that the call for a boycott issued by opposition parties, particularly Etienne Tshisekedi's *Union pour la Démocratie et le Progrès Social* (UDPS), and the volatile security situation in the eastern DRC would

probably lead to disturbances. The UDPS had instructed its supporters not to participate in the voter registration exercise, claiming fraud and irregularities in the electoral process. It also called for a boycott of the referendum and elections. Tshisekedi and his party were frustrated because the transitional authorities had registered another UDPS party, and because their party was not officially recognised. However, the security situation on the eve of and during the referendum was generally calm, apart from a few incidents and attempts of voter intimidation, notably in the UDPS stronghold of Mbuji-Mayi. Voter turnout was low in UDPS strongholds such as Mbuji-Mayi and Kananga, particularly during the referendum and the June 2006 elections. There was an improvement in turnout for the October 2006 election, although voter participation in those areas remained below the national average.

In general, the referendum was free from major hindrances. There were, however, some technical flaws observed in the process. The size of the country posed great challenges given the poor communication and transport means. The final results and voter turnout indicated that the people of the DRC endorsed massively the new constitution, thus laying the foundation for the first democratic elections since independence in June 1960. The results released by the CEI showed that a total of 12,461,001 Congolese out of 15,505,810 who effectively took part in the poll voted in favour of the post-transition constitution, representing 84.31%. A total of 2,319,074 citizens (15.69%) voted against the draft constitution. The post-transition constitution was subsequently promulgated on 18 February 2006.

The referendum was a momentous step towards the organisation of elections in the country. Its success marked a significant turning point in the history of the DRC and represented an opportunity for the Congolese to choose democratically their system of governance. It also gave the CEI and all other electoral stakeholders the opportunity to test their capacity and improve their ability to ensure greater success in the forthcoming elections. The success of the referendum enhanced the hope that the process would lead to an era of peace and democracy for both the DRC and the region as a whole.

2

The DRC Electoral Framework



- Constitutional and legal framework



- The electoral system



- The Independent Electoral Commission

2.1 CONSTITUTIONAL AND LEGAL FRAMEWORK

The legal framework governing the organisation and management of elections in the DRC consists of a range of laws and regulations, including the post-transition constitution endorsed by the Congolese people via the December 2005 referendum, as well as the Electoral Law.

The DRC constitution establishes a unitary state with a substantial level of decentralisation and sets up a semi-presidential system based on the French model, in which the president of the Republic and the prime minister share executive power and determine national government policy. The president is elected with an absolute majority by universal suffrage, for a five-year term renewable only once. Appointed by the president of the Republic, the prime minister shall be a member of the largest political party or coalition represented in parliament. The constitution establishes a bicameral parliament with a term of five years, which coincides with the presidential term of office. The Congolese supreme law also provides for a system of checks and balances among the executive, legislative and judicial branches of government.

The constitution decentralises authority by granting greater autonomy to the provinces, which have increased in number from 10 to 25 semi-autonomous provinces drawn along ethnic and cultural lines, plus the capital city Kinshasa. The provinces are meant to be economically autonomous, keeping 60% of the revenue they generate to finance local projects, and

submitting 40% to the central government. The post-transition constitution stipulates that transitional institutions would remain in place until democratically elected institutions are formally established. It is worth mentioning that the new provincial dispensation based on 26 provinces will be implemented within three years after the establishment of post-transitional institutions.

The Electoral Law promulgated on 9 March 2006 provides guidelines on how elections are to be prepared and conducted in the DRC. It also sets electoral districts and establishes dispute resolution procedures. The Electoral Law is complemented by detailed procedures and arrangements encompassed in the CEI Decision No 003/CEI/BUR/06 of March 2006, related to the implementation of the Electoral Law. Other election-related laws and regulations include: the Organic Law No 04/009 of 5 June 2004, establishing the CEI and governing its internal organisation and functioning; Law No 04/024 of 12 November 2004 regulating DRC citizenship; Law No 04/002 of 15 March 2004 on political parties; and Law No 04/028 of 24 December 2004 on voter identification and registration.

On the whole, the EISA Election Observer Missions found that the constitution of the DRC and other relevant laws are generally conducive to the conduct of democratic elections in the country and, to a large extent, conform to the recommendations made in the Principles for Election Management, Monitoring and Observation in the SADC Region (PEMMO). Not only do they guarantee fundamental freedoms and human rights, they also promote universally praised principles and values for credible elections.

2.2 THE ELECTORAL SYSTEM

An electoral system is essentially the way in which the votes cast are translated into seats. The choice of a particular system consequently determines the nature of political representation and the way in which seats are allocated according to the total share of votes.

The DRC Electoral Law provides that the president shall be elected directly by universal suffrage. For a candidate to be elected president of the Republic, he/she must secure at least 50% plus one of the total votes cast. If no candidate receives an absolute majority of the valid votes in the first round, there is

provision for a run-off between the two candidates who received the highest number of votes.

With regard to members of the national and provincial assemblies, the Electoral Law provides for a constituency-based electoral system with open lists of party and independent candidates. Voters can select their favourite candidate from a party's list or independent candidates. The alternative option of using closed lists, whereby votes can only be cast for parties rather than individuals, was rejected. The 500 members of the National Assembly are elected by the electorate from 169 electoral districts. As for the senatorial elections, a total of 108 senators are elected indirectly by the provincial assemblies. Each of the new 25 provincial assemblies will elect four senators from within or outside the provincial assembly. The Kinshasa provincial assembly will elect eight senators.

It is worth highlighting that while the National Assembly elections in the DRC are based on constituency-based proportional representation (PR), over a third of the electoral districts (62 of the 169 electoral districts) have only one seat. This means that the winner in these 62 districts has to be decided on a winner-takes-all basis. Given that the 25 new provinces will take three years to be established, it was agreed that the first provincial and senatorial elections would be held on the basis of the current territorial configuration of 11 provinces, including the city of Kinshasa.

Regarding the provincial assemblies, a total of 632 seats out of 690 have to be filled through elections in 189 constituencies in the 11 provinces of the country. The appointees for the remaining 58 seats have to be determined using the co-optation method. According to this process, appointed members of provincial assemblies are chosen by elected provincial members of parliament (MPs) among a list of traditional leaders established by the CEI.

The EISA Mission found that although relatively complex for an electorate which had not been to the poll for decades, the electoral system used in the DRC for these historic national and provincial elections were in accordance with the country's particular history and political dispensation. The constituency-based open list PR system used to choose the National Assembly members has helped ensure, to a large extent, the representation of different

political parties or coalitions, and the election of key political actors across the political spectrum.

It is obvious that in a political system where parties are weak and their internal democracy and discipline minimal, closed lists would have been advantageous to parties. However, the open list system afforded the electorate the opportunity not only to choose political parties or coalitions of their choice for a specific seat, but also to determine the order in which candidates on a specific party's list would be placed. The lack of democratic practices at the party level was undoubtedly compensated for by this system.

2.3 THE INDEPENDENT ELECTORAL COMMISSION

According to articles 154-160 of the Constitution of the Transition, chapters IV and V of the Global and Inclusive Agreement and the ICD's Resolution No DIC/CPJ/09 of 18 April 2002, the CEI is responsible for the preparation and organisation of both the constitutional referendum and elections in the DRC during the transition period.

The composition and functioning of the CEI is governed by Law No 04/009 of 5 June 2004, and the work of the commission is further defined by Law No 04/028 of 24 December 2004. The structure of the CEI at national level consists of 21 members designated according to a quota agreed upon by all signatories of the ICD. Three members are drawn from each component (ex-government, the political opposition, the RCD and the MLC) and two from the remaining entities that were parties to the ICD. The appointment of these had to take into account women's representation. At least one representative from each component and entity must be a woman. According to articles 8 and 11 of Law No 04/009 of 5 June 2004, the tenure of the current CEI expires with the formal end of the transition.

The CEI has three main organs, namely:

- The Plenary Assembly, which is the policy-making and monitoring body made up of the CEI Bureau plus 13 additional members.
- The Bureau, which is the decision-making and management body composed of eight members.

- Specialised committees, established on an ad hoc basis, each chaired by a member of the CEI Office, except for the president who assumes their overall coordination. There are seven commissions, respectively responsible for matters related to: civic and voter education; voter registration and candidate nomination; logistics and operations; electoral training; legal issues and election-related disputes; polling and compilation of results; and information, communications and public relations.

The CEI's Bureau comprises eight members, namely:

- President: Reverend Appollinaire Muholongu Malumalu (civil society);
- First vice-president: Marie Rose Mika Ebenga (MLC);
- Second vice-president: Norbert Basengezi Katintima (RCD);
- Third vice-president: Crispin Kankonde (PPRD);
- Rapporteur: Dieudonné Mirimo Mulongo (Mai Mai);
- First deputy rapporteur: Carole Kabanga Koy (political opposition);
- Second deputy rapporteur: Charles Kabangu Tshibitshibi (RCD/N);
and
- Third deputy rapporteur: Marie-Rose Kambere Kavira (RCD/KML).

For these elections, the CEI had 11 provincial offices each comprising eight members, and established 64 liaison offices at local level throughout the country.

To ensure effective coordination of the electoral process, several coordination frameworks were established, which included government institutions, political parties, CSOs, international non-governmental organisations (NGOs) and the international community. The latter included the International Technical Committee established and supervised by the United Nations Mission in the Congo (MONUC), the International Committee for the Assistance to the Transition set up by the CEI, the forum for consultation with political parties, and the forum for consultation with CSOs.

The mission of the CEI was to prepare, manage and supervise, in an independent and neutral manner, the conduct of general elections in the

DRC, within the framework established for the transition. Both the transitional constitution and the post-transition constitution underscore the independence and neutrality of the CEI.

In line with its main mission, the CEI performed a number of specific tasks, such as identification and registration of potential voters, the compilation of the voters' rolls, the conduct of the polls, and the counting and announcement of provisional results. The CEI contributed to the elaboration of the legal framework related to the referendum and electoral processes, and had overall responsibility for the procurement procedures pertaining to electoral operations. The CEI also had the responsibility of coordinating awareness campaigns and ensuring that the electorate was effectively trained, sensitised and informed about the electoral process.

In general, the EISA Observer Missions noted that the structure of the CEI was to some extent cumbersome and that its size may have affected its efficiency and effectiveness. The Mission noted, however, that the composition of the CEI was justified by the efforts made to ensure fair and balanced representation of the different political and social forces in post-conflict DRC.

In terms of its composition, apart from the CEI president who is a cleric appointed by civil society, the four vice-presidents were drawn from the different political, military and social groupings which participated in the ICD. As for gender representation, three women were part of the eight-member CEI Bureau, and 11 out of the 21 members of the plenary assembly were women.

3

The Pre-election Phase



- Registration • delimitation • candidate nomination
- party funding • civic education • women's representation
- electoral campaign • political coalitions • media coverage
- violence and intimidation • party agents and observers
- conflict prevention and management • international assistance

3.1 VOTER REGISTRATION

The last general population census in the DRC dates back to 1981, making population records unreliable and outdated. This situation was exacerbated by the porous nature of the national borders and the complex migratory flows of refugees which resulted from the war and politically motivated violence. As a result, the debate around voter registration during the transition was whether or not it should be preceded by a general population census.

Although it was recognised that a general census before voter registration would be ideal, the CEI opted for the exclusive identification and registration of prospective voters. This decision was due to the technical and financial challenges that a conventional general census as provided for in Resolution No DIC/CPR/03 would entail, and taking into account the relatively short duration of the transition period. The approach chosen was obviously limited to the identification and registration of Congolese nationals residing in the country, of at least 18 years of age and who were eligible to vote.

Law No 04/028 of 24 December 2004 on the identification and registration of voters establishes the conditions under which the right of suffrage is allowed in the DRC. To register as a voter one must be a Congolese citizen and must reside in the DRC during the registration process. As a result of the prohibition on dual citizenship, only nationals holding exclusive Congolese nationality were allowed to register. The minimum voting age is 18 and the double operation identification-registration is compulsory.

According to articles 8 and 9 of the above-mentioned law, the following categories were excluded from the registration process:

- Congolese nationals living abroad or physically absent from the national territory during the registration process.
- Congolese nationals currently serving in the military or police forces.
- People with a medically proven mental incapacity.
- People deprived of civic or political rights as a result of legal ruling.

The voter registration process started in Kinshasa on 20 June 2005 and, for logistical and security reasons, was progressively extended to all the other provinces on a rolling basis. According to the initial plan, the process had to be completed by the end of October 2005. By December 2005, when the constitutional referendum took place, voter registration and identification operations were still in progress in the Bandundu and Equator provinces. Apart from this delay, essentially due to logistical problems, the process generally went well and related operations were carried out up to February 2006. MONUC played a key role during these operations, helping with logistics and electoral training.

The process was fully computerised and required a sophisticated digital registration procedure necessitating kits, including a fingerprint scanner, laptops, digital cameras and laser printer, which allowed for the registration of voters, the compilation of electoral lists and the production of voter cards on the spot.

Figures released by the CEI indicate that out of an initial estimate of 28 million potential voters, a total of 25,712,552 Congolese citizens registered to participate in the general elections. Out of this total, the CEI has reliable records for 24,440,410 voters. Some 877,673 voters who initially registered were deemed ineligible, and details of 394,469 voters could not be decrypted after completion of the registration process. Potential voters who tried to contravene the relevant election-related legislations were struck off the roll. The total number of voters in this category was estimated to be 292,353 and included people who attempted to register more than once, and members of

the military or police force. The CEI discovered that 1,922 foreigners were in breach of the law as they fraudulently attempted to register as voters. Their cases were referred to judicial institutions.

Most stakeholders met by members of the EISA Mission admitted that the registration process was by and large successful, especially when one takes into account the particular political history and economic context of the country. The main challenge, however, came from the UDPS, which boycotted the constitutional referendum but agreed in January 2006 to join the electoral process on condition that voter registration centres be re-opened to allow its members to register. The CEI was not able to accommodate the demand, citing technical, legal and political reasons.

In many countries, it is considered good practice to display the voters' roll weeks or months prior to polling day, and then to hold a claims and objections process. This practice provides voters the opportunity to check that their details are effectively and accurately recorded on the register, and to take remedial action if necessary. It is also a common practice that copies of the voters' roll are made available to political parties prior to polling day so that they can verify the accuracy and credibility of the register.

The Mission noted, however, that there was no early display of the voters' roll or a proper claims and objections process, especially for the July 2006 elections, as the CEI only made the voters' roll available at polling stations on election day. The Mission noted persistent claims, especially from political parties, that the failure to conduct a proper display and claims and objections process put them at a disadvantage, and impacted on the reliability of the voters' roll.

3.2 DELIMITATION OF CONSTITUENCIES

The delimitation of electoral constituencies or districts is guided by objective factors such as population density, the ease of transport and communication, geographical features, existing patterns of human settlement, financial viability and administrative capacity, financial and administrative consequences of boundary determination, as well as community interests. According to the relevant laws and regulations, the CEI is the organ entrusted with the delimitation of constituencies in the DRC. In line with Article 115 of

the Electoral Law, the country is divided into 169 constituencies, corresponding to the administrative territories and communes. For the presidential elections, the national territory constitutes a single constituency, while for the National Assembly elections, the allocation of seats is made according to the number of registered voters in the specific constituency. The methodology of the distribution of seats according to the Electoral Law is set out as follows:

Step 1: Distribution of seats per province

- The fixed electoral quotient for the National Assembly is equivalent to the total number of registered voters in the DRC, divided by the total number of seats to be filled in the National Assembly. The total 25,712,552 voters divided by 500 seats, amounts to 51,425.10, which corresponds to the electoral quotient.
- The number of seats allocated to a specific province equals the total number of registered voters in that province divided by the fixed electoral quotient.
- Should the total number of seats assigned using this method be less than 500, a supplementary seat shall be assigned to each constituency that has the highest percentage in comparison with the number of seats obtained, until the total number of 500 seats is reached. It is worth mentioning that territories with fewer voters than the fixed electoral quotient get only one seat.

Step 2: Distribution of seats per district inside each province

Each constituency is entitled to a number of representatives based on the following operations:

- The number of seats to be filled in each district corresponds to the total number of registered voters in the district, divided by the fixed electoral quotient (51,425.10).
- A seat shall be assigned to all constituencies that would have a number of voters less than the electoral quotient.
- Should the total number of seats assigned in this manner to the districts of the province be less than the number of seats assigned to this province, a supplementary seat shall be assigned to each district that has the highest percentage in comparison to the

number of seats obtained, until the total number of seats for the province is reached.

The EISA Mission noted that the delimitation process was not free of conflict or disputes. The most notable case is that of the locality of Minembwe in North Kivu province. The RCD-Goma had lobbied to make it a constituency, thereby ensuring that the Banyamulenge ethnic group is represented in the National Assembly with at least one member. When the demand was not met by the CEI, RCD-Goma threatened to suspend its participation in the transitional institutions, accusing the CEI of manipulation to favour particular political interests. In the end, however, RCD-Goma conceded to stay and continue participating in the process.

The number of seats allocated to each of the 169 constituencies is provided in Annexure 1 of the Electoral Law and is summarised in tables 1 to 3.

Table 1
Number of constituencies per province

Provinces	Number of constituencies	Towns	Territories	Commune grouping
Kinshasa	4			4
Bas-Congo	12	2	10	
Bandundu	20	2	18	
Equator	27	3	24	
Eastern Province	25	1	24	
North Kivu	9	3	6	
South Kivu	9	1	8	
Maniema	8	1	7	
Katanga	25	3	22	
Eastern Kasai	18	2	16	
Western Kasai	12	2	10	
Total	169	20	145	4

Source: Electoral Law, Annexure 1.

Table 2
Distribution of National Assembly seats per province

Province	Total registered voters	Total seats
Kinshasa	2,963,912	58
Bas-Congo	1,232,416	24
Bandundu	2,949,237	57
Equateur	2,973,525	58
Province Orientale	3,257,291	68
North Kivu	2,462,012	48
South Kivu	1,666,615	32
Maniema	629,894	12
Katanga	3,517,922	69
Eastern Kasai	2,021,418	39
Western Kasai	2,038,310	40
Total	25,712,552	500

Source: Electoral Law, Annexure 1.

The allocation of elected seats in provincial assemblies is made according to the number of registered voters in the specific province. According to Article 145 of the Electoral Law, the number of seats to be filled for each provincial assembly is as follows:

- 48 seats for a province with more than 2,5 million registered voters;
- 42 seats for a province with between 2,000,001 and 2,500,000 registered voters;
- 36 seats for a province with between 1,500,001 and 2,000,000 registered voters;
- 30 seats for a province with between 1,000,001 and 1,500,000 registered voters;
- 24 seats for a province with between 500,001 and 1,000,000 registered voters; and
- 18 seats for a province with 500,000 registered voters or less.

The electoral quotient for a province equals the number of registered voters in that province, divided by the total number of seats to be filled in the specific province. The number of seats to be filled in a constituency is equivalent to the total number of registered voters in the constituency, divided by the electoral quotient of the province. A seat is automatically allocated to a constituency with fewer registered voters than the electoral quotient. As mentioned earlier, a total of 632 elected seats had to be filled in the current provinces throughout the country. The breakdown and allocation of elected and co-opted seats in each provincial assembly is shown in Table 3, according to the current territorial configuration. It is worth highlighting that for the provincial assembly elections, the number of constituencies was increased from 169 to 189.

Table 3
Allocation of seats per provincial assembly

Province	Total registered voters	Elected seats	Co-opted seats	Total seats
Kinshasa	2,963,912	44	4	48
Bas-Congo	1,232,416	27	3	30
Bandundu	2,949,237	77	7	84
Equateur	2,973,525	100	8	108
Province Orientale	3,257,291	88	8	96
North Kivu	2,462,012	38	4	42
South Kivu	1,666,615	33	3	36
Maniema	629,894	22	2	24
Katanga	3,517,922	93	9	102
Eastern Kasai	2,021,418	61	5	66
Western Kasai	2,038,310	49	5	54
Total	25,712,552	632	58	690

Source: Electoral Law, Annexure 2.

3.3 SELECTION AND NOMINATION OF CANDIDATES

Intra-party democracy is a vital aspect in a democracy. It shows party leaders' commitment to deepening and strengthening democracy. Experience shows, however, that the selection of candidates at party level is not always

conducted in a democratic manner. Congolese parties do not have clear mechanisms to encourage diversity and the equal representation of various societal groups. In most cases, it was observed that intra-party selection procedures undermined democratic values or hindered the representation of women and other disadvantaged groups.

According to Chapter III of the Electoral Law, especially articles 11 to 17, the nomination of candidates is primarily driven by political parties or coalitions wishing to contest the elections. Independent candidates are also allowed to submit applications. Both political parties and independent candidates have to adhere to the relevant CEI regulations and timeframes.

When the EISA Mission arrived in the country in July 2006, the nomination process for both the first round of presidential elections and the National Assembly elections had taken place. The Mission noted, however, that at the time of these elections, out of the 269 political parties formally registered in the DRC, only 197 political parties were able to put forward candidates. The CEI approved a list of 33 presidential candidates and 9,709 candidates for the 500-member National Assembly. Incumbent president Joseph Kabila and three of his four vice-presidents were on the final list of presidential candidates approved by the Supreme Court on 16 April 2006. Only the People's Party for Reconstruction and Democracy (PPRD), the party supporting Joseph Kabila, managed to field candidates in all 169 constituencies throughout the country. Eleven political parties and coalitions were present in all provinces. The MLC had candidates in 160 constituencies and RCD-Goma in 156. The CEI rejected 200 applications for the National Assembly elections. The October 2006 provincial assembly elections saw some 13,474 candidates competing for the 632 seats.

Given that there was no outright winner with an absolute majority of votes in the July 2006 presidential poll, a run-off pitting the two top candidates – namely, incumbent president Joseph Kabila and his main challenger Jean-Pierre Bemba – took place on 29 October 2006 jointly with the provincial assembly elections.

In general, the Mission noted that the nomination process of presidential candidates from political parties and coalitions was relatively transparent.

Candidates were selected through party congress and regulatory gatherings. The process was also open to candidates not belonging to any political party or coalition. The only factor that seemed to hinder the participation was the relatively high deposit of US\$50,000 required to accompany submission of an application for presidential candidacy. Most potential candidates struggled to have the mandatory amount at their disposal.

As for gender representation, no clear mechanisms were put in place by political parties to ensure the equal representation of women, as provided for in the DRC's post-transition constitution. Only four of the 33 presidential candidates and 13.6% of parliamentary candidates were female (1,320 women out of 9,709 candidates).

3.4 PARTY FUNDING AND USE OF STATE RESOURCES FOR ELECTORAL PURPOSES

Many countries provide for the public funding of political parties for election purposes. This is necessary in order to level the playing field and to strengthen the democratic process. Nevertheless, public funding of political parties or independent candidates was not available in the DRC. This is despite Article 25 of Law No 04/002 of 15 March 2004 on political parties, which stipulates that formally registered political parties may benefit from state subventions. In practice, the transitional government did not allocate public funding to political parties and independent candidates. Likewise, the transitional parliament did not regulate party funding and election campaign finance.

The EISA Mission learnt that the president and his four vice-presidents had special resources for their wages and operations of their respective offices. Besides, the major parties participating in the transitional political dispensation – that is, the PPRD, RCD-Goma and MLC – were allowed to appoint representatives in transitional institutions and state-owned companies. In return, these officials had to contribute between 10% and 20% of their monthly wages to party funds. As a result, these parties represented in the transitional institutions seemed to have an advantage over others in terms of access to public resources used for campaigning purposes or to further their political ends.

An imbalance in the access to public funds and state resources undermines prospects for a level playing field during an electoral campaign; hence the

principle of transparency and balance in the use of public resources is vital, and public assets and funds used by political parties and independent candidates for electoral purposes should be regulated. In the case of the DRC – a country emerging from a protracted civil war, lacking basic infrastructure and with a substantially high number of political parties – access to public funding, if permitted, must be strictly regulated and enforced in order to ensure equity, accountability and transparency.

3.5 CIVIC EDUCATION AND VOTER INFORMATION

Civic and voter education is an essential factor in creating an environment conducive to the holding of free, fair and credible elections. Article 7 of the CEI Organic Law stipulates that the commission is responsible for implementing and coordinating voter information programmes, as well as civic education campaigns. The lack of an established electoral culture and the complexity of the electoral system in use in the DRC would have normally suggested the need for thorough civic and voter education programmes.

In November 2004, the CEI signed a partnership agreement with national and international CSOs for the design and implementation of civic and electoral education programmes. NGOs, faith-based organisations, trade unions, youth and women's groups, as well as human rights associations were involved in the process.

The Mission learnt that in the run-up to both the July and October 2006 elections in the DRC, the CEI and a number of national CSOs and international agencies, including EISA, conducted voter and civic education activities throughout the country. The United Nations Development Programme (UNDP) also provided funding to CSOs for voter education activities.

Besides conventional training programmes, the CEI and its partners made extensive use of television and radio programmes to disseminate voter education and information. These activities were designed with the main aim of sharing technical information about the electoral process and raising general awareness about democracy and elections. In general, however, these activities were severely restricted by limited funding and the immense size of the country. As a result, most of the organisations involved in voter and

civic education programmes tended to focus their activities in urban rather than rural areas.

EISA believes that voter education is central to an election, and civic education is vital to the democratic process in between elections. It is imperative, therefore, that key democracy stakeholders undertake voter and civic education in order to inculcate a culture of responsible and responsive citizenship. The observation of the EISA Missions is that there was a marked improvement in citizens' knowledge of the electoral process since the December 2005 constitutional referendum, and that this reached a peak in June 2006. It was, however, observed that by the time of the October 2006 elections, civic education programmes had lost their momentum, mainly due to lack of funding. The EISA Election Observation Missions of June and October 2006 were, however, concerned about the limited involvement of political parties in efforts aimed at educating voters and informing them about the electoral process.

3.6 WOMEN AND POLITICAL REPRESENTATION

Gender equality is one of the fundamental provisions of the post-transition constitution. Article 14 of the constitution is reinforced by Article 13 of the Electoral Law, which call upon the government to work towards equal gender representation in national, provincial and local institutions. However, these provisions seem only to be statements of intention, as there were no adequate mechanisms in place to ensure and enforce equal gender representation in the 2006 national and provincial elections. This situation was exacerbated by the use of the open party list rather than closed lists, as voters in patriarchal societies tend to choose male candidates. The EISA Mission learnt that a number of women's organisations and groups lobbied unsuccessfully for party lists to be compiled on a 'zebra' basis, whereby male and female candidates alternate on the national and provincial assembly electoral lists.

As mentioned earlier, only four of the 33 presidential candidates and 13.6% of legislative candidates were women. The presidential candidates included Justine Kasavubu (daughter of the DRC's first president) of the Movement of Democrats, Catherine Nzuzi wa Mbombo of the *Mouvement Populaire de la Révolution*, Marie Thérèse Nlandu of the Party for Peace in the Congo, and her elder sister Wivine Nlandu of the Union for the Defence of the Republic.

The results of July 2006 elections clearly suggest that the constitutional parity between men and women applies only in theory, as women's representation is sorely lacking in democratically elected institutions in the DRC. Only 42 women (8.4%) were elected to the post-transition National Assembly, making it an extremely male-dominated institution, with 458 seats filled by men.

3.7 THE ELECTORAL CAMPAIGN

Chapter IV of the Electoral Law deals with provisions related to electoral campaigning in the DRC. According to Article 28, the electoral campaign starts 60 days before the polling day and ends 24 hours before that date. In fact, campaigning had begun soon after the publication of the final list of candidates.

Political campaigning needs to take place within the framework of rules and principles generally provided for in a code of conduct and agreed upon by political parties or candidates. The code of conduct often establishes sanctions to discourage breaches. In this regard, the EISA Mission noted the signing of a code of conduct by the main political parties participating in the electoral process. This was particularly aimed at ensuring that political parties and candidates abstained from any behaviour, action or discourse that would affect negatively the electoral process. The campaign had to be conducted in a constructive and calm way, devoid of insults and hate speech.

The electoral campaign throughout the presidential, national and provincial assembly elections was generally peaceful, despite concerns about the possibility of political violence or the resurgence of the civil war during the electoral process or before the completion of the transition in the DRC.

Campaign activities for the first round of the presidential and the National Assembly elections began officially on 29 June 2006 and ended at midnight on 29 July 2006. The EISA Mission deployed in July 2006 observed that the start of the campaigning was slow, as a number of opposition parties were threatening to disrupt the electoral process if political talks aimed at including parties such as the UDPS were not held. Besides political parties, the Catholic Church, which is very powerful in the DRC, also called for inclusive consultations to solve the lack of national consensus over these elections.

Other issues which contributed to the slowing down of the campaign for the July 2006 polls were related to the request by a number of candidates for the government to provide them with security and to allow fair access to state-owned media by parties and candidates, as well as the controversy surrounding the printing of a substantial number of extra ballot papers. With regard to ballot papers for the July 2006 elections, the EISA Mission learnt that the CEI has ordered and received a total of 33 million ballot papers on the assumption that each of the approximately 50,000 polling stations would receive an average 660 ballot papers. This number took into account normal overestimations to allow for voting by party observers or local observers, as well as people voting outside their registered constituencies for reasons allowed in the law. A group of 19 presidential candidates, including Azarias Ruberwa (RCD) and Jean Pierre Bemba (MLC) argued that the surplus of more than five million ballot papers for an electorate estimated at approximately 26 million, would lead to fraud or the rigging of the polls. As a result, the group went as far as calling for the electoral campaign to be suspended and for the excess ballot papers to be destroyed.

The slow start of the campaigning could also be justified by the persistent criticism made by a number of parties, particularly those not represented in transitional institutions, that they could not conduct effective campaigns due to limited financial and material resources.

In general, the campaign for the July 2006 elections was peaceful, and competing political parties and independent candidates were tolerant towards each other. There were, however, a few isolated cases of violent clashes involving security forces and some political formations, but this was not a general trend.

It is worth mentioning that there is no specific regulation pertaining to the compulsory declaration of campaign income and expenditure, even though transparency is a key principle in the democratic process. Given the lack of legal provisions for the disclosure of election campaign-related funds raised and spent, and the absence of expense ceilings, money had a major effect on the politics of elections and the election outcomes in the DRC. The main contenders, namely the PPRD, MLC and RCD, dominated the landscape with banners, billboards and posters conspicuously displayed, especially in

the cities and major towns throughout the country. Incidences of destruction of campaign materials, such as posters and banners, occurred during the campaign, with parties accusing each other of tearing down their opponents' posters in their respective strongholds.

Some parties and candidates managed to produce materials such as T-shirts, caps, pens and even watches. Numerous vehicles were plastered with colourful posters and stickers displaying party logos and pictures of candidates. Parties also produced campaign manifestos and statements. Importantly, the campaigning did not focus on policy issues.

The most visible features of the campaigning were public rallies and meetings. Other methods included motorcades and party-sponsored concerts or public performances. Most rallies and public meetings which the EISA teams attended in Kinshasa, Lubumbashi, Bukavu, Goma, Mbandaka and other areas of deployment were generally peaceful and well organised. Only the MLC meeting organised at the Kinshasa stadium on 27 July 2006 to formally conclude Jean-Pierre Bemba's national campaign tour was marked by acts of violence and vandalism. These included the burning down of the Media High Authority's (HAM) headquarters, as well as a sanctuary belonging to a cleric who is closely aligned to President Joseph Kabila.

EISA observers were not able to attend the *Alliance pour la Majorité Présidentielle* (AMP) rally held on 28 July 2006 at the *Foire Internationale Kinshasa* (FIKIN) due to the insecure climate in Kinshasa caused by the previous day's violent incidents, and the resulting political volatility in the capital city.

The campaign for provincial assembly and presidential second round elections started formally on 28 September 2006. The two presidential candidates began drumming up support for the run-off on 13 October 2006, and campaigning for the two elections ended at midnight on 27 October 2006, that is, 24 hours before the polls. Although generally peaceful and less vigorous than for the July 2006 polls, campaigning for the presidential run-off and provincial elections was marked by a number of violent incidents which raised fears about the electoral process. The EISA Mission observed that the competing candidates and parties seemed to ignore the code of

conduct. The PPRD and MLC tended to disregard the agreement signed on 30 August 2006, in which they recommitted themselves to ensuring successful elections in October.

Tensions remained high during the campaign period ahead of the October elections, and acts of political intolerance increased substantially throughout the country. Focus was more on the second round presidential elections than on the provincial assembly polls. The EISA Mission received reports of clashes between supporters of the two main presidential candidates, damage to campaign materials and disruption of motorcades in the process of canvassing.

In Equateur Province, regarded as Bemba's MLC stronghold, Kabila supporters were prevented from campaigning in towns such as Mbandaka, Lisala and Gemena, where Kabila's posters were destroyed by unsympathetic crowds. As a result, violent clashes between the two antagonistic camps were regularly reported. Similar incidents occurred in other pro-Bemba cities throughout the country. Likewise, violent incidents against the MLC were reported in the eastern provinces, generally known for their support of Joseph Kabila. The EISA Mission noted, among other confrontational events, the destruction of a relay broadcasting station owned by Bemba, and the persistent disruption of pro-Bemba rallies and meetings in Kabila's hometown of Lubumbashi in Katanga Province. The EISA Mission received reports that former Mai-Mai combatant Anselme Enerunga and Pastor Theodore Ngoy were prevented from canvassing for Jean-Pierre Bemba or addressing public meetings in Bukavu and Lubumbashi respectively, two of Kabila's key strongholds.

Other significant cases of violence reported during the campaign period included:

- clashes on 16 October 2006 in Lodja, Kasai Oriental Province, between pro-Kabila and pro-Bemba supporters, led by Lambert Mende and Joseph Olenghankoy respectively;
- exchange of gunfire on 26 October 2006 between Bemba's militiamen and Joseph François Nzanga Mobutu's bodyguards in Gbadolite (Equateur). The fight resulted in the death of five

people and damage to a radio station belonging to Bemba. Nzanga Mobutu, son of the ousted president Mobutu Sese Seko and brother-in-law of Jean-Pierre Bemba, was Kabila's ally for the second round presidential elections. His alliance with Kabila was perceived as a betrayal by Bemba supporters.

Given the volatile nature of the political situation in Kinshasa, Kabila and Bemba decided to meet regularly through their respective representatives to discuss and agree on effective ways of holding peaceful elections and defusing the mounting tension between the top two candidates' armed factions, as the decisive 29 October polls approached. Under the auspices of MONUC, the two camps undertook to guarantee conditions of peace and security during the electoral process and committed to accepting the final election results. At the same time, they called on their respective supporters for calm, peace and tolerance during and after the elections.

An outcome of this meeting saw Jean-Pierre Bemba cancel his last campaign rally, for peace and security reasons. The rally was scheduled for 27 October 2006 at Kinshasa stadium, which would be near to where the Kabila coalition had planned a prayer meeting at the same time.

Given that the campaign period for the second round presidential elections was reduced from 30 days to 15, due to time and logistical constraints, MONUC made available two helicopters to the two presidential candidates for campaigning throughout the vast country. Kabila turned down the offer, whereas Bemba did not make use of the aircraft, allegedly for security reasons. In fact, neither candidate toured the country for the October 2006 run-off as they had done for the July 2006 polls, reportedly out of fear for their lives amid rumours of assassination plots. Interestingly, the presidential campaigns for the second round presidential elections were led by the wives of the two candidates, namely Marie Olive Lembe Kabila and Liliane Texeira Bemba. The two ladies were seen travelling across the country and addressing large crowds, while their husbands were semi-absent from the campaign.

3.8 POLITICAL COALITIONS

Before the July 2006 elections, four main coalitions were formed around the main contenders in the presidential race. These were:

- AMP, campaigning for President Joseph Kabila;
- *Regroupement des Nationalistes Congolais* (RENACO), led by Jean-Pierre Bemba;
- *Coalition des Démocrates Chrétiens* (CODECO), presided over by Pierre Pay Pay; and
- *Convention du Camp de la Patrie* (CCP), with vice-president Arthur Zahidi Ngoma.

An illustrious name was, however, missing from the presidential candidates' list, namely Etienne Tshisekedi, the long-standing leader of the DRC's main opposition party, the UDPS. The veteran politician did not submit his application for the presidential poll as his party had called for a boycott of the electoral process. Tshisekedi led the *Front pour la Defense du Congo* (FDC), a coalition of political parties which was claiming inclusive political negotiations prior to the holding of general elections.

The July 2006 presidential polls exposed a deep split in the country between the east and the west. As reflected in the results, the east showed unwavering support for Kabila, while the west clearly disliked him. Conversely, the west supported Bemba wholeheartedly while the eastern part of the country voted against him. As a result, in the process of preparing for a decisive victory in the second round, Kabila focused on strengthening his coalition by brokering deals with candidates hailing from the west who were disqualified after the July 2006 polls. In the process, Kabila gained the support of candidates who were placed third and fourth in the first round, namely veteran politician and secretary general of the *Parti Lumumbiste Unifié* (PALU), Antoine Gizenga from the western province of Bandundu, as well as the late President Mobutu's son, Joseph-François Nzanga, from Equateur, the same province as Bemba. The Kabila–Gizenga–Mobutu trio was clearly formed to boost Kabila's political weight and to ensure votes for him in the western provinces of the DRC.

Jean-Pierre Bemba, who came second in the July 2006 polls, initiated the formation of the *Union pour la Nation* (UN) coalition, which essentially brought together in support of Bemba most of the candidates who were forced out of the presidential race after the first round, including Oscar Kashala and Lunda Bululu. The main goal of the UN alliance was to establish

a power base capable of providing the required political support for Bemba's victory in his electoral challenge against incumbent President Kabila.

Some of the other political heavyweights adopted a neutral stance in the process. Azarias Ruberwa and his RCD-Goma formally decided not to support either contestant, allowing their supporters to choose for themselves. Despite calls from various people and opposition parties, including some prominent elements within Tshisekedi's own party for him to throw his weight behind Bemba, Tshisekedi made it clear that the UDPS would not officially support either candidate. This led to some confusion within Tshisekedi's UDPS, and party members who opposed or challenged this option were expelled.

3.9 MEDIA COVERAGE OF THE ELECTORAL PROCESS

A free and unbiased press is a crucial component of any democracy; however, the role of the media in general, and during elections in particular, has always been contentious.

Both the transitional and post-transition legal frameworks in the DRC guarantee the freedom of the press, and stipulate that the exercise of this freedom cannot be subjected to restrictions, except to ensure the safeguarding of the law and public order, and respect of others' rights. The Electoral Law in articles 33-36 sets up the requirements for equitable access to the media and the allocation of airtime to candidates and parties during electoral campaigns. The HAM has been established as the watchdog body responsible for preventing partisan manipulation of state-run media and the monitoring of hate speech.

The media is an essential tool during election campaigning to provide voters with impartial and credible information regarding the competing candidates and political parties. Article 111 of the Electoral Law therefore provides for all candidates to enjoy equal time and space in the print and electronic media, and free access to the public media. In this regard, the HAM on 13 May 2006 organised a lottery-style allocation of airtime to the presidential candidates. The HAM identified seven main media outlets, namely the *Radio-Télévision Nationale Congolaise* (RTNC), *Radio-Télévision Groupe L'Avenir* (RTG@), Antenne A, RAGA, Digital Congo, Studio *Sango Malamu* and Canal Congo TV (CCTV). The HAM also issued guidelines which would allow the presidential

candidates to broadcast their campaign messages and to participate in political debates during the campaign period. Each candidate was allocated 45 minutes of radio airtime and the same length of time for television programmes. Furthermore, presidential candidates were expected to broadcast pre-recorded campaign messages within the legal timeframe of the electoral campaign and in their allocated airtime slots.

Broadcasting in the DRC is largely dominated by the state-owned RTNC. A number of privately owned radio and television stations have emerged since the opening up of the broadcasting space in the 1990s. Currently some 40 television channels and more than 200 independent radio stations operate throughout the country.

The EISA Mission noted that although the HAM had set up strict rules to promote good conduct during campaigning, there were unfortunately substantial reports suggesting that instructions and guidelines were not thoroughly followed. Both the public and private media purposely violated the rules regulating fair access to the media and the allocation of time during the electoral campaign.

The Mission noted further that the electoral campaign was marked by a number of incidents of violence and alleged intimidation, which seemed to hinder the freedom of the press. Most prominent among these incidents was the murder on 8 July 2006 of freelance journalist Bapuwa Mwamba, known for his views against the transitional government. There was also the deportation of Ghislaine Dupont, a *Radio France Internationale* (RFI) correspondent, accused of being biased against President Kabila.

Persistent complaints were levelled against the HAM by political parties and candidates for its alleged lack of adequate capacity to enforce its own guidelines and resolutions, and the HAM was consistently criticised for its alleged pro-Kabila stance. The EISA Mission noted these complaints but was not in a position to assess them fully as this would have required a long-term, comprehensive and systematic monitoring of election coverage by the DRC media. The Mission does, however, recommend enforcement of the existing regulations in order to ensure that all contesting parties and candidates in future have equitable access to the public media.

The situation regarding the state-owned media's coverage of the elections did not improve during the presidential runoff. Hostile campaigning in the media by the two rival camps continued unabated and contributed to the increased tension and acts of violence on the ground. The HAM had to intervene regularly to put a stop to media campaigns that could potentially incite people to violence or which used hate speech, with the individuals or media outlets at fault in most cases having to pay penalties.

The EISA Mission noted that, once again, state-owned television and radio channels were dominated by the incumbent president and his political partners, while Bemba generally had to rely on his private network of television and radio channels to put his message across. For the most part, Kabila and Bemba received unbalanced and biased media coverage depending on the political orientation of the media outlets concerned. On the one hand, television stations such as RTNC, Digital Congo, Horizon 33 and RTG@ were unequivocally dedicated to covering favourably President Kabila's campaign and giving negative coverage to Bemba. On the other hand, CCTV and Canal Kin TV were sympathetic and entirely devoted to their owner, Jean-Pierre Bemba, and very critical of Kabila. This situation led to persistent complaints as to the role, neutrality and authority of the HAM regarding fair coverage of all candidates, balanced access to state-owned media, as well as ensuring access to private television and radio stations.

As a result, tension between the two camps mounted as the electoral campaign proceeded, with both sides accusing the other of contravening the code of conduct. It is against this backdrop that on 18 September 2006 a fire devastated the building housing the headquarters of the Bemba-owned television and radio stations in Kinshasa, while on 12 October 2006 a television station in Lubumbashi owned by presidential candidate Jean-Pierre Bemba was attacked by an unidentified commando, which destroyed its local transmitter.

In line with relevant provisions of the Electoral Law, especially Article 112, the HAM initially scheduled a televised debate for 26 October 2006 between the two candidates contesting the run-off presidential election. However, this media event was cancelled by the HAM after delegates negotiating on

behalf of President Kabila and his challenger Bemba reached a stalemate on the format and venue for the planned debate. According to the HAM, Kabila's envoy proposed that each candidate be interviewed and recorded separately responding to similar questions from a panel of selected journalists, while Bemba's envoy recommended a live, face-to-face broadcast. There was also concern about security arrangements as to the venue where the debate would be conducted, with Kabila's representatives wanting the televised programme to take place on the premises of the national broadcasting company, RTNC, while Bemba's representatives suggested the People's Palace, which houses parliament. As the two sides failed to find a common ground on all these matters, the debate was called off.

3.10 VIOLENCE AND POLITICAL INTIMIDATION

For an electoral process to be free, fair, credible and legitimate, it must take place in an atmosphere free of politically motivated violence and intimidation. Although the campaigns for the July and October 2006 elections were generally peaceful, the EISA Missions observed that there were some incidents of violence and intimidation, which undermined political freedom both directly and indirectly. These incidents were in most cases aimed at obstructing the campaign or intimidating competing candidates.

The EISA Missions of June and October 2006 did not observe cases of systematic, overt political intimidation. In general, the polling proceeded peacefully and in a relatively calm atmosphere. However, in regard to the July 2006 elections, the period leading up to polling day was marred by a number of incidents of violence, particularly the destruction of the HAM headquarters. Other incidents included the:

- arbitrary and unjustified arrest of people related to or working with candidates: this was the case with the arrest of 32 suspected 'mercenaries' linked to Dr Oscar Kashala, on suspicion of a plot to oust President Kabila and to disrupt the electoral process. Boniface Mukadi Bonyi, a lawyer for Kashala's Union for the Reconstruction of Congo, was also detained by police before being deported to Belgium;
- repression of street demonstrations organised by political parties opposed to the electoral process, especially Tshisekedi's UDPS; and

- confiscation of campaign materials belonging to candidates or parties challenging the incumbent president, such as Oscar Kashala.

In most of these cases, the government, especially President Kabila's representatives, were accused of abuse of power, resulting in political tension and friction which put the electoral process at risk.

During the campaign for the presidential run-off and provincial elections of October 2006, a number of isolated violent incidents between supporters of the two main contenders and their political allies were reported, especially in Katanga, Equateur, Kinshasa and both Kasai provinces. The most notable confrontations included:

- a clash in Kinshasa between Kabila's and Bemba's armed guards shortly before the publication of the provisional results of the July 2006 elections, which resulted in the death of 23 people;
- fighting in Lodja, Kasai Oriental Province, between supporters of Kabila and Bemba at a rally held on 17 October 2006 and addressed by the respective representatives of these candidates, namely, Lambert Mende and Joseph Olengankhoy;
- interruption of campaign proceedings and clashes between rival groups supporting the two presidential candidates in Lubumbashi on 18 October 2006, following the attack on the local Bemba-owned television station; and
- tense election campaigning and heightened ethnic tensions in the eastern province of North Kivu, where the security situation was permanently volatile due to the latent insurgency led by dissident army general, Laurent Nkunda.

In view of these incidents, the EISA Missions called upon all stakeholders involved in the electoral process in the DRC, particularly political parties and candidates, to create a culture of peace and tolerance, and to reach a general agreement on what constituted acceptable and unacceptable conduct during the whole electoral process. The Missions stressed that the code of conduct regulating the behaviour of political parties and their supporters should be enforced, with the involvement of all other electoral stakeholders.

3.11 PARTY AGENTS AND INTERNATIONAL AND NATIONAL OBSERVERS

Chapter V, Section I of the DRC Electoral Law regulates the involvement of party agents in the electoral process. The Mission found that unlike the constitutional referendum when political party agents were conspicuously absent during the polling, there were on average three to six party agents per polling station during the presidential, national and provincial assembly elections. In most cases, party agents represented the main political parties, namely PPRD and MLC, or the two main coalitions. The presence of representatives of independent candidates was also noted.

The absence of party agents and observers does not constitute an irregularity, except if they are deliberately excluded either by legislation or by the relevant electoral authority. The maximum number of party agents allowed per independent candidate, political party or coalition at a polling or counting station is limited to one. Taking into consideration the high number of candidates in some constituencies, the presiding officer was entitled to limit the number of party agents present in a polling station at the same time to 10 and the number of observers to six.

Party agents and observers, both national and international, were allowed to attend all phases of the electoral process and had free access to all polling, counting and results compilation centres. Party agents and observers were not allowed to take part in deliberations made by the electoral staff, not even in a consultative capacity.

Party agents generally displayed a good understanding of their role. There were times, however, when this extended to assisting the CEI officials and voters requiring help, such as voters with low levels of literacy and those with disabilities. In general, this was not perceived as a threat to the transparency or credibility of the process, despite isolated abuses observed in some cases. It was also observed that party agents tended to leave polling stations immediately after the counting, and did not seem to value the signing of relevant forms and the posting of results at the polling stations.

As for the non-partisan observation of elections, Chapter V, Section II of the DRC Electoral Law regulates the deployment of both international and national observers. According to figures released by the CEI – with the

assistance of the United Nations Office for Project Services' *Projet d'Appui à la Coordination des Observateurs*, which coordinated the UN's assistance to observers, a total of 1,328 international observers were accredited and deployed during the 30 July 2006 elections. There were approximately 2,000 international observers for the October 2006 polls. The EISA Mission came across and interacted with other international observer groups, including the European Union (EU) observer group, the mission from *La Francophonie*, the South African Election Observer Mission, the African Union (AU), the Southern African Development Community (SADC), the SADC Parliamentary Forum (SADC-PF), as well as a significant number of representatives from diplomatic missions. Among the main national groups which deployed observers throughout the country, Renosec, the Catholic Church's Justice and Peace group, as well as the *Cadre de Concertation de la Société Civile pour l'Observation des Elections* can be singled out.

The Mission noted that the process established by the CEI to accredit observers was particularly smooth and observer friendly. This allowed all observer missions to move around without any major restraint and to engage freely with key electoral stakeholders in the DRC.

3.12 CONFLICT PREVENTION AND MANAGEMENT

A peaceful environment is fundamental to credible elections. This is why a number of mechanisms were put in place with a view to contributing to the successful holding of democratic elections in the DRC. In this regard, the following structures can be identified:

- **International Technical Committee for the Assistance to the Transition (CIAT):** The international community, through CIAT (*Comité International d'Appui à la Transition*), worked as a mechanism to prevent and manage probable conflicts during the transition and electoral processes in the DRC. Mandated by the peace accord of 2003 signed at Sun City, South Africa, CIAT consisted of representatives in Kinshasa of the five permanent members of the UN Security Council, MONUC, the EU, the AU, Angola, Belgium, Canada, Gabon, South Africa and Zambia. The committee was chaired by the chief of MONUC, former US ambassador William Swing. CIAT played a prominent role

throughout the transition process in interacting permanently with the DRC political leadership to ensure that peace and order prevailed and was maintained during the preparation and holding of democratic elections in the country. As an illustration, it was with the assistance of CIAT and MONUC that an agreement was reached on 22 August 2006, committing Kabila and Bemba not to resume hostilities as existed prior to the official announcement of provisional results of the July 2006 polls.

- **The International Committee of the Wise and Africa Forum:** The International Committee of the Wise is another structure which played a mediation role during the last part of the electoral process in the DRC. The committee had a specific role to intervene in and mediate any conflict likely to frustrate the regular course of the elections. The structure was chaired by Joaquin Chissano, former president of Mozambique, and included the ex-prime minister of Benin, Nicephore Soglo, the former Senegalese prime minister Madior Boye, as well as Judge Lewis Makame, president of the National Electoral Commission of Tanzania. The members of the committee were chosen because of their experience in their respective countries and in Africa, with the hope that they would use their experience to help establish constructive dialogue and create conditions conducive to peaceful and democratic elections in the DRC.

During the first phase of the EISA Mission ahead of the July 2006 polls, the committee held consultative meetings with a number of stakeholders, including all the presidential candidates, the transitional institutions, political party leaders and CSO representatives. Likewise, in October 2006 the committee played a mediation and advisory role between President Kabila and his challenger Bemba, inviting them to accept the results of the decisive round of the presidential election.

It is also worth mentioning the contribution of the Africa Forum, which is an informal group made up of former heads of state of African countries launched in January 2006 in Maputo. Chaired

by Chissano, the Africa Forum deployed four former presidents, namely Abdulsalami Abubakar of Nigeria, Pierre Buyoya of Burundi, Sam Nujoma of Namibia and Jerry Rawlings of Ghana. Mandated by UN Secretary General Kofi Annan and AU Assembly Chairman President Denis Sassou Nguesso, the group had the main task of contributing to efforts undertaken by the international community towards the successful conclusion of the electoral process in the DRC.

- **EISA:** In collaboration with the CEI and political parties, EISA conducted successfully what is increasingly known as the 'EISA model' of managing conflicts which emerge in the course of the electoral process. Drawing lessons from its extensive experience in Southern Africa, EISA assisted the CEI in building and strengthening its capacity to establish and coordinate conflict management panels, which generally constitute a partnership between the electoral commission and other stakeholders involved in the electoral process, namely political parties, CSOs and security forces. Through the conflict management programme, EISA developed and implemented a programme which included the training of mediators. Drawn from CSOs, a core group of 50 people was trained and deployed throughout the country to train, in turn, approximately 3,000 mediators. These mediators were thereafter deployed during the electoral process (with technical and financial support provided by EISA), and played a crucial role in diffusing and managing election-related conflicts throughout the electoral process.

3.13 INTERNATIONAL ASSISTANCE TO THE ELECTORAL PROCESS

The international community supported the electoral process in the DRC from the outset through bilateral and multilateral interventions. This assistance was coordinated by MONUC, which established a coordination mechanism that operates at two levels, namely political and technical.

At the technical level, national and international experts met on a weekly basis through CIAT to discuss election-related issues and to coordinate donor interventions and support of the international community to the electoral

process. CIAT comprised representatives of donor countries, CEI delegates, the electoral experts deployed by the international community, and representatives of international NGOs participating in the electoral process. At the political level, the ambassadors, heads of diplomatic missions and representatives of international organisations debated the political aspects of the current electoral process and advised national authorities accordingly.

The assistance of the international community was based on two elements: technical support and financial support to the CEI. The CEI received technical support in terms of institutional capacity development and technical expertise from a number of partners, including the MONUC Electoral Division, the EU Support Programme to the Electoral Process, various embassies, and international NGOs such as EISA, the Konrad-Adenauer-Stiftung, the International Foundation for Electoral Systems and the National Democratic Institute for International Affairs.

With regard to financial support to the electoral process, the international community established a 'basket fund', which served as a joint structure for the mobilisation, coordination and management of the financial resources and for making available technical expertise to the CEI for programming activities. The 'basket fund' was managed by the UNDP. The electoral budget was initially estimated at US\$432 million, but a further amount of US\$46 million had to be mobilised for the provincial and second round presidential elections. The DRC government promised to contribute US\$40 million, representing roughly one-tenth of the total cost of the elections. MONUC provided US\$103 million in logistical support, while other donors provided the remaining budgetary allocation.

It is worth stressing that MONUC has been the UN's biggest and costliest mission ever, with more than 17,000 peacekeepers and an annual budget of approximately US\$1 billion. MONUC was also the largest peacekeeping operation in the world with 15,558 troops, 520 military observers, 324 civilian police and 2,493 civilian staff. The DRC elections were therefore the most expensive that the UN had ever supported financially.

The South African government, which was instrumental in the establishment of the transitional dispensation leading to the organisation of elections,

contributed to the printing of ballot papers for the July and October 2006 elections. It also provided technical support to the CEI, with the deployment of information technology experts to assist in the transmission of election results from all the local results centres to the central points.

4

The 30 July 2006 Polls



- Voting day
- Polling stations, ballots and counting
- Post-election phase

4.1 VOTING DAY

The first round presidential election was held together with the parliamentary elections on Sunday 30 July 2006. The elections went off with relatively few security incidents, despite fears that the volatile security situation in the eastern DRC would lead to disturbances. The security situation on the eve of and during the poll was generally calm, apart from isolated incidents throughout the country, namely in Mbuji-Mayi and Mweka, where polling was postponed to 31 July 2006 following the destruction of a number of stations and damage to election material. In general, the July 2006 polls took place in an atmosphere of order, conducive to the elector being able to cast his /her vote freely. On election day, EISA teams visited a total of 118 polling centres, 251 polling stations and observed the voting and counting of ballot papers.

4.2 POLLING STATIONS, BALLOTS AND COUNTING

The number and location of polling stations play a significant role in ensuring easy access to the election process. The selection of polling stations is usually based on various factors, such as the number of voters per station, the accessibility of the polling station to voters, adequacy of lighting and communications, transport and other logistical considerations.

According to the Electoral Law, the CEI has the responsibility to determine and establish the number of polling stations for general elections in every constituency, and publishes the list of all stations 30 days before the date of

polling. Article 48 of the Electoral Law indicates that, for the duration of voting operations, no polling station can be established in places of worship, headquarters of political parties, trade unions or NGOs, or in taverns, police stations, military camps, or military schools and academies.

Polling centres were commonly situated in public buildings such as schools, where classrooms were used as polling stations making them particularly accessible to voters. A total of 11,843 voting centres were established across the country, with 49,746 polling stations which could accommodate voters depending on the location of the station. This arrangement allowed for between 350 and 600 voters per polling station. During the December 2005 constitutional referendum, there were 37,270 polling stations established in approximately 9,500 voting centres, with an average of 750 voters per polling station. The increase in both polling stations and centres improved voter access to polling stations and reduced the time voters needed to wait in the queues before casting their votes. This was one of the lessons drawn from the referendum experience, which resulted in the improvement of electoral operations, as well as the familiarity of the CEI officials and the electorate with the voting procedure.

During the December 2005 referendum, there was no provision for mobile polling stations that could accommodate voting for special categories of voters, including people with disability, those in hospitals or prisons and those living in sparsely populated areas. The EISA Mission noted that for the July 2006 polls a polling station was established in Kinshasa's main top-security prison, the Detention Centre of Makala, where awaiting trial prisoners were able to vote.

The Mission noted that the layout and facilities in all polling stations visited in the July 2006 polls were adequate and well organised. The perimeters were clearly marked and in most cases coincided with the fenced limits of the premises used to accommodate the voting process. It was observed that the flow of voters was generally smooth throughout the day.

Opening of polling stations and election materials

CEI Decision No 003/CEI/BUR/06 of 9 March 2006 providing implementation measures of the Electoral Law indicates that voting should take

place between 6 am and 5 pm. By 5:30 am, when most of the EISA teams arrived at polling stations to observe the opening of the voting process, preparations regarding election stationery and materials were under way and voters had started queuing outside voting centres, under the watchful eye of the police. The EISA teams observed that most polling stations across the country opened on time, after all procedures required by relevant regulations and common practices had been followed.

Some polling stations, however, did experience delays in opening due to a number of deficiencies, such as voters' lists not being posted at polling stations as required, and the late arrival of election materials at some stations, especially the lists of omitted voters and duplicate serial numbers. In some areas in Mbuji-Mayi and Mwene Ditu in Kasai Oriental, and Mweka in Kasai Occidental, voting could not take place on 30 July 2006 due to security reasons. The CEI therefore had to make provision for polling to take place at those venues the following day.

According to relevant laws and regulations, the CEI oversees the production and security of voting materials and is responsible for their design and development. The EISA Mission noted that all polling stations visited received the necessary election materials, including ballot papers, ballot boxes, voters' rolls, indelible ink, etc. For the most part, the CEI and all other actors involved in the election logistics, especially MONUC, were successful in the delivery and distribution of polling materials across the country, well in advance of polling day and in sufficient quantities.

Ballot papers

While ballot papers for the December 2005 referendum were printed in the DRC at the Central Bank's *Hotel des Monnaies*, ballot papers for the presidential, national and provincial assembly elections were printed in South Africa.

The critical issue about the ballot papers for the 30 July 2006 elections was their design and size. The ballot paper for the first round presidential poll, for example, had to accommodate alphabetically all 33 candidates on a 45 cm x 45 cm sheet over three columns including their names, pictures and logos or symbols. In terms of the National Assembly elections, in Kinshasa,

for example, the ballot papers comprised six to eight flipchart-size sheets, some going up to as many as 850 candidates. The ballot papers were more manageable in other province: for example, in Mbuji-Mayi and Lubumbashi they totalled four sheets, while in Bukavu and Kisangani they totalled either two or three sheets.

Given its size and bulk, the ballot for the National Assembly elections proved difficult to handle by both the voters and electoral staff. Voters in many cases had to read the ballot outside the voting booth and took quite a long time to identify the candidate of their choice before casting their vote. This slowed down the processing of voters, resulting in fairly long queues. Electoral staff came up with a number of initiatives to cope with this problem: some put up a specimen ballot in the voting centre to enable voters to locate the candidate of their choice prior to being handed the ballot paper. Others simply tore off the relevant page on which the elector had stated that the name of the candidate of his/her choice had been found, and gave this to the voter to cast his/her vote – this unorthodox procedure was soon stopped on the instruction of the CEI.

Another challenge was that voters had to fold the ballot paper many times before it could fit in the ballot box, which was undersized compared to the oversized ballot paper. Additional boxes were on hand in the majority of polling stations. Ballot boxes with a see-through window were used to enhance the transparency of the electoral process. Each of the 8,518 polling stations located in Kinshasa received 420 ballot papers per election. In the provinces, the average quota allowed was 650 ballot papers per station per election for approximately 600 expected voters.

The voting process

Each voting centre comprised at least five polling stations, where voting operations were handled by five election officials: a presiding officer, two assessors, a secretary and a substitute assessor. These officials were chosen from the list of voters registered at a particular polling station, or by default in the electoral constituency concerned. The officials were appointed, taking into account gender parity, and were trained to conduct voting and counting operations. Before taking up functions, the CEI officials posted at a polling station had to take a solemn oath.

The EISA Mission was pleased to observe that in comparison with the December 2005 constitutional referendum, electoral staff seemed to have a firmer grip on the voting procedures devised by the CEI, and seemed to apply them with consistency during the July 2006 polls. CEI personnel displayed commitment and fortitude in carrying out their tasks, working extremely long hours, without food and under difficult conditions. Owing to transport difficulties, some staff members had to sleep at their designated stations the night before to ensure their presence at the early opening. The Mission noted, however, some inconsistency in the levels of staff performance, in particular during the counting process. Completing the various forms proved a challenge for some staff members.

For a voter to vote in the 2006 presidential, national and provincial assembly elections, he/she had to be identified and registered as a voter. Articles 54 to 58 of the Electoral Law detail the voting procedure. This procedure is the same throughout the country and in each of the polls contested. Each station is provided with the required electoral material and the relevant constituency ballot paper for the National Assembly and provincial elections.

The EISA Mission was satisfied that the polling officials conducted the polling arrangements in an efficient manner. By the close of polls at the polling centres visited by the EISA teams, only a few stations had voters who were yet to cast their ballots. In keeping with the provisions of the Electoral Law and other relevant regulations, these voters were allowed to cast their ballots. Election officials endeavoured to follow the opening, closing and counting procedures as provided in the law. Despite logistical and technical challenges, the CEI did well by ensuring that as many Congolese voters as possible took part effectively in the poll.

With the exception of some violent incidents mentioned earlier, where voting had to be delayed following the destruction of polling stations and damage to election materials, the EISA Mission noted with satisfaction that voting generally took place in an atmosphere conducive to the elector being able to cast his/her vote in a free and orderly manner. A remarkable feature of the polling process was how the people of the DRC had appropriated ownership of the process and involved themselves in ensuring that the poll should be a success. This contributed to the generally calm atmosphere in which the polls took place.

Despite the inadequate and insufficient civic and voter education campaigns, voters seemed to know what they were supposed to do while inside the polling stations. In many cases, voters who were uncertain about the process (due to the high rate of illiteracy in the country) received appropriate assistance from electoral staff, especially from the presiding officers.

The polling process was, however, not without certain flaws and alleged irregularities. Some blatant cases observed at a number of polling stations throughout the country include the following:

- Logistical and technical difficulties included: the small size of the National Assembly ballot boxes and booths compared to the bulky ballot paper; the replication of voter registration numbers; the delayed replacement of lost voters' cards; and the lack or insufficiency of election materials at a number of polling stations, such as election lists, lists of omitted voters and lists of voters struck from the roll.
- Changes to the numbering of candidates on the ballot paper was an important shortcoming because the location of a candidate on the ballot paper (i.e. a candidate's number and the page on which he/she would appear on the ballot paper sheets) had been mentioned in candidates' campaign materials for ease of reference.
- Inadequate lighting in a number of polling centres meant that counting had to be conducted using lamplight.
- Cases of violence were reported in Mweka (Kasai Occidental) and Mwene Ditu (Kasai Oriental).
- Confusion existed between ballot papers allocated to Kasai Oriental and Province Orientale.
- Some polling stations, especially in Kinshasa (Ngaliema, Bandalungwa, Kalamu and Kimbanseke) were relocated without the public being sufficiently informed.
- Elderly and illiterate voters had difficulty in locating their candidate on the ballot paper due to the complexity of the ballot paper, and were in the end not sure if they had selected the candidate of their choice.

On balance, however, the EISA Mission believes that these flaws were not of a nature to substantially jeopardise the outcome of the process, or to put at risk the integrity and credibility of the process.

Secrecy of the poll

The secrecy of the ballot remains one of the great pillars for a free, fair, credible and legitimate election. To avoid intimidation, political retribution and victimisation against voters or the fear thereof, the electorate must therefore be assured that their vote will be secret.

Arrangements were made for the necessary assistance to people unable to cast their vote on their own, e.g. the elderly, disabled and illiterate voters. Article 58 of the Electoral Law stipulates that a voter who is unable to vote has the right to be assisted by a person of his/her choice who qualifies to vote. Any member of the polling station staff or any voter who assists another voter cannot divulge the choice the voter has made. Voting by proxy or by correspondence was prohibited.

In general, polling booths were arranged in such a way that the secrecy of the ballot was protected. In some instances, however, the EISA Mission noted that ballot booths were improperly placed and that this impinged on the secrecy of the poll. Owing to the bulky National Assembly ballot paper, the narrowness of booths and poor lighting in many polling stations, voters were inclined to handle the ballot papers outside of the booths, and this compromised the secrecy of the vote in these instances.

Closing of polling stations

All polling stations closed at 5 pm, but provisions were made for voters still in the queue at closing time to cast their vote. When the process was completed, the presiding officer announced the official closing of the poll, taking into account those voters still in the queue, after which no one else was allowed to vote.

According to the relevant procedures, a presiding officer was to select among the voters present at the polling station five people as witnesses on behalf of all registered voters of the polling station to attend the counting operation. Witnesses were identified one hour before the formal closure of the polls.

At the closing of the poll, the presiding officer completed the minutes of the polling operation, one for each poll. The minutes were countersigned by all polling station staff, party agents and selected witnesses who wished to do so. A copy was handed to party agents by the presiding officer upon request. Finally, the polling station immediately turned into a counting station.

The EISA Mission did not come across any major incidents regarding the closing of polling stations, and EISA teams were able to observe both the opening and closing procedures at the same polling stations.

Security personnel

The DRC's national police provided security at polling stations on election day. There were no significant security incidents during the polling, and when these occurred they were handled professionally by the national police. The EISA Mission observed that there were reasonable numbers of police officers to control access to polling stations. Their presence was discreet and contributed to the peaceful and orderly environment that prevailed during the voting. The security measures established at polling stations did not give the impression of intimidating or instilling fear in voters. On the contrary, the neutral and friendly role played by police officers seemed to contribute to the generally peaceful atmosphere in which the poll took place.

To ensure that the elections were conducted peacefully and effectively, MONUC was tasked with dispatching polling materials throughout the country and also provided overall security coverage of the electoral process. MONUC's military division assisted the CEI, especially in areas where problems of insecurity persisted, such as in some areas of Maniema, northern Katanga and the western parts of North and South Kivu provinces.

MONUC's forces in the DRC comprise some 16,000 troops from various nationalities, tasked with ensuring security during the country's transition through support to the DRC's national police. The EU's military force (EUFOR) also contributed in the security sector with the deployment of a small force of approximately 800 troops based in Kinshasa, which included command, support, protection and intervention units. Between 800 and 1,000 troops were kept on standby in Libreville (Gabon) and were due to intervene in case the need arose. EUFOR maintained a proactive presence throughout

the electoral process, with joint motorised patrols with the Congolese police and army on the ground, as well as air reconnaissance using surveillance planes.

Counting

Section III, Chapter VI of the Electoral Law specifies the procedures for vote counting. According to Article 62, polling stations are immediately transformed into counting stations at the end of the poll. As soon as a polling station turns into a counting station, its layout is also reorganised by the presiding officer, with the assistance of other staff.

Counting operations immediately followed the closure of the polling operations and continue without interruption till the end of the operation. The regulations stipulate that apart from the CEI officials, accredited observers, party agents and members of the press can be allowed to access counting stations. Counting procedures for each poll were carried out separately.

At the end of the counting, the secretary of the counting station completed all the relevant minutes for the counting operations. The minutes were countersigned by all members of the counting station and by party agents and witnesses who wished to do so. A copy was handed to representatives of political parties or candidates upon request. The minutes record any complaint or possible dispute, as well as decisions taken during the course of voting at the specific polling station.

Finally, the presiding officer put the valid ballots, invalid ballots, and minutes of the polling and counting operations into four distinct, sealed envelopes, and indicated the number of the registration centre and the polling station code on the envelopes.

The EISA Mission noted that the counting of votes at polling stations was consistent with the PEMMO, which recommends that counting should take place at the polling stations immediately after the close of the poll. Despite some logistical challenges, such as lack of adequate lighting at a significant number of polling stations across the country, the counting was generally conducted in an open and transparent manner, ensuring that all those present

had a clear view of the marked ballot papers. There seemed to be no real problem in counting the presidential ballot. This was, however, not the case with the National Assembly ballot paper whose sheer size and volume lengthened the counting process considerably. The process was carried out under the watchful eyes of observers, party agents and witnesses chosen among voters present at the closing of the polling station. As soon as the counting process was completed, the results were announced and posted at the counting station.

The EISA Mission noted that the administrative procedure of recording the results into the minutes was a very long process. However, forms provided in this regard offered a detailed and systematic recording and cross-checking of the results, which must be verified and signed by the CEI officials, party agents, independent candidates' representatives and witnesses.

4.3 POST-ELECTION PHASE

Collection and compilation of results

The CEI had established a total of 62 local compilation centres located in its liaison offices throughout the country, which were due to open every day, including Saturdays and Sundays, from 8 am to 8 pm until operations were completed. The procedure for the transmission and data entry of results at these results compilation centres was as follows:

- The head of the polling centre received the sealed folders from the presiding officers of polling and counting stations and transported these folders to the CEI Local Results Compilation Centre (CLCR – *Centre Local de Compilation des Résultats*), as planned in the schedule set up by the CEI.
- On arrival at the CLCR, the folders were sorted per constituency.
- The results sheets were handed to a clerk at the results data entry desk, who captured the results and sent the proof of capture to the audit desk for accuracy checking.
- Results sheets and captured printouts were made available to witnesses and observers, in order to verify that results had been recorded correctly.

- The CLCR completed the minutes of compilation operations and recorded any probable complaint or dispute. The results aggregation sheets and the minutes of compilation operations were signed by the members of the CLCR bureau, party agents and witnesses who wished to do so.
- Once all results had been entered for one constituency, the overall results for this constituency were edited and transmitted electronically to the National Centre for the Centralisation of Results (CNCR – *Centre National de Centralisation des Résultats*).
- For the National Assembly poll, a copy of the results sheet for each constituency was displayed at the CLCR, in an easily accessible place. For the presidential election, copies of the partial results sheets were displayed.

The EISA Mission noted that party agents, independent candidates' representatives and national and international observers were allowed free access to the results compilation centres at all levels. The logistics of the process proved to be a big challenge, given the volume of material to be handled, with particular difficulties experienced in the storing and sorting of material received from the polling centres.

A number of allegations of fraud and irregularities at the compilation centres were reported to the EISA Mission during the first round presidential and National Assembly elections. However, the Mission found that most of the complaints lacked reliable and conclusive evidence. This was particularly due to the fact that ill-trained party agents seemed to be disorganised when it came to collecting documentation meant to support their claims. The Mission noted that party agents were generally inclined to write down crucial information from the polling or counting stations on scraps of paper, rather than obtaining copies of the relevant forms or official tabulation sheets from the polling stations where they monitored the process, as required by the law.

The EISA Mission observed an increase in tension in Kinshasa as the dates set by the CEI for the official announcement of provisional results approached. This was more obvious during the tallying of votes following the July 2006 polls. Altercations between supporters of different candidates

and political parties were regularly reported throughout the country, especially in Kinshasa.

Voter turnout

Voter turnout in an election is calculated on the basis of the actual number of eligible voters who effectively cast their vote on polling day compared to the total number of registered voters. Despite the few deficiencies and irregularities highlighted above, voter turnout for the 30 July 2006 presidential and parliamentary elections was a resounding endorsement of the electoral process by the people of the DRC.

According to the CEI figures released on 20 August 2006, a total of 17,931,238 out of the 25,420,199 registered voters (70.54%), turned out to cast their vote for the first round presidential election and the legislative polls. This meant that more voters participated in the 30 July elections than in the December 2005 constitutional referendum, when voter turnout was estimated at 60.99% (or 15,505,810 voters). All in all, 16,937,534 valid votes were cast during the July 2006 elections, a further 870,758 votes were spoilt and 122,946 were blank.

The EISA Mission found that the high turnout for the July 2006 polls contributed to the credibility of the electoral process: the results reflected the wishes of a substantial majority of the people of the DRC, thereby strengthening the democratic institutions to be established in the post-transition period. The high number of spoilt ballots does, however, underscore the pressing need for more intensive voter and civic education.

Results of 2006 first round presidential and National Assembly elections

Provisional results for the presidential poll announced by the CEI president on 20 August 2006, and confirmed by the Supreme Court of Justice on 30 August 2006, declared Kabila the winner with 44.81% of the total valid votes, against 20.03% for Bemba. Antoine Gizenga came third with 13.06%, while Joseph Nzanga Mobutu garnered 4.77% and Oscar Kashala 3.46%. Of the 33 candidates, seven received votes ranging between 1% and 44%, while 26 received less than 1% of the total valid votes.

The results of the first round presidential elections are available in Appendix 10.

The Electoral Law provides that if no candidate obtains 50% + 1 of the total valid votes, a second round between the two top candidates is organised. Given that no candidate secured an outright or absolute majority of votes, a second round presidential election involving the top two candidates – namely, incumbent president Joseph Kabila and vice-president Jean-Pierre Bemba – was scheduled for 29 October 2006. The presidential run-off had to be held together with elections for provincial assemblies.

The announcement of the July 2006 poll results was marred by three days of clashes and gun battles in Kinshasa between presidential guards loyal to Kabila and militiamen supporting Bemba. Each side accused the other of instigating the clashes, in which at least 35 people were killed.

The National Assembly election results are summarised in Appendix 11.

5

The 29 October 2006 Polls



- Voting day
- Polling stations, ballots and counting
- Post-election phase

5.1 VOTING DAY

The polls held on 29 October 2006 for the run-off presidential election and the provincial legislatures took place in a generally peaceful environment. The EISA Mission noted that despite fears that the landmark elections would be marred by violence, following a tense election campaign, the polls were overwhelmingly conducted in an organised and calm manner, with few incidents of disruption to the voting process. Torrential rains on election day in Kinshasa and in some western provinces did, however, delay or slow down the voting process in these areas. The EISA Mission received reports of isolated violent incidents in some areas of Equateur Province and in Province Orientale, where the CEI decided to hold a special round of voting on 31 October 2006.

In Equator, the polls were disrupted in Bumba and Lisala, where groups of demonstrators stormed into a number of polling stations, accusing local CEI officials of allowing irregularities in the voting process. These incidents prompted police reaction, which resulted in the death of one person and left two protesters critically wounded.

In an event that led to a repeat vote in Fataki, Ituri territory, a drunken soldier killed two electoral officials after a heated verbal exchange. As a result, a mass protest erupted in which angry relatives of the murdered CEI agents burned down a number of polling stations and destroyed election materials. Voting in that area was delayed to 31 October 2006 in order to replace the damaged voting materials.

Other than these isolated disturbances, the EISA Mission observed that the polls went smoothly and peacefully in most parts of the vast country, without any major incidents or irregularities.

5.2 POLLING STATIONS, BALLOTS AND COUNTING

As with the July 2006 polls, the EISA Mission observed that the layout and facilities at all polling stations visited for the October 2006 polls were adequate and well organised. The perimeters of the polling stations were consistently demarcated and allowed for the easy flow of voters throughout the day. In general, there was no significant disruption of the voting process in any of the polling stations visited by EISA's teams.

Opening of polling stations and election materials

EISA teams observed that many (though not all) stations opened on time, at 6 am. Late openings were common in Kinshasa and in other areas in western DRC which experienced heavy rains early on election day. The Mission did not observe any significant shortages or lack of election materials, including ballot boxes and papers, at all voting centres visited.

Ballot papers

The ballot paper for the decisive second round presidential election was relatively simple as there were only two candidates contesting this position. However, in a number of constituencies the size of the ballot papers for the provincial legislatures was similar to the 'flipchart-size' ballot used in July 2006 for the National Assembly elections. This time, however, voters seemed to be more familiar with the cumbersome ballot papers.

Secrecy of the poll

In general, the secrecy of the ballot was assured. Drawing lessons from experiences during the July 2006 polls, appropriate mechanisms were put in place to provide the necessary assistance to illiterate voters or those with special needs, such as the elderly and the physically challenged.

Polling booths were mostly set up in a way that promoted secrecy of the ballot. In a few cases, however, the EISA Mission noted that booths were inappropriately arranged and this had a potentially negative effect on the secrecy of the poll. Again, as a consequence of the large size of the provincial

ballot papers in some constituencies and the narrowness of the booths, some EISA teams observed that voters were prone to mark their ballot papers outside of the booths.

The voting process

The voting process for the October 2006 elections remained generally the same throughout the country, and followed the procedure used for the December 2005 constitutional referendum and the July 2006 polls. The EISA Mission was impressed with the CEI staff deployed at polling stations. It seemed that experience acquired from the successful organisation of the previous two elections had helped electoral staff to hone their skills and professional capabilities.

Most voters seemed to understand what they were expected to do at the polling station, and voters were generally patient and orderly, taking their responsibilities seriously and cooperating with election officials. The EISA Mission was satisfied that the polling arrangements were conducted in an efficient manner by polling officials. By the close of voting at the polling centres visited by EISA teams, only a few stations had voters who were yet to cast their ballots.

Election officials endeavoured to follow the opening and voting procedures, as provided in the law. Despite logistical and technical challenges, the CEI did well by ensuring that as many Congolese voters as possible took part effectively in the poll.

The October 2006 polls were, however, not without some upsets. For example:

- the voting process in Kinshasa and in some areas of Bandundu and Bas-Congo provinces was delayed or started slowly due to heavy rains and flooding;
- one person died in Bumba, following protests over alleged rigging of the polls; and
- two CEI officials were killed in Fataki, sparking a riot and the disruption of the voting process.

The EISA Mission believes, however, that these shortcomings were not of a nature to impact negatively on the outcome or credibility of the voting process.

Closing of polling stations

Polling stations were formally due to close at 5 pm. As with the previous polls, arrangements were made for any voter who was still in the queue at the time of closing to be allowed to vote.

Owing to the disruption and delay recorded in Kinshasa and in some towns in the western provinces of Bandundu and Bas-Congo due to heavy rains, the EISA Mission noted that polling stations were kept open beyond the formal closing time. This followed a decision taken by the CEI earlier in the day to allow all potential voters present to vote.

The Mission did not notice any major incident related to the closing of polling stations. As usual, EISA teams were able to observe both the opening and closing procedures at the same polling stations.

Security personnel

MONUC and EUFOR worked jointly with the DRC police and army to maintain peace and public order during the entire electoral process. It is worth mentioning that in the run-up to the October 2006 polls, MONUC brokered a deal between the two presidential candidates, which led to Kinshasa being declared a 'weapons-free' zone. The EISA Mission observed that the police presence was discreet and effective. This contributed to a generally peaceful mood during the entire voting process.

Counting

With only two candidates remaining in the presidential race, the EISA Mission noted that vote counting at polling stations was quicker and there seemed to be no major problem in this regard, contrary to the July 2006 polls. This time, party agents, observers and witnesses performed their duties of keeping a watchful eye over the counting process more effectively and professionally. Counting of the provincial assembly ballots was, however, a lengthy exercise given the bulky and unwieldy ballot paper.

5.3 POST-ELECTION PHASE

Collection and compilation of results

The steps taken in the collection and compilation of the partial election results were essentially similar to those following the 30 July 2007 polls, with minor adjustments.

Voter turnout

Voter participation in the October 2006 polls was lower throughout the country compared to the July 2006 polls. A total of 16,615,479 voters, representing a participation rate of 65.36%, effectively took part in the two polls. There were 286,369 spoilt ballots and 72,509 blank ballots.

Results of the provincial and second round presidential elections

In order to avoid tension and violent clashes similar to that which occurred during the first round of the presidential elections, delegates of the two main presidential candidates held daily meetings with the CEI and other stakeholders involved in the process, during which all issues related to the compilation of results and the progressive announcement of partial results were discussed. Both sides committed themselves not to speculate on results of the polls, while acknowledging the CEI as the sole authority entitled to formally announce the results. This measure contributed somewhat to reducing tension caused by the publication of misleading results. In addition, media institutions under the guidance of the HAM and with the assistance of MONUC signed a code of conduct on 26 and 30 August 2006, wherein they agreed to broadcast or publish only those election results released officially by the CEI.

The CEI officially announced on 15 November 2006 that Joseph Kabila had won the presidency with 9,436,779 votes (58.05%), while his challenger Jean-Pierre Bemba had garnered 6,819,822 votes (41.95%), as shown in Appendix 12.

These results were, however, rejected by Bemba and the *Union pour la Nation*, the political coalition supporting his bid for the presidential post. They argued that the provisional results announced by the CEI were not genuine and did not reflect the true election results. Bemba and his supporters promised to use all peaceful and legal channels to respect the will of the DRC people.

They indicated that results provided by their agents deployed at polling stations suggested that Bemba was leading the presidential race with 52.2% of the vote, contrary to the provisional results released by the CEI.

As a result, Bemba filed an electoral fraud petition with the Supreme Court of Justice requesting the invalidation of the vote. Foremost among Bemba's objections to the poll and provisional results were the 1.5 million people placed on a special list by the CEI, which included civil servants on duty during polling day who could not be included on the normal voters' roll. According to affidavits submitted to the Supreme Court, a total of 1,481,291 people voted outside their respective constituencies and this represented around 10% of the votes cast. While not challenging the legitimacy of the special list, Bemba and his supporters argued that there were too many people on the list, making it suspect. The fact that the CEI did not allow Bemba's representatives to verify the names on this special list did not help either.

Other objections included the alleged mistreatment of Bemba's witnesses and officials who were not allowed into some polling stations, especially in the eastern part of the country, purportedly to prevent them from monitoring the voting process, as well as the issue of fictitious or sham polling stations throughout the country.

On 18 November 2006, Bemba's representatives and lawyers, with Bemba's followers and supporters in tow, submitted Bemba's grievances against the voting process and the victory of the incumbent Joseph Kabila to the Supreme Court of Justice. However, a fire broke out on 21 November 2006 as the Supreme Court hearings were in progress, destroying considerable parts of the building, and the Supreme Court had to be temporarily relocated to the Ministry of Foreign Affairs building. After reviewing the petition, the Supreme Court rejected Bemba's objections on the grounds of insufficient evidence, and confirmed Joseph Kabila as winner of the October presidential run-off. Jean-Pierre Bemba conceded defeat, despite his disagreement with the Supreme Court's endorsement of Kabila's victory. He vowed not to resume armed struggle, but rather to lead the political fight for change within the framework of a strong opposition.

The provincial election results are summarised in Appendix 13.

6

Conclusion and Recommendations



- Voter registration and voters' roll



- Funding of political parties



- Access to the media

- Voter education, staff training

- Gender representation

On the basis of guidelines provided by the PEMMO, the EISA Regional Election Observer Missions welcomed the fact that the landmark presidential, National Assembly and provincial elections in the DRC, which took place on 30 July and 29 October 2006, represented an important milestone in that country's progress towards a democratic political system. These polls marked the end of the transitional government installed in 2003 following the signing of a power-sharing agreement in Pretoria, South Africa in December 2002 between the government, rebel factions, the political opposition and civil society.

In general, the EISA Missions found that the process leading to these polls was conducted in a peaceful and orderly manner. All phases of the electoral process, especially campaigning, voting and vote counting, were characterised by a reasonable level of professionalism, peace and political tolerance. The process was free of any significant act of political violence and intimidation, even though a few isolated cases of violence were reported all the way through.

The EISA Missions noted a substantial improvement from the December 2005 constitutional referendum in terms of the voting and counting operations, as well as in the administration of the different elections, bearing testimony to the accumulated experience of the CEI officials and all other stakeholders over three polls, held over a short period of time. As a result, the Missions commend the people of the DRC and all the stakeholders

involved (including the CEI, political parties, candidates, the security forces, CSOs and the international community) for the successful implementation of landmark elections in the DRC. Based on the findings of its observer missions, EISA makes the following recommendations for the improvement of future electoral processes, and as a contribution to any political reforms that the DRC might carry out.

6.1 VOTER REGISTRATION AND VOTERS' ROLL

The Mission noted that the CEI had embarked on an inclusive voter registration process, which allowed voters to register and participate in the historic elections. However, the voters' list was not made accessible to candidates, political parties and voters to verify its accuracy and correct any possible errors. This led to persistent criticism that the voter registration process was not transparent. EISA therefore recommends that in future the voters' roll be released well in advance of election day in order to allow voters to verify their inclusion on the list and to be certain that any mistakes have been corrected.

6.2 FUNDING OF POLITICAL PARTIES

A number of political parties expressed concern that they did not have adequate funding to organise their parties and campaigns, and that the incumbent parties and candidates used their powerful positions to give them an unfair advantage in the campaigning. The EISA Missions therefore recommend that legal provisions be introduced for fair and transparent state funding of political parties. The law should also provide for the disclosure of private funding of parties and candidates and, if necessary, expenditure ceilings should be introduced for electoral campaigns in order to limit the adverse influence of money in electoral politics, as well as allowing for a more level playing field.

6.3 ACCESS TO THE MEDIA

The EISA Missions noted the duties and responsibilities of the HAM; however, they recommend that the capacity of the HAM be strengthened to enable it to execute its mandate in the most effective, efficient, fair and impartial way. The Missions further recommend that an effective level playing field be created, and that appropriate mechanisms be put in place for the enforcement of the code of conduct signed by political parties and the main candidates.

6.4 VOTER EDUCATION

The CEI, with the support of various organisations, made efforts to educate the public about the election. However the time it took for voters to vote showed that a number of voters were not aware of the voting procedures. The Missions recommend that in future, voter education be increased, extended and intensified to ensure that voters have enough information to be able to exercise their right to vote effectively.

6.5 ELECTORAL STAFF TRAINING

An improvement was noted in the performance of electoral staff from one election to the next. On the whole, the electoral staff appeared to be well trained in terms of managing the voting process, and were able to manage the movement of voters and the casting of the ballots. However, some staff members appeared less confident about the counting procedures and the resulting administrative process. The Missions recommend that the training given to staff for the counting process be strengthened in order to familiarise staff members fully with the procedures.

6.6 GENDER REPRESENTATION

The electoral process did not meet the gender parity required by the constitution and the Electoral Law. The Mission recommends that bold steps be taken by relevant stakeholders, particularly political authorities, to regulate and enforce effectively gender parity, as provided in the country's constitution.

6.7 CONCLUSION

On the basis of their observations and using the guidelines enshrined in the PEMMO, the EISA Election Observer Missions conclude that the 2006 presidential, National Assembly and provincial elections in the DRC were conducted in a manner that allowed the people of the DRC to express their democratic choice without major hindrance.

The Missions congratulate the CEI for meeting the daunting challenge of a complex election, and encourage the people of the DRC to strengthen their democratic institutions, and in the event of any disputes, whether related to elections or not, to make use of the institutions that have been established to deal with such matters.

APPENDIX I
EISA Observer Mission
to the July 2006 Democratic Republic of the Congo (DRC)
Presidential, and National Assembly Elections

ARRIVAL STATEMENT



EISA is pleased to announce the official launch of its Regional Observer Mission to the presidential and parliamentary elections in the Democratic Republic of the Congo (DRC) scheduled for Sunday, 30 July 2006. The Mission is led by Mr Yusuf Aboobaker, the Chairperson of the Mauritius Electoral Supervisory Commission, and is present in the country at the invitation of the Independent Electoral Commission (CEI) to observe the historic elections.

The EISA Mission consists of 30 members, including representatives from electoral commissions, civil society organisations (CSOs) and political parties from Angola, Côte d'Ivoire, Lesotho, Madagascar, Mauritius, Mozambique, South Africa, Tanzania and Zimbabwe, as well as delegates from the Netherlands, the United Kingdom and Switzerland.

The overall goal of the Mission is in line with EISA's vision of promoting credible elections and democratic governance in Africa.

The specific objective of the Mission is to assess whether the 2006 presidential and parliamentary elections meet the benchmarks set out in the Principles for Election Management, Monitoring and Observation in the SADC Region (PEMMO), developed under the auspices of EISA and the Electoral Commissions Forum (ECF) of SADC Countries.

As a reminder, PEMMO is the result of three years' work by the ECF and EISA, in consultation with CSOs that work in the field of elections. The election principles which serve as benchmarks in the conduct and assessment of elections in the SADC region were adopted on 6 November 2003 in Johannesburg, South Africa. PEMMO has been applied for the assessment of most elections held in the SADC region since April 2004. As from Wednesday 26 July 2006, EISA will deploy teams throughout the DRC, where they will meet electoral stakeholders, including electoral officials, representatives of

political parties, CSOs, and the diplomatic community, ahead of election day. The EISA Mission will remain in the country until Friday 4 August 2006 in order to observe the poll, the vote counting as well as post-polling activities, including the announcement of results.

As from Monday 31 July 2006, all EISA teams will reconvene in Kinshasa where an interim statement expressing the Mission's preliminary views and recommendations on the 2006 presidential and parliamentary elections will be issued. Principles enshrined in the PEMMO will be taken into account to direct not only the Mission's observations on the voting processes and the results, but also in assessing the electoral environment as a whole.

The Mission undertakes to cooperate closely with the DRC electoral stakeholders and other observers, and strives to act, at every stage of the electoral process under scrutiny, with impartiality, objectivity and independence.

EISA is a regional non-profit organisation established in 1996 and headquartered in Johannesburg, South Africa. The vision of the organisation is to promote credible elections and democratic governance throughout Africa. EISA's vision is executed through the organisational mission to strengthen electoral processes, good governance, human rights and democratic values through research, capacity building, advocacy and other targeted interventions. EISA services electoral commissions, political parties, CSOs, governments and other institutions operating in the democracy and governance fields in Africa.

The EISA Mission is based at Grand Hotel, Kinshasa, where it has established a Secretariat on Fourth Floor, Room 424.

For further information, please contact Ms Belinda Musanhu, the EISA Mission Coordinator, on +243 (0)81 201 6887.

Advocate Yusuf Aboobaker
Chairperson of the Mauritius Electoral Supervisory Commission
Mission Leader

APPENDIX 2
EISA Observer Mission
to the October 2006 Democratic Republic of the Congo
Presidential Elections (Second Round) and Provincial Elections

ARRIVAL STATEMENT



EISA announces the official launch of its Election Observer Mission to the Democratic Republic of the Congo (DRC) provincial and presidential second round elections scheduled for Sunday 29 October 2006. The Mission, which is led by Advocate Yusuf Aboobaker, Chairperson of the Electoral Supervisory Commission of Mauritius, is present in the country at the invitation of the DRC's *Commission Electorale Indépendante* (CEI) and continues EISA's observation of the DRC's transitional elections, a process begun with the observation of the DRC constitutional referendum of 18 and 19 December 2005.

The EISA Mission consists of 50 members drawn from electoral management bodies (EMBs), academia, civil society organisations, (CSOs) and political parties from different countries, namely Angola, Botswana, Cameroon, Côte d'Ivoire, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mauritius, Mozambique, Namibia, the Netherlands, Senegal, South Africa, Tanzania, Togo, Zambia and Zimbabwe.

The overall objectives for this Mission are to:

- assess whether conditions exist for the conduct of elections that allow the people of the DRC to express their will freely;
- assess and determine whether the elections are conducted in accordance with the electoral legislative framework of the DRC;
- determine whether the final results of the electoral process as a whole reflect the wishes of the people of the DRC; and
- assess whether the elections meet the benchmarks set out in the Principles for Election Management, Monitoring and Observation in the SADC Region (PEMMO), developed under the auspices of EISA and the Electoral Commissions Forum of SADC Countries (ECF).

The PEMMO was produced after three years' work by the ECF and EISA, in consultation with CSOs that work in the field of elections. The election principles, which serve as

benchmarks in the conduct and assessment of elections in the SADC region, were adopted on 6 November 2003 in Johannesburg, South Africa. The PEMMO has been applied for the assessment of all elections held in the SADC region since April 2004.

This EISA Mission is composed of short-term observers (STOs) and medium-term observers (MTOs), and has been preceded by a pre-election team which was in the country from 24 September to 1 October, and the advance team which arrived in the country on 11 October. The final group of observers began arriving in the country on 21 October. All observers attended a briefing session on Monday 23 and Tuesday 24 October. As from today, Wednesday 25 October 2006, EISA has deployed teams to all the provinces of the DRC where they are expected to meet with electoral stakeholders, including electoral officials, representatives of political parties, CSOs and voters ahead of the elections. On election day, Sunday 29 October 2006, the EISA teams will observe the voting and counting processes.

EISA's STOs will return to Kinshasa on 30 October and will reconvene for a debriefing session, which will produce an interim statement expressing the Mission's views on the voting and counting of votes at the polling stations. EISA's MTOs will remain in the provinces to observe the compilation of votes at the compilation centres. Following the announcement of provisional results, the MTOs will return to Kinshasa on 20 November for a debriefing session, following which the Mission will express its views on the entire electoral process.

The Mission undertakes to continue to cooperate closely with the Congolese electoral stakeholders and other observers and strives to act, at every stage of the electoral process under scrutiny, with impartiality, objectivity and independence.

EISA is a regional non-profit organisation established in 1996, with headquarters in Johannesburg, South Africa, and field offices in Luanda (Angola), Kinshasa (DRC) and Maputo (Mozambique). EISA's vision is executed through the organisation's mission to strengthen electoral processes, good governance, human rights and democratic values through research, capacity building, advocacy and other targeted interventions. EISA services electoral commissions, political parties, CSOs, governments and other institutions operating in the democracy and governance fields in Africa.

The EISA Mission Secretariat is based at the Grand Hotel of Kinshasa, Room 420, and can be contacted at the following numbers:

Ms Belinda Musanhu, Mission Coordinator: + 243 (0)81 389 5389

Ms Titi Pitso, Mission Consultant: + 243 (0)81 382 0886

Yusuf Aboobaker
Mission Leader

APPENDIX 3**Composition of the EISA Observer Mission to the DRC Presidential and National Assembly Elections, July 2006**

Name	Position and Organisation	Country	Gender
Aboobaker Yusuf	Mission Leader Chairperson, ESC Mauritius	Mauritius	Male
Abou Diarra	RDR	Côte d'Ivoire	Male
Anacleto Perreira	Angolan Civic Association	Angola	Female
Anne Gloor	Swiss PDF	Switzerland	Female
Belinda Musanhu	Senior Programme Officer EISA Mission Coordinator	Zimbabwe	Female
Bridget Dillon	DFID – Ethiopia	United Kingdom	Female
Bronte Flecker	DFID – Ethiopia	United Kingdom	Female
Bruno Rakotoarison	Secretary General, CNOE-KMF	Madagascar	Male
Carolina Hunguana	CEDE Centro de Estudos de Democracia	Mozambique	Female
Doua Gore Justin		Côte d'Ivoire	Male
Ilona Tip	Senior Advisor, EISA	South Africa	Female
Jean-Jacques Cornish	Independent media correspondent	South Africa	Male
Jesca Mkuchu	TEDG	Tanzania	Female
Jonathan Hargreaves	DFID	United Kingdom	Male
Khabele Matlosa	Senior Advisor, EISA	Lesotho	Male
Konate Navigue	FPI	Côte d'Ivoire	Male
Matias Capapelo	Electoral Platform	Angola	Male
Meike de Goede	Researcher	Netherlands	Female
Nosipho Khumalo	Senior Programme Assistant, EISA	South Africa	Female
Pitso Joyce Titi	Electoral consultant	South Africa	Female
Rebecca Terzeon	DFID	United Kingdom	Female
Robyn Smith	Manager, EISA	South Africa	Female
Roukaya Kasenally	University of Mauritius	Mauritius	Female

Seheno Boris Dechen	<i>Conseil National Electoral (CNE)</i>	Madagascar	Male
Sizaltina Cutaia	Programme Assistant, OSISA Angola	Angola	Female
Tsungai Kokerai	ZESN	Zimbabwe	Female
Victor Shale	Researcher, EISA	South Africa	Male
Wodjo Traoré	President, Club <i>Union Africaine</i> , CI Chapter	Côte d'Ivoire	Male
Wonder Jekemu	SIDA	Zimbabwe	Male
Zahira Seedat	Senior Personal Assistant, EISA	South Africa	Female

APPENDIX 4
Composition of the EISA Mission of October 2006

Name	Position & Organisation	Country	Gender	Term
Abel Thoahlane	IEC Lesotho	Lesotho	Male	Short
Anacleta Pereira	Angolan Civic Association	Angola	Female	Short
Anissa Izidine	EISA-Mozambique	Mozambique	Female	Medium
Augusto Santana	EISA-Angola	Angola	Male	Short
Belinda Musanhu	EISA	Zimbabwe	Male	Medium
Betty Sow Demba		Senegal	Female	Medium
Bruno Rakotoarison	CNOE	Madagascar	Male	Short
Carolina Hunguana	Consultant	Mozambique	Female	Medium
Cecile Diatta Senghor	RADDHO/Codesria	Senegal	Female	Short
Celestin Tchamabe Ngaleu	University of the Witwatersrand	Cameroon	Male	Short
Claire Bless	Freelance	South Africa	Female	Medium
Coffie Raymond	<i>Coalition des Femmes</i>	Côte d'Ivoire	Female	Short
Daphne de Klerk	NANGOF	Namibia	Female	Medium
Deane Stuart	EISA	South Africa	Male	Medium
Djilio Kumbi-Kumbi Kalombo	Consultant	South Africa	Male	Medium
Doua Gore Justin	PDCI	Côte d'Ivoire	Male	Short
Elijah Rubvuta	FODEP	Zambia	Male	Medium
Emmanuel Atchade		Togo	Male	Medium
Georgina Chikoko	Consultant	Malawi	Female	Short
Idah Mokereitane	Emang Basadi	Botswana	Female	Medium
Ilona Tip	EISA	South Africa	Female	Medium
Jean-Jacques Cornish	Freelance journalist	South Africa	Male	Short
Jemison Ranivoarisoa	CNOE	Madagascar	Female	Medium
Joyce Titi Pitso	Consultant	South Africa	Female	Medium

Kouakou Marcelle	UDPCI	Côte d'Ivoire	Female	Short
Limakatso Mokgothu	IEC Lesotho	Lesotho	Female	Medium
Meike de Goede	Student	Netherlands	Female	Medium
Miaka Ouretto	FPI	Côte d'Ivoire	Male	Short
Moses Mkandawire	MESN	Malawi	Male	Medium
Nicholas Tip		South Africa	Male	Short
Nosipho Mokoena	EISA	South Africa	Female	Medium
Portia Kobue	Kaya FM	South Africa	Female	Medium
Prisca Chikwashi	NWLG	Zambia	Female	Short
Rindai Chipfunde	ZESN	Zimbabwe	Female	Short
Roukaya Kasenally	University of Mauritius	Mauritius	Female	Short
Robyn Smith	EISA	South Africa	Female	Medium
Seabata Motsamai	LCN	Lesotho	Male	Medium
Susan Booyens		South Africa	Female	Short
Thandi Kondleka	EISA	South Africa	Female	Medium
Victor Shale	EISA	South Africa	Male	Medium
Yusuf Aboobaker	Chairperson-ESC Mission Coordinator	Mauritius	Male	Medium
Yvette Walljee	EISA	South Africa	Female	Medium

APPENDIX 5
Observers' Briefing Programme

**EISA OBSERVER MISSION TO DRC PRESIDENTIAL, NATIONAL
ASSEMBLY AND PROVINCIAL ELECTIONS, 2006**

Foyer Lubumbashi, Grand Hotel, Kinshasa
Monday 24 – Tuesday 25 July 2006

DAY ONE – Monday 24 July 2006

08:30–10:00 **Logistics arrangements – Accreditation – MONUC forms**

10:00–10:30 **Coffee/tea break**

SESSION 1 WELCOME AND MISSION OUTLINE

10:30–10:45 **Welcoming Remarks**

Tohbi Vincent, Country Director – EISA-DRC

*Yusuf Aboobaker, Mission Leader – EISA Regional Observer Mission to
DRC Elections.*

10:45–11:00 **Introductions**

SESSION 2 THE OBSERVATION PROCESS

Facilitator: Ilona Tip, EISA

11:00–11:30 **Mission Outline**

**This slot will give a general overview of the Mission and the
activities to be undertaken**

*Dieudonné Tshiyoyo, Programme Officer, Elections and Political
Processes, EISA*

**SESSION 3 THE PRINCIPLES FOR ELECTION MANAGEMENT,
MONITORING AND OBSERVATION IN THE SADC
REGION (PEMMO)**

11:30–12:30 **Assessing the Election in Accordance with PEMMO**

Belinda Musanhu and Dieudonné Tshiyoyo

- Overview of the PEMMO
- Key aspects of the DRC elections to be placed under PEMMO scrutiny
- Checklists

SESSION 4 THE HISTORICAL AND POLITICAL CONTEXT

Facilitator: Dr Roukaya Kasenally, University of Mauritius

12:30–13:00 Overview of the DRC’s Political History (Political Transition)

Professor Noel Obotela Rachidi, University of Kinshasa

13:00–14:00 Panel Discussion

- **Role of the international community in the electoral process in the DRC**

Akinyemi O. Adegbola, Senior Electoral Officer, MONUC Electoral Division

- **The DRC Electoral System**

Jean-Louis Esambo, Legal Expert CEI

14:00–15:00 Lunch

SESSION 5 THE ELECTORAL COMMISSION AND THE ELECTORAL PROCESS IN THE DRC

Facilitator: Yusuf Aboobaker, EISA Mission Leader

15:00–16:00 Readiness of the Commission Electorale Indépendante (CEI)

The Preparedness of the CEI for the July 2006 Elections

Rev. Appollinaire Malumalu – Chairperson CEI

SESSION 6 MEDIA AND THE COVERAGE OF THE ELECTORAL PROCESS

Facilitator: Jean-Jacques Cornish, Independent Media

Correspondent

16:00–17:00 Panel Discussion on Media and Elections in the DRC:

- Independence and Impartiality
- Coverage of Different Political Parties and Candidates

17:00–17:15 Coffee/tea break

SESSION 7 DRC ELECTIONS: ROLE AND PERSPECTIVES OF CIVIL SOCIETY

17:15–18:15 *Facilitator: Carolina Hunguana, CEDE Mozambique*

Renosec: Dieudonné Nzuzi Phukuta

Linelit: Jérôme Bonso

Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO)

Communauté Islamique du Congo (COMICO)

CDCE (Robert Minani)

Closing Discussion

Civil Society in the DRC: Analysis and critical perspectives

Vincent Tohbi, Country Director EISA-DRC

DAY TWO – Tuesday 25 July 2006

SESSION 8 THE PERSPECTIVE OF POLITICAL PARTIES AND CANDIDATES

Facilitator: Bridget Dillon, DFID-Ethiopia

08:30–09:30 *Convention des Démocrates Congolais (CODECO)*

09:30–10:30 UDPS: *Professor Gaston Dindo*

10:30–11:00 **Coffee /tea break**

EISA Mission Photograph

SESSION 9 DEPLOYMENT PLAN

11:00–13:00 **Deployment Plans and Logistical Packages**

Belinda Musanhu and Zahira Seedat

13:00–14:00 **PRESS CONFERENCE – and release of Arrival Statement**

Yusuf Aboobaker

Moderator: Dieudonné Tshiyoyo, Programme Officer, EISA

14:00–15:00 **Lunch**

15:00–16:00 **Deployment Plans and Logistical Packages**

Belinda Musanhu and Zahira Seedat

APPENDIX 6**EISA Observer Mission to the DRC Presidential and Parliamentary Elections, July 2006****INTERIM STATEMENT****Kinshasa, Wednesday 2 August 2006****INTRODUCTION**

In response to an invitation extended by the *Commission Electorale Indépendante* (CEI), EISA deployed an observer mission to the presidential and parliamentary elections held in the Democratic Republic of the Congo (DRC) on Sunday 30 July 2006.

The Mission has made the assessment of the poll, and its preliminary findings and recommendations are presented in this interim statement. Our observations and views regarding the electoral process in the DRC are based on the guidelines enshrined in the Principles for Election Management, Monitoring and Observation in the SADC Region (PEMMO). EISA will produce a more comprehensive and final report on the entire election process. This will provide an in-depth analysis, detailed observations as well as recommendations for the attainment of sustainable peace and consolidation of the country's democratic governance. EISA will therefore continue to follow the process to its completion, including the announcement of results, so as to evaluate the overall post-election phase.

On behalf of the EISA Regional Election Observer Mission, I, as the mission leader and my deputy, would like to take this opportunity to extend our gratitude to the people of the DRC for the warm welcome and hospitality given to the Mission. We also congratulate the people of the Congo for their political maturity and the peaceful manner in which the election was conducted.

We also extend our sincere appreciation to the CEI for the invitation to observe the election. We were allowed unhindered and unrestricted access to all key offices dealing with elections, all polling stations, polling centres and counting

stations visited, as well as access to both the national and local results compilation centres. We were impressed by the hospitable, courteous and friendly manner in which the election personnel received our Mission. This warm welcome and hospitality made our task both easier and enjoyable.

About EISA

EISA is a non-profit organisation established in June 1996. The vision of the organisation is to promote credible elections and democratic governance in Africa. This vision is executed through the organisational mission: to strengthen electoral processes and promote good governance, human rights and democratic values through research, capacity building, advocacy and other targeted interventions. EISA services electoral commissions, political parties, civil society organisations (CSOs) and other institutions operating in the democracy and governance fields in Africa.

Since its inception the organisation has participated in the electoral processes of all the countries in the Southern African Development Community (SADC) and beyond, namely Angola, Botswana, Burundi, the DRC, Côte d'Ivoire, Haiti, Kenya, Lesotho, Malawi, Mauritius, Mozambique, Namibia, Nigeria, Rwanda, Tanzania, Zambia and Zimbabwe.

EISA is based in Johannesburg, South Africa, and has field offices in Angola, the DRC and Mozambique. Observation of elections is a key component of EISA's work as it allows for the collection of relevant data and information on electoral practices. Equally important, election observation provides an opportunity for mission members to acquire and exchange experiences with respect to the organisation and conduct of democratic elections and to learn from the host country.

Composition of the Mission

Led by Advocate Yusuf Aboobaker, Chairperson of the Electoral Supervisory Commission of Mauritius, the EISA Regional Observer Mission to the DRC presidential and parliamentary elections consisted of 30 members, including representatives from electoral commissions, CSOs and political parties from Angola, Côte d'Ivoire, Lesotho, Madagascar, Mauritius, Mozambique, South Africa, Tanzania, and Zimbabwe, as well as delegates from the Netherlands, the United Kingdom and Switzerland.

The EISA Mission was established and deployed with the main aim of contributing to the emergence, institutionalisation and consolidation of democracy in the DRC, as well as demonstrating solidarity towards the people of the DRC during this critical phase in their history.

Method of work

The EISA Mission to the presidential and parliamentary elections was a short-term observation assignment which began when the pre-election Mission team arrived in Kinshasa on Monday 10 July 2006. The Mission considered and examined all legal documents governing the organisation and conduct of the electoral process in the DRC.

In order to accommodate the need for a holistic approach to election assessment, EISA conducted various activities covering the pre-election, polling and post-election phases. The assessment methodology includes the following activities:

- **Research and publication: *Election Update***
As part of its pre-election assessment, EISA gathered relevant information and produced an *Election Update 2006: DRC*. The first issue of the update covered the pre-election phase. Two more issues will be produced, covering both the election and post-election phases.
- **Stakeholder meetings and political party rallies**
Members of the Mission held meetings with various electoral stakeholders including representatives of the DRC Independent Electoral Commission, political parties, CSOs, the media and academics.

The Mission also met domestic observers, faith-based groups and other international observer teams. Stakeholder meetings were held in Kinshasa and at provincial level. These meetings provided useful insight into the different key stakeholders' assessments of the process, as well as the general mood throughout the DRC as the election drew near. Our different teams also attended political party rallies in various parts of the country where they were deployed.

Deployment and observation of the voting process

After the two-day briefing during which key stakeholders addressed the Mission on the critical issues of the electoral process in the DRC, as well as the level of preparedness ahead of polling day, EISA deployed 13 observer teams on Wednesday 26 July 2006 covering all the provinces as follows:

- two teams in Kinshasa
- one team in Bas-Congo
- one team in South Kivu
- one team in North Kivu
- two teams in Katanga
- one team in Equator
- one team in Province Oriental
- one team in Kasai Oriental
- one team in Kasai Occidental
- one team in Bandundu
- one team in Maniema.

Upon arrival in their areas of deployment, EISA teams held further meetings with the main stakeholders involved in the electoral process at both provincial and local levels, including officials of the CEI, representatives of political parties and CSOs, as well as members of the diplomatic community working in the DRC. This period was also used by the teams to familiarise themselves with the local context in which the presidential and parliamentary elections were to take place, to observe the campaign and to make preliminary visits to various voting centres and polling stations before the poll.

On election day, EISA teams visited a total of 118 polling centres, 251 polling stations and observed the voting and counting of ballot papers.

PEMMO in the SADC region

The EISA Observer Mission's assessment of the DRC 2006 presidential and parliamentary elections is based on the Principles for Election Management, Monitoring and Observation in the SADC Region (PEMMO). PEMMO is a set of benchmarks against which an election can be measured to assess whether it is free and fair. It was developed by EISA in partnership with the Electoral Commissions Forum (ECF) of SADC Countries, which comprises

all the election management bodies in the SADC region. These principles are the result of extensive research and region-wide consultation with electoral stakeholders, in particular with electoral management bodies and CSOs that operate in the field of elections.

The principles cover the whole electoral process, including the period before, during and after the poll. They provide an objective standard against which an election can be assessed. Furthermore, they constitute a useful tool in the post-election review and for electoral reforms. For observers, PEMMO also outlines guidelines on the expected behaviour for the enhanced ethical conduct and credibility of both election observation and monitoring groups. After its adoption at a regional conference on 6 November 2003 in Johannesburg, South Africa, PEMMO has been used successfully since April 2004 to assess elections in the SADC region and beyond.

PRELIMINARY FINDINGS OF THE MISSION

After analysing the observations made by its different teams deployed on the ground, and basing itself on norms and guidelines contained in the PEMMO, the EISA Mission has made the following findings:

The political context of the transition in the DRC

The Mission notes that the DRC has been undergoing a historic dual transition from war to peace and from dictatorship to democracy. The country's presidential and legislative elections of 30 July 2006 are a culmination of concerted efforts by the Congolese people to bring to an end the protracted violent conflict and repressive rule in the country, spanning a period of 40 years in which democratic elections were non-existent.

The Mission recognises the significance of the Inter-Congolese Dialogue (ICD) as the defining moment of the political transition. Started in April 2002, the ICD, facilitated by South Africa and involving the main belligerent forces, the political opposition and civil society, aimed to bring peace to the war-torn DRC and to build a foundation for democratic transition. The culmination of the ICD process was the signing of the Global and Inclusive Agreement, which defined the duration, form and substance of the political transition.

The transition started in earnest on 30 June 2003, and was planned to last for 24 months with the possibility of a one-year maximum extension. Within the transition period the following main objectives formed the *raison d'être* of the transitional constitution adopted on 2 April 2003:

- re-unification, pacification, reconstruction of the country;
- nation-building, national reconciliation and harmony;
- establishment of a restructured and integrated national army;
- bringing about a new political order; and
- the holding of free and transparent elections within the framework of a democratic and constitutional system.

The Mission notes that the July 2006 elections are therefore not only historic, but an important achievement of one of the objectives of the Global and Inclusive Agreement. The election itself was managed by the CEI, chaired by Reverend Appollinaire Malu Malu following a constitutional referendum held between 18 and 19 December 2005. Thus, the presidential and legislative elections were held within the framework of a new constitution and a new electoral law. EISA observed the referendum process and produced a comprehensive report on how the process unfolded, and made appropriate recommendations.

The constitutional and legal framework for elections

The Mission notes that the new constitutional framework was put in place following the December 2005 referendum in which 84.31% of the electorate approved the new constitution, while 15.69% voted against it. Following this successful referendum, the post-transition constitution was adopted and duly promulgated on 18 February 2006. The constitution spells out various organs of government and how they are established. Two of these are the Office of the President and parliament, both of which are elected institutions. The polls of 30 July 2006 relate to the elections of the president and a new parliament, and these will be followed by provincial and local government elections in due course.

The Electoral Law adopted in March 2006 provides for direct election of the president, members of the National Assembly, members of provincial assemblies and members of urban, municipal and sector councils. It further

provides for the indirect election of senators, provincial governors, mayors and heads of sectors.

Elections in the DRC are governed by various laws including:

- Law No. 04/002 of 15 March 2004 regulating the functioning of political parties;
- Law No. 04/009 of 5 June 2004 establishing the CEI;
- Law No. 04/024 of 12 November 2004 regulating DRC citizenship;
- Law No. 04/028 of 24 December 2004 on voter identification and registration;
- Law No. 06/006 of 9 March 2006 on the organisation of presidential, parliamentary, provincial, urban, municipal and local elections.

The electoral system

The Mission notes that the DRC uses a majoritarian system of voting for the presidential elections. In this system an absolute majority of valid votes is required for a winner to assume the presidency. This system is also known as the two-round system (TRS), given that in the case where no presidential candidate wins 50% + 1 of the vote, then a second round of voting (or a run-off) is organised, involving the two candidates with the most votes. With regard to the election of the 500-member National Assembly, proportional representation (PR) is used in which MPs are elected from 169 districts on the basis of an open list.

The *Commission Electorale Indépendante* (CEI)

The CEI is a key institution established by Article 154 of the transitional constitution to manage and supervise elections in the DRC. It comprises 21 members appointed on a parity basis by the main political players and civil society agencies that participated in the ICD process, which culminated in the Global and Inclusive Agreement.

Civic and voter education

The Mission recognises the centrality of voter education to an election, and of civic education to a democratic process in between elections. It is imperative, therefore, that key democracy stakeholders undertake voter and civic education in order to inculcate a culture of responsible and responsive

citizenship. The Mission learnt that in the run-up to the presidential and parliamentary elections in the DRC, the CEI and a number of national CSOs and international agencies, including EISA, embarked on voter and civic education, constrained primarily by resources and geographic reach throughout the length and breadth of the country. While our observation is that there has, indeed, been a marked improvement in terms of citizens' knowledge of the electoral process since the December 2005 constitutional referendum, the Mission is concerned that political parties do not seem to engage effectively in voter and civic education processes.

The media

Free and fair access to the media has and continues to be an important feature of elections. An appropriate broadcast framework had been developed, the *Haute Autorité des Médias* (HAM), to ensure that all the political parties as well as independent candidates operate within a 'level playing field' in terms of access to airtime.

However, the Mission noted the concern of certain political parties as well as independent candidates who felt that access to state-owned media was unbalanced, while access to private media was restrictive and prohibitive. The Mission also observed with some concern that some of the private television channels seem to be owned by people close to some of the candidates, and that unrestricted access to them created manifest imbalance.

The campaign process

The Mission noted the fervour, enthusiasm and passion that the election had triggered among various political actors and the public at large. Of particular note was the spirited political campaigning by various political parties and independent candidates. Campaigning took the form of posters, advertisements on big billboards, political rallies, television appearances by contestants, and other types of media outreach through newspapers and radio stations. The political campaign ended 24 hours before the official start of the polls. It was evident to the Mission that richer contestants had more visibility than poorer contestants.

The Mission further noted that campaigns were largely conducted in the urban areas. Allegations were made of an un-level playing field and of

unbalanced media coverage, which disadvantaged candidates who did not have access to state resources.

There were isolated cases of violent clashes involving security forces and some political formations during the campaigns. However this was not a generalised trend. The poll itself took place in a general atmosphere of tranquillity. This was a major achievement given the country's decade of violent conflict and its lack of an established political culture of democratic elections and practices.

The poll

The Mission is satisfied that the polling arrangements were of such a nature as to ensure and assure the secrecy of the ballot. Generally speaking, polling officials conducted themselves in an efficient manner. The result was that by the close of polls, at least at the polling centres visited by the Mission, only a few stations had voters who were yet to cast their ballots.

In keeping with the provisions of the electoral laws, such voters were allowed to cast their ballots. For their part, election officials endeavoured to follow the opening, closing and counting procedures as provided in the law.

With the exception of Mbuji-Mayi and Mweka, where polling had to be taken on 31 July and following the destruction of several stations and damage to election materials, the Mission noted with satisfaction that voting generally took place in an atmosphere conducive to the elector being able to cast his / her vote in a free and orderly manner.

A remarkable feature of the polling process was how the Congolese people had appropriated ownership of the process and had actually involved themselves in seeing to it that this poll should be a success. This resulted in the generally calm atmosphere in which voting took place. A noteworthy feature was the presence of party witnesses, the majority of them young, working side by side and in obvious harmony.

The high turnout by all accounts will assist in giving credibility to the process and will truly reflect the wishes of the people, thereby strengthening the democratic institutions which have been put in place.

The polling process was, however, not without certain flaws. On balance, the Mission is of the view that the imperfections complained of were not, however, of a nature to jeopardise the outcome of the process, or to put in doubt its sincerity and integrity. These complaints are, however, of some concern and need to be highlighted here. They concern, in particular, last minute changes to the electoral lists, the publication of the lists late on the day of the election itself, the fact that in certain voting stations the electors' list was not displayed and the duplication of registration numbers. Complaints to the effect that the CEI had delayed replacing lost or damaged voters cards led to a certain amount of frustration being expressed by voters who were not able to vote for these reasons. These complaints can only fuel suspicion about the integrity of the process.

The CEI personnel

A source of satisfaction to the Mission is the fact that, compared to the December referendum, the electoral staff had a firmer grip on the voting procedures devised by the CEI and were applying these with consistency. This was of further assistance to the voters for casting their vote.

CEI personnel displayed commitment and fortitude in carrying out their tasks, working extremely long hours, without food and under difficult conditions. Some of the staff had to sleep at their designated stations the night before (due to transport difficulties) so as to ensure their timely arrival at their station and also for the counting. The presiding officer of each centre helped with the smooth running of the process. Observers noted, however, some inconsistency in levels of staff performance, in particular during the counting process. Completing the various forms proved a challenge for some members of staff.

The Mission noted the inclusion of women among the electoral staff; however, increased representation should be encouraged.

Polling stations and election materials

The Mission noted that the CEI established 843 polling centres with 49,746 polling stations throughout the DRC, allowing for between 350 and 600 voters per station depending on the location of the station. The Mission found the number of polling stations to be adequate and accessible to ensure that as

many eligible voters as possible cast their votes, avoiding lengthy queues. It was also noted that polling stations were located in neutral places such as schools and church centres. In order to prevent lengthy queues some of the stations provided additional stations in the grounds. In addition, where physical structures were not available, stations were set up in open places. Although polling stations were scheduled to open at 6 am, generally polling stations opened between 6 and 7.00 am, but remained open for the scheduled 11 hours. In areas where voting could not take place on the scheduled day due to security reasons, the CEI made provision for stations to open on the following day. Overall, adequate materials were in place. Observers noted, however, that at some stations in various parts of the country, some materials (such as electoral lists) were missing, causing these stations to open later. Observers noted some confusion or uncertainty by electoral staff regarding the collection of the electoral material at the conclusion of the count.

Ballot papers and ballot boxes

The legislative ballot paper, given its bulk, not unexpectedly proved a difficult task to handle, both by the voters and the electoral staff. Voters in many cases had to read the ballot outside the voting booth, and took quite a long time to cast their vote. This slowed down the processing of individual voters and resulted in fairly long queues. The electoral staff came up with a number of initiatives to cope with this problem. Some initiatives were ingenious and welcome, such as the idea of putting up a specimen ballot in the voting centre to enable voters to locate the candidate of their choice prior to being handed the ballot. Others, less orthodox, such as tearing off the page on which the elector had stated that the name of the candidate of his/her choice had been found and giving same to the voter to cast his/her vote, were soon stopped on the instruction of the CEI.

In accordance with PEMMO, the Mission noted that ballot boxes were transparent. Given the size of the legislative ballot in places such as Kinshasa, additional ballot boxes were available at most polling stations.

The counting process

Counting

Counting of the presidential and legislative ballots started immediately after the closure of the individual polling stations. This task was performed by the electoral staff who had been involved in the voting process. Counting was performed in

the presence of the CEI officials, party agents, candidates' representatives, observers and witnesses chosen among voters.

The Mission noted that the counting process was generally conducted in an open and transparent manner, ensuring that all those present had a clear view of the marked ballot paper. There seemed to be no real problem counting the presidential ballot. This was, however, not the case with the legislative ballot paper whose sheer size and number of pages lengthened the counting process considerably.

The Mission noted that the administrative procedure of recording the results into *procès verbaux* was a long process. However, these *procès verbaux* offer a detailed and systematic recording and cross checking of the results, as they have to be verified and signed by the CEI officials, party agents, candidates' representatives and witnesses.

Compilation

The compilation is currently ongoing. Again, the logistics are proving to be a big challenge given the volume of material to be handled, particularly the difficulties associated with the storing and sorting of material received from the polling centres. This process is as sensitive as counting, and needs to be undertaken with equal diligence.

Violence and political intimidation

Few incidents of violence were noted on polling day, and the Mission observed no cases of overt political intimidation. Polling day went by generally peacefully and in a relatively calm atmosphere.

The days before polling were, however, marked by some incidents of violence, particularly the destruction of HAM premises, but the Mission did not observe any systematic violent attempts at political intimidation.

Security during the elections

The Mission received a complaint from one political party that campaigning was constrained by the lack of security for the candidates who were not part of the transitional government. This had the potential to favour significantly candidates with access to state security resources.

The presence of security was not intimidating and was indeed discreet. This generally calm and peaceful atmosphere is reflected in the high voter turnout, which by all accounts has been estimated by informed sources to be in the region of over 65%.

The Mission noted a positive and calm police presence at almost all the polling centres visited. It found a good level of cooperation between police and CEI officials. No incidence of intervention by the military was observed.

The Mission observed, however, that the police presence just prior to polling day, particularly during a political party rally, failed to provide preventive crowd management and relied instead on responding to incidences of violence. The Mission felt that this approach may have added to the level of tension rather than diffusing it.

Political parties and party witnesses

In order to operate as legally recognised entities, political parties are required to be registered. The Mission learnt that about 269 political parties have registered with the Ministry of Home Affairs. Although a number of political parties took part in the election, only a few made an impact. Many of them entered into pre-election coalitions with a view to increase their chances of winning the election. The contestants participated in the election race as either independent candidates or as representatives of their respective parties/coalitions.

All in all, there were 33 presidential candidates and 9,709 candidates registered to contest the legislative elections. Only one party, the *Parti du Peuple la Reconstruction et la Démocratie* (PPRD), contested elections in all the 169 districts.

The Mission noted that there is no public funding of parties in the DRC and that this makes it harder for parties to become effective agents of democracy. This is so despite the fact that Article 25 of Law No. 04/002 of 15 March 2004 stipulates that ‘the registered political parties may benefit from state subsidies’. It further noted that parties are not as effective as they should have been in regard to voter and civic education. In addition, some party witnesses did not display a thorough knowledge of the voting and counting processes.

Observer missions

PEMMO emphasises the importance of election observation. The Mission noted that various observer missions witnessed the DRC elections with a view to enhancing the transparency, credibility and integrity of the process. There were about 1,300 international observers and around 45,000 domestic observers. Observers were invited by the CEI to witness the poll. The CEI and various other stakeholders briefed all the missions in order to help them appreciate the context of the election.

The Mission noticed that while the Congolese people received them with warmth and hospitality, in some instances there was a negative attitude towards observers, resulting in some of our observers being harassed while observing the campaign and the poll.

Gender representivity

Article 14 of the 2006 Constitution commits the DRC to strive for gender parity in key public institutions. This is in line with the commitments made by the Southern African Development Community (SADC) and the African Union (AU) towards equal representation of men and women in the governance institutions and process. The DRC is a member state to both SADC and the AU, so its constitutional commitment towards gender parity is consistent with continental and regional commitments.

The Mission noted, however, that while the constitutional provision for gender equality exists, this was not reflected in practice. Despite the fact that a majority of the registered 25 million voters were women, women were marginalised in the nomination of candidates. Of the 33 presidential candidates, only four were women (about 11%), and of the 9,709 parliamentary candidates, only 13.5% were women.

Conflict management panels

The Mission noted the positive role that the mediators played throughout the country in diffusing potentially difficult situations in the various stages of the electoral process.

The Mission further notes that the regulations make provision for the existence of mediators.

AREAS FOR IMPROVEMENT AND RECOMMENDATIONS

The Mission therefore recommends the following:

Voter registration and the voters' roll

The Mission notes that the CEI embarked on an inclusive voter registration process which allowed voters to register and participate in the historic elections. However, the voters' roll was not easily accessible to the candidates and parties, and in some cases was made available only on polling day itself, thereby not giving voters enough time to verify that their names were registered on the voters' roll. This led to the complaint that the process was not transparent.

The Mission recommends that in the future the voters' roll be released well in advance of the election in order to allow voters to verify their inclusion on the list.

Funding of political parties

A number of political parties expressed their concern that they did not have adequate funding for organising their parties and their campaigns, and that the incumbent candidates took advantage of their powerful positions and had unfair advantage in the campaign. The Mission recommends that provision be considered for transparent state funding of political parties with reasonable limitations in order to allow all prospective candidates to participate in the electoral process.

Access to the media

The Mission notes the duties and responsibilities of the HAM. However, the Mission recommends that the capacity of the HAM be strengthened to enable it to execute its mandate in the most effective and efficient way. The Mission further recommends that an effective level playing field should be created and appropriate mechanisms for the enforcement of the code of conduct be put in place.

Counting and compilation

The large ballot papers in some areas delayed the completion and compilation of the counting process. Voting station staff displayed a great deal of patience and commitment to the process as they counted the votes.

The Mission notes, however, that movement of results sheets from polling centres to the liaison office and then to the compilation centres was slow in all areas, with some voting stations still awaiting collection of the materials by 5 pm on Monday. This delayed the start of the compilation and reconciliation.

The Mission recommends that the CEI puts in place mechanisms to facilitate the speedy collection and arrival of results at the compilation centres, such as the provision of a box to accommodate and secure the ballots, material and election stationery during and after transportation to the compilation centres.

Voter education

The CEI, with the support of various organisations, made efforts to educate the public about the election. However the time that it took for voters to vote showed that a number of voters were not aware of the voting procedures. The Mission recommends that in future voter education should be increased, extended and intensified to ensure that voters have enough information to be able to exercise their right to vote.

Electoral staff training

On the whole, the electoral staff appeared to be well trained in terms of managing the voting process and were able to manage the movement of voters and the casting of ballots. However, some staff appeared less confident about the counting procedures and the resulting administrative process.

The Mission recommends that the training given to staff for the counting process be strengthened in order to familiarise them fully with the procedures.

Gender representivity

The electoral process did not meet the gender parity required by the constitution and the electoral law. The Mission recommends that the CEI, civil society and political parties be encouraged to meet these requirements.

CONCLUSION

The Mission will not be able to observe the compilation of the counting process and the announcement of the final outcome.

On the basis of its observation and using the guidelines enshrined in the PEMMO, the EISA Election Observer Mission concludes that the presidential and parliamentary elections held on 30 July 2006 in the DRC were conducted in a manner that allowed the people of the DRC to express their democratic choice without hindrance. The Mission wishes to congratulate the CEI for successfully meeting the daunting challenge of a complex election.

The Mission wishes to encourage the people of the DRC in their desire to strengthen their democratic institutions and to make use of the institutions provided for in the event of any election related disputes.

Yusuf Aboobaker S.C.
Mission Leader

APPENDIX 7**EISA Election Observer Mission to the October 2006 DRC Presidential
Second Round and Provincial Elections**

INTERIM STATEMENT

Kinshasa, Tuesday, 31 October 2006

EISA has pleasure in releasing its interim statement on its deployment of a 50-member regional observation mission to the Democratic Republic of the Congo's (DRC) 2006 elections. EISA was invited by the *Commission Electorale Indépendante* (CEI) to observe the presidential second round and provincial elections, and has successfully concluded its short-term observation.

The Mission has made an assessment of the poll, and its preliminary findings and recommendations are presented in this interim statement. Our observations and views regarding the electoral process in the DRC are based on the guidelines enshrined in the Principles for Election Management, Monitoring and Observation in the SADC Region (PEMMO). EISA will produce a more comprehensive final report on the entire election process, giving more in-depth analysis and recommendations in the coming weeks. EISA will continue to follow the process through to its completion, including the official announcement of the results by the CEI, so as to evaluate the overall post-election phase. The EISA Mission comprises:

- short-term observers who will be in the country for the period immediately following the poll; and
- medium-term observers who will leave the DRC upon the release of provisional results by the CEI.

This interim statement covers the period up to voting day.

The Mission takes this opportunity to extend its gratitude to the people of the DRC and to the CEI for their warm welcome and hospitality. The team was generally allowed unhindered and unrestricted access to key offices dealing with elections, polling stations, polling centres and counting stations, as well as access to both the national and local results compilation centres.

COMPOSITION OF THE MISSION

The EISA regional observer mission is led by Advocate Yusuf Aboobaker, Chairperson of the Electoral Supervisory Commission of Mauritius. Mr Aboobaker also led the EISA regional observer missions to the December 2005 referendum and the July 2006 presidential and parliamentary elections in the DRC. The current Mission comprises 50 members, including representatives from electoral commissions, civil society organisations (CSOs), academic institutions and political parties from Angola, Botswana, Cameroon, Côte d'Ivoire, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mauritius, Mozambique, Namibia, the Netherlands, Senegal, South Africa, Tanzania, Togo, Zambia and Zimbabwe.

Method of work

EISA deployed 50 observers, 25 of whom are short-term and 25 of whom are medium-term observers. The short-term observers will depart from Kinshasa on 1 November 2006, while the 25 medium-term observers are scheduled to leave the country by 22 November 2006. EISA has increased the size of its mission and extended the observation period to ensure that observers remain in the country to observe the counting and compilation processes. The extended stay will also allow EISA delegates to observe the crucial announcement of the provisional results.

Deployment and observation of the voting process

EISA deployed 19 observer teams on 25 October 2006 covering all the provinces as follows:

- one team in Bas-Congo
- one team in Bandundu
- one team in Equateur
- one team in Kasai Occidental
- two teams in Kasai Oriental
- two teams in Katanga
- four teams in Kinshasa
- two teams in Maniema
- one team in Province Orientale
- two teams in North Kivu
- two teams South Kivu.

On election day, EISA teams visited a total of 187 polling centres, and 360 polling stations, and observed the voting and counting of ballot papers at polling stations.

FINDINGS OF THE MISSION

After analysing the observations made by its different teams deployed in all the provinces of the DRC, and based on the norms and guidelines enshrined in the PEMMO, the EISA Mission notes the following:

Civic and voter education

The CEI embarked on countrywide voter and civic education and produced posters and manuals. Faith-based organisations and CSOs also conducted workshops and organised a range of activities to ensure that voters were provided with information.

The media also encouraged voters to cast their votes. The Mission, however, recommends that voter education be continued and extended to cover a more broad-based civic education programme.

The media

The Mission was pleased to note that appropriate caution was being exercised by the different political and media stakeholders. The HAM had extended an invitation to the two presidential candidates to take part in a television debate. However, as there was no consensus on the format and venue of the proposed presidential debate, it was cancelled. Balanced access to coverage by the state-owned media, as well as unrestricted access by some private television channels, has again been the subject of various complaints. The HAM as a regulatory body has been hampered in the discharge of its duties, not for want of trying, but because of inadequate powers and resources. The Mission therefore recommends that the capacity of the HAM be strengthened.

The campaign process

Due to the high stakes involved in the outcome of the presidential second round, campaigning was essentially conducted around the two presidential candidates and all media attention focused on them. Of particular note were the well covered campaigns of the wives of the two presidential candidates

across the country. The Mission noted the concern of the two contesting presidential camps to ensure and maintain a general atmosphere of calm across the country prior to polling day, resulting in an agreement being signed on 27 October.

The poll

The Mission was pleased to note that polling stations were generally structured in a manner that respected the secrecy of the ballot. Voters' lists were displayed and polling and counting procedures were followed. The Mission noted that the CEI established 11,000 polling centres with 50,045 polling stations throughout the DRC, allowing for between 180 and 600 voters per station, depending on the location of the station.

The presence of security was discreet and not intimidating.

The Mission noted that party agents and candidates' representatives were present at most centres, demonstrating a good representation of existing parties, youth and gender. However, some were reluctant to engage with mission observers. The presence of party agents helped to ensure the transparency of the process and enhanced the credibility of the results.

The CEI personnel

The Mission was pleased to see a marked improvement in the conduct and efficiency of the electoral staff. The Mission noted the increased inclusion of women amongst the electoral staff. Of particular note was the presence and organisational ability of the *Chief du Centre*.

Counting was relatively well orchestrated, although completing the various forms still proved a challenge for some members of staff.

Counting and compilation

The Mission noted that the counting process was generally conducted in an open and transparent manner, ensuring that all those present had a clear view of the marked ballot paper. In comparison to the first round presidential and legislative elections, the counting process was completed in a shorter time and the electoral staff were more confident and sure of the counting procedure.

The compilation is currently ongoing. So far the Mission has noted a marked improvement in the collection of material from polling stations as well as the logistical administration and arrangements for the count. However, compilation remains a challenge given the geographic size and inadequate infrastructure of the DRC.

Gender representation

The Mission noted that while the constitutional provision for gender equality exists, this was not reflected in the selection of candidates. Despite the fact that a majority of the registered 25 million voters were women, they were not adequately represented in the nomination of candidates, with only 1,531 women out of 13,747 candidates contesting provincial elections. The Mission recommends that all stakeholders be encouraged to ensure increased participation of women at all levels.

CONCLUSION

The Mission's medium-term observers will continue to observe the compilation of the counting process and the announcement of the provisional results.

Other than some isolated incidents, the election took place in a calm atmosphere. On the basis of its observations following the conduct of the poll and the commencement of the count, and using the guidelines enshrined in the PEMMO, the EISA Regional Election Observer Mission concludes that the presidential second round and provincial elections were conducted in a manner that allowed the people of the DRC to have free and unhindered access to express their votes. They were provided with reasonable means to do so.

The Mission wishes to congratulate the CEI for successfully meeting the challenges of a complex election, and the people of the DRC for the dignified manner in which they exercised their civic rights in these elections, which are so important to the future of the country. The Mission calls on all political contenders to accept the outcome of the electoral process and actively encourage their supporters to follow their example.

Yusuf Aboobaker S.C.
Mission Leader

APPENDIX 8**EISA Observer Mission to the DRC Presidential (2nd Round) and Provincial Elections, 29 October 2006**

POST-ELECTION STATEMENT

Kinshasa, Friday, 17 November 2006

EISA deployed a regional observer mission to observe the voting and counting at polling stations and the compilation of results for the second round presidential and the provincial elections held in the Democratic Republic of the Congo (DRC) on 29 October 2006. The team was composed of 50 representatives of civil society organisations, electoral management bodies, political parties and academics mainly from the Southern African and West African regions. Members of the Mission, comprising both short- and medium-term observers, began arriving in the DRC from 11 October 2006. The short-term team observed the voting and counting at the polling stations before leaving on 1 November. A total of 28 medium-term observers remained in all the provinces of the country to observe the tabulation of results at the compilation centres and *bureaux de liaisons* in both the main cities and in the interior. The Mission will remain until the announcement of the final results by the Supreme Court.

Based on its observations, the Mission found that overall the process was transparent and this enhanced the integrity and credibility of the process and its outcome. The Mission's main findings during the post-election phase of the electoral process are as follows:

- There was a discernible improvement in the application of procedures and adherence to the regulations since the first round elections on 30 July 2006. The Mission attributes this to effective re-training of the election staff.
- The computerisation of the tabulation process promoted the transparency of the process, and allowed for the quick and impartial transmission of results.

- Mission members noted that in the compilation centres, the six-stage process of receiving and compiling the ballots, including the verification of the materials, enhanced the transparency of the process.
- The high level of party and candidate representation at the compilation centres contributed to the transparency and credibility of the tabulation process.
- The compilation centres were well secured.
- Minor discrepancies and disputes were recorded at the compilation centres. These were amicably resolved. The process at this level was inclusive. Members of the Mission also noted the involvement of party agents in the resolution of disputes.
- Party agents and domestic and international observers displayed a commitment to the process through their continuous presence throughout the compilation process.

The Mission identified the following areas for improvement:

- There was congestion at reception centres and this created delays.
- In some areas, there was confusion when large volumes of materials were received at the compilation centre and the staff were overwhelmed.
- Some of the centres were not large enough to allow for the smooth flow of the tabulation process.
- In some instances, there was insufficient transport for the movement of election materials.
- The challenges were exacerbated by the long distances that the materials had to be transported from counting centres to compilation centres.
- There was a delay in the announcement of results at the local level as the officials had to send results to Kinshasa first and receive permission from the national CEI office before announcing the results at the local compilation centres.

The Mission noted that the system of voting by derogation was agreed upon by both presidential candidates and was designed to allow as many people as possible to vote. This notwithstanding, the high level of votes by

derogation is a cause for concern, although it would appear that it does not overly benefit one candidate over another. We urge the authorities concerned to fully investigate this matter.

In conclusion, the Mission finds as follows:

- ❑ The compilation process began slowly but moved faster with time, which resulted in its completion before the advance date.
- ❑ The transparency of the compilation and the involvement of all stakeholders enhanced the integrity of the election.
- ❑ The presence and commitment of key electoral stakeholders, such as party agents, domestic and international observers throughout the compilation process, enhanced the credibility of the process.
- ❑ The improved training of CEI staff at compilation centres ensured that it was efficient and that discrepancies noted were resolved without delay.

On the basis of the above observations and based on the Principles for Election Management, Monitoring and Observation in the SADC Region (PEMMO), the Mission observes that the results announced by the CEI on 15 November 2006 are largely credible and consistent with what the Mission observed at the polling and compilation centres, and that the outcome is credible, legitimate and reflects the will of the Congolese voters.

The Mission congratulates the people of the DRC for the generally mature manner in which they have conducted themselves since the beginning of this historic process. We urge all candidates and their supporters to accept the results of the elections. Should there be disputes, these should be referred to the relevant institutions. We wish the Congolese a peaceful and prosperous future and a continued consolidation of democracy in the country.

On behalf of the EISA Regional Observer Mission
Belinda Musanhu, Mission Coordinator

Contact details

In Kinshasa – Belinda Musanhu, +243 81 389 53 89

In Johannesburg – Ilona Tip, +27 83 629 52 59

APPENDIX 9**Results of the First Round Presidential Elections, July 2006**

No	Name of candidates	No of votes	% of votes
1	Kasonga Banyingela	82 045	0.48
2	Jean-Pierre Bemba Gombo	3 392 592	20.03
3	Alou Bonioma Kalokola	63 692	0.38
4	Eugene Diomi Ndongala	85 897	0.51
5	Antoine Gizenga	2 211 290	13.06
6	Emmanuel-Bernard Kabatu Suila	86 143	0.51
7	Joseph Kabila Kabange	7 590 485	44.81
8	Gerard Kamanda wa Kamanda	52 084	0.31
9	Oscar Kashala Lukumuenda	585 410	3.46
10	Norbert Likulia Bolongo	77 851	0.46
11	Roger Lumbala	75 644	0.45
12	Guy-Patrice Lumumba	71 699	0.42
13	Vincent de Paul Lunda Bululu	237 257	1.40
14	Pierre-Anatole Matusila	99 408	0.59
15	Christophe Mbosso Nkodia Pwanga	78 983	0.47
16	Antipas Mbusa Nyamwisi	96 503	0.57
17	Raphael Mbuyi Kalala	44 030	0.26
18	Joseph-Francois Nzanga Mobutu	808 397	4.77
19	Florentin Mokonda Bonza	49 292	0.29
20	Timothee Moleka Nzuluma	17 753	0.10
21	Justine Mpoyo Kasavubu (*)	75 065	0.44
22	Jonas Mukamba Kadiata Nzemba	39 973	0.24
23	Paul-Joseph Mukungubila Mutombo	59 228	0.35
24	Osee Muyima Ndjoko	25 198	0.15
25	Arthur Zahidi Ngoma	57 277	0.34
26	Jacob Niemba Souga	40 188	0.24
27	Wivine Nlandu Kavidu (*)	54 482	0.32
28	Marie-Therese Nlandu Mpolo Nene (*)	35 587	0.21
29	Catherine Marthe Nzuzi wa Mbombo (*)	65 188	0.38
30	Joseph Olenghankoy Mukundji	102 186	0.60
31	Pierre Pay Pay wa Syakassighe	267 749	1.58
32	Azarias Ruberwa Manywa	287 641	1.69
33	Hassan Thassinda Uba Thassinda	23 327	0.14

(*) = female candidates

Source: *Commission Electorale Indépendante* (CEI), 20 August 2006

APPENDIX 10

Results of the National Assembly elections: No of seats per party, July 2006

Party – Organisation – Independents	Abbreviations	Seats
<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	111
<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	64
<i>Parti Lumumbiste Unifié</i>	PALU	34
<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	27
<i>Forces du Renouveau</i>	FR	26
<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	15
<i>Coalition des Démocrates Congolais</i>	CODECA	10
<i>Convention des Démocrates Chrétiens</i>	CDC	10
<i>Union des Démocrates Mobutistes</i>	UDEMOMO	9
<i>Convention du Camp de la Patrie</i>	CCP	8
<i>Démocratie Chrétienne Fédéraliste - Convention des Fédéralistes pour la Démocratie</i>	DCF-COFEDEC	8
<i>Parti Démocrate Chrétien</i>	PDC	8
<i>Union des Nationalistes Fédéralistes du Congo</i>	UNAFEC	7
<i>Alliance des Démocrates Congolais</i>	ADECO	4
<i>Patriotes Résistants Mai-Mai</i>	PRM	4
<i>Alliance Congolaise des Démocrates Chrétiens</i>	ACDC	4
<i>Union du Peuple pour la République et le Développement Intégral</i>	UPRDI	4
<i>Rassemblement des Congolais Démocrates et Nationalistes</i>	RCDN	4
<i>Convention des Congolais Unis</i>	CCU	4
<i>Parti de l'Alliance Nationale pour l'Unité</i>	PANU	3
<i>Parti des Nationalistes pour le Développement Intégral</i>	PANADI	3
<i>Convention Démocrate pour le Développement</i>	CDD	3
<i>Union Nationale des Démocrates Fédéralistes</i>	UNADEF	3
<i>Union des Patriotes Congolais</i>	UPC	3
<i>Convention pour la République et la Démocratie</i>	CRD	3
<i>Alliance des Bâtisseurs du Kongo</i>	ABAKO	3
<i>Union pour la Majorité Républicaine</i>	UMR	3
<i>Renaissance Plate-forme Electorale</i>	RENAISSANCE	2

<i>Forces Novatrices pour l'Union et la Solidarité</i>	FONUS	2
<i>Rassemblement des Forces Sociales et Fédéralistes</i>	RSF	2
<i>Solidarité pour le Développement National</i>	SODENA	2
<i>Alliance des Nationalistes Croyants Congolais</i>	ANCC	2
<i>Parti Démocrate et Social Chrétien</i>	PDSC	2
<i>Parti de la Révolution du Peuple</i>	PRP	2
<i>Union Nationale des Démocrates Chrétiens</i>	UNADEC	2
<i>Parti Congolais pour la Bonne Gouvernance</i>	PCBG	2
<i>Mouvement pour la Démocratie et le Développement</i>	MDD	2
<i>Alliance pour le Renouveau du Congo</i>	ARC	2
<i>Démocratie Chrétienne</i>	DC	2
<i>Convention Nationale pour la République et le Progrès</i>	CNRP	1
<i>Mouvement d'Action pour la Résurrection du Congo, Parti du Travail et de la Fraternité</i>	MARC-PTF	1
<i>Union des Libéraux Démocrates Chrétiens</i>	ULDC	1
<i>Front des Démocrates Congolais</i>	FRODECO	1
<i>Mouvement Solidarité pour la Démocratie et le Développement</i>	MSDD	1
<i>Union Congolaise pour le Changement</i>	UCC	1
<i>Parti National du Peuple</i>	PANAP	1
<i>Union des Patriotes Nationalistes Congolais</i>	UPNAC	1
<i>Génération Républicaines</i>	GR	1
<i>Parti Congolais pour le Bien-être du Peuple</i>	PCB	1
<i>Front pour l'Intégration Sociale</i>	FIS	1
<i>Front Social des Indépendants Républicains</i>	FSIR	1
<i>Union pour la Défense de la République</i>	UDR	1
<i>Convention Nationale d'Action Politique</i>	CNAP	1
<i>Mouvement Mai-Mai</i>	MMM	1
<i>Conscience et Volonté du Peuple</i>	CVP	1
<i>Front des Sociaux Démocrates pour le Développement</i>	FSDD	1
<i>Mouvement d'Autodéfense pour l'Intégrité et le Maintien de l'Autorité</i>	MAI-MAI MOUVE	1
<i>Organisation Politique des Kasavubistes et Alliés</i>	OPEKA	1
<i>Parti de l'Unité Nationale</i>	PUNA	1

Mouvement Populaire de la Révolution	MPR	1
Rassemblement pour le Développement Economique et Social	RADESO	1
Action de Rassemblement pour la Reconstruction et l'Edification Nationales	ARREN	1
Rassemblement des Ecologistes Congolais, les verts	REC-LES VERTS	1
Mouvement du Peuple Congolais MPCR pour la République	MPCR	1
Alliance des Nationalistes Congolais/Plate Forme	ANC/PF	1
Rassemblement des Chrétiens pour le Congo	RCPC	1
<i>Convention Chrétienne pour la Démocratie</i> PPRD	CCD	1
TOTAL PARTY SEATS		437
TOTAL INDEPENDENT SEATS		63
TOTAL NUMBER OF SEATS		500

Source: *Commission Electorale Indépendante* (CEI)

APPENDIX II

Results of the Second Round Presidential Elections, October 2006

Province	Registered voters	Voters	Voter Turnout %	No of votes		% of votes	
				Bemba	Kabila	Bemba	Kabila
Kinshasa	2,913,313	1,681,250	57.71	1,122,231	528,045	68.00	32.00
Bas Congo	1,227,775	633,463	51.59	452,409	157,809	74.14	25.86
Bandundu	2,925,126	1,480,921	50.63	877,560	571,840	60.55	39.45
Equateur	2,923,680	2,468,917	84.45	2,372,326	69,563	97.15	2.85
Province Orientale	3,241,470	2,069,325	63.84	406,532	1,574,552	20.52	79.48
North Kivu	2,451,475	1,888,975	77.05	65,373	1,776,660	3.55	96.45
South Kivu	1,651,262	1,388,001	84.06	23,115	1,340,854	1.69	98.31
Maniema	626,327	502,487	80.23	8,296	488,410	1.67	98.33
Katanga	3,473,936	2,625,458	75.59	161,378	2,424,975	6.24	93.76
Kasai Oriental	1,975,430	842,926	42.67	556,088	268,796	67.41	32.59
Kasai Occidental	2,010,405	1,033,756	51.42	774,514	235,275	76.70	23.30
Total	25,420,199	16,615,479	65.36	6,819,822	9,436,779	41.95	58.05

Source: *Commission Electorale Indépendante* (CEI)

APPENDIX 12

Results of the provincial assembly elections, October 2006

Current provinces	New provinces	Political parties, independent candidates	Abbreviation	No of seats
Kinshasa	Kinshasa	<i>Alliance des Bâtisseurs du Kongo</i>	ABAKO	3
		<i>Alliance des Démocrates Congolais</i>	ADECO	1
		<i>Camp de la Patrie</i>	CP	1
		<i>Convention pour la Démocratie et la Liberté</i>	CODELI	1
		<i>Démocratie Chrétienne</i>	DC	1
		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	22
		<i>Parti de la Révolution du Peuple</i>	PRP	1
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	8
		<i>Parti Lumumbiste Unifié</i>	PALU	2
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	2
		<i>Independent candidates</i>		2
		Total provincial seats: Kinshasa		44
		Total seats current province: Kinshasa		44
		Bas-Congo	Kongo Central	<i>Alliance des Bâtisseurs du Kongo</i>
CPC	CPC			1
<i>Forces du Renouveau</i>	FR			1
<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC			5
<i>Mouvement pour la Démocratie et le Développement</i>	MDD			1
<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR			1
<i>Parti Congolais pour la Bonne Gouvernance</i>	PCBG			1
<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD			4
<i>Parti pour la Paix au Congo</i>	CONGO-PAX			3
<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD			3
<i>Rassemblement des Forces Sociales et Fédéralistes</i>	RSF			1
	<i>UREC et Alliés</i>	UA	1	

		<i>Independent candidates</i>		1
		Total provincial seats: Kongo Central		27
		Total seats current province: Bas Congo		27
Bandundu	Kwango	<i>Alliance pour le Renouveau du Congo</i>	ARC	3
		<i>Convention des Démocrates Chrétiens</i>	CDC	1
		<i>Convention pour la Démocratie et la Liberté</i>	CODELI	1
		<i>Convention pour la République et la Démocratie</i>	CRD	3
		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	5
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	2
		<i>Parti Congolais pour le Bien-Etre du Peuple</i>	PCB	1
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	3
		<i>Parti Lumumbiste Unifié</i>	PALU	1
		<i>Parti Travailliste Libéral</i>	PTL	1
		<i>Solidarité pour Développement National</i>	SODENA	1
		Total provincial seats: Kwango		22
	Kwilu	<i>Camp de la Patrie</i>	CP	1
		<i>Convention Démocratique du Peuple</i>	CODEP	1
		<i>Convention des Démocrates Chrétiens</i>	CDC	1
		<i>Convention Nationale d'Action Politique</i>	CNAP	1
		<i>Forces du Renouveau</i>	FR	4
		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	4
		<i>Mouvement Démocrate Chrétien</i>	MDC	1
		<i>Mouvement National Congolais-Lumumba</i>	MNCL	1
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	1
		<i>Parti Chrétien pour la Solidarité Africaine</i>	PCSA	1
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	5
		<i>Parti Lumumbiste Unifié</i>	PALU	7
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	2
		<i>Union Congolaise pour le Changement</i>	UCC	2
		<i>Independent candidates</i>		1
		Total provincial seats: Kwilu		33

	Mai-Ndombe	<i>Camp de la Patrie</i>	CP	1
		<i>Convention des Démocrates Chrétiens</i>	CDC	1
		<i>CPC</i>	CPC	2
		<i>Démocratie Chrétienne</i>	DC	1
		<i>Mouvement d'Action pour la Ressurrection du Congo-PT</i>	MARC-PT	1
		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	3
		<i>Mouvement Démocrate Chrétien</i>	MDC	1
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	1
		<i>Parti Démocrate Chrétien</i>	PDC	1
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	3
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	1
		<i>Union Chrétienne pour le Renouveau et la Justice</i>	UCRJ	2
		<i>Union du Peuple Congolais</i>	UPCO	1
		<i>UIREC et Alliés</i>	UA	2
		<i>Independent candidates</i>		1
		Total provincial seats: Mai-Ndombe		22
		Total seats current province: Bandundu		77
Equateur	Equateur	<i>Convention Chrétienne pour la Démocratie</i>	CCD	1
		<i>Démocratie Chrétienne Fédéraliste-COFEDEC</i>	DCF-COFEDEC	1
		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	9
		<i>Mouvement Populaire de la Révolution-Fait Privé</i>	MPR-FP	1
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	1
		<i>Parti Congolais pour le Bien-Etre du Peuple</i>	PCB	1
		<i>Parti Démocrate Chrétien</i>	PDC	2
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	2
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	1
		<i>Union de la Majorité Républicaine</i>	UMR	1
		<i>Union des Démocrates et Humanistes Chrétiens</i>	UDHC	2
		Total provincial seats: Equateur		22
	North Ubangi	<i>Convention pour la Démocratie et la République</i>	CDR	1

		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	7
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	1
		<i>Parti Démocrate Chrétien</i>	PDC	1
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	3
		<i>Union des Démocrates et Humanistes Chrétiens</i>	UDHC	1
		<i>Union des Démocrates Mobutistes</i>	UDEMO	1
		<i>Independent candidates</i>		2
		Total provincial seats: North Ubangi		17
	South Ubangi	<i>Camp de la Patrie</i>	CP	1
		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	8
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	1
		<i>Parti Démocrate Chrétien</i>	PDC	4
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	2
		<i>Renaissance Plate-Forme Electorale</i>	Renaissance PE	2
		<i>Union Congolaise pour le Changement</i>	UCC	1
		<i>Union des Démocrates Mobutistes</i>	UDEMO	1
		<i>UREC et Alliés</i>	UA	1
		<i>Independent candidates</i>		1
		Total provincial seats: Ubangi		22
	Mongala	<i>Alliance des Démocrates Congolais</i>	ADECO	2
		<i>Convention des Démocrates Congolais</i>	CODECO	1
		<i>Forces du Renouveau</i>	FR	1
		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	8
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	2
		<i>Parti Démocrate Chrétien</i>	PDC	3
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	1
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	1
		<i>Renaissance Plate-Forme Electorale</i>	Renaissance PE	1
		<i>Union Nationale des Démocrates Chrétiens</i>	UNADEC	1
		<i>UREC et Alliés</i>		1
		Total provincial seats: Mongala		22

	Tshuapa	<i>Camp de la Patrie</i>	CP	2
		<i>Convention des Démocrates Chrétiens</i>	CDC	1
		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	5
		<i>Parti Démocrate Chrétien</i>	PDC	3
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	3
		<i>Rassemblement du Peuple Congolais</i>	RPC	1
		<i>Union des Démocrates Mobutistes</i>	UDEMOMO	1
		<i>Union Nationale des Démocrates Chrétiens</i>	UNADEC	1
		Total provincial seats: Tshuapa		17
		Total seats current province: Equateur		100
Province	Tshopo	<i>Camp de la Patrie</i>	CP	4
Orientale		<i>Convention des Démocrates Chrétiens</i>	CDC	1
		<i>Forces du Renouveau</i>	FR	3
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	3
		<i>Parti Démocrate Chrétien</i>	PDC	2
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	6
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	2
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Kisangani</i>	RCD-KML	1
		Total provincial seats: Tshopo		22
	Bas-Uele	<i>Camp de la Patrie</i>	CP	1
		<i>Convention des Démocrates Chrétiens</i>	CDC	4
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	2
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	3
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	1
		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	2
		<i>Convention des Démocrates Congolais</i>	CODECO	2
		<i>Union des Démocrates Mobutistes</i>	UDEMOMO	1
		<i>UREC et Alliés</i>	UA	1
		Total provincial seats: Bas-Uelee		17

	Haut-Uele	<i>Convention des Congolais Unis</i>	CCU	1
		<i>Convention des Démocrates Congolais</i>	CODECO	1
		<i>Démocratie Chrétienne</i>	DC	1
		<i>Forces du Renouveau</i>	FR	5
		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	1
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	3
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	6
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	1
		<i>Renaissance Plate-Forme Electorale</i>	Renaissance PE	1
		<i>Union des Démocrates Mobutistes</i>	UDEMO	1
		<i>Independent candidates</i>		1
		Total provincial seats: Haut-Uele		22
	Ituri	<i>Camp de la Patrie</i>	CP	1
		<i>Convention des Démocrates Congolais</i>	CODECO	5
		<i>Forces du Renouveau</i>	FR	3
		<i>Front des Sociaux Démocrates</i>	FSDD	1
		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	4
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	4
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	6
		<i>Parti Lumumbiste Unifié</i>	PALU	1
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	1
		<i>Independent candidates</i>		1
		Total provincial seats: Ituri		27
		Total seats current province: Province Orientale		88
North Kivu	North Kivu	<i>Convention des Démocrates Chrétiens</i>	CDC	1
		<i>CPC</i>	CPC	1
		<i>Démocratie Chrétienne Fédéraliste-COFEDEC</i>	DCF-COFEDEC	3
		<i>Forces du Renouveau</i>	FR	5
		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	1
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	5

		<i>Parti Démocrate Chrétien</i>	PDC	1
		<i>Parti des Nationalistes pour le Développement Intégral</i>	PANADI	1
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	9
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	7
		<i>Union du Peuple pour la République et le Développement</i>	UPRDI	1
		<i>Independent candidates</i>		3
		Total provincial seats: North Kivu		38
		Total seats current province: North Kivu		38
South Kivu	South Kivu	<i>Camp de la Patrie</i>	CP	1
		<i>Conscience pour la Volonté du Peuple</i>	CVP	1
		<i>Convention des Congolais Unis</i>	CCU	1
		<i>Convention pour République, Institutions et Développement</i>	CRID	1
		<i>Démocratie Chrétienne Fédéraliste-COFEDEC</i>	DCF-COFEDEC	4
		<i>Forces du Renouveau</i>	FR	1
		<i>Mouvement de l'Auto-Défense Mai-Mai</i>	Mai-Mai	1
		<i>Mouvement Indépendant pour le Renouveau</i>	MIRE	1
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	5
		<i>Parti Congolais de la Bonne Gouvernance</i>	PCBG	2
		<i>Parti Congolais pour le Progres</i>	PCP	1
		<i>Parti de l'Alliance Nationale pour l'Unité</i>	PANU	2
		<i>Parti Démocrate Chrétien</i>	PDC	1
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	8
		<i>Patriotes Résistants Mai-Mai</i>	PRM	1
		<i>Independent candidates</i>		2
		Total provincial seats: South Kivu		33
		Total seats current province: South Kivu		33
Maniema	Maniema	<i>Alliance des Démocrates Congolais</i>	ADECO	1
		<i>Camp de la Patrie</i>	CP	1
		<i>Forces du Renouveau</i>	FR	5

		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	2
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	2
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	6
		<i>Mouvement du 17 Mai</i>	M17	1
		<i>Parti de l'Alliance Nationale pour l'Unité</i>	PANU	1
		<i>Independent candidates</i>		3
		Total provincial seats: Maniema		22
		Total seats current province: Maniema		22
Katanga	Haut-Katanga	<i>Camp de la Patrie</i>	CP	2
		<i>Congres African des Démocrates</i>	CAD	1
		<i>Forces Novatrices pour l'Union et la Solidarité</i>	FONUS	1
		<i>Front Démocratique pour le Progres</i>	FDP	1
		<i>Organisation Autonome du Peuple pour le Renouveau</i>	ODAPR	1
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	10
		<i>Rassemblement des Forces Sociales et Fédéralistes</i>	RSF	1
		<i>Union des Nationalistes Fédéralistes du Congo</i>	UNAFEC	3
		<i>Independent candidates</i>		7
		Total provincial seats: Haut Katanga		27
	Haut-Lomami	<i>Camp de la Patrie</i>	CP	1
		<i>Convention des Démocrates Chrétiens</i>	CDC	1
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	1
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	8
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	2
		<i>Renaissance Plate-Forme Electorale</i>	Renaissance PE	1
		<i>Union des Nationalistes Fédéralistes du Congo</i>	UNAFEC	4
		<i>Independent candidates</i>		4
		Total provincial seats: Haut Lomami		22
	Lualaba	<i>Camp de la Patrie</i>	CP	1
		<i>Convention des Démocrates Congolais</i>	CODECO	1

		<i>Forces du Renouveau</i>	FR	1
		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	3
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	1
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	8
		<i>Rassemblement des Forces Sociales et Fédéralistes</i>	RSF	1
		<i>Union des Nationalistes Fédéralistes du Congo</i>	UNAFEC	2
		<i>Independent candidates</i>		4
		Total provincial seats: Mai-Ndombe		22
	Tanganyika	<i>Patriotes Kabilistes</i>	PK	1
		<i>Démocratie Chrétienne</i>	DC	1
		<i>Patriotes Résistants Mai-Mai</i>	PRM	2
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	1
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	7
		<i>Rassemblement des Forces Sociales et Fédéralistes</i>	RSF	1
		<i>Union des Nationalistes Fédéralistes du Congo</i>	UNAFEC	5
		<i>Alliance Nationale pour la République</i>	ANR	1
		<i>Union des Nationalistes Démocrates Fédéralistes</i>	UNADEF	2
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	1
		Total provincial seats: Tanganyika		22
		Total seats current province: Katanga		93
Kasai Oriental	Lomami	<i>Convention des Démocrates Chrétiens</i>	CDC	3
		<i>Démocratie Chrétienne Fédéraliste-COFEDEC</i>	DCF-COFEDEC	1
		<i>Forces du Renouveau</i>	FR	1
		<i>Mouvement Chrétien Congolais</i>	MCC	2
		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	3
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	1
		<i>Parti de l'Alliance Nationale pour l'Unité</i>	PANU	1
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	5
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	3
		<i>Rassemblement des Congolais Démocrates et Nationalistes</i>	RCDN	1

		<i>Union pour la Démocratie et le Développement /Ngoy Mukendi</i>	UDPS/Ngoy M.	1
		Total provincial seats: Lomami		22
	Sankuru	<i>Convention Démocratique pour le Développement</i>	CDD	1
		<i>Convention des Congolais Unis</i>	CCU	2
		<i>Convention des Démocrates Chrétiens</i>	CDC	1
		<i>Force de Relève Congolaise</i>	FRC	1
		<i>Forces du Renouveau</i>	FR	1
		<i>Forces Novatrices pour l'Union et la Solidarité</i>	FONUS	1
		<i>Ligue des Démocrates Chrétiens</i>	LDC	1
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	4
		<i>Parti pour la Liberté, la Démocratie et le Progrès</i>	PLDP	1
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	3
		<i>Independent candidates</i>		1
		Total provincial seats: Sankuru		17
	Kasai Oriental	<i>Alliance des Démocrates Congolais</i>	ADECO	1
		<i>Convention Chrétienne pour la Démocratie</i>	CCD	1
		<i>Forces du Renouveau</i>	FR	1
		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	3
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	1
		<i>Parti de l'Alliance Nationale pour l'Unité</i>	PANU	2
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	2
		<i>Parti pour la Révolution du Peuple</i>	PRP	1
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	2
		<i>Rassemblement des Congolais Démocrates et Nationalistes</i>	RCDN	1
		<i>Réveil Chrétien</i>	RC	1
		<i>Union du Peuple pour la Paix et l'Agape</i>	UPPA	1
		<i>UREC et Alliés</i>	UA	1
		<i>Independent candidates</i>		4
		Total provincial seats: Kasai Oriental		22
		Total seats current province: Kasai Oriental		61

Kasai Occidental	Kasai	<i>Alliance des Démocrates Libéraux Radicaux</i>	ADEL/Radicale	1
		<i>Forces du Renouveau</i>	FR	1
		<i>Front des Démocrates Congolais</i>	FRODECO	1
		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	7
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	7
		<i>Parti Lumumbiste Unifié</i>	PALU	1
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	4
		<i>Union des Combattants pour le Bien-Etre Social</i>	UCOBES	2
		<i>Union pour la Majorité Républicaine</i>	UMR	1
		<i>UREC et Alliés</i>	UA	1
		<i>Independent candidates</i>		1
		Total provincial seats: Kasai		27
	Kasai Central	<i>Alliance des Démocrates Congolais</i>	ADECO	1
		<i>Camp de la Patrie</i>	CP	1
		<i>CPC</i>	CPC	1
		<i>Mouvement de Libération du Congo</i>	MLC	4
		<i>Mouvement Social pour le Renouveau</i>	MSR	1
		<i>Parti Démocrate Chrétien</i>	PDC	1
		<i>Parti Démocratique Socialiste</i>	PDS	2
		<i>Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie</i>	PPRD	3
		<i>Rassemblement Congolais pour la Démocratie</i>	RCD	3
		<i>Rassemblement des Congolais Démocrates et Nationalistes</i>	RCDN	1
		<i>Union des Libéraux Démocrates Chrétiens</i>	ULDC	1
		<i>Union pour la Majorité Républicaine</i>	UMR	1
		<i>Union Socialiste Congolaise</i>	USC	1
		<i>Independent candidates</i>		1
		Total provincial seats: Kasai Central		22
		Total seats current province: Kasai Occidental		49

Source: Commission Electorale Indépendante (CEI)

MISSION D'OBSERVATION
ELECTORALE DE L'EISA

RAPPORT

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES,
PARLEMENTAIRES ET PROVINCIALES
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

ELECTIONS PARLEMENTAIRES
ET PREMIER TOUR DES PRÉSIDENTIELLES
(30 JUILLET 2006)

ELECTIONS PROVINCIALES ET SECOND TOUR
DES PRÉSIDENTIELLES
(29 OCTOBRE 2006)



2007

REMERCIEMENTS

Les Missions de l'EISA déployées en République Démocratique du Congo (RDC) pour observer les élections présidentielles et parlementaires, tant au niveau national que provincial, ont été rendues possibles grâce à l'appui et à la collaboration de plusieurs personnes et institutions aussi bien au Congo qu'à l'extérieur du pays. EISA est reconnaissant envers tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation de son objectif d'observer les échéances électorales historiques en RDC.

EISA voudrait remercier d'une façon particulière la Commission Electorale Indépendante (CEI) de la RDC pour avoir daigné l'inviter à observer le processus électoral dans ce pays. Les membres des missions d'observation de l'EISA saisissent cette opportunité pour réitérer leur reconnaissance aux parties politiques, aux organisations de la société civile, ainsi qu'aux diverses personnalités qui ont consentis non seulement de rencontrer leurs délégations, mais également de leur fournir les informations pertinentes sur le contexte politique exceptionnel dans lequel les élections nationales et provinciales allaient avoir lieu.

EISA est reconnaissant aux nombreux groupes internationaux qui ont activement soutenu le processus électoral pendant la transition en RDC et dont les efforts communs ont contribué à s'assurer que le processus électoral a été efficacement mis en application et réalisé avec succès. De même, EISA reconnaît le travail vital abattu par les groupes nationaux d'observation électoral qui ont déployé des milliers d'observateurs à travers le vaste pays et ainsi contribuer à assurer la crédibilité du processus électoral.

Les missions de l'EISA se sentent particulièrement redevables envers le peuple congolais dans son ensemble, non seulement pour son hospitalité légendaire et son aimable soutien, mais également pour l'enthousiasme qu'il a manifesté à partager ses divers avis et opinions avec ses membres sur le processus électoral.

EISA exprime sa gratitude et son appréciation au Département britannique pour le Développement International (DFID) à Luanda et Kinshasa, à l'Ambassade de Suède en RDC, et à l'Agence Suisse pour le Développement

et la Coopération (SDC), Bureau de Pretoria (Afrique du Sud) pour leur généreuse aide financière qui a permis à l'EISA de déployer des missions d'observation aux élections historiques de la RDC. EISA voudrait remercier d'une façon toute spéciale le bureau de DFID RDC pour la contribution financière additionnelle dégagée pour le déploiement d'une plus grande et longue mission au second tour des présidentielles et à l'élection des membres des assemblées provinciales.

Le Département des Elections et Processus Politiques a eu la responsabilité globale des missions d'observation de l'EISA déployées en RDC. Nous voudrions reconnaître la contribution exceptionnelle de tout le personnel de l'EISA, sous la coordination de Belinda Musanhu, pour la réussite et le succès de ses missions.

Enfin, nos remerciements vont à Dieudonné Tshiyoyo, chargé de programme à l'EISA, pour avoir rédigé le présent rapport.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des abréviations	121
Sommaire du Rapport	123
I. Présentation Générale	127
1.1 L'histoire politique de la RDC	127
1.2 L'organisation du pouvoir politique sous la Transition	130
1.3 Le référendum constitutionnel de décembre 2005	132
2. Le Cadre Légal Pour les Elections en RDC	134
2.1 Le cadre constitutionnel et légal	134
2.2 Les systèmes électoraux	135
2.3 La Commission Electorale Indépendante (CEI)	137
3. La Phase Pré-Électorale	141
3.1 L'enrôlement des électeurs	141
3.2 La délimitation des circonscriptions électorales	144
3.3 La sélection et la nomination des candidats	149
3.4 Le financement des partis politiques et l'usage des ressources de l'Etat à de fins électorales	150
3.5 L'éducation civique et l'information électorale	152
3.6 La femme et la représentation politique	153
3.7 La campagne électorale	154
3.8 Les regroupements et coalitions politique	160
3.9 La couverture médiatique du processus électoral	161
3.10 La violence et l'intimidation à caractère politique	165
3.11 Les témoins des partis et les observateurs nationaux et internationaux	167
3.12 La prévention et la gestion des conflits	169
3.13 L'assistance internationale au processus électoral	171
4. Le Scrutin du 30 Juillet 2006	174
4.1 Le jour du scrutin	174
4.2 Les bureaux de vote	174
L'ouverture des bureaux de vote et le matériel électoral	176
Les bulletins de vote	177
La procédure électorale	178
Le secret du scrutin	181
La fermeture des bureaux de vote	182
Les agents de l'ordre et de sécurité	182
Le dépouillement des voix	183

4.3	Le scrutin de juillet 2006: phase post-électorale	
	La collecte et la compilation des résultats	184
	La participation électorale	184
	Les résultats du premier tour des présidentielles et de l'élection des membres de l'Assemblée Nationale	184
5.	Le Scrutin du 29 octobre 2006	188
5.1	Le jour du scrutin	188
5.2	Les bureaux de vote	189
	L'ouverture des bureaux de vote et le matériel électoral	189
	Les bulletins de vote	189
	Le secret du scrutin	189
	La procédure électorale	190
	La fermeture des bureaux de vote	191
	Les agents de l'ordre et de sécurité	191
	Le dépouillement des voix	192
5.3	Le scrutin d'octobre 2006: la phase post-électorale	192
	La collecte et la compilation des résultats	192
	La participation électorale	192
	Les résultats du second tour des présidentielles et de l'élection des membres des assemblées provinciales	192
6.	Conclusion et Recommandations	195
6.1	L'enrôlement des électeurs et les listes électorales	196
6.2	Le financement des partis politiques	196
6.3	L'accès aux medias	196
6.4	L'éducation électorale	197
6.5	La formation du personnel électoral	197
6.6	La représentation de la femme	197
6.7	Conclusion	197
7.	Annexes	
Annexe 1:	Déclaration de la Mission de l'EISA, juillet 2006	199
Annexe 2:	Déclaration de la Mission de l'EISA, octobre 2006	202
Annexe 3:	La composition de la Mission de l'EISA de juillet 2006	205
Annexe 4:	La composition de la Mission de l'EISA d'octobre 2006	207
Annexe 5:	Déclaration Préliminaire de la Mission de l'EISA aux élections du 30 juillet 2006	209
Annexe 6:	Déclaration Préliminaire de la Mission de l'EISA aux élections du 29 octobre 2006	228
Annexe 7:	Déclaration Post-Electorale de l'EISA sur le scrutin d'octobre 2006	235

Annexe 8: Les résultats du Premier Tour des Présidentielles, juillet 2006	240
Annexe 9: Les résultats de l'élection de l'Assemblée Nationale : Nombre des sièges par parti, juillet 2006	241
Annexe 10: Les résultats du Second Tour des Présidentielles, octobre 2006	244
Annexe 11: Les résultats de l'élection des Assemblées Provinciales, octobre 2006	245

Listes des tableaux

Tableau 1: Nombre des Circonscriptions Electorales par province	146
Tableau 2: Répartition des Sièges des Députés Nationaux par province	147
Tableau 3: Attribution des sièges par assemblée provinciale	148

Liste des abréviations

ABAKO	Alliance des Bakongo
AFDL	Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre
AMP	Alliance pour la Majorité Présidentielle
ANC	Armée Nationale Congolaise
APEC	Appui au Programme d'Education Civique
CCP	Convention du Camp de la Patrie
CCTV	Canal Congo TV
CEI	Commission Electorale Indépendante
CEREA	Centre de Regroupement Africain
CIAT	Comité International d'Appui à la Transition
CLCR	Centre Local de Compilation des Résultats
CNCR	Centre National de Centralisation des Résultats
CNS	Conférence Nationale Souveraine
CODECO	Coalition des Démocrates Chrétiens
CONACO	Convention Nationale des Congolais
DIC	Dialogue Inter Congolais
DFID	<i>Department for International Development</i>
ECF	Forum des Commissions Electorales de la SADC Electoral Commissions Forum
EUFOR	Forces de l'Union Européenne
FAC	Forces Armées Congolaises
FARDC	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FAZ	Forces Armées Zaïroises
FDC	Front pour la Défense du Congo
FNLC	Front National pour la Libération du Congo
HAM	Haute Autorité des Médias
LE	Ligue des Electeurs
Linelit	Ligue Nationale pour les Elections Libres et Transparentes
MLC	Mouvement pour la Libération du Congo
MNC	Mouvement National Congolais
MONUC	Mission des Nations Unies au Congo
MPR	Mouvement Populaire de la Révolution
NDI	National Democratic Institute for International Affairs
ONG	Organisation de la Société Civile
PALU	Parti Lumumbiste Unifié
PEMMO	Principes pour la Gestion, la Surveillance et l'Observation des Elections dans la région de la SADC
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPRD	Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie
PSA	Parti Solidaire Africain

RCD	Rassemblement Congolais pour la Démocratie
RCD-Goma	Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Goma
RCD-K/ML	RCD-Kisangani/Mouvement de Libération
RCD-ML	Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Mouvement de Libération
RCD-N	Rassemblement Congolais pour la Démocratie-National
RDC	République Démocratique du Congo
RENACO	Regroupement des Nationalistes Congolais
Renosec	Réseau National pour l'Observation et la Surveillance des Elections au Congo
RTG@	Radio-Télévision Groupe L'Avenir
RTNC	Radio-Télévision Nationale Congolaise
SADC PF	Forum Parlementaire de la SADC
SADC	Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe
SDC	Agence Suisse pour le Développement et la Coopération
UA	Union Africaine
UDPS	Union pour la Démocratie et le Progrès Social
UE	Union Européenne
UN	Union pour la Nation
UPC	Union de la Presse du Congo

SOMMAIRE DU RAPPORT

Au cours de l'année 2006, la République Démocratique du Congo (RDC) a organisé ses toutes premières élections présidentielles directes depuis l'indépendance du pays en juin 1960. Ces élections ont représenté une étape importante dans l'application d'un calendrier électoral ambitieux censé mettre fin à la transition politique et contribuer à la consolidation de la paix et à la conclusion heureuse du processus de démocratisation déclenché à l'issue du Dialogue Inter Congolais de Sun City, en Afrique du Sud.

Le processus électoral avait déjà culminé le 18 décembre 2005 avec l'organisation effective d'un référendum constitutionnel, suivi du premier tour des élections présidentielles le 30 juillet 2006, tenu concomitamment avec les élections des membres de l'Assemblée Nationale. Le processus électoral de la transition a été conclu avec le tour décisif des présidentielles tenu le 29 octobre 2006, au même moment que les élections des membres des assemblées provinciales.

En ligne avec sa vision qui consiste à promouvoir l'organisation des élections crédibles et le gouvernance démocratique en Afrique, l'Institut Electoral d'Afrique Australe, EISA en sigle, a déployé des missions régionales d'observation en RDC pour observer toutes ces élections. Le présent rapport décrit les évaluations faites par les missions d'observation de l'EISA, ainsi que les résultats et les analyses du processus électoral, plus particulièrement le premier et le second tours des présidentielles, ainsi que les élections des membres des assemblées législatives aux niveaux national et provincial. Le présent rapport couvre toutes les phases du processus électoral, y compris la phase pré-électorale, le scrutin proprement dit, le dépouillement des voix et la phase post-électorale, notamment la publication des résultats pour chaque scrutin.

Les deux missions de l'EISA ont été dirigées par Maître Yusuf Aboobaker, président de la Commission de Supervision Electorale de l'Ile Maurice. Il convient de signaler que Maître Aboobaker avait également conduit la mission de l'EISA qui a observé le référendum constitutionnel de décembre 2005 en RDC et dont les résultats ont fait l'objet d'un rapport séparé publié par l'EISA.

La mission de l'EISA déployée en RDC au mois de juillet 2006 comportait 30 membres, notamment des représentants des commissions électorales, des organisations de la société civile et des partis politiques venus de l'Afrique du Sud, de l'Angola, de la Côte d'Ivoire, de l'Ile Maurice, du Lesotho, de Madagascar, du Mozambique, de la Tanzanie et du Zimbabwe, aussi bien que des observateurs venus de la Hollande, de la Suisse et de la Grande Bretagne. Cette mission qui a observé le premier tour des présidentielles et l'élection des membres de l'Assemblée Nationale a séjourné en RDC du 23 juillet au 4 août 2006.

Pour ce qui est de la mission déployée pour observer les scrutins du 29 octobre 2006, elle a comporté 50 délégués représentant principalement les associations de la société civile, les commissions électorales, les partis politiques, ainsi que le monde académique en Afrique Australe et de l'Est, notamment les pays comme l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, la Côte d'Ivoire, l'Ile Maurice, le Lesotho, la Namibie, le Madagascar, le Malawi, le Mozambique, le Sénégal, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe, et une déléguée venue de la Hollande.

Cette mission de l'EISA comprenait des observateurs à court et à moyen terme. Les observateurs à moyen terme sont arrivés dans le pays à partir du 11 octobre 2006 et ont quitté le 20 novembre 2006. Ils ont été déployés à travers tout le pays pour observer la fin de la campagne électorale, le scrutin proprement dit et le dépouillement des voix. Les observateurs à moyen terme sont restés dans le pays longtemps après le scrutin pour observer de près le processus de collecte et de compilation des résultats, ainsi que l'annonce des résultats provisoires. En ce qui concerne les observateurs à court terme, ils se sont concentrés sur les opérations de vote et de dépouillement des voix au niveau des bureaux de vote, et sur une partie de la compilation des résultats au niveau local dans leurs lieux de déploiement.

A leur arrivée à Kinshasa, les deux missions de l'EISA ont reçu des sessions de formation et d'information de la part des acteurs principaux sur les questions cruciales liées au processus électoral en RDC, ainsi que l'état de préparatifs avant le jour du scrutin. Ces acteurs comprenaient notamment des représentants de la Commission Electorale Indépendante (CEI), des partis et coalitions politiques, des organisations de la société civile, des médias et

du monde académique. Nous pouvons citer, entre autres, l'Alliance pour la Majorité Présidentielle (AMP), l'Union pour la Nation (UN), l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), la Haute Autorité des Médias (HAM), l'Union de la Presse du Congo (UPC), le Réseau National pour l'Observation et la Surveillance des Elections au Congo (Renosec), ainsi que la Ligue Nationale pour les Elections Libres et Transparentes (Linelit).

Les réunions avec les acteurs-clé du processus électoral ont été tenues aussi bien à Kinshasa qu'au niveau provincial et local, là où les équipes de l'EISA ont été déployées. Ces réunions ont permis aux missions de l'EISA de recueillir les différents points de vue des acteurs sur l'avancement du processus électoral, ainsi que de relever l'atmosphère générale qui prévalait à travers le pays à l'approche des scrutins. Les missions de l'EISA ont également rencontré les observateurs des groupes nationaux, les confessions religieuses et les autres groupes internationaux, notamment l'Union Africaine (UA), la Fondation Carter, le Forum des Commissions Electorales des pays de la SADC (ECF), l'Union Européenne, la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC), la mission du gouvernement sud-africain, le Forum Parlementaire de la SADC, le Renosec, la Linelit et la Ligue des Electeurs.

L'évaluation des élections présidentielles et parlementaires nationales et provinciales est basée sur les 'Principes pour la Gestion, la Surveillance et l'Observation des Elections dans la Région de la SADC' en sigle PEMMO. Ces principes servent de lignes directrices dans la conduite et l'évaluation des processus électoraux dans la région de la SADC. Ils ont été adoptés le 6 novembre 2003 à Johannesburg, en République Sud-africaine, sous les auspices du Forum des Commissions Electorales de la SADC (ECF) et de l'EISA, en partenariat avec les organisations de la société civile opérant dans le domaine des élections. En gros, PEMMO décrit les normes et les bonnes pratiques pour la conduite et l'évaluation des élections dans la région de la SADC. Depuis leur adoption, ces principes ont été utilisés pour l'évaluation de toutes les élections organisées en Afrique Australe que l'EISA a eu l'occasion d'observer depuis le mois d'avril 2004 jusqu'à ce jour.

Ce rapport résume les observations principales, les résultats et les conclusions des missions de l'EISA et formule des recommandations appropriées à

l'intention des parties concernées pour d'éventuelles réformes et améliorations. Les conclusions du rapport seront partagées et discutées avec les autorités compétentes ayant une quelconque responsabilité dans le processus électoral en RDC, notamment la CEI, les partis politiques et les organisations de la société civile. En plus, EISA va faire circuler les résultats de ces missions auprès des autorités gouvernementales, des commissions ou des organes responsables de l'organisation et de la gestion des élections, ainsi qu'aux organisations de la société civile à travers la région de la SADC et le continent africain, de sorte que de leçons positives puissent être tirées de l'expérience congolaise.

Sur la base des principes, normes et directives contenus dans le PEMMO, les deux missions d'observation électorale de l'EISA ont conclu que les élections présidentielles, parlementaires et provinciales tenues en RDC en juillet et octobre 2006 ont été conduites d'une manière qui a permis au peuple congolais, dans sa majorité, d'exprimer ses choix démocratiques sans obstacle majeur.

1

Présentation Générale



- L'histoire politique de la RDC
- L'organisation du pouvoir politique sous la Transition
- Le référendum constitutionnel de décembre 2005

Avec sa superficie totale de 2 344 885 kilomètres carrés qui s'étale sur l'équateur, la République Démocratique du Congo est le troisième grand pays en Afrique, après le Soudan et l'Algérie. Situé stratégiquement au centre du continent africain, la RDC partage sa frontière avec neuf pays, à savoir l'Angola, le Burundi, la République Centrafricaine, le Congo Brazzaville, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie. Sa population, estimée à environ 60 millions habitants, se compose de quelques 250 groupes ethnico-linguistiques. Le territoire national est traversé par le majestueux fleuve Congo et nombreuses rivières affluentes. Reconnu comme deuxième plus long fleuve en Afrique après le Nil et cinquième au monde, le fleuve Congo est en seconde position mondiale après l'Amazone en ce qui concerne le potentiel hydroélectrique.

I.1 L'HISTOIRE POLITIQUE DE LA RDC

La RDC est en passe d'émerger des décennies de dictature qui ont été particulièrement empirées par une guerre civile de presque dix ans. Le pays a été initialement connu comme l'Etat Indépendant du Congo (EIC) quand son territoire a été formellement assigné au Roi Léopold II à la Conférence de Berlin de 1885. C'est en 1908 que Léopold II décide de céder l'EIC au gouvernement belge. A ce stade, le pays est connu sous le nom du 'Congo Belge'. Après une série de révoltes de masse et de turbulences politiques qui ont commencé vers la fin des années 50, une table ronde est organisée à Bruxelles. Réunissant les autorités belges et les leaders politiques congolais, la table ronde conviendra, entre autres choses, de la constitution du futur Etat et de la date pour l'indépendance.

C'est le 30 juin 1960 que le Congo acquiert son indépendance de la Belgique et accède ainsi à la souveraineté internationale. Le tout premier gouvernement du Congo indépendant est dirigé par le Mouvement National Congolais (MNC) de Patrice–Emery Lumumba et une coalition des partis nationalistes, notamment le Parti Solidaire Africain (PSA) et le Centre de Regroupement Africain (CEREA), qui avaient gagné la majorité de sièges parlementaires aux élections du 22 mai 1960. En conséquence, Lumumba est devenu premier ministre et chef du gouvernement, alors que le leader de l'Alliance des Bakongo (ABAKO), Joseph Kasavubu, devenait chef de l'Etat.

Cependant, quelques jours seulement après l'indépendance, le pays plonge dans une crise sociale et politique généralisée communément connue sous la nom de la 'Crise du Congo'. Cette crise est déclenchée par la mutinerie des forces armées dès le 5 juillet 1960 et se termine avec le coup d'état militaire du 24 novembre 1965 mené par le Lieutenant Général Joseph Désiré Mobutu. Cette période tumultueuse de l'histoire de la RDC comprend d'autres événements tels que la sécession du Katanga et du Sud Kasai en 1960, l'assassinat de Lumumba en janvier 1961, et les multiples rébellions dans plusieurs endroits à travers le pays, en particulier dans la partie orientale, ainsi que le déploiement des forces de maintien de la paix des Nations Unies (ONU) pour restaurer la paix et l'ordre public.

Pendant les 32 ans où il règne sur le Congo, Mobutu impose une dictature militaire et un pouvoir personnel absolu. Il change le nom du pays de la République Démocratique du Congo au Zaïre. Le pluralisme politique est supprimé et remplacé par un système de parti unique caractérisé par la répression violente de toute forme d'opposition politique. L'une des caractéristiques du règne autocratique de Mobutu fut l'institutionnalisation de la corruption. Il convient de relever qu'en raison des pressions internes et externes accrues, Mobutu a finalement concédé vers la fin des années 80 à mettre fin au système de parti unique et réintroduire la démocratie multipartite. La première transition vers la démocratie multipartite a été formellement déclenchée le 24 avril 1990, à la suite des consultations populaires organisées à travers le pays par le président Mobutu. Poussé par une pression populaire, Mobutu concède également à organiser la Conférence Nationale Souveraine (CNS) qui a duré pendant près de deux ans, mais n'a réussi à conduire à l'établissement d'un ordre démocratique dans l'ancien Zaïre.

Bien que des élections présidentielles et législatives aient été régulièrement programmées pendant la période de transition, elles n'ont jamais eu lieu. L'interminable transition a fini par plonger le pays dans un état de crise profonde et permanente qui a coïncidé avec les troubles connus dans la région des Grands Lacs à la suite du génocide de 1994 au Rwanda. Quand en 1996 la guerre civile du Rwanda voisin se déverse au Zaïre, les milices hutues, généralement connues sous le nom d'Interahamwe, les troupes des nouvelles Forces Armées Rwandaises, ainsi que l'ancienne armée rwandaise renversée utilisent les camps des réfugiés établis dans l'Est du Zaïre pour s'affronter et lancer des incursions sur le territoire du Rwanda. C'est ainsi qu'en octobre 1996, l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) attaque le Zaïre en soutenant militairement une coalition armée dénommée 'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre' (AFDL), avec à leur tête Laurent Désiré Kabila. Les troupes de Kabila, avec l'aide militaire et diplomatique du Rwanda et de l'Ouganda, avance très rapidement et réussissent à évincer Mobutu du pouvoir le 17 mai 1997. Laurent Kabila. Kabila s'auto-proclame président de la république et rétablit l'ancien nom du pays, la République Démocratique du Congo.

En dépit de l'acclamation populaire qui a salué leur accession au pouvoir, Kabila et son gouvernement ne parviennent pas à répondre aux aspirations démocratiques de la majorité du peuple congolais. Au même moment, les relations entre Kabila et ses soutiens militaires et politiques dans la région se détériore au point de conduire à une deuxième insurrection qui éclate au mois d'août 1998, avec la formation d'un nouveau groupe rebelle soutenu par le Rwanda, le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD). En février 1999, l'Ouganda soutient à son tour la formation d'un autre groupe rebelle appelé le Mouvement pour la Libération du Congo (MLC). D'autres pays, notamment le Zimbabwe, l'Angola, la Namibie et le Tchad interviennent militairement pour soutenir le gouvernement de Kinshasa. À ce stade, la RDC est divisée en trois administrations de fait: Laurent Kabila contrôle essentiellement la partie occidentale et central qui comprend la capitale Kinshasa ; quant au RCD, il établit sa domination sur la majeure partie de l'Est du pays ; et le MLC règne sur la partie Nord.

Quand Laurent Kabila est assassiné en janvier 2001, son fils Joseph Kabila le remplace à la tête du pays comme chef de l'Etat. Le nouveau président

négocie vite et avec succès le retrait des forces étrangères qui occupent la partie orientale du pays et adopte diplomatiquement une approche plus conciliante basée sur le dialogue. En décembre 2002, les Accords de Pretoria qui découlent du Dialogue Inter-Congolais (DIC) tenu à Sun City, en Afrique du Sud, sont signés par toutes les parties belligérantes, l'opposition politique et la société civile afin de mettre fin aux hostilités armées sur terrain et d'établir un gouvernement d'union nationale. Connu sous le nom de 'l'Accord Global et Inclusif de la Transition', cet accord établit en fait les principes directeurs de l'organisation politique sous la transition en RDC et le retour à un Etat stable, paisible et démocratique. L'accord prévoyait que les pouvoirs tant politique, militaire et économique devaient être partagés par les anciennes forces belligérantes, la société civile et l'opposition non armée pendant une période de transition de deux ans, avec la possibilité de deux prolongations de six mois chacune. C'est pendant cette période qu'un référendum sur une nouvelle constitution et des élections générales devant mettre fin à la transition devaient être tenus.

1.2 L'ORGANISATION DU POUVOIR POLITIQUE SOUS LA TRANSITION

Le processus de transition en RDC a officiellement commencé le 30 juin 2003 avec l'installation du Gouvernement de Transition. Ce dernier était un compromis politique entre les six groupes armés principaux, notamment l'ancienne armée du Gouvernement de Kinshasa, les Forces Armées Congolaises (FAC) ; le MLC ; le RCD-Goma ; le Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Mouvement de Libération (RCD-ML) ; le Rassemblement Congolais pour la Démocratie-National (RCD-N) et les milices Mai-Mai, très actives dans la partie Est du pays où elles s'opposent et résistent à l'invasion du Rwanda. Aux termes de l'Accord Global, tous ces groupes étaient censés se transformer formellement en partis politiques et partager le pouvoir avec l'ancien Gouvernement Kabila, la société civile et l'opposition politique.

L'objectif principal du Gouvernement de Transition était de conduire le pays vers un nouvel ordre démocratique par l'organisation des élections multipartistes libres et transparentes à tous les niveaux. Selon l'Accord de Pretoria et la Constitution de la transition, les anciens belligérants devaient également transférer le contrôle de leurs factions armées respectives au commandement d'une nouvelle armée nationale intégrée, dénommée 'Forces Armées de la République Démocratique du Congo' (FARDC).

En ce qui concerne les pouvoirs exécutifs, l'ordre politique de la transition établissait un système exceptionnel communément connu sous le nom de '1+4'. Le principe était d'avoir le président Joseph Kabila à la tête du pays, secondé par quatre vice-présidents, chacun responsable d'une commission particulière: Jean-Pierre Bemba Gombo (MLC) dirigeait la Commission Economique et Financière ; Azarias Ruberwa Maniwa (RDC-Goma) était responsable de la Commission Politique, Défense et Sécurité ; Abdoulaye Yerodia Nombasi, représentant l'ex-Gouvernement de Kabila, était responsable de la Commission Développement et Reconstruction ; enfin Arthur Zahidi Ngoma (Opposition Politique) tenait la Commission Sociale et Culturelle. Les quatre vice-présidents ont prêté serment le 17 juillet 2003.

Les prérogatives législatives étaient, quant à elles, investies dans un Parlement de transition qui a été officiellement instauré à Kinshasa le 22 août 2002. Il comprenait une Assemblée Nationale de 500 députés et un Sénat de 120 sièges. L'Assemblée Nationale et le Sénat étaient respectivement présidés par Olivier Kamitatu (MLC) et Monseigneur Pierre Marini Bodho (Société Civile). Il convient de signaler que Kamitatu fut plus tard éjecté du perchoir de l'Assemblée Nationale et remplacé par Thomas Luhaka.

Selon l'Accord de Paix de Pretoria, la transition en RDC devait initialement prendre fin le 30 juin 2005. Toutefois, l'article 196 de la Constitution de la transition prévoyait la possibilité d'une prolongation sur recommandation de la Commission Electorale Indépendante et d'une commission conjointe de deux chambres du Parlement de Transition.

C'est ainsi que le 28 avril 2005 le président de la CEI a soumis à l'Assemblée Nationale et au Sénat un rapport technique sur le progrès du processus électoral en RDC et officiellement requis la prolongation de la transition.

En guise de réponse, les deux chambres du Parlement ont accédé favorablement le 17 juin 2005 à la requête introduite par la CEI et prolongé la transition. Celle-ci était désormais supposée se terminer au 30 juin 2006. Le calendrier qui a résulté de cette prolongation a permis à la CEI d'organiser le référendum constitutionnel le 18 décembre 2005. Le référendum devait être suivi par l'organisation des élections présidentielles et législatives avant la fin du mois de juin 2006.

I.3 LE RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL DE DÉCEMBRE 2005

Le cadre juridique qui a régi l'organisation du référendum constitutionnel en RDC comprenait la Constitution de la Transition, résultante de l'Accord Global et Inclusif de 2002, et une série des textes législatifs et règlements spécifiques, notamment:

- La Loi Organique N° 04/009 du 5 juin 2004 portant organisation, attributions et fonctionnement de la Commission Electorale Indépendante;
- La Loi N° 04/024 du 12 novembre 2004 relative à la nationalité congolaise;
- La Loi N° 04/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques;
- La Loi N° 04/028 du 24 décembre 2004 portant identification et enrôlement des électeurs en RDC;
- La Loi d'Amnistie adoptée le 30 novembre 2005 en respect des dispositions de l'article 199 de la Constitution de la Transition;
- La Loi N° 05/010 du 22 juin 2005 portant organisation du Référendum Constitutionnel.

Initialement prévu pour février 2005, le référendum a été d'abord reporté au 27 novembre 2005 suite à la modification de l'article 1 de la loi N° 05/010 du 22 juin 2005 fixant la date du référendum. Le référendum a été encore retardé pour finalement avoir effectivement lieu sur deux jours, à savoir les 18 et 19 décembre 2005. En général, il s'est tenu sans incidents majeurs, en dépit des craintes que l'appel au boycott lancé par les partis de l'opposition, en particulier l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) d'Etienne Tshisekedi et la situation sécuritaire précaire prévalant dans la partie Est du pays.

Pour ce qui est de l'UDPS, il convient de signaler qu'elle avait demandé à ses partisans de ne pas se faire enrôler en tant qu'électeurs, évoquant des possibilités des fraudes et de manipulation irrégulière du processus électoral dans son ensemble. En gros, l'UDPS recommandait le boycott du référendum et des élections. En réalité, Tshisekedi et son parti étaient frustrés par le fait que les autorités de la transition avaient enregistré un autre parti politique sous le nom de l'UDPS et que l'UDPS originale n'était pas officiellement reconnue.

Toutefois, la situation sécuritaire à la veille et pendant le référendum était généralement calme, excepté pour quelques incidents mineurs de tentatives d'intimidation des électeurs, notamment à Mbuji Mayi, considéré comme bastion de l'UDPS. D'une façon globale, la participation électorale était moindre dans les villes jugées favorables à l'UDPS, notamment Mbuji Mayi et Kananga, en particulier pendant le référendum et les élections de juin 2006. Il y avait cependant une amélioration nette dans la participation aux scrutins d'octobre 2006, bien que cette participation soit souvent demeurée en dessous de la moyenne nationale.

D'une façon générale, le référendum s'est déroulé dans de bonnes conditions et sans incidents majeurs. Il faut cependant reconnaître qu'il y avait çà et là quelques failles techniques observées dans le processus. L'immensité du territoire national et l'absence criante des voies et moyens de communication s'imposaient comme de grands défis qu'il fallait à tout prix relever. Le résultat final et la participation électorale indiquent toutefois que le peuple congolais, dans sa majorité, avait massivement approuvé la nouvelle constitution, posant de ce fait les bases pour l'organisation effective des premières élections démocratiques depuis l'indépendance du pays en juin 1960. Les résultats publiés par la CEI indiquent qu'au total 12.461.001 Congolais sur les 15.505.810 qui ont effectivement pris part au référendum ont voté en faveur de la Constitution post-transition ce chiffre représente 84.31%. A l'opposé, 2.319.074 citoyens (15.69%) a voté en défaveur du projet de Constitution soumis à la sanction populaire. La Constitution ainsi approuvée fut promulguée le 18 février 2006.

Le référendum a été une étape très importante vers la tenue effective des élections en RDC. Son organisation réussie a marqué un tournant décisif dans l'histoire du pays et présenté une opportunité au peuple du Congo de choisir démocratiquement leur système de gouvernement. L'organisation du référendum a été également une occasion pour la CEI et pour toutes les autres parties impliquées dans le processus électoral en RDC d'évaluer leur capacité d'opération et de l'améliorer éventuellement pour s'assurer d'un plus grand succès aux échéances électorales. La réussite du référendum a, à n'en point douter, renforcé l'espoir que le processus électoral sera mené à bon port pour enfin conduire à une nouvelle ère de paix et de démocratie aussi bien en RDC que dans la région dans son ensemble.

2

Le Cadre Légal pour les Elections



- Le cadre constitutionnel et légal
- Les systèmes électoraux
- La Commission Electorale Indépendante (CEI)

2.1 LE CADRE CONSTITUTIONNEL ET LÉGAL

Le cadre juridique qui régit l'organisation et la gestion des élections en RDC consiste en une variété des lois et textes législatifs qui comprennent, entre autres choses, la Constitution approuvée par le peuple congolais au référendum de décembre 2005 et la Loi Electorale.

La Constitution établit un Etat unitaire décentralisé régit par un système semi-présidentiel pareil au modèle français, dans lequel le président de la République et le premier ministre se partagent les prérogatives exécutives et déterminent la politique nationale du Gouvernement. Le président est élu au suffrage universel, sur base d'une majorité absolue pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois seulement. Désigné par le président de la République, le premier ministre doit être membre du parti ou de la coalition politique majoritairement représenté au parlement. Pour ce qui est du pouvoir législatif, la Constitution établit un parlement bicaméral dont les membres sont élus pour un mandat de cinq ans, devant coïncider avec le mandat présidentiel. La loi suprême du pays prévoit également un système de contrôle et d'équilibre des pouvoirs parmi les branches exécutives, législatives et judiciaires des institutions gouvernementales.

En plus, la constitution décentralise l'autorité de l'Etat en accordant une plus grande autonomie aux provinces, dont le nombre est passé de 10 à 25 provinces semi autonomes, tracées sur la base des affinités ethniques et culturelles, plus la ville province de Kinshasa. Les provinces sont censées être économiquement autonomes en gardant 60% des revenus qu'elles

gènèrent pour financer les projets locaux, et de verser 40% de ces revenus au gouvernement central. La Constitution stipule également que les institutions de la transition demeurent en place jusqu'à ce que les institutions démocratiquement élues soient formellement mises en place. Il convient de mentionner que la nouvelle organisation provinciale basée sur l'existence de 26 provinces ne sera mise en application que dans un délai de trois ans, à partir de l'établissement des institutions de l'après-transition.

La Loi Electorale promulguée le 9 mars 2006 fournit les directives sur la façon dont les élections doivent être préparées et conduites en RDC. Elle trace également les circonscriptions électorales et établit les procédures pour la résolution du contentieux électoral. La Loi Electorale est complétée par des procédures détaillées et des arrangements appropriés pour chaque scrutin contenus dans la Décision N° 003/CEI/BUR/06 prise le 09 mars 2006 par la CEI portant mesures d'application de la Loi Electorale. D'autres lois et législations relatives à l'organisation des élections comprennent la Loi Organique N° 04/009 du 5 juin 2004 portant organisation, attributions et fonctionnement de la Commission Electorale Indépendante, la Loi N° 04/024 du 12 novembre 2004 relative à la nationalité congolaise, la Loi N° 04/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques et la Loi N° 04/028 du 24 décembre 2004 portant identification et enrôlement des électeurs en RDC.

Dans l'ensemble, les missions d'observation électorale de l'EISA ont noté que la Constitution et les autres législations en vigueur en RDC sont favorables à l'organisation des élections démocratiques et se conforment, dans une large mesure, aux recommandations contenues dans le PEMMO. Ces textes de base non seulement garantissent l'exercice des libertés fondamentales et des droits de l'homme, mais elles proclament également les principes et les valeurs universellement reconnus pour la tenue des élections crédibles.

2.2 LES SYSTÈMES ÉLECTORAUX

Un système électoral est essentiellement la manière dont les voix recueillies lors d'un scrutin sont traduites en sièges. Le choix d'un système électoral particulier peut en conséquence déterminer la nature de la représentation politique et la manière dont les sièges sont assignés par rapport à la proportion des voix.

La Loi Electorale de la RDC stipule que le président doit être élu au moyen d'un suffrage universel direct. Pour qu'un candidat (ou une candidate) soit proclamé comme président de la République élu, il ou elle doit recueillir au moins 50% des voix plus un. Si aucun des candidats se présentant à l'élection ne reçoit une majorité absolue des voix valides lors du premier tour, la loi dispose qu'un deuxième tour doit être organisé entre les deux candidats ayant reçu le nombre le plus élevé de voix.

En ce qui concerne le choix des membres des assemblées législatives aux niveaux national et provincial, la Loi Electorale prévoit un système électoral basé sur les listes ouvertes des candidats indépendants ou ceux représentant les partis ou coalitions politiques dans des circonscriptions électorales spécifiques à travers le pays. En pratique, les électeurs ont la possibilité de choisir leur candidat favori à partir d'une liste compréhensive de tous les candidats et toutes les candidates se présentant à l'élection. L'option alternative qui aurait consisté en l'usage des listes fermées, dans lesquelles le choix allait être porté sur les partis et coalitions plutôt que les individus, a été rejetée. Les 500 membres de l'Assemblée Nationale doivent donc être élus dans 169 circonscriptions électorales. Quant aux élections sénatoriales, 108 sénateurs au total doivent être élus indirectement par les assemblées provinciales. Chacune des assemblées de 25 provinces nouvellement établies doit élire quatre sénateurs alors que la ville province de Kinshasa a droit de choisir huit sénateurs.

Soulignons que même si l'élection des membres de l'Assemblée Nationale est censée s'opérer en général sur la base de la représentation proportionnelle, plus d'un tiers des circonscriptions électorales (62 sur 169) ne comportent qu'un siège. En réalité, cela signifie que le vainqueur de l'élection dans ces 62 circonscriptions se décidera sur la base d'un système majoritaire. Étant donné que les 25 provinces nouvellement établies ne seront effectives que dans un délai de trois ans, il a été convenu que les premières élections provinciales et sénatoriales seraient tenues sur la base de la configuration territoriale actuelle de 11 provinces, y compris la ville de Kinshasa.

Concernant les assemblées provinciales, au total 632 sièges sur 690 doivent être remplis par des élections dans 189 circonscriptions électorales dans les 11 provinces du pays. La désignation pour les 58 sièges restants doit être

déterminée par le moyen de la cooptation. Selon cette méthode, les membres des assemblées provinciales devant être désignés sont choisis par les membres élus des assemblées provinciales sur une liste de chefs traditionnels établie par la CEI.

Les missions de l'EISA ont constaté que bien que les différents systèmes électoraux mis en place semblent relativement complexes pour un électorat qui n'a pas été familier avec les pratiques électorales pour des décennies, les systèmes utilisés pour chacune de ces élections historiques, tant au niveau national que provincial, étaient conformes au contexte particulier de la situation politique du pays. Par exemple, le système de listes ouvertes utilisé pour les membres de l'Assemblée Nationale peut contribuer à s'assurer, dans une large mesure, de la représentation de différents partis et coalitions politiques et de l'élection des acteurs principaux de la scène politique nationale.

Il est évident que dans un système où le niveau de démocratie et de discipline au sein des partis politiques est faible, les listes fermées aurait été avantageux aux partis. Cependant, le système des listes ouvertes a eu le mérite d'accorder aux électeurs la possibilité de choisir non seulement leurs partis ou coalitions politiques pour un siège spécifique, mais également de déterminer l'ordre utile dans lequel les candidats sur la liste d'un parti spécifique seraient placés. L'absence de bonnes pratiques démocratiques au niveau des partis a été assurément compensée par l'usage de ce système.

2.3 LA COMMISSION ELECTORALE INDÉPENDANTE (CEI)

Selon les dispositions pertinentes de la Constitution de la Transition, l'Accord Global et Inclusif, ainsi que la Résolution N° DIC/CPJ/09 du 8 avril 2002, la Commission Electorale Indépendante (CEI) est responsable, en partenariat avec les autres institutions de la transition, de la préparation et de l'organisation aussi bien du référendum constitutionnel que des élections démocratiques en RDC pendant la période de transition.

La composition et le fonctionnement de la CEI sont régis par la Loi N° 04/028 du 24 décembre 2004 qui circonscrit le travail et les opérations de la Commission. La structure de la CEI au niveau national comprend 21 membres désignés selon un quota convenu par toutes les parties signataires de l'Acte

Final du Dialogue Inter-Congolais. Trois membres sont issus de chaque composante principale (l'ex-Gouvernement, l'Opposition Politique, le RCD et le MLC), tandis que les autres entités sont représentées par deux membres. La nomination de ces derniers a dû tenir compte de la représentation des femmes. Il était prévu qu'au moins un représentant de chaque composante et entité devait être de sexe féminin. Selon les articles 8 et 11 de loi N° 04/009 du 5 juin 2004, le mandat de la CEI devait normalement se terminer avec la fin formelle de la transition.

Au niveau national, la CEI a trois organes principaux, à savoir:

- L'Assemblée Plénière: c'est l'organe de conception et d'orientation qui procède à l'évaluation interne des activités de la Commission. Elle est composée, en plus des membres du Bureau de la CEI, des 13 autres membres;
- Le Bureau: c'est l'organe de décision et de gestion, composé de 8 membres;
- Les Commissions Spécialisées: elles sont établies sur une base ad hoc et chacune d'entre elles est présidée par un membre du Bureau de la CEI, à l'exception du président qui assume leur coordination. Les sept commissions sont respectivement responsables des questions relatives à l'éducation civique et électorale, à l'enrôlement des électeurs et l'inscriptions des candidats, à la logistique des opérations, à la formation électorale, aux affaires juridiques et contentieux, au déroulement des scrutins et la collecte des résultats, et à l'information, communication et relations publiques.

Le Bureau de la CEI est composé des membres suivants:

- Président: Révérend Apollinaire Muholongu Malumalu (Société Civile);
- Premier vice-président: Marie Rose Mika Ebenga (MLC);
- Deuxième vice-président: Norbert Basengezi Katintima (RCD);
- Troisième vice-président: Crispin Kankonde (PPRD);
- Rapporteur: Dieudonné Mirimo Mulongo (Maï Maï);
- Premier Rapporteur adjoint: Carole Kabanga Koy (Opposition non armée);

- Deuxième Rapporteur adjoint: Charles Kabangu Tshibitshibi (RCD/N); et
- Troisième Rapporteur adjoint: Marie-Rose Kambere Kavira (RCD/KML).

La CEI dispose de 11 bureaux provinciaux, chacun constitué de huit membres. La Commission a également établi 64 bureaux de liaison au niveau local à travers le pays.

Afin d'assurer la coordination efficace du processus électoral, la CEI a établi plusieurs cadres de concertation qui comprennent, entre autres, les institutions gouvernementales, les partis politiques, les organisations de la société civile, les organisations internationales et la communauté internationale. A titre illustratif, nous pouvons citer le Comité Technique établi et dirigé par la Mission des Nations Unies au Congo (MONUC), le Comité Inter-Institutionnel initié par la CEI, les cadres de concertation avec les acteurs non étatiques, notamment les partis politiques et les organisations de la société civile.

La mission principale de la CEI est d'organiser le référendum constitutionnel et de garantir la neutralité et l'impartialité dans la tenue des élections libres, démocratiques et transparentes, dans le cadre de l'ordre politique et institutionnel de la transition. A cet égard, la Commission accomplit un certain nombre de tâches spécifiques telles que l'identification et l'enrôlement des électeurs, l'établissement des listes électorales, l'organisation des scrutins, le dépouillement et l'annonce des résultats provisoires.

De même, la Commission contribue à l'élaboration des cadres juridiques relatifs aux processus référendaires et électoraux et a la responsabilité de la passation des marchés afférents aux différentes opérations de ces processus. La CEI a également la charge d'assurer la coordination de toutes les campagnes de sensibilisation visant à s'assurer que l'électorat congolais est adéquatement formé, informé et mobilisé pour participer au référendum et aux élections générales.

Sur ce point, les missions de l'EISA ont relevé que la structure de la CEI est dans une certaine mesure alourdie et que la taille de son bureau peut affecter

son efficacité. Les missions ont cependant noté que la composition de la Commission était justifiée par le souci d'assurer la représentativité de différentes tendances politiques, sociales et militaires du Congo de l'après-guerre.

En termes de sa composition, à l'exception du président qui est un ecclésiastique désigné par la société civile, les quatre vice-présidents ont été désignés par les différents groupements politiques, militaires et sociaux qui ont participé au Dialogue Inter-Congolais. Quant à la représentation de genre, il y a trois femmes sur les huit membres faisant partie du Bureau de la CEI, et 11 femmes sur les 21 membres de l'Assemblée Plénière.

3

La Phase Pré-Electorale



L'enrôlement des électeurs • La délimitation des circonscriptions électorales • La sélection et la nomination des candidats • Le financement des partis politique • L'éducation civique et l'information électorale • La femme et la représentation politique • La campagne électorale • Les regroupements et les coalitions politiques • La couverture médiatique • La violence et l'intimidation à caractère politique • Les témoins des partis et les observateurs • La prévention et la gestion des conflits • L'assistance internationale

3.1 L'ENRÔLEMENT DES ÉLECTEURS

Comme stipulé dans la Résolution N° DIC/CPJ/09 du 18 avril 2002 du Dialogue Inter-Congolais, à l'article 154 de la Constitution de la transition et de la Loi Organique N° 04/009 du 05 juin 2004, la tâche de mettre en application les opérations devant conduire à l'organisation du référendum constitutionnel et des élections générales en RDC, y compris l'enrôlement des électeurs, incombe à la Commission Electorale Indépendante.

Il est important de signaler sur ce point que le dernier recensement en date en RDC remonte à l'année 1981, fait qui rendait les statistiques existantes relatives à la population obsolètes et, à la rigueur, peu fiables. Cette situation d'incertitude était aggravée par la porosité des frontières nationales de la RDC qui a résulté des mouvements migratoires incontrôlés des réfugiés à la suite des guerres civiles récurrentes survenues dans la région des Grands Lacs ces dernières années.

De ce fait, le débat autour de l'enrôlement des électeurs dans la perspective des échéances électorales pendant la transition a posé le dilemme de réaliser ou pas un recensement général de la population. Bien que tous les acteurs aient reconnu qu'un recensement général avant l'enrôlement des électeurs

aurait été la solution idéale, le réalisme a fait que les défis d'ordre technique et financier qu'un recensement général conventionnel aurait impliqué et la durée relativement courte de la transition ont poussé la CEI à opter exclusivement pour l'identification et l'enrôlement des électeurs potentiels. Cette approche s'est évidemment limitée à enrôler les ressortissants congolais âgés d'au moins 18 ans et qui étaient censés jouir du droit de vote.

La Loi N° 04/028 du 24 décembre 2004 portant identification et enrôlement des électeurs établit les conditions du droit de vote en RDC. Pour se faire enrôler en tant qu'électeur, l'individu doit être un citoyen congolais se trouvant sur le territoire national pendant la durée de l'inscription au rôle. En raison de la prohibition de la double nationalité, la loi ne permet qu'aux seuls ressortissants possédant exclusivement la nationalité congolaise de s'enrôler. L'âge minimum pour jouir du droit de vote est fixé à 18 ans. Il convient de souligner que la double opération identification–enrôlement était obligatoire pour tout congolais en âge de voter.

Selon les prescrits des articles 8 et 9 de la loi ci-dessus mentionnée, les catégories suivantes sont exclues de l'opération d'enrôlement:

- Les ressortissants congolais vivant à l'étranger ou physiquement absents du territoire pendant ladite opération;
- Les militaires et les policiers en fonction;
- Les personnes frappées d'une incapacité mentale totale médicalement prouvée;
- Les personnes privées, par une décision judiciaire définitive, de leurs droits civils et politiques.

Les opérations d'enrôlement des électeurs ont débuté à Kinshasa le 20 juin 2005 et ont été progressivement étendues à toutes les provinces, selon les aires géographiques, pour de raisons logistiques et de sécurité. Selon les prévisions initiales, les opérations devaient être terminées vers la fin du mois d'octobre 2005.

La mission de l'EISA déployée pour observer le référendum avait cependant noté que les opérations d'enrôlement se poursuivaient dans les provinces de Bandundu et de l'Equateur quand le référendum a eu lieu.

En général, à part le retard enregistré en raison des problèmes logistiques, le processus s'est bien déroulé à travers tout le pays et les opérations ont continué jusqu'au mois de février 2006. La Mission des Nations Unies au Congo (MONUC) a joué un rôle principal pendant toutes les opérations, en fournissant pour l'essentiel toute la logistique et la formation technique requises.

Le procédé de l'identification et de l'enrôlement des électeurs était entièrement informatisé, avec les agents de la CEI utilisant des kits numériques comportant un appareil photo digital, un ordinateur portable, un scanner et une imprimante laser, qui a permis l'enregistrement des électeurs et la production de la carte d'électeur sur le champ.

Les chiffres publiés suggèrent qu'approximativement 25 millions de citoyens congolais sur les 28 millions d'électeurs potentiels, selon les estimations, s'étaient effectivement inscrits pour participer au référendum et aux élections générales. De ce total, la CEI avait des données fiables sur 24.440.410 électeurs. Environ 877.673 électeurs qui se sont enrôlés ont été par la suite considérés inéligibles, alors que les données sur 394.469 électeurs ne pouvaient pas être déchiffrées à la fin du procédé d'inscription. Pour ce qui est des électeurs potentiels qui ont essayé de violer les législations appropriées en s'enrôlant plus d'une fois, ils ont été radiés des listes électorales. Il a été estimé que le nombre d'électeurs dans cette catégorie s'élevait à 292.353 et comprenait, en plus des personnes qui ont essayé de s'enregistrer plus d'une fois, les membres des forces armées ou de la police. La CEI a également découvert que 1.922 étrangers avaient tenté de se faire enregistrer frauduleusement comme électeurs. Tous ces cas ont été déférés aux institutions judiciaires compétentes pour des poursuites éventuelles.

La plupart des acteurs que les membres des missions de l'EISA ont rencontrés ont admis que les opérations d'enrôlement des électeurs ont été d'une façon générale une réussite, surtout quand on prend en compte le contexte politique particulier et la situation économique du pays. Le plus grand défi est cependant venu de l'UDPS qui avait initialement boycotté le référendum constitutionnel, mais a finalement accepté en janvier 2006 de s'impliquer dans le processus électoral à condition que les centres d'inscription soient ouverts à nouveau pour permettre à ses partisans de se faire enrôler. En

réponse, la CEI s'estima incapable de satisfaire à cette exigence tout en évoquant des raisons techniques, légales et politiques.

Dans plusieurs pays, il est considéré comme une bonne pratique d'afficher publiquement les listes électorales de semaines ou de mois avant le jour du scrutin, et puis de prendre en compte les réclamations et les objections éventuelles. Cette pratique fournit aux électeurs enrôlés l'occasion de vérifier que leurs données telles que reprises sur les listes électorales sont correctes et que dans le cas contraire, elles peuvent être modifiées ou corrigées. C'est également une pratique courante que des copies des listes électorales soient rendues disponibles aux partis politiques avant le jour du scrutin de sorte qu'ils puissent en vérifier l'exactitude et la crédibilité.

La mission a noté d'une façon consistante qu'il n'y a pas d'affichage systématique des listes électorales ni un processus de réclamation ou d'objection approprié, particulièrement pour les élections de juillet 2006 parce que la CEI n'a rendu disponibles les listes électorales dans les bureaux de vote que le jour même du scrutin.

La mission a noté les plaintes persistantes, particulièrement des partis politiques, sur l'absence d'un procédé clair d'affichage des listes électorales et des réclamations/objections qui les a mis dans une position défavorable, et a affecté négativement la crédibilité des listes électorales.

3.2 LA DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

La délimitation des circonscriptions électorales est généralement guidée par un nombre des facteurs objectifs tels que la densité de la population, la facilité des moyens de transport et de communication, la configuration géographique, la viabilité financière et les capacités financières et administratives, les conséquences administratives de la détermination des frontières, ainsi que la communauté des intérêts.

Selon les lois et les règlements appropriés, la CEI est l'organe responsable de la délimitation des circonscriptions électorales en RDC. En conformité avec l'article 115 de la Loi Electorale, le pays est divisé en 169 circonscriptions électorales, correspondant chacune aux territoires et aux communes administratives du pays. Pour les élections présidentielles, le territoire

national constitue une seule circonscription électorale, alors que pour les élections des membres de l'Assemblée Nationale, l'attribution des sièges s'opère sur base du nombre d'électeurs enrôlés dans une circonscription électorale spécifique. Selon la Loi Electorale, la méthode de distribution des sièges se présente comme suit :

Etape 1: Répartition des sièges par province

- Le quotient électoral fixe pour l'Assemblée Nationale est équivalent au nombre total d'électeurs enregistrés en RDC, divisé par le nombre total de sièges à pourvoir à l'Assemblée Nationale. Le total des électeurs enrôlés (25.712.552) est divisé par 500 sièges, fixant le quotient électoral à 51.425,10.
- Le nombre de sièges assignés à une province spécifique égale au nombre total d'électeurs enregistrés cette province divisé par le quotient électoral fixe (51.425,10).
- Si le nombre total de sièges à pourvoir dans une circonscription électorale est inférieur à 500, un siège supplémentaire sera attribué à chaque province qui a la décimale la plus élevée en comparaison du nombre de sièges obtenus, jusqu'à ce que le nombre de 500 sièges soit atteint. Il convient de signaler que les territoires ayant moins d'électeurs que le quotient électoral fixe obtiennent d'office un siège.

Etape 2: Répartition des sièges par circonscription à l'intérieur de chaque province

Chaque circonscription électorale a droit à un certain nombre des représentants basé sur les opérations suivantes :

- Le nombre de sièges à pourvoir dans chaque circonscription correspond au nombre d'électeurs enregistrés dans la circonscription divisé par le quotient électoral fixe (51.425,10).
- Un siège sera attribué à toutes les circonscriptions électorales qui auraient un nombre d'électeurs inférieur au quotient électoral.
- Si le nombre total des sièges attribués de cette manière aux circonscriptions de la province est inférieur au nombre des sièges assignés à cette province, un siège supplémentaire sera attribué à chaque circonscription qui a la décimale la plus élevée par

rapport au nombre de sièges obtenus, jusqu'à l'obtention du nombre total des sièges pour la province soit atteint.

Les missions de l'EISA ont noté que le procédé pour la délimitation des circonscriptions électorales n'a pas été exempt de conflits ou de contestations. Le cas le plus notoire est celui de la localité de Minembwe dans la province du Nord Kivu pour laquelle le RCD-Goma avait insisté qu'elle soit érigée en circonscription électorale afin de s'assurer que le groupe ethnique majoritaire dans cette contrée, les Banyamulenge, est représenté à l'Assemblée Nationale avec au moins un membre. Mais comme cette revendication n'avait pas reçu une réponse favorable de la CEI, le RCD-Goma menaça de suspendre sa participation dans les institutions de la transition, en accusant la CEI de manipuler le processus de délimitation en faveur des intérêts politiques particuliers. En fin de compte, le RCD-Goma concéda à renoncer à ces revendications et continuer de participer au processus électoral.

Le nombre des sièges attribués à chacune des 169 circonscriptions électorales est détaillé dans l'annexe de la Loi Electorale tel que récapitulé dans les tableaux 1 à 3.

Tableau 1
Nombre des Circonscriptions Electorales par province

Provinces	Nombre des Circonscriptions	Villes	Territoires	Regroupement des Communes
Kinshasa	4			4
Bas Congo	12	2	10	
Bandundu	20	2	18	
Equateur	27	3	24	
Province Orientale	25	1	24	
Nord Kivu	9	3	6	
Sud Kivu	9	1	8	
Maniema	8	1	7	
Katanga	25	3	22	
Kasaï Oriental	18	2	16	
Kasaï Occidental	12	2	10	
Total	169	20	145	4

Source: Loi Electorale, Annexe 1.

Tableau 2
Répartition des Sièges des Députés Nationaux par province

Province	Electeurs Enrôlés	Sièges total
Kinshasa	2,963,912	58
Bas-Congo	1,232,416	24
Bandundu	2,949,237	57
Equateur	2,973,525	58
Province Orientale	3,257,291	68
Nord Kivu	2,462,012	48
Sud Kivu	1,666,615	32
Maniema	629,894	12
Katanga	3,517,922	69
Kasaï Oriental	2,021,418	39
Kasaï Occidental	2,038,310	40
Total	25,712,552	500

Source: Loi Electorale, Annexe 1

L'attribution des sièges à pourvoir dans les assemblées provinciales est faite selon le nombre d'électeurs enregistrés dans la province. Selon l'article 145 de la Loi Electorale, le nombre de sièges à pourvoir pour chaque assemblée provinciale est fixé comme suit :

- 48 sièges pour une province avec plus de 2.5 millions d'électeurs enrôlés
- 42 sièges pour une province qui a entre 2.000.001 et 2.500.000 d'électeurs enrôlés;
- 36 sièges pour une province qui a entre 1.500.001 et 2.000.000 d'électeurs enrôlés;
- 30 sièges pour une province qui a entre 1.000.001 et 1.500.000 d'électeurs enrôlés;
- 24 sièges pour une province qui a entre 500.001 et 1.000.000 d'électeurs enrôlés;
- 18 sièges pour une province avec 500.000 d'électeurs enrôlés ou moins.

Le quotient électoral pour une province correspond au nombre d'électeurs enrôlés dans cette province, divisé par le nombre total de sièges à pourvoir dans cette province spécifique. Le nombre de sièges à pourvoir dans une circonscription électorale équivaut au nombre d'électeurs enrôlés dans la circonscription électorale, divisé par le quotient électoral de la province. Un siège est automatiquement attribué à une circonscription électorale qui a un nombre d'électeurs enrôlés inférieur au quotient électoral.

Comme mentionné plus haut, un total de 632 sièges à pourvoir étaient attribués aux provinces selon la configuration territoriale actuelle. La répartition et l'attribution des sièges à élire et à coopter dans chaque assemblée provinciale sont détaillées dans le tableau 3. Signalons que pour l'élection des membres des assemblées provinciales, le nombre des circonscriptions électorales a été augmenté de 169 à 189.

Tableau 3
Attribution des sièges par assemblée provinciale

Province	Electeurs enrôlés	Sièges à élire	Sièges à coopter	Sièges total
Kinshasa	2,963,912	44	4	48
Bas-Congo	1,232,416	27	3	30
Bandundu	2,949,237	77	7	84
Equateur	2,973,525	100	8	108
Province Orientale	3,257,291	88	8	96
Nord Kivu	2,462,012	38	4	42
Sud Kivu	1,666,615	33	3	36
Maniema	629,894	22	2	24
Katanga	3,517,922	93	9	102
Kasaï Oriental	2,021,418	61	5	66
Kasaï Occidental	2,038,310	49	5	54
Total	25,712,552	632	58	690

Source: Loi Electorale, Annexe 2

3.3 LA SÉLECTION ET LA NOMINATION DES CANDIDATS

La démocratie dans l'organisation interne des partis politiques est un des aspects essentiels de bonnes pratiques démocratiques. Elle peut montrer l'engagement des leaders politiques à approfondir et à renforcer la démocratie. Les expériences montrent cependant que le choix des candidats au niveau des partis politiques n'est pas toujours conduit d'une façon démocratique et ouverte. Les partis politiques de la RDC n'ont pas en place des mécanismes clairs visant à encourager la diversité et la représentation égale de divers groupes sociaux. Dans la plupart des cas, il a été observé que les procédures de sélection des candidats au sein des partis ou coalitions politiques sont entachées par des pratiques qui empiètent les valeurs démocratiques ou gênent la représentation des femmes et d'autres groupes marginalisés.

Selon le chapitre III de la Loi Electorale, particulièrement les articles 11 à 17, la nomination des candidats est principalement conduite par les partis ou les coalitions politiques qui souhaitent prendre part dans une élection. La même loi permet également aux candidats indépendants de se présenter. Les partis politiques et les candidats indépendants doivent adhérer aux règlements appropriés et aux calendriers établis par la CEI à cet effet.

Quand la mission de l'EISA est arrivée au Congo pour observer les élections de juillet 2006, la phase de la nomination des candidats pour le premier tour des présidentielles et de l'élection des membres de l'Assemblée Nationale avait déjà eu lieu. La mission a cependant relevé qu'à l'heure de ces élections, 197 partis politiques sur les 269 formellement enregistrés en RDC avaient aligné des candidats. La CEI avait approuvé une liste de 33 candidats présidentiels et de 9.709 candidats pour les 500 sièges de l'Assemblée Nationale. Le président Joseph Kabila et trois parmi les quatre vice-présidents sortants étaient repris sur la liste finale des candidats présidentiels approuvés par la Cour Suprême le 16 avril 2006. Seul le Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD), soutenant Joseph Kabila, a été capable de présenter des candidats dans chacune des 169 circonscriptions électorales à travers tout le pays. Onze partis et coalitions politiques étaient représentés dans toutes les provinces. Pour sa part, le MLC a eu des candidats dans 160 circonscriptions électorales alors que le RCD-Goma était présent dans quelques 156 circonscriptions. Il faut noter que la CEI avait rejeté au

total 200 dossiers de candidature aux élections législatives nationales. Environ 13.474 candidats étaient alignés pour la compétition de 632 sièges des assemblées provinciales au scrutin d'octobre 2006.

Étant donné qu'il n'y avait pas eu de gagnant avec une majorité absolue des voix au scrutin présidentiel de juillet 2006, un deuxième tour entre les deux candidats avec le plus grand nombre des voix - à savoir, le Président Joseph Kabila et son challenger principal Jean-Pierre Bemba - a eu lieu le 29 octobre 2006, concomitamment avec les élections des membres des assemblées provinciales.

La mission a noté, en général, que le procédé de nomination des candidats présidentiels devant représenter les partis et les coalitions politiques était relativement transparent. Les candidats ont été en principe choisis au cours des congrès ou des assemblées générales de leurs partis ou coalitions politiques. Le processus était également ouvert aux candidats n'appartenant pas nécessairement à un parti ou une coalition politique. Le seul facteur qui a semblé gêner la participation était plutôt le dépôt relativement élevé d'une caution de US\$50.000,00 exigée pour accompagner le dossier de la candidature aux présidentielles. Il était évident que la plupart des candidats qui auraient dû potentiellement se présenter, n'ont pas toujours été en mesure de réunir cette somme obligatoire.

Quant à la représentation de la femme, la mission a relevé qu'aucun mécanisme clair n'a été mis en place par les partis politiques pour assurer la représentation adéquate des femmes, conformément à la Constitution de la RDC. On ne pouvait retrouver que quatre femmes sur la liste des 33 candidats présidentiels. Pour ce qui est des élections parlementaires nationales, il n'y avait que 13.6% de candidates (1.320 femmes sur un total de 9.709 candidats).

3.4 LE FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES ET L'USAGE DES RESSOURCES DE L'ETAT À DE FINS ÉLECTORALES

Dans un certain nombre des pays à travers le monde, il est souvent prévu que les partis politiques peuvent recevoir des fonds de l'Etat qu'ils peuvent utiliser à des fins électorales. Cette pratique est nécessaire si l'on doit se rassurer que tous les candidats et tous les partis ont l'égalité des chances dans la compétition électorale et que le processus démocratique est consolidé.

Pour ce qui est de la RDC, il convient de mentionner que le financement public des partis politiques ou des candidats indépendants n'a pas été appliqué, cela nonobstant le fait que l'article 25 de la Loi N° 04/002 du 15 mars 2004 sur les partis politiques stipule que les partis politiques formellement enregistrés en RDC peuvent bénéficier des subventions de l'Etat.

En pratique, le Gouvernement de Transition n'a pas assigné des ressources financières publiques en faveur des partis politiques et des candidats indépendants. De même, malgré que la question a souvent été prévue dans ses ordres du jour, le Parlement de Transition n'a pas réussi à régler ce problème de financement public des partis politiques ou des candidats indépendants au titre de soutien financier pour la campagne électorale.

La mission de l'EISA a appris que le président Kabila et ses quatre vice-présidents avaient bénéficié pourtant des ressources spéciales en guise de salaire et autres fonds pour le fonctionnement de leurs cabinets respectifs. La mission a également appris que les partis politiques principaux ayant participé à la gestion de la chose publique pendant la transition, notamment le PPRD, le RCD-Goma et le MLC – avaient la chance de nommer leurs représentants comme mandataires de l'Etat dans les compagnies et sociétés faisant partie du portefeuille de l'Etat. La pratique exigeait qu'en retour, ces mandataires doivent contribuer avec entre 10% et 20% de leurs salaires mensuels à la caisse de leurs partis respectifs. La conséquence est que les partis ainsi représentés dans les institutions étatiques, les compagnies et les sociétés étatiques pendant la transition ont eu un avantage indu par rapport aux autres partis qui n'étaient pas représentés en termes d'accès aux ressources publiques qui pouvaient être utilisées pour la campagne électorale ou d'autres fins politiques.

Le déséquilibre ainsi créé dans l'accès aux fonds publics et aux ressources de l'Etat semble avoir miné toute perspective d'égalité de chance dans le jeu politique ou même au niveau de la campagne électorale. Par conséquent, pour préserver le principe fondamental de la transparence et de l'égalité dans l'utilisation des ressources publiques, il est important que la question relative à l'accès aux richesses nationales et les fonds de l'Etat par les partis politiques et les candidats indépendants à des fins électorales soit systém-

atiquement réglée. Dans le cas de la RDC - un pays qui émerge d'une guerre civile atroce et dont le nombre des partis politiques est très élevé - accéder aux ressources publiques, s'il est permis, doit être méthodiquement réglé et imposé afin de s'assurer que les fonds publics sont utilisés efficacement et de façon transparente.

3.5 L'ÉDUCATION CIVIQUE ET L'INFORMATION ÉLECTORALE

L'éducation civique et électorale est un facteur essentiel dans la création d'un environnement propice à la tenue des élections libres, démocratiques et transparentes. L'article 7 de la loi organique de la CEI stipule que la Commission est responsable de la mise en application et de la coordination de tous les programmes portant sur l'information électorale, ainsi que les campagnes pour l'éducation civique. Il est vrai que l'absence d'une culture électorale avérée et la complexité du système électoral en vigueur en RDC auraient normalement imposé la mise en application des programmes systématiques et intenses d'éducation civique et électorale.

En novembre 2004, la CEI avait signé un accord de partenariat avec les organisations tant nationales qu'internationales pour la conception et l'exécution des programmes d'éducation civique et électorale. C'est dans ce sens que les organisations non-gouvernementales, les confessions religieuses, les syndicats, les groupes des jeunes et des femmes, ainsi que les associations de défense des droits de l'homme ont été impliqués dans le processus.

La mission a appris que dans la perspective des élections de juillet et d'octobre 2006, la CEI et un certain nombre d'organisations internationales et nationales, notamment l'EISA, avaient conduit un certain nombre d'activités et de programmes d'éducation civique à travers le pays. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a également mis à la disposition des fonds et de ressources matérielles nécessaires pour des campagnes et activités d'éducation électorale au profit d'un bon nombre d'organisations de la société civile.

A côté de ces programmes de formation conventionnelle, il faut également signaler que la CEI et ses partenaires avaient fait un usage intensif des moyens audio-visuels tels que la télévision et la radio pour diffuser leurs messages. Ces activités, il faut le dire, ont été conçues dans le but principal de disséminer

les informations techniques sur le processus électoral et de conscientiser l'électorat congolais sur les sujets relatifs à la démocratie et aux élections. Toutefois, la mission a noté que la portée de ces activités était généralement limitée à cause des moyens matériels et financiers, ainsi que l'immensité du territoire congolais. En conséquence, la plupart des organismes impliqués dans les programmes d'éducation civique et électorale ont eu cette tendance à focaliser leurs activités dans les milieux urbains plutôt que dans les milieux ruraux où les besoins se faisaient encore sentir davantage.

EISA est d'avis que l'éducation électorale est un ingrédient fondamental pour la réussite de tout processus électoral et que l'éducation civique est plus qu'essentielle dans tous les processus intermédiaires entre deux élections démocratiques. Il est donc impérieux que les acteurs principaux ayant un intérêt pour l'avancée des valeurs et pratiques démocratiques dans un pays entreprennent des programmes adéquats et intégrés d'éducation civique et électorale pour les citoyens afin de leur inculquer une culture de responsabilité et de participation active.

L'observation des missions de l'EISA est qu'il y a eu une amélioration nette dans la connaissance et la familiarité du processus électoral de la part des populations congolaises par rapport à la situation pendant le référendum constitutionnel de décembre 2005. Toutefois la mission a également observé qu'un peu avant des élections du mois d'octobre 2006, les activités et les programmes d'éducation civique avaient un peu perdu de leur élan et que cette situation était essentiellement dûe au manque de moyens financiers. Les missions de l'EISA ont été assez préoccupées par l'implication et la participation très limitées des partis politiques dans les initiatives visant à instruire les électeurs et de les informer sur le progrès du processus électoral.

3.6 LA FEMME ET LA REPRÉSENTATION POLITIQUE

L'égalité de genre est l'une des dispositions fondamentales de la Constitution post-transition de la RDC. L'article 14 de la Constitution, soutenu et renforcé par l'article 13 de la Loi Electorale, encourage le Gouvernement et tous les autres acteurs à travailler dans le sens d'assurer la représentation égale du genre humain dans toutes les institutions tant aux niveaux national, provincial que local. Cependant, ces dispositions semblent être plutôt des déclarations d'intention ou de vœux pieux, car il n'y avait aucun mécanisme adéquat mis

en place pour assurer la représentation égale homme-femme pour les élections générales de 2006. Cette situation a été exacerbée par l'usage des listes ouvertes plutôt que les listes fermées, comme dans la plupart des sociétés patriarcales les électeurs ont tendance à choisir premièrement des candidats males. Les missions de l'EISA ont appris qu'un groupe d'organisations des femmes avait en vain milité pour que les listes des partis politiques soient composées sur la base de l'alternance un candidat pour une candidate, communément appelée 'listes zébrées' pour les élections législatives nationales et provinciales.

Comme cela a été mentionné plus haut, seulement quatre des 33 candidats aux présidentielles et 13.6% de candidats aux législatives nationales étaient des femmes. Les candidates aux présidentielles étaient Justine Kasavubu (fille du tout premier président de la RDC) représentant le Mouvement des Démocrates, Catherine Nzuzi wa Mbombo (Mouvement Populaire de la Révolution), Marie Thérèse Nlandu (Parti pour la Paix au Congo), et de sa sœur aînée Wivine Nlandu de l'Union pour la Défense de la République.

Les résultats des élections de juillet 2006 ont clairement indiqué que la parité constitutionnelle entre les hommes et les femmes ne s'applique qu'en théorie, car les femmes sont très moins représentées dans les institutions démocratiquement élues actuellement en place en RDC. Seules 42 femmes (8.4%) ont réussi à se faire élire membres de l'Assemblée Nationale post-transition, une institution irrémédiablement dominée par les hommes qui occupent quelques 458 sièges.

3.7 LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le Chapitre IV de la Loi Electorale traite des dispositions relatives à la campagne électorale en RDC. Selon l'article 28, la campagne électorale commence 60 jours avant le jour du scrutin et se clôture 24 heures avant cette date. En réalité, la campagne avait commencé peu après la publication de la liste finale de candidats.

La campagne électorale doit avoir lieu dans le cadre des règles et principes, généralement consignés dans un code de conduite, et dont tous les partis politiques et les candidats se conviennent de respecter. Le code de conduite établit souvent des sanctions punitives en vue de décourager toute infraction ou contravention.

À cet égard, les missions de l'EISA ont noté qu'un code de conduite a été signé par presque tous les grands partis politiques ayant pris part au processus électoral. Ce code de conduite visait particulièrement à s'assurer que les partis et les candidats s'abstiennent de tout comportement, toute action ou tout discours à même d'affecter négativement le processus électoral. La campagne devait ainsi être conduite d'une manière constructive et calme, dénuée d'insultes et de discours prêchant la haine.

Les campagnes électorales pour les élections présidentielles, législatives nationales et provinciales étaient généralement paisibles, en dépit de quelques incidents mineurs où des actes de violence ont été relevés. Il y avait également la peur de voir resurgir la guerre civile pendant le processus électoral ou avant même la conclusion de la transition en RDC.

Les activités de campagne pour le premier tour des présidentielles et de l'élection des membres de l'Assemblée Nationale ont commencé officiellement le 29 juin 2006 et se sont clôturées à minuit le 29 juillet 2006. La mission de l'EISA déployée en juillet 2006 avait observé que le début de la campagne était plutôt lent, car un certain nombre de partis d'opposition menaçaient de perturber le processus électoral si les négociations politiques visant à impliquer les partis comme l'UDPS n'étaient pas menées à bon port. A part les partis politiques, il fallait aussi compter l'Eglise Catholique, très puissante en RDC, qui avait également réclamé des négociations qui incluraient tous les acteurs politiques pour résoudre le problème de manque de consensus national à propos du processus électoral.

Les autres questions qui avaient contribué au ralentissement de la campagne électorale en vue des scrutins de juillet 2006 ont été liées à la demande par un certain nombre de candidats présidentiels pour que le Gouvernement assure leur sécurité et permette un accès libre et juste aux médias de l'Etat pour tous les partis et candidats. Il y avait également la controverse à propos de l'impression d'un nombre excessif des bulletins de vote. En ce qui concerne cette question, la mission de l'EISA déployée aux élections de juillet 2006 a appris que la CEI avait commandé et reçu un total de 33 millions bulletins de vote, assumant que chacun des 50.000 bureaux de vote recevrait en moyenne 660 bulletins de vote. Ce nombre prenait en compte les estimations de surplus normal pour permettre aux observateurs locaux et aux témoins

des partis et des candidats de voter en dehors des circonscriptions électorales où ils se sont faits enregistrés, comme cela est réglementé dans la loi. Un groupe de 19 candidats présidentiels, y compris Azarias Ruberwa (RCD) et Jean Pierre Bemba (MLC) soutenait que l'excédent de plus de cinq millions de bulletins de vote pour un électorat estimé à approximativement 26 millions, mènerait à la fraude ou à la manipulation des scrutins. Par conséquent, le groupe est allé jusqu'à exiger que la campagne électorale soit suspendue et que les bulletins de vote excessifs soient publiquement détruits.

Le début timide et lent de la campagne a été également justifié par les critiques persistantes faites par un certain nombre de partis, en particulier ceux qui n'étaient pas représentés dans les institutions de la transition, parce qu'ils ne pouvaient pas conduire efficacement leur campagne à cause de ressources financières et matérielles très limitées.

D'une façon générale, la campagne pour les élections de juillet 2006 a été paisible, et les partis politiques et les candidats indépendants en compétition étaient plutôt tolérants les uns envers les autres. Il y avait, cependant, quelques cas isolés d'affrontements violents impliquant les agents des forces de l'ordre et quelques formations politiques. Mais en gros cela n'a pas été la tendance générale.

Il convient de souligner qu'il n'y a pas un règlement spécifique qui régit la déclaration obligatoire des recettes et des dépenses de campagne. En l'absence de dispositions légales pertinentes pour la déclaration des fonds de campagne reçus et dépensés, ainsi que l'absence des plafonds de dépenses, il a été noté l'effet pervers que l'argent a sur la politique et l'issue des élections en RDC. Les principaux partis qui étaient en compétition, à savoir le PPRD, le MLC et le RCD, ont dominé sans partage le paysage avec des bannières, des panneaux géants, des affiches publicitaires, particulièrement dans les grandes villes à travers le pays. Il faut aussi signaler que des cas de destruction méchante des matériaux de campagne, tels que les affiches et les bannières, ont été régulièrement relevés pendant la campagne, avec les partis politiques s'accusant les uns les autres de déchirer les affiches des adversaires dans leurs bastions respectifs.

Un bon nombre des partis et candidats étaient également parvenu à produire

des matériaux tels que les T-shirts, les chapeaux, les stylos et même les montres. On pouvait apercevoir de nombreux véhicules avec des affiches multicolores ou des autocollants exhibant soit les logos de leurs partis ou coalitions, soit les photos de leurs candidats. Quelques partis seulement avaient réussi à produire des déclarations, des manifestes ou des rapports de campagne de leurs partis. D'une manière générale, la campagne ne s'était pas concentrée sur les questions de programme de gouvernement ou de vision politique, mais plutôt sur les personnalités.

L'un des dispositifs les plus visibles pendant la campagne était les rassemblements ou les réunions dans des lieux publics. D'autres méthodes utilisées comprenaient les caravanes motorisées, les cortèges de voitures et les concerts publics. La plupart des rassemblements et réunions publiques que les équipes de l'EISA ont eu la chance d'observer à Kinshasa, Lubumbashi, Bukavu, Goma, Mbandaka et d'autres lieux de déploiement se sont généralement déroulés dans une atmosphère paisible et ordonnée. Seul le meeting public du MLC organisé au Stade de Kinshasa le 27 juillet 2006 pour clôturer formellement la tournée nationale de la campagne de son candidat Jean-Pierre Bemba a été marquée par des actes de violence et de vandalisme. Ceux-ci avaient consisté en l'incendie du siège de la Haute Autorité des médias (HAM), ainsi qu'un temple appartenant à un pasteur accusé d'être très proche du président Joseph Kabila.

Les observateurs de l'EISA n'ont pas été en mesure d'assister au rassemblement organisé par l'Alliance pour la Majorité Présidentielle (AMP) le 28 juillet 2006 à la Foire Internationale de Kinshasa (FIKIN) dû au climat de tension qui avait prévalu à Kinshasa à la suite des incidents violents survenus la veille au meeting du MLC.

La campagne pour les élections provinciales et le deuxième tour des présidentielles a débuté formellement le 28 septembre 2006. Les deux candidats présidentiels restés en lice ont commencé à rallier le soutien populaire dès le 13 octobre 2006. La campagne pour les deux scrutins s'est clôturée à minuit le 27 octobre 2006, c'est-à-dire 24 heures avant la tenue effective des scrutins. Bien que généralement paisible et moins vigoureux que pour les élections de juillet 2006, la campagne pour le second tour des présidentielles et les élections provinciales a été marquée par un certain nombre d'incidents violents qui ont soulevé des craintes au sujet de la

conclusion heureuse du processus électoral. La mission de l'EISA a observé par exemple que les candidats et les partis en compétition avaient semblé ignorer totalement les prescrits du code de conduite qu'ils avaient pourtant bien signés et promis de respecter. Même le PPRD et le MLC ont semblé négliger l'accord signé le 30 août 2006, dans lequel ils s'engageaient à s'assurer que les élections d'octobre 2006 se déroulent dans de bonnes conditions.

La tension était perceptible pendant toute la période de campagne et les actes d'intolérance politique pouvaient être notés à travers le pays. Les activités de campagne étaient beaucoup plus concentrées sur la course au fauteuil présidentiel plutôt que sur les scrutins pour les assemblées provinciales. La mission de l'EISA avait également reçu des rapports sur les affrontements entre les partisans des deux principaux candidats présidentiels, la destruction des matériaux de campagne et l'obstruction des cortèges en procession.

Dans la province de l'Equateur, généralement considérée comme le bastion du MLC de Bemba, des partisans de Joseph Kabila ont souvent été empêchés de battre campagne dans les villes comme Mbandaka, Lisala et Gemena, où les affiches de Kabila étaient détruites par des foules hostiles. En conséquence, des affrontements violents entre les deux camps antagoniques ont régulièrement été rapportés. Les incidents similaires se sont également produits dans d'autres villes considérées favorables au candidat Bemba à travers tout le pays.

De même, des incidents violents contre le MLC ont été rapportés dans les provinces de l'Est du pays, généralement connues pour leur soutien à Joseph Kabila. La mission de l'EISA a noté, entre autres événements, la destruction d'une station-relai de télévision et radiodiffusion appartenant à Bemba, et l'obstruction persistante et systématique de tout rassemblement ou réunion publique pro-Bemba à Lubumbashi, capitale de la province de Katanga et ville natale du président Kabila. La mission avait également reçu des rapports que l'ancien chef des Maï-Maï, Anselme Enerunga, et le pasteur Théodore Ngoy qui battaient campagne pour Jean-Pierre Bemba ont été souvent empêchés de tenir des réunions publiques respectivement à Bukavu et à Lubumbashi, deux des principaux bastions de Kabila.

D'autres cas patents d'actes de violence rapportés pendant la période de campagne incluent:

- des affrontements le 16 octobre 2006 à Lodja, dans le Kasai Oriental, entre les partisans de Kabila et de Bemba, mené respectivement par Lambert Mende et Joseph Olenghankoy;
- Echange de coups de feu le 26 octobre 2006 entre les miliciens favorables à Bemba et les gardes du corps de Joseph François Nzanga Mobutu à Gbadolite (Equateur). Les combats ont eu comme conséquence la mort de cinq personnes et de dommages à une station de radio appartenant à Bemba. Nzanga Mobutu, fils de l'ancien président Mobutu Sese Seko et beau-frère de Jean-Pierre Bemba, était l'allié de Kabila pour le deuxième tour des présidentielles. Son alliance avec Kabila a été perçue comme une trahison par les partisans de Bemba.

Etant donné la nature précaire de la situation politique et sécuritaire dans la ville de Kinshasa, Kabila et Bemba décidèrent de se réunir régulièrement par leurs représentants respectifs interposés pour discuter et se mettre d'accord sur la manière la plus efficace de tenir paisiblement les scrutins décisifs du 29 octobre et désamorcer la tension montante entre les camps de deux candidats. C'est ainsi que sous les auspices de la MONUC, les deux camps se sont finalement engagés à garantir toutes les conditions pour la paix et la sécurité pendant le processus électoral et à s'investir à accepter les résultats des élections. A la même occasion, les deux candidats étaient priés d'inviter leurs partisans respectifs au calme, à la paix et à la tolérance pendant et après les élections.

Un des résultats de ces réunions fut l'annulation par Jean-Pierre Bemba de son dernier rassemblement de campagne, pour des raisons de sécurité. Le rassemblement était programmé pour le 27 octobre 2006 au Stade de Kinshasa, juste à côté d'un lieu où la coalition politique soutenant Joseph Kabila projetait de tenir une réunion de prière en même moment.

Étant donné que la période de la campagne pour le deuxième tour des présidentielles a été réduite de 30 à 15 jours, en raison des contraintes logistiques et de temps, la MONUC avait décidé de mettre à la disposition

de deux candidats présidentiels deux hélicoptères pour battre campagne à travers le vaste pays. Kabila a décliné l'offre, tandis que Bemba ne s'est jamais servi de l'appareil, évoquant des raisons de sécurité personnelle. En fait, ni l'un ni l'autre candidat n'a visité l'intérieur du pays dans la perspective des élections d'octobre 2006, comme cela a été le cas pour les scrutins de juillet 2006, pour des raisons de sécurité basées sur des rumeurs d'assassinat. Ce qui était plus intéressant est que les campagnes de deux candidats présidentiels ont été plutôt menées par les épouses, à savoir Marie Olive Lembe Kabila et Liliane Texeira Bemba. On a vu les deux dames parcourir le pays en long et en large et s'adresser à de grandes foules, alors que leurs époux respectifs étaient presque absents de la campagne.

3.8 LES REGROUPEMENTS ET COALITIONS POLITIQUES

Avant les élections de juillet 2006, quatre coalitions ont été formées autour des principaux candidats engagés dans la course pour le fauteuil présidentiel. Il s'agissait de:

- L'Alliance pour la Majorité Présidentielle (AMP), soutenant le président Joseph Kabila;
- Le Regroupement des Nationalistes Congolais (RENACO), dirigé par Jean-Pierre Bemba;
- La Coalition des Démocrates Chrétiens (CODECO), présidée par Pierre Pay Pay;
- La Convention du Camp de la Patrie (CCP), du vice-président Arthur Zahidi Ngoma.

Un nom illustre, cependant, manquait de la liste des candidats présidentiels, à savoir Etienne Tshisekedi, le chef historique du parti principal de l'opposition en RDC, l'UDPS. Le vétéran de la politique congolaise avait choisi de ne pas soumettre sa candidature pour le scrutin présidentiel car son parti instruisait ses partisans à boycotter le processus électoral. Tshisekedi dirigeait le Front pour la Défense du Congo (FDC), une coalition de des partis politiques qui revendiquaient des négociations politiques inclusives avant la tenue des élections générales.

Le scrutin présidentiel de juillet 2006 avait exposé une fissure profonde entre l'Est et l'Ouest du pays. Comme cela a été reflété dans les résultats, la partie

Est avait démontré un soutien massif pour Kabila, alors que la partie Ouest semblait ne pas trop l'aimer. De même, l'Ouest a soutenu Bemba tandis que la partie Est du pays votait manifestement contre lui. En conséquence, en vue d'une victoire décisive au deuxième tour, Kabila s'est concentré à renforcer sa coalition en s'alliant les candidats qui avaient les faveurs de l'Ouest, mais qui ont été éliminés après le scrutin de juillet 2006. C'est dans ce cadre que Joseph Kabila a bénéficié de l'appui des candidats qui étaient placés troisième et quatrième lors du premier tour, à savoir Antoine Gizenga du Parti Lumumbiste Unifié (PALU) et de la province de Bandundu, et Joseph-François Nzanga, fils de l'ancien président Mobutu et de l'Equateur, la même province que Bemba. Le trio Kabila-Gizenga-Mobutu a été clairement formé pour amplifier le poids politique de Kabila et pour lui assurer des voix favorables dans les provinces de l'Ouest de la RDC.

Jean-Pierre Bemba, qui était second au scrutin de juillet 2006, initia la formation de l'Union pour la Nation (UN), une coalition qui a essentiellement rassemblé en faveur de Bemba le soutien de la plupart des candidats disqualifiés lors du premier tour, notamment Oscar Kashala et Lunda Bululu. Le but principal de l'Union pour la Nation était d'établir une base capable de fournir l'appui politique requis pour la victoire finale de Jean-Pierre Bemba dans son défi électoral contre le président sortant Kabila.

Quelques poids lourds de la scène politique congolaise avaient décidé d'adopter une position neutre dans le processus. Azarias Ruberwa et le RCD-Goma, par exemple, avaient opté de ne soutenir ni l'un ni l'autre candidat, laissant le libre arbitre à leurs partisans. En dépit des appels de divers partis et personnalités de l'opposition, notamment quelques éléments au sein de l'UDPS, pour qu'il apporte son soutien à Bemba, Tshisekedi indiqua que son parti ne soutiendrait pas officiellement aucun des deux candidats. Cette situation mena à une certaine confusion dans l'UDPS où les membres qui avaient osé s'opposer au mot d'ordre de leur leader ont été simplement exclus du parti.

3.9 LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Une presse libre et impartiale est une composante fondamentale de toute démocratie ; cependant, le rôle des médias d'une façon générale et pendant les élections en particulier a toujours été un sujet à controverse.

Ce qui est vrai est que le cadre juridique, aussi bien sous la transition qu'après la transition en RDC, garantit la liberté de la presse et stipule que l'exercice de cette liberté ne peut pas être soumis à quelques restrictions que ce soit, excepté pour assurer la sauvegarde de la loi, de l'ordre public et le respect des autres libertés. La Loi Electorale, en ses articles 33-36, établit les conditions pour l'accès équitable aux médias et l'attribution du temps d'antenne aux candidats et partis pendant la campagne électorale. La HAM a été établie à cet effet comme l'organe de régulation et de supervision, pour éviter la manipulation partisane des médias appartenant et gérés par l'Etat.

Les médias sont un outil essentiel pendant la campagne électorale car ils fournissent aux électeurs une information impartiale et crédible sur les candidats et les partis politiques en compétition. L'article 111 de la Loi Electorale dispose donc que tous les candidats doivent jouir d'un accès équitable en terme de temps et d'espace dans tous les organes de la presse écrite et les medias électroniques, et d'un accès libre aux médias publics.

À cet égard, la HAM avait organisé le 13 mai 2006 l'attribution du temps d'antenne aux candidats présidentiels sur base d'un tirage au sort. La HAM avait identifié sept organes de médias, à savoir la Radio-Télévision Nationale Congolaise (RTNC), la Radio-Télévision Groupe L'Avenir (RTG@), Antenne A, RAGA, Digital Congo, le Studio Sango Malamu et Canal Congo TV (CCTV). La HAM avait également publié les directives qui permettraient aux candidats présidentiels d'annoncer leurs messages de campagne et de participer aux discussions politiques pendant la période de campagne. Chaque candidat a été assigné 45 minutes de temps d'antenne à la radio et de la même durée pour les émissions télévisées. En outre, il a été entendu que les candidats présidentiels pouvaient émettre des messages de campagne préenregistrés durant la période légale de la campagne électorale et dans les limites du temps d'antenne leur alloué.

Les émissions radiodiffusées et télévisées sont en grande partie dominée en RDC par la société de l'Etat, la RTNC. Un certain nombre de stations privées des radios et télévisions ont émergé depuis l'ouverture de l'espace médiatique dans les années 90. Actuellement environ 40 chaînes de télévisions et plus de 200 stations radio indépendantes opèrent en RDC.

La mission de l'EISA avait noté que bien que la HAM ait établi des règles strictes pour favoriser la bonne conduite pendant la campagne, il y avait malheureusement des rapports réguliers suggérant que les instructions et directives n'étaient pas systématiquement suivies.

Les médias publics et privés se permettaient de violer expressément les règles régissant l'accès juste aux médias et l'attribution du temps d'antenne pendant la campagne électorale.

La mission a également noté que la campagne électorale a été marquée par un certain nombre d'incidents violents et d'intimidation, qui ont semblé faire obstruction à la liberté de la presse. Le cas le plus notoire de ces incidents est le meurtre le 8 juillet 2006 du journaliste Bapuwa Mwamba, connu pour ses opinions contre le Gouvernement de Transition. Il y avait également la déportation de Ghislaine Dupont, la correspondante de la Radio France Internationale (RFI), accusée d'être biaisée quand il s'agit des reportages sur le président Kabila.

Des plaintes persistantes ont été aussi notées en l'encontre de la HAM, par les partis politiques et les candidats qui dénonçaient son manque de capacité et d'autorité en ce qui concerne la mise en application de ses propres directives et résolutions. La HAM était également souvent critiquée pour son attitude présumée favorable au président Joseph Kabila. La mission de l'EISA a pris note de toutes ces plaintes, mais n'a pas été en mesure de les traiter car cet exercice aurait exigé une surveillance systématique et à long terme de la couverture médiatique pendant la campagne électorale en RDC. La mission, avait cependant recommandé l'application des règlements existants afin de s'assurer que tous les partis et les candidats en compétition dans les élections à venir ont un accès équitable et libre aux médias publics.

La situation relative à la couverture de la campagne par les médias de l'Etat ne s'était pas du tout améliorée entre les deux tours des présidentielles. Le discours hostile a continué à battre son plein dans les organes de presse alignés dans les deux camps rivaux et a contribué à la montée de la tension et des actes de violence sur le terrain. La HAM a dû intervenir régulièrement pour mettre fin à ces campagnes de dénigrement et d'incitation à la haine en imposant à certains acteurs un embargo d'antenne ou même des amendes.

La mission de l'EISA a noté, une fois de plus, que les chaînes de télévision et de radio appartenant à l'Etat ont été dominées par le président Kabila et ses alliés politiques, alors que Bemba devait généralement compter sur son réseau privé des chaînes de télévision et radio pour faire passer son message. En général, Kabila et Bemba ont reçu une couverture médiatique très déséquilibrée dépendant de l'orientation politique des organes de médias concernés. D'une part, les stations de télévision comme la RTNC, Digital Congo, Horizon 33 et RTG@ se consacraient sans équivoque à couvrir favorablement la campagne du président Kabila et à donner une image négative de Bemba. D'autre part, CCTV et Canal Kin TV étaient sympathiques et entièrement consacrés à leur propriétaire, Jean-Pierre Bemba, et très critique envers Joseph Kabila. Cette situation a conduit à des plaintes persistantes quant au rôle, la neutralité et l'autorité de la HAM pour ce qui est de sa prérogative d'assurer un accès juste et équilibré de tous les candidats aux médias de l'Etat, ainsi qu'à réglementer l'usage des chaînes de télévision et de radio privées.

En conséquence, la tension entre les deux camps est montée d'un cran pendant la campagne électorale et la situation s'est intensifiée avec les accusations mutuelles de deux camps de violer le code de conduite. C'est dans ce contexte que le 18 septembre 2006 un incendie a dévasté le bâtiment abritant les stations de télévision et de radio appartenant à Bemba à plein centre de la ville de Kinshasa. De même, le 12 octobre 2006, une station de télévision appartenant au candidat Jean-Pierre Bemba était attaquée à Lubumbashi par un commando non autrement identifié qui a réussi à détruire l'émetteur local de la chaîne.

En conformité avec les dispositions pertinentes de la Loi Electorale, particulièrement l'article 112, la HAM avait initialement programmé un débat télévisé entre les deux candidats contestant le deuxième tour des présidentielles pour le 26 octobre 2006. Cependant, cet événement a été annulé par la HAM après que les délégués négociant au nom du président Kabila et son challenger Bemba aient atteint une impasse sur le format et le lieu où ce rendez-vous devait avoir lieu. Selon la HAM, le représentant de Kabila avait proposé que chaque candidat soit interviewé séparément et réponde aux questions similaires d'un groupe de journalistes choisis, et l'émission enregistrée à l'avance pour une diffusion en différé, alors que le

délégué de Bemba recommandait une émission en direct et en tête-à-tête. Il y avait également une préoccupation relative aux mesures de sécurité quant au lieu où la discussion devait être conduite. Le camp de Kabila voulait que le programme télévisé ait lieu sur les plateaux de la RTNC, alors que les représentants de Bemba suggéraient le Palais du Peuple, qui abrite le Parlement. Comme les deux camps n'arrivaient pas à trouver un terrain d'entente sur toutes ces questions, la HAM décida d'annuler simplement ce débat.

3.10 LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION À CARACTÈRE POLITIQUE

Pour qu'un processus électoral soit libre, juste, crédible et légitime, il doit avoir lieu dans une atmosphère exempte d'actes de violence ou d'intimidation politiquement motivées. Bien que les campagnes électorales pour les scrutins de juillet et d'octobre 2006 s'étaient déroulées, d'une façon générale, dans la paix, la quiétude et l'ordre public, les missions d'EISA avaient toutefois observé qu'il y avait quelques incidents isolés de violence ou d'intimidation qui ont tenté de miner la liberté politique directement ou indirectement. Ces incidents, dans la plupart des cas, portaient sur l'obstruction de la campagne ou l'intimidation envers les adversaires politiques et les autres candidats en compétition. Les missions de l'EISA ont observé que ces actes étaient plutôt sporadiques et n'étaient pas exécutés d'une manière systématique et manifeste. En général, le scrutin s'est déroulé paisiblement et dans une atmosphère relativement calme. Toutefois, en ce qui concerne les élections de juillet 2006, la période qui avait précédé le jour du scrutin était entachée par des troubles et un certain nombre d'incidents de violence, particulièrement la destruction du siège de la HAM. Les autres incidents pendant cette période peuvent se résumer comme suit :

- l'arrestation arbitraire et injustifiée des personnes en contact ou travaillant avec certains candidats présidentiels. C'est le cas de l'arrestation de 32 personnes au service du candidat présidentiel Dr Oscar Kashala suspectées d'être des mercenaires déployés au Congo pour renverser le président Kabila et son gouvernement et de perturber le processus électoral. Il y a également le cas de Maître Boniface Mukadi Bonyi, l'avocat du Dr Kashala, qui a été détenu par la police avant d'être expulsé en Belgique ;
- la répression des démonstrations de rue organisées par les partis

politiques opposés au processus électoral, particulièrement l'UDPS de Tshisekedi ; et

- la confiscation des matériaux de campagne appartenant aux candidats (exemple du Dr Oscar Kashala) ou partis opposés au président sortant et candidat à sa succession, Joseph Kabila.

Dans la plupart de ces cas, le gouvernement, particulièrement les représentants du président Kabila, ont été accusés d'abus de pouvoir et cela a souvent résulté dans des tensions et affrontements politiques qui ont mis le processus électoral en danger.

Pendant la campagne pour le second tour des présidentielles et les élections provinciales d'octobre 2006, un certain nombre d'incidents violents entre les défenseurs des deux candidats présidentiels et leurs alliés politiques respectifs ont été rapportés, particulièrement dans le Katanga, à l'Equateur, à Kinshasa et dans les deux provinces de Kasai. Nous pouvons mentionner les incidents les plus notables:

- L'affrontement à Kinshasa entre les gardes rapprochées de Kabila et de Bemba peu avant la publication des résultats provisoires des élections de juillet 2006, qui ont conduit à la mort de 23 personnes ;
- Les combats à Lodja, dans la province du Kasai Oriental, entre les partisans de Kabila et le Bemba lors des rassemblements publics tenus le 17 octobre 2006 par les représentants respectifs de ces candidats, à savoir Lambert Mende et Joseph Olengankhoy ;
- l'interruption des campagnes de soutien et des affrontements entre les groupes rivaux soutenant les deux candidats présidentiels à Lubumbashi le 18 octobre 2006, à la suite de l'attaque contre la station locale de télévision appartenant à Bemba; et
- la tension perceptible pendant la campagne électorale et les autres tensions ethniques intensifiées dans la province du Nord Kivu, où la situation de sécurité était de manière permanente précaire à cause de l'insurrection latente menée par le général dissident, Laurent Nkunda.

En raison de ces incidents, les missions de l'EISA avaient lancé un appel à tous les acteurs impliqués dans le processus électoral en RDC, en particulier les partis politiques et les candidats, pour la création d'une culture de paix et de tolérance, et la conclusion d'un accord général sur ce qui pourrait constituer une conduite acceptable pendant tout le processus électoral. Les missions ont mis un accent particulier sur la mise en application et le respect du code de conduite censé régulariser le comportement des partis politiques et de leurs membres pendant la campagne électorale, avec la participation de tous les autres acteurs-clé.

3.11 LES TÉMOINS DES PARTIS ET LES OBSERVATEURS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Le chapitre V, spécialement la section I de la Loi Electorale, règlemente la participation des témoins de partis politiques dans le processus électoral. La mission a constaté que, contrairement à la situation pendant le référendum constitutionnel quand les témoins des partis politiques étaient manifestement absents pendant le scrutin, il y avait en moyenne trois à six témoins des partis par bureau de vote pendant les élections présidentielles, législatives nationales et provinciales. Dans la plupart des cas, les témoins représentaient les grands partis politiques tels que le PPRD et le MLC, ou les deux coalitions politiques principales dirigées par ces partis. La présence des représentants des candidats indépendants a été également notée.

Il faut noter qu'en pratique l'absence des témoins des partis ou des observateurs ne constitue pas une irrégularité, excepté s'ils sont délibérément exclus par la législation ou par l'autorité électorale. Le nombre maximum des témoins permis par candidat indépendant, parti politique ou coalition dans un bureau de vote ou de dépouillement est limité à une personne. Prenant en compte le nombre élevé des candidats dans certaines circonscriptions électorales, les présidents des bureaux de vote étaient autorisés à limiter le nombre de témoins de partis et candidats présents dans un bureau de vote au même moment à 10 et le nombre d'observateurs à six.

Les témoins et les observateurs, tant nationaux et qu'internationaux, avaient la permission de participer et d'observer toutes les phases du processus électoral. Ils avaient le libre accès à tous les bureaux de vote, de dépouillement des voix et aux centres de compilation des résultats. Toutefois, les témoins

des partis ou des candidats et les observateurs n'étaient pas autorisés à participer aux discussions et délibérations faites par le personnel électoral, même pas avec une capacité consultative.

Les témoins des partis politiques ont généralement montré une bonne compréhension de leur rôle. Il y avait des moments, cependant, où ils ont été obligés d'aller au delà de leurs prérogatives, en assistant les agents de la CEI et les électeurs en cas de besoin. Cela a été le cas des électeurs avec un niveau d'instruction bas et des personnes vivant avec un handicap. D'une façon générale, cette assistance n'a pas été perçue comme une menace à la transparence ou la crédibilité du processus, en dépit des cas isolés d'abus observés dans certains cas. Il a été également observé que les témoins des partis avaient tendance à quitter les bureaux de vote juste après que le dépouillement des voix, sans attendre la signature des formulaires appropriés et l'affichage des résultats aux bureaux de vote.

Quant à l'observation non partisane des élections, le Chapitre V, spécialement la section II, de la Loi Electorale régularise le déploiement des observateurs internationaux et nationaux. Selon les informations publiées par la CEI - avec l'assistance du Projet d'Appui à la Coordination des Observateurs (PACO), un programme du bureau des Nations Unies en RDC responsable pour la coordination de l'aide apportée aux observateurs, il y avait au total 1.328 observateurs internationaux accrédités et déployés pendant les élections du 30 juillet 2006. Il y avait environ 2.000 observateurs internationaux pour les scrutins du mois d'octobre 2006. Les équipes de la mission de l'EISA ont rencontré d'autres groupes internationaux d'observation, notamment les missions par l'Union Européenne, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l'Union Africaine, la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC), la mission du Gouvernement Sud-africain, le Forum Parlementaire de la SADC (SADC-PF), ainsi qu'un nombre important de représentants des missions diplomatiques. Parmi les grands groupes nationaux qui ont déployé des observateurs à travers le pays, le Renosec, le groupe de Justice et Paix de l'Eglise Catholique, ainsi que le Cadre de Concertation de la Société Civile pour l'Observation des Elections peuvent être mentionnés.

La mission a noté que la procédure établie par la CEI pour l'accréditation

des observateurs était particulièrement effective et très ouverte. Elle a permis aux membres de toutes les missions d'observation d'avoir les documents requis et de se déplacer librement où ils voulaient à travers le pays et de rencontrer sans obstruction les acteurs-clé du processus électoral en RDC.

3.12 LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES CONFLITS

Un environnement dans lequel la paix et l'ordre public est fondamental à la tenue des élections transparentes et crédibles. C'est dans ce cadre qu'un certain nombre de mécanismes ont été mis en place en vue de contribuer à la réussite des élections démocratiques en RDC. À cet égard, les structures suivantes peuvent être identifiées :

- **Le Comité International d'Appui à la Transition (CIAT) :** La communauté internationale, par le CIAT interposé, a travaillé dans le sens de prévenir et de gérer les conflits éventuels pendant la transition et l'organisation des élections en RDC. Tirant son existence de l'Accord Global et Inclusif signé en 2003 à l'issue du Dialogue Inter-congolais tenu en l'Afrique du Sud, le CIAT était composé par les représentants des cinq pays membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU en poste à Kinshasa, de la MONUC, de l'Union Européenne, de l'Union Africaine, de l'Angola, de la Belgique, du Canada, du Gabon, de l'Afrique du Sud et de la Zambie. Le Comité était présidé par le chef de la MONUC, l'ancien ambassadeur américain, William Swing. Le CIAT a joué un rôle très important pendant toute la transition en intervenant d'une façon permanente sur la mise en application des objectifs de la transition politique en RDC et s'assurant que la paix et l'ordre public règnent et sont maintenus pendant la préparation et la tenue des élections démocratiques dans le pays. Comme illustration, c'est sous les auspices du CIAT et de la MONUC qu'un accord a été conclu le 22 août 2006, engageant Joseph Kabila et Jean-Pierre Bemba à ne reprendre les hostilités comme cela a été les cas avant l'annonce officielle des résultats provisoires des scrutins de juillet 2006.
- **Le Comité International des Sages et le Forum Africain :** Le Comité International des Sages est une structure exceptionnelle

qui a joué un rôle de médiation pendant la dernière phase du processus électoral en RDC.

Le comité était spécifiquement censé d'intervenir et de jouer la médiation dans tous les conflits qui pouvaient éventuellement survenir au cours du processus électoral. La structure était présidée par Joaquin Chissano, ancien président mozambicain, et comprenait l'ancien président du Bénin, Nicéphore Soglo, l'ancien premier ministre sénégalais Madior Boye, ainsi que Juge Lewis Makame, président de la Commission Electorale Nationale de la Tanzanie. Les membres du comité ont été choisis en raison de leur expérience dans leurs pays respectifs et en Afrique, avec l'espoir qu'ils pourraient utiliser cette expérience pour aider à établir un dialogue constructif et à créer des conditions favorables pour la tenue des élections paisibles et démocratiques en RDC.

Pendant la première phase de la mission de l'EISA en vue élections de juillet 2006, le comité avait tenu des réunions consultatives avec un certain nombre d'acteurs, notamment tous les candidats présidentiels, les dirigeants de la transition, les chefs des partis politiques et les représentants des associations de la société civile. De même, en octobre 2006, le comité a joué un rôle de médiation entre le président Kabila et son challenger Bemba, en les invitant à accepter les résultats du tour décisif de l'élection présidentielle.

Il est également important de mentionner la contribution du Forum Africain, qui est un groupe informel composé des anciens chefs d'Etat des pays africains, initié en janvier 2006 à Maputo. Présidé par Joaquin Chissano, le forum avait déployé quatre anciens présidents, à savoir Abdulsalami Abubakar du Nigeria, Pierre Buyoya du Burundi, Sam Nujoma de la Namibie et Jerry Rawlings du Ghana. Mandaté par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et le président en exercice de l'Union Africaine, Denis Sassou Nguesso, le groupe était chargé de contribuer aux efforts entrepris par la communauté internationale pour la conclusion réussie du processus électoral en RDC.

- **EISA** : En collaboration avec la CEI et les partis politiques, EISA avait contribué à la mise en place de qui est de plus en plus connu comme le 'Modèle EISA', un mécanisme pour la prévention et la gestion des conflits qui peuvent émerger au cours du processus électoral. Tirant les leçons de sa grande expérience en Afrique australe, EISA a aidé la CEI dans le renforcement de ses capacités à établir et coordonner les panels de gestion des conflits, qui constituent généralement un partenariat entre la commission électorale et les autres acteurs impliqués dans le processus électoral, à savoir les partis politiques, la société civile et les forces de sécurité.

A travers le programme de gestion des conflits, EISA a développé et mis en application des activités qui ont inclus la formation et le déploiement des médiateurs. Sélectionnés parmi les membres des organisations de la société civile, un noyau de 50 personnes a été formé et déployé à travers le pays pour former, à leur tour, environ 3.000 médiateurs. Ces médiateurs ont été ensuite déployés pendant le processus électoral (avec l'aide financière et technique fournie par l'EISA), et ont joué un rôle crucial dans la prévention et la gestion des conflits liés aux élections pendant tout le processus électoral.

3.13 L'ASSISTANCE INTERNATIONALE AU PROCESSUS ÉLECTORAL

La communauté internationale a soutenu le processus électoral en RDC dès le début de la transition en RDC par des interventions bilatérales et multilatérales. Cette assistance a été coordonnée par la MONUC, qui a établi un mécanisme de coordination qui opérait à deux niveaux, à savoir le niveau politique et le niveau technique.

Au niveau technique, les experts nationaux et internationaux se rencontraient hebdomadairement à travers le CIAT pour discuter toutes les questions relatives à l'organisation des élections et pour coordonner les interventions et l'appui de la communauté internationale au processus électoral. Ce comité comprenait les représentants des pays donateurs, les délégués de la CEI, les experts électoraux déployés par la communauté internationale, et les représentants des organisations non gouvernementales internationales participant au processus électoral en RDC.

Au niveau politique, les ambassadeurs, les chefs des missions diplomatiques et les représentants des organismes internationaux se rencontraient régulièrement pour discuter les aspects politiques du processus électoral et conseillaient en conséquence les autorités nationales compétentes.

L'aide de la communauté internationale s'appuyait sur deux éléments : l'appui technique et l'assistance financière accordés à la CEI. La CEI recevait un appui technique sous forme de renforcement de sa capacité institutionnelle et d'expertise technique de la part d'un certain nombre de partenaires, y compris la Division Electorale de la MONUC, le programme de soutien de l'Union Européenne au processus électoral, diverses ambassades, et les organisations non gouvernementales internationales telles que l'EISA, la Fondation Konrad Adenauer, l'*International Foundation for Electoral Systems* (IFES) et le *National Democratic Institute for International Affairs* (NDI).

En ce qui concerne l'aide financière au processus électoral, la communauté internationale avait établi un 'basket fund', qui servait de structure commune pour la mobilisation, la coordination et la gestion des ressources financières et de l'expertise technique à mettre à la disposition de la CEI pour la programmation de ses activités. Le basket fund était géré par le PNUD. Le budget électoral a été initialement estimé à US\$432 million, mais un montant additionnel de US\$46 million a dû être mobilisé pour les élections provinciales et le second tour des présidentielles. Le gouvernement de la RDC avait promis de contribuer avec quelques US\$40 million, représentant approximativement un dixième du coût total des élections. La MONUC a fourni US\$103 million sous forme d'appui logistique, alors que les autres donateurs ont fourni le reste de la fourchette budgétaire.

Il convient de signaler que la MONUC a été la mission la plus grande et la plus coûteuse que l'ONU ait jamais mise en place, avec plus de 17.000 éléments et un budget annuel d'environ US\$1 milliard. La MONUC était également la plus grande opération de maintien de la paix dans le monde avec 15.558 casques bleus, 520 observateurs militaires, 324 policiers civils et un personnel de 2.493 agents. Les élections de la RDC étaient donc les plus chères que l'ONU ait jamais soutenues financièrement.

Le gouvernement sud-africain, qui a joué un rôle capital dans la mise en place de l'ordre politique de la transition qui a conduit à l'organisation des élections, a contribué avec l'impression des bulletins de vote pour les élections de juillet et d'octobre 2006. Il a également fourni l'assistance technique à la CEI, sous forme de déploiement des experts en informatique pour aider à la transmission des résultats des élections de tous les centres des résultats locaux vers le centre national de compilation.

4

Le Scrutin du 30 Juillet 2006



- Le jour du scrutin
- Les bureaux de vote
- Phase post-électorale

4.1 LE JOUR DU SCRUTIN

Le premier tour des présidentielles s'est tenu le même jour que les élections parlementaires nationales, à savoir le dimanche 30 juillet 2006. Les deux scrutins s'étaient déroulés sans incidents majeurs en ce qui concerne la sécurité et l'ordre public, en dépit des craintes basées sur la situation sécuritaire précaire prévalant dans l'Est du pays. La situation était généralement calme à la veille et pendant le scrutin, à part quelques incidents isolés çà et là à travers le pays, notamment à Mbuji-Mayi et Mweka, où le scrutin a été reporté au 31 juillet 2006 à la suite de la destruction d'un certain nombre de bureaux de vote et du matériel électoral. D'une façon générale, les scrutins du 30 juillet 2006 ont eu lieu dans une atmosphère ordonnée, où les électeurs ont été capables d'aller exprimer librement leurs choix. Le jour du scrutin, les équipes de la mission de l'EISA ont visité au total 118 centres de vote, 251 bureaux de vote, où ils ont observé le déroulement du vote et le dépouillement des voix.

4.2 LES BUREAUX DE VOTE

Le nombre et l'emplacement des bureaux de vote jouent un rôle significatif parce qu'ils peuvent assurer un accès facile des électeurs au processus électoral. La sélection des bureaux de vote est un processus généralement basé sur divers facteurs, tels que le nombre d'électeurs effectivement enrôlés par bureau, l'accessibilité des électeurs au bureau de vote, la fiabilité des moyens de communication et de transport, l'éclairage, et bien d'autres considérations d'ordre logistique.

Selon les prescrits de la Loi Electorale, la CEI a la responsabilité de déterminer le nombre de bureaux de vote et d'établir leur emplacement dans chaque circonscription électorale, et également de publier les listes électorales dans tous ces bureaux 30 jours avant la date du scrutin. L'article 48 de la Loi Electorale indique que, pendant toute la durée des opérations de vote, aucun bureau de vote ne peut être établi dans les lieux de culte, les sièges sociaux des partis politiques, des syndicats ou des ONG, ou dans les débits de boisson, les commissariats de police, les camps militaires, ou dans les écoles et académies militaires.

Les centres de vote ont été généralement situés dans les bâtiments publics tels que les écoles, où les salles de classe ont été utilisées comme bureaux de vote, les rendant particulièrement accessibles aux électeurs. Au total, 11.843 centres de vote ont été établis à travers le pays, avec 49.746 bureaux de vote qui pouvaient accueillir en moyenne entre 350 et 600 électeurs par bureau. Il faut rappeler que pendant le référendum constitutionnel de décembre 2005, il y avait 37.270 bureaux de vote établis dans environ 9.500 centres de vote, avec une moyenne de 750 électeurs par bureau de vote. L'augmentation du nombre des bureaux et centres de vote a amélioré l'accès des électeurs aux bureaux de vote et également réduit le temps d'attente des électeurs dans les files avant de voter. C'était l'une des leçons positives tirées de l'expérience de référendum, qui a eu comme conséquence l'amélioration des opérations électorales. Il faut également ajouter la familiarité des agents de la CEI et de l'électorat à la procédure de vote au fil des scrutins.

Pendant le référendum de décembre 2005, il n'y avait aucune disposition pour les bureaux de vote mobiles qui pouvaient s'occuper des catégories spéciales des électeurs, notamment les personnes vivant avec un handicap physique, des malades dans les hôpitaux, des personnes incarcérées en prison, et des électeurs habitant dans des lieux moins peuplés. La mission de l'EISA a noté que pour les scrutins de juillet 2006 un bureau de vote avait été établi au Centre de Détention de Makala, qui est la prison principale de la ville de Kinshasa, où les prisonniers attendant leurs procès étaient capables d'exercer leurs devoirs civiques.

La mission a noté que les bureaux de vote visités lors des scrutins de juillet 2006 étaient bien disposés et bien organisés, et que les équipements requis y

étaient généralement disponibles. Les limites des bureaux de vote étaient clairement marquées et, dans la plupart des cas, elles coïncidaient avec les périmètres ou la clôture des lieux utilisés. Il a été observé que le flux des électeurs était généralement régulier tout au long de la journée.

L'ouverture des bureaux de vote et le matériel électoral

La décision de la CEI N° 003/CEI/BUR/06 du 9 mars 2006 portant sur les mesures d'application de la Loi Electorale indique que le vote devrait avoir lieu entre 6h00 du matin et 5h00 du soir. Vers 5h30 du matin, quand la plupart des équipes de la mission de l'EISA sont arrivées dans les bureaux de vote où elles devaient observer l'ouverture du processus de vote, la préparation du matériel et des équipements pour l'élection étaient en cours et les électeurs avaient commencé à constituer des files dans la cour intérieure des centres de vote, sous l'oeil vigilant de la police. Les équipes de l'EISA ont observé que la plupart des bureaux de vote à travers le pays ont ouvert à temps, après que toutes les procédures requises par les règlements appropriés et les pratiques courantes aient été suivies.

Quelques bureaux de vote, cependant, ont connu un retard quant à leur ouverture suite à un certain nombre de problèmes ou d'insuffisances, tels que l'absence des listes électorales ou l'arrivée tardive du matériel électoral, particulièrement les listes des électeurs omis. Dans certaines parties de Mbuji-Mayi et Mwene Ditu dans le Kasai Oriental, et à Mweka dans le Kasai Occidental, le scrutin n'a pas pu avoir lieu le 30 juillet 2006 pour des raisons de sécurité. La CEI avait dû donc faire le nécessaire pour que le scrutin puisse avoir lieu dans ces endroits le jour suivant.

Selon les lois et les règlements appropriés, la CEI est responsable de la conception et de la production du matériel électoral. La Commission Electorale Indépendante doit également en assurer la sécurité. La mission de l'EISA a noté que tous les bureaux de vote visités ont reçu les matériels nécessaires pour l'élection, notamment les bulletins de vote, les urnes, les listes électorales, l'encre indélébile, etc. Dans la plupart des cas, la CEI et tous les autres acteurs impliqués dans la logistique des élections en RDC, particulièrement la MONUC, ont réussi le pari de la livraison adéquate et de la distribution en quantité suffisante du matériel électoral à travers le pays, bien avant le jour du scrutin.

Les bulletins de vote

Alors que les bulletins de vote utilisés pour le référendum de décembre 2005 étaient imprimés en RDC, à l'Hôtel des Monnaies de la Banque Centrale, les bulletins pour les élections présidentielles, législatives nationales et provinciales ont été, eux, imprimés en Afrique du Sud.

La préoccupation principale pour les bulletins de vote pour les élections du 30 juillet 2006 était liée à leur conception et leur taille. Le bulletin de vote pour le premier tour des présidentielles, par exemple, devait comporter dans l'ordre alphabétique chacun des 33 candidats sur une feuille de 45 centimètres sur 45 centimètres ayant trois colonnes reprenant les noms du candidat, sa photo et son signe distinctif ou symbole. Pour ce qui est des élections pour les membres de l'Assemblée Nationale, à Kinshasa par exemple, les bulletins de vote comportaient six à huit grandes feuilles, certaines allant jusqu'à contenir quelques 850 candidats. Les bulletins de vote étaient cependant de taille plus acceptable et facile à manier dans d'autres villes, notamment à Mbuji-Mayi et à Lubumbashi où ils ne comportaient que quatre feuilles, alors qu'à Bukavu et Kisangani les bulletins avaient deux ou trois feuilles.

Etant donné leur taille et leur volume, les bulletins de vote pour les élections des membres de l'Assemblée Nationale se sont avérés assez difficiles à manipuler autant par les électeurs que le personnel électoral. Dans plusieurs cas observés, les électeurs devaient lire le bulletin de vote à l'extérieur de l'isoloir et prenaient beaucoup de temps pour identifier le candidat de leur choix. Cette situation a semblé ralentir le flux des électeurs, avec comme conséquence de longues files d'attente devant les bureaux de vote. Toutefois, les agents de la Commission Electorale Indépendante avait pris un certain nombre d'initiatives pour faire face à ce problème. Certains agents avaient opté d'afficher un spécimen du bulletin de vote devant le bureau pour permettre aux électeurs de localiser facilement le candidat de leur choix avant même d'entrer dans le bureau de vote. D'autres arrachaient simplement la page sur laquelle l'électeur avait déclaré que le nom de son candidat se trouvait pour la remettre à l'électeur - ce procédé peu orthodoxe a été immédiatement stoppé sur instruction des autorités compétentes de la CEI

Un autre défi portait sur le fait que les électeurs devaient plier le bulletin de vote plusieurs fois avant de l'introduire dans l'urne qui était trop petite

comparée à la dimension du bulletin de vote. Les urnes additionnelles étaient toutefois disponibles dans la majorité de bureaux de vote visités. La CEI avait choisi d'utiliser des urnes transparentes pour toutes les élections afin d'éviter toute suspicion. Chacun des 8.518 bureaux de vote situés à Kinshasa avait reçu en moyenne quelques 420 bulletins de vote par élection. Dans les provinces, la quote-part moyenne permise était de 650 bulletins de vote par bureau et par scrutin pour environ 600 électeurs attendus.

La procédure électorale

Chaque centre de vote comportait au moins cinq bureaux de vote, où les opérations de vote étaient effectuées par cinq agents déployés par la Commission Electorale Indépendante : le président, deux assesseurs, un secrétaire et un assesseur adjoint. Ces agents étaient généralement choisis sur la liste des électeurs enrôlés dans un bureau de vote particulier, ou par défaut dans la circonscription électorale. Ces agents étaient sélectionnés en tenant compte de la parité du genre, avant d'être formés pour conduire des opérations de vote et de dépouillement des voix. Avant de prendre leurs fonctions, les agents de la CEI affectés à un bureau de vote devaient prêter un serment solennel.

La mission de l'EISA était ravie d'observer que par rapport au référendum constitutionnel de décembre 2005, le personnel électoral semblait avoir une bonne maîtrise sur les procédures de vote conçues par la CEI, et semblait les appliquer avec consistance pendant les scrutins de juillet 2006. Les agents de la CEI ont montré dévouement et courage dans l'exécution des tâches leur dévolues, travaillant pendant des heures extrêmement longues, parfois sans nourriture et dans des conditions relativement difficiles. En raison de difficultés de transport, quelques membres de personnel avaient opté de passer nuit à leurs bureaux de vote afin de s'assurer qu'ils sont présents à l'ouverture de leurs bureaux tôt le matin. La mission a remarqué cependant qu'il y avait une certaine différence dans le niveau de performance des agents de la CEI, en particulier pendant le processus de dépouillement des voix. Il a été constaté que remplir les divers formulaires s'était avéré une tâche particulièrement difficile pour quelques éléments du personnel électoral.

Pour qu'un(e) citoyen(ne) congolais(e) participe aux élections de 2006, il ou elle devait être identifié(e) et enrôlé(e) comme électeur. Les articles 54 à 58

de la Loi Electorale définissent toute la procédure de vote. Cette procédure était la même à travers tout le pays et pour chacun des scrutins contestés. Chaque bureau de vote devait recevoir le matériel électoral requis et de bulletin de vote approprié pour la circonscription électoral aux élections législatives nationales et provinciales.

La mission de l'EISA était satisfaite par le fait que le personnel électoral avait généralement conduit les procédures de vote d'une façon efficace et efficace. A la fin des scrutins dans les centres de vote visités par les équipes de l'EISA, il n'y avait que quelques électeurs dans les files devant les bureaux attendant d'exercer leur droit civique. En ligne avec les dispositions pertinentes de la Loi Electorale et d'autres législations appropriées, il a été permis aux électeurs se trouvant dans l'enceinte du centre à la clôture du scrutin de voter. Le personnel électoral a essayé de suivre toutes les procédures pour l'ouverture et la fermeture des bureaux de vote, ainsi que le dépouillement des voix selon les prescrits de la loi en cette matière. En dépit des défis logistiques et techniques immenses, la mission a reconnu que la Commission Electorale Indépendante s'était bien assuré qu'un grand nombre possible d'électeurs congolais qui s'étaient enrôlés avaient effectivement participé aux scrutins.

Excepté pour quelques incidents d'actes de violence mentionnés précédemment, où le scrutin a dû être reporté après la destruction des bureaux de vote et du matériel électoral, la mission de l'EISA a noté avec satisfaction que les élections de juillet 2006 se sont généralement déroulées dans une atmosphère qui a permis aux électeurs congolais de participer aux scrutins d'une façon libre et ordonnée. Une caractéristique remarquable du processus électoral en RDC était que le peuple congolais s'était approprié le processus et s'était impliqué pour s'assurer que ces élections historiques étaient une réussite totale. Cette prédisposition a contribué à l'atmosphère généralement calme qui a prévalu pendant les scrutins.

En dépit de l'insuffisance et de l'inadéquation de campagnes et de programmes d'éducation civique et électoral, les électeurs ont semblé connaître et maîtriser ce qu'ils étaient censés faire à l'intérieur des bureaux de vote. D'une façon générale, les électeurs qui étaient hésitants au sujet de la procédure de vote (dû au taux élevé d'analphabétisme dans le pays)

recevaient l'assistance appropriée du personnel électoral, particulièrement des présidents des bureaux de vote.

Toutefois, il y a lieu de reconnaître que le processus avait connu quelques failles et irrégularités relevées çà et là. Les cas les plus flagrants observés dans un certain nombre de bureaux de vote à travers le pays incluent ceux qui suivent :

- Les difficultés logistiques et techniques relatives à la petite taille des urnes et des isolements pour l'élection des membres de l'Assemblée Nationale comparée à la dimension des bulletins de vote ; la duplication des numéros d'enregistrement des électeurs ; le remplacement en retard des cartes d'électeur perdues ; et le manque ou l'insuffisance du matériel électoral dans un certain nombre de bureaux de vote, notamment les listes électorales, les listes des omis et celles des électeurs radiés.
- Les changements dans la numérotation des candidats sur les bulletins de vote a été une faille importante parce que l'ordre occupé par un candidat sur le bulletin de vote (c.-à-d. le numéro et la page sur laquelle le candidat apparaît sur les bulletins de vote) avait été largement publiés durant la campagne électorale pour une référence facile.
- L'éclairage insuffisant ou inadéquat dans certains centres de vote qui a fait que le dépouillement des voix s'est fait en utilisant les lampes tempêtes.
- Les cas des actes de violence rapportés à Mweka (Kasaï Occidental) et Mwene Ditu (Kasaï Oriental).
- La confusion entre les bulletins de vote pour le Kasaï Oriental et ceux de la Province Orientale.
- Quelques bureaux de vote, particulièrement à Kinshasa (Ngaliema, Bandalungwa, Kalamu et Kimbanseke) ont été déplacés sans que le public soit suffisamment informé du changement.
- Les personnes âgées et les électeurs ne sachant ni lire ni écrire ont eu des difficultés pour localiser leur candidat sur le bulletin de vote dû à sa complexité, et n'étaient pas souvent très sûrs à la fin d'avoir choisi le bon candidat.

Cependant, tout bien considéré, la mission de l'EISA est d'avis que ces failles n'étaient pas de nature à compromettre d'une façon sensible les résultats du processus électoral, ou de mettre en danger son intégrité et sa crédibilité.

Le secret du scrutin

Le secret du vote demeure l'un des grands piliers pour des élections libres, justes, crédibles et légitimes. Pour éviter l'intimidation, la rétribution politique et la victimisation contre les électeurs ou la crainte qui en découlerait, il est important de s'assurer que les choix opérés par les électeurs lors du scrutin demeurent secrets.

En pratique, toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour que l'assistance soit apportée aux électeurs qui en avaient besoin, par exemple les vieillards, les personnes vivant avec handicap et les analphabètes. L'article 58 de la Loi Electorale stipule qu'un électeur qui n'est pas capable de voter a le droit d'être assisté par une personne de son choix qui elle-même doit être qualifiée pour voter. Aucun membre du personnel affecté au bureau de vote ou toute autre personne qui assiste un électeur n'a le droit de divulguer le choix que l'électeur a fait. Le vote par procuration ou par correspondance était prohibé.

Généralement, les isoloirs ont été aménagés et disposés de telle manière que le secret du scrutin ait été protégé. Dans quelques cas, cependant, la mission de l'EISA a noté que les isoloirs étaient placés d'une façon incorrecte et que cela semblait affecter le secret du scrutin. En raison du volume encombrant du bulletin de vote pour les membres de l'Assemblée Nationale, de l'étroitesse des isoloirs et de l'éclairage souvent inadéquat dans plusieurs bureaux de vote, les électeurs avaient tendance à manipuler les bulletins de vote en dehors de l'isoloir et cette pratique a semblé compromettre le secret du scrutin dans ces cas.

La fermeture des bureaux de vote

Tous les bureaux de vote ont généralement fermé à 5h00 du soir. Toutefois, les dispositions étaient mises en place pour que les électeurs se trouvant dans la file d'attente à l'heure de la fermeture officielle puissent être autorisés à voter. A la fin de tout le processus, le président du bureau devait annoncer formellement la clôture du scrutin en, tenant compte des électeurs dans la file d'attente. Après quoi, personne d'autre n'était autorisé à voter.

Selon les procédures appropriées, le président du bureau devait choisir parmi les électeurs présents au bureau de vote à la fermeture cinq personnes comme témoins, au nom de tous les autres électeurs enregistrés dans circonscription électorale bureau de vote, pour assister aux opérations de dépouillement. Les témoins étaient souvent identifiés une heure avant la clôture formelle des scrutins. A la fermeture, le président du bureau complétait tous les formulaires nécessaires pour chacun des scrutins. Ces formulaires devaient être contresignés par tout le personnel du bureau de vote, les témoins des partis politiques et les témoins choisis parmi les électeurs qui souhaitaient faire ainsi. Les copies étaient remises, sur leur demande, aux témoins des partis par le président du bureau. En fin de compte, le bureau de vote se transformait immédiatement en bureau de dépouillement.

La mission de l'EISA n'a relevé aucun incident majeur en ce qui concerne la fermeture des bureaux de vote. Les équipes de l'EISA ont généralement observé les procédures d'ouverture et de fermeture dans les mêmes bureaux de vote.

Les agents de l'ordre et de sécurité

La Police Nationale Congolaise (PNC) avait la responsabilité de maintenir la sécurité dans les centres de vote le jour des élections. Il n'y a pas eu d'incidents majeurs, en terme de sécurité, pendant le scrutin. Et dans les cas où ils se sont produits, ils ont été rapidement maîtrisés par la police nationale. La mission de l'EISA a observé qu'il y avait un nombre raisonnable des policiers pour gérer l'accès aux centres et bureaux de vote. Leur présence était plutôt discrète et a contribué à l'environnement paisible et ordonné qui a régné pendant le scrutin. Les mesures de sécurité établies dans les centres de vote n'ont pas donné l'impression d'intimider ou de générer la crainte auprès des électeurs. Au contraire, le rôle neutre et parfois convivial joué par les éléments de la police a semblé contribuer à l'atmosphère de paix qui a généralement prévalu pendant le scrutin.

Pour s'assurer que les élections étaient conduites paisiblement et efficacement, la MONUC a été chargée non seulement de distribuer le matériel électoral à travers le pays, mais également d'assurer la sécurité globale du processus électoral en RDC. La division militaire de la MONUC a assisté la CEI, particulièrement dans les coins où les problèmes de l'insécurité se

posaient d'une façon persistante, notamment dans certaines parties du Maniema, le nord du Katanga et dans les provinces du Nord et du Sud Kivu.

Les forces de la MONUC comportent environ 16.000 hommes et femmes de troupes de diverses nationalités, chargés d'assurer et de maintenir la sécurité pendant toute période de la transition, en appuyant la police nationale de la RDC. Les troupes de l'Union Européenne (EUFOR) ont également contribué dans le domaine de la sécurité et de l'ordre public avec le déploiement d'une petite force d'environ 800 éléments basés à Kinshasa, comprenant les unités de commandement, de soutien, de protection et d'intervention. Il y avait également entre 800 et 1.000 éléments cantonnés à Libreville (Gabon) et prêts à intervenir au cas où le besoin se faisait sentir. L'EUFOR a maintenu une présence proactive pendant la période des élections, avec des patrouilles motorisées conjointes avec la police congolaise et l'armée, ainsi que la reconnaissance aérienne à l'aide des avions de surveillance.

Le dépouillement des voix

Le chapitre VI, section III, de la Loi Electorale définit la procédure pour le dépouillement des voix. Selon l'article 62, les bureaux de vote se transforment immédiatement en bureaux de dépouillement à la fin du scrutin. Dès qu'un bureau de vote se transforme en bureau de dépouillement, sa disposition doit être également réorganisée par le président du bureau, avec l'assistance des autres membres du personnel électoral.

Les opérations de dépouillement doivent immédiatement suivre la fermeture des opérations de vote et continuer sans interruption jusqu'à la fin de l'opération. Les règlements stipulent qu'à part les agents de la CEI, les observateurs accrédités, les témoins des partis politiques et des candidats ainsi que les membres de la presse peuvent accéder aux bureaux de dépouillement. La procédure de dépouillement pour chaque scrutin est effectuée séparément.

À la fin des opérations du dépouillement, le secrétaire du bureau remplit tous les formulaires appropriés et les fait contresigner par tous les membres bureau de dépouillement et par les témoins des partis politiques et candidats qui le souhaitent. Une copie est remise aux représentants des partis politiques ou des candidats, sur leur demande. Les formulaires enregistrent toute

objection, plainte ou dispute éventuelles, ainsi que les décisions prises pendant le scrutin dans ce bureau de vote spécifique.

En fin de compte, le président classe les bulletins valides, les invalides et les formulaires des opérations de vote et de dépouillement dans quatre enveloppes distinctes et scellées, tout en indiquant le numéro et le code du centre de vote sur les enveloppes.

La mission de l'EISA a noté que le dépouillement des voix au niveau des bureaux de vote était conforme aux recommandations du PEMMO, qui suggère que le dépouillement devrait avoir lieu aux bureaux de vote juste après la fin du scrutin. En dépit de quelques défis logistiques, notamment le manque d'éclairage adéquat dans un nombre important des bureaux de vote à travers le pays, le dépouillement a été généralement conduit d'une façon transparente, assurant que toutes les personnes présentes avaient une vision claire des marques et signes sur les bulletins de vote. Il n'y avait aucun problème lors du comptage des bulletins pour le scrutin présidentiel. Cela n'était pas le cas pour les élections des membres de l'Assemblée Nationale à cause de la taille et du volume des bulletins qui ont fait que le dépouillement puisse durer plus longtemps. La procédure de dépouillement s'est toutefois opérée sous les yeux vigilants des observateurs, des témoins des partis politiques et des candidats et de ceux choisis parmi les électeurs présents à la fermeture bureau de vote. Dès que les opérations de dépouillement étaient finies, les résultats étaient annoncés et affichés au bureau même.

La mission de l'EISA a relevé que la procédure administrative consistant à noter les résultats dans les formulaires appropriés était longue et fatigante. Toutefois, cela valait bien la peine car les formulaires fournis à cet égard comportaient tous les éléments pour l'enregistrement détaillé des résultats par les agents de la CEI et leur contre-vérification systématique par les témoins des partis et des candidats indépendants.

4.3 PHASE POST-ÉLECTORALE

La collecte et la compilation des résultats

La CEI avait établi au total 62 centres locaux de compilation des résultats dans ses bureaux de liaison à travers le pays, et ils étaient censés être ouverts

tous les jours, y compris les samedi et dimanche, de 8h00 du matin à 8h00 du soir, jusqu'à ce que les opérations de collecte et de compilation des résultats soient achevées. La procédure pour la transmission et la saisie des résultats dans les centres locaux de compilation des résultats se déroulait de la manière suivante :

- Le président du centre de vote recevait les enveloppes scellées des présidents des bureaux de vote et de dépouillement et les transportait au centre local de compilation des résultats (CLCR), selon le programme et le calendrier établis par la Commission Electorale Indépendante;
- A l'arrivée au CLCR, les enveloppes étaient assorties selon les circonscriptions électorales;
- Les formulaires des résultats étaient ensuite remis à un commis pour la saisie de données et détails des résultats. Après la saisie, le commis devait transmettre la preuve de la saisie au bureau chargé de la vérification de l'exactitude des données.
- Les listes des résultats et les fiches imprimées des données saisies étaient rendues disponibles aux témoins et aux observateurs, afin de vérifier que les résultats étaient enregistrés correctement.
- Le déroulement de toutes les opérations au CLCR est enregistré dans un procès-verbal où les plaintes ou objections éventuelles sont prises en compte et signalées. Les fiches d'agrégation des résultats et le compte rendu des opérations de compilation sont signés par les membres du bureau du CLCR, les témoins des partis et des candidats qui le souhaitent.
- Une fois que tous les résultats d'une circonscription électorale sont saisis, les résultats globaux pour cette circonscription électorale sont vérifiés et transmis électroniquement au Centre National de Centralisation des Résultats (CNCR);
- Pour le scrutin des membres de l'Assemblée Nationale, une copie des résultats pour chaque circonscription électorale devait être affichée au CLCR, à un endroit facilement accessible. Pour l'élection présidentielle, ce sont plutôt les copies des fiches des résultats partiels de la circonscription électorale qui étaient affichées.

La participation électorale

Le niveau de participation dans une élection est généralement calculée sur la base du nombre réel d'électeurs éligibles qui ont effectivement pris part au scrutin par rapport au nombre total d'électeurs enrôlés. En dépit des quelques insuffisances et irrégularités soulignées plus haut, la participation des électeurs aux scrutins du 30 juillet 2006 a été relativement élevée et prouve à suffisance que le peuple congolais avait adhéré en masse au processus électoral.

Selon les résultats publiés le 20 août 2006 par la CEI, 17.931.238 électeurs sur un total de 25.420.199 enrôlés (70.54%), avaient pris part au premier tour des présidentielles et aux législatives nationales. Cela signifie qu'il y a eu plus d'électeurs ayant participé aux élections du 30 juillet qu'au référendum constitutionnel de décembre 2005, où la participation était estimée à 60.99% (ou 15.505.810 électeurs). Il y avait au total 16.937.534 voix valides aux élections de juillet 2006, contre 870.758 bulletins invalides et 122.946 bulletins blancs.

La mission de l'EISA a constaté que la participation élevée aux scrutins de juillet 2006 a contribué à assurer la crédibilité du processus électoral parce que les résultats reflétaient le choix d'une majorité significative du peuple congolais, renforçant de ce fait l'établissement des institutions démocratiques pour la période post-transition. Un autre fait à signaler est le nombre assez élevé des bulletins invalides qui a suggéré la nécessité et le besoin pressant des programmes intensifs d'éducation civique.

Les résultats du premier tour des présidentielles et de l'élection des membres de l'Assemblée Nationale

Les résultats provisoires pour le scrutin présidentiel annoncé par le président de la CEI le 20 août 2006, et confirmé par la Cour Suprême de Justice le 30 août 2006, classaient Joseph Kabila en première position avec 44.81% des voix, contre 20.03% pour Jean-Pierre Bemba. Antoine Gizenga était troisième avec 13.06%, alors que Joseph Nzanga Mobutu recueillait 4.77% et Oscar Kashala 3.46%. Parmi les 33 candidats, sept avaient reçu des voix se rangeant entre 1% et 44%, alors que les 26 autres recevaient chacun moins de 1% des voix valides. Les résultats détaillés du premier des élections présidentielles sont repris dans l'annexe 8.

La Loi Electorale stipule que si aucun des candidats n'obtient 50% + 1 de toutes les voix valides, alors un deuxième tour doit être organisé entre les deux candidats qui ont reçu le plus grand nombre des voix. Étant donné qu'aucun candidat n'avait réussi à obtenir la majorité requise, un deuxième tour de élection présidentielle devait avoir lieu entre les deux candidats principaux - à savoir le Président sortant Joseph Kabila et le Vice-Président Jean-Pierre Bemba - le 29 octobre 2006. Le second tour du scrutin présidentiel a eu lieu concomitamment avec les élections pour les membres des assemblées provinciales.

A Kinshasa, la publication des résultats des élections de juillet 2006 a été suivie par trois jours de troubles et de fusillades entre les éléments de la garde présidentielle fidèles à Kabila et les troupes soutenant Bemba. Chaque camp accusait l'autre d'être à la base de ces incidents malheureux au cours desquels quelques 35 personnes avaient été tuées.

Les résultats de l'élection des membres de l'Assemblée Nationale sont détaillés dans l'annexe 9.

5

Le Scrutin du 29 October 2006



- Le jour du scrutin
- Les bureaux de vote
- Phase post-électorale

5.1 LE JOUR DU SCRUTIN

Les scrutins tenus le 29 octobre 2006 pour le second tour de l'élection présidentielle et les législatives provinciales ont eu lieu dans un environnement généralement paisible. La mission de l'EISA a noté qu'en dépit des craintes que ces élections historiques pouvaient être perturbées par la violence, à la suite d'une campagne électorale très tendue, les deux scrutins ont été conduits dans l'ordre et le calme, avec peu d'incidents majeurs. Toutefois, les pluies torrentielles qui s'étaient abattues sur la ville de Kinshasa et dans quelques provinces de l'Ouest du pays avaient retardé ou même ralenti le processus de vote dans ces endroits. La mission de l'EISA a reçu des rapports sur quelques incidents violents, isolés du reste, dans certaines parties de la province de l'Equateur et dans la Province Orientale, où la CEI avait décidé d'organiser un scrutin spécial le 31 octobre 2006.

A l'Equateur, les scrutins ont été perturbés à Bumba et Lisala, où les manifestants avaient donné l'assaut dans un certain nombre de bureaux de vote, accusant les agents locaux de la CEI d'être à la base des irrégularités relevées çà et là dans le processus de vote. En réaction à ces incidents, la police est intervenue et cela a eu comme conséquence la mort d'une personne et des blessures assez graves du côté des protestataires. Dans un autre incident qui a conduit à la reprise du scrutin à Fataki, dans l'Ituri, un soldat ivre avait tué deux agents de la CEI après une confrontation verbale. En réaction, une protestation de masse a éclaté et dans la foulée les parents des agents assassinés ont brûlé un certain nombre de bureaux de vote et détruit

le matériel électoral. Le scrutin dans ces endroits a été renvoyé au 31 octobre 2006, le temps de remplacer les matériels endommagés ou détruits.

A part ces cas isolés, la mission de l'EISA a observé que les scrutins se sont déroulés dans le calme et sans incident majeur ou irrégularité avérée dans la plus grande partie du vaste pays.

5.2 LES BUREAUX DEVOTE

Comme lors des scrutins du mois de juillet 2006, la mission de l'EISA a observé que les arrangements logistiques dans tous les bureaux de vote visités pour les scrutins d'octobre 2006 étaient bien organisés. Les périmètres des bureaux de vote étaient clairement marqués et bien disposés pour un flux facile et aisé des électeurs tout au long de la journée. D'une façon générale, il n'y a pas eu d'interruption ou de désordre significatif du processus de vote dans les bureaux de vote visités par les équipes de l'EISA.

L'ouverture des bureaux de vote et le matériel électoral

Les équipes de l'EISA ont observé que la plupart des bureaux de vote se sont ouverts à l'heure, c'est-à-dire à 6h00 du matin. Les ouvertures tardives ont été cependant communément observées à Kinshasa et dans d'autres endroits dans la partie Ouest du pays à cause des fortes pluies qui s'étaient abattues très tôt matin le jour de l'élection. La mission n'a observé aucun manque significatif du matériel ou des équipements pour les élections, notamment les urnes et les bulletins de vote, dans tous les centres de vote visités.

Les bulletins de vote

Le bulletin de vote pour le décisif second tour de l'élection présidentielle était relativement simple parce qu'il ne comportait plus que les deux candidats restés en lice. Cependant, dans un certain nombre de circonscriptions électorales, la taille du bulletin de vote pour les législatives provinciales était semblable au gros bulletin utilisé en juillet 2006 pour les législatives nationales. Cette fois, les électeurs semblaient être plus familiers avec la dimension disproportionnée de ces bulletins de vote.

Le secret du scrutin

En général, le secret du vote a été assuré. Tirant les leçons des expériences vécues lors des scrutins de juillet 2006, les mécanismes appropriés ont été

mises en place pour fournir l'assistance nécessaire aux électeurs ne sachant ni lire ni écrire ou aux personnes avec de besoins spéciaux, tels que les personnes âgées et celles vivant avec un handicap physique.

Les isolements étaient, dans la plupart des cas, disposés de manière à promouvoir et respecter le principe du secret de vote. Dans quelques cas, cependant, la mission de l'EISA a noté que les isolements étaient placés d'une manière peu convenable et que ceci pouvait avoir un effet potentiellement négatif sur le secret du scrutin. Aussi, étant donné la grande taille des bulletins de vote pour les provinciales dans quelques circonscriptions électorales et l'étroitesse des isolements, quelques équipes de l'EISA ont observé que les électeurs avaient tendance à marquer leurs bulletins de vote en dehors des isolements dans un certain nombre des bureaux de vote.

La procédure électorale

La procédure de vote pour les élections d'octobre 2006 est demeurée généralement la même à travers tout le pays. Elle était similaire à celle utilisée pour le référendum constitutionnel de décembre 2005 et les scrutins de juillet 2006. La mission de l'EISA a été impressionnée par la performance du personnel de la CEI déployé dans les bureaux de vote. Il était manifeste que l'expérience acquise de l'organisation réussie des deux élections précédentes avait permis au personnel électoral d'améliorer sa façon de travailler.

Il était également manifeste que la plupart des électeurs comprenait parfaitement ce qui était attendu d'eux à l'intérieur du bureau de vote. Les électeurs étaient généralement patients et attendaient dans le calme et l'ordre leur tour. La mission de l'EISA était satisfaite du bon déroulement des opérations de vote, conduites d'une façon efficace par les agents de la CEI. A l'heure de la clôture du scrutin dans les centres de vote visités par les équipes de l'EISA, on pouvait voir juste quelques électeurs dans les files d'attente.

Le personnel électoral avait essayé de suivre les procédures d'ouverture et d'exécuter les opérations de vote, de la manière prévue dans la loi. En dépit des quelques défis d'ordre logistique et technique, la CEI avait bien fait de s'assurer que les électeurs congolais, dans leur grande majorité, devaient autant que possible participer effectivement au scrutin.

Les élections d'octobre 2006 ont toutefois connu quelques problèmes. Par exemple :

- Le processus de vote a été retardé ou a commencé timidement à Kinshasa et dans certaines parties des provinces de Bandundu et du Bas-Congo en raison des pluies diluviennes et des inondations qui s'en étaient suivies ;
- La mort d'une personne à Bumba, à la suite d'une manifestation pour allégation des fraudes ;
- Le meurtre de deux agents de la CEI à Fataki, avec comme conséquence une émeute et l'interruption du scrutin.

La mission de l'EISA croit, cependant, que ces imperfections n'ont pas été de nature à affecter négativement l'issue ou la crédibilité du processus électoral.

La fermeture des bureaux de vote

Les bureaux de vote étaient censés fermer formellement à 17:00. Comme avec les scrutins précédents, les dispositions nécessaires étaient prises pour que les électeurs qui se trouvaient dans les files d'attente à l'heure de la fermeture puissent être autorisés à voter.

En raison de l'interruption et du retard enregistrés à Kinshasa et dans quelques endroits dans les provinces de Bandundu et du Bas-Congo suite aux conditions météorologiques, la mission de l'EISA a noté que les bureaux de vote sont restés ouverts au delà de l'heure réglementaire de fermeture. C'était à la suite d'une décision prise par la CEI pour permettre à autant d'électeurs que possible de voter.

La mission n'a noté aucun incident majeur lié à la fermeture des bureaux de vote. Comme d'habitude, les équipes de l'EISA ont observé les opérations d'ouverture et de fermeture dans les mêmes bureaux de vote.

Les agents de l'ordre et de sécurité

La MONUC et l'EUFOR ont travaillé en symbiose avec la police et l'armée pour maintenir la paix et l'ordre public pendant tout le processus électoral. Il convient de mentionner que dans la perspective du tour décisif du scrutin

présidentiel d'octobre 2006, la MONUC avait contribué à la conclusion d'un accord entre les deux candidats présidentiels, qui a conduit à ce que Kinshasa soit déclaré une 'zone sans arme'. La mission de l'EISA a observé que la présence des éléments de la police était discrète et efficace. Ceci a contribué à maintenir un climat de paix pendant tout le déroulement du scrutin.

Le dépouillement des voix

Avec deux candidats seulement restés dans la course présidentielle, la mission de l'EISA a noté que le dépouillement des voix était plus tard et n'a semblé poser aucun problème majeur, contrairement au scrutin de juillet 2006. Cette fois, les témoins des partis politiques et les observateurs nationaux avaient pleinement joué leur rôle de garder un oeil vigilant sur le processus plus efficacement et professionnellement. En ce qui concerne les législatives provinciales, il faut reconnaître que le dépouillement des voix fut un exercice prolongé étant donné la taille des bulletins de vote qui n'étaient pas toujours facile à manipuler.

5.3 PHASE POST-ÉLECTORALE

La collecte et la compilation des résultats

Les mesures et dispositions prises pour la collecte, la transmission et la compilation des résultats partiels étaient essentiellement semblables à celles en place lors des scrutins du 30 juillet 2007, à quelques différences près.

La participation électorale

Le niveau de la participation électorale aux scrutins d'octobre 2006 était inférieur à travers tout le pays, comparé aux scrutins de juillet 2006. Au total 16.615.479 électeurs, représentant un taux de participation de 65.36%, avaient effectivement participé aux deux scrutins, notamment le second tour des présidentielles et les législatives provinciales. Il y avait 286.369 bulletins invalides contre 72.509 votes blancs.

Les résultats du second tour des présidentielles et de l'élection des membres des assemblées provinciales

Afin d'éviter la tension et les désaccords qui avaient conduit aux actes de violence enregistrés pendant le premier tour des élections présidentielles, les délégués des deux candidats présidentiels tenaient des réunions quoti-

diennes, ensemble avec la CEI et les autres acteurs impliqués dans le processus électoral, où toutes les questions relatives à la compilation des résultats et à l'annonce progressive des résultats partiels étaient discutées. Les deux camps s'étaient également engagés à ne pas spéculer sur les résultats des scrutins, tout en reconnaissant la CEI comme étant l'unique autorité compétente pour annoncer officiellement les résultats. Cette mesure a contribué, à un certain degré, à réduire la tension souvent provoquée par la publication désordonnée des résultats fallacieux.

En plus, sous les auspices de la Haute Autorité des Medias et avec l'assistance de la MONUC, les organes de presse avaient signé un code de conduite les 26 et 30 août 2006, où ils se mettaient d'accord de ne publier que les résultats officiellement fournis par la CEI.

C'est le 15 novembre 2006 que la CEI a officiellement annoncé que Joseph Kabila avait gagné le scrutin présidentiel avec 9.436.779 voix (58.05%), alors que son challenger Jean-Pierre Bemba avait recueilli 6.819.822 voix (41.95%), comme indiqué dans l'annexe 10.

Ces résultats ont cependant été rejetés par Bemba et l'Union pour la Nation, la coalition politique qui le soutenait dans la course au fauteuil présidentiel. Pour eux, les résultats provisoires publiés par la CEI n'étaient pas réels, ni ne reflétaient la véritable issue des urnes. Bemba et ses supporters promettaient toutefois d'utiliser tous les moyens pacifiques et légaux pour faire respecter la volonté du peuple congolais. Ils indiquaient, en passant, que les résultats fournis par leurs témoins et représentants déployés dans les bureaux de vote suggéraient plutôt la victoire de Jean-Pierre Bemba, avec 52.2% du suffrage exprimé, contrairement aux résultats provisoires annoncés par la CEI.

En conséquence, Bemba avait introduit une pétition pour fraude électorale auprès de la Cour Suprême de Justice, demandant l'invalidation des résultats du scrutin présidentiel. La première objection de Bemba sur le scrutin et les résultats provisoires portait sur quelques 1.5 million de personnes placées sur une liste spéciale par la CEI, qui comportait notamment les fonctionnaires en mission de service le jour du scrutin et ne pouvaient pas être repris sur les listes électorales normales. Selon les déclarations sous serment soumises

à la Cour Suprême, quelques 1.481.291 personnes au total avaient voté en dehors de leurs circonscriptions électorales respectives et ce chiffre représentait environ 10% du suffrage total. Bien que ne mettant pas en doute la légitimité de la liste spéciale, Bemba et ses défenseurs soutenaient qu'il y avait tout de même beaucoup de personnes sur cette liste, la rendant presque suspecte. Le fait que la CEI n'avait pas permis aux représentants de Bemba de vérifier les noms des électeurs repris sur cette liste spéciale avait contribué à renforcer les sentiments de suspicion.

Les autres objections se rapportaient au traitement supposé subi par les témoins et les représentants de Bemba qui n'ont pas été permis d'accéder à quelques centres et bureaux de vote, particulièrement dans la partie Est du pays, soi-disant pour les empêcher de surveiller le processus de vote. A cela s'ajoutait la question des centres et bureaux de vote fictifs à travers le pays.

Le 18 novembre 2006, les représentants de Bemba et ses avocats, appuyés par une multitude des fanatiques, soumettaient les objections du candidat Jean-Pierre Bemba contre le processus électoral et la victoire du Président sortant Joseph Kabila à la Cour Suprême de Justice. Cependant, un incendie éclata le 21 novembre 2006 alors que la Cour Suprême tenaient ses auditions, détruisant une bonne partie du bâtiment. C'est ainsi que la Cour Suprême dû temporairement se déplacer vers le bâtiment du Ministère des Affaires Etrangères.

Après avoir passé en revue la pétition, la Cour Suprême rejeta les objections de Bemba en raison de l'insuffisance des évidences et des preuves avancées pour étayer ses arguments. C'est ainsi que la même cour confirma Joseph Kabila comme vainqueur du second tour des présidentielles d'octobre 2006. En réaction, Jean-Pierre Bemba concéda sa défaite, en dépit de son désaccord avec les conclusions de la Cour Suprême sur la victoire de Joseph Kabila. En passant, Bemba promit de ne plus reprendre la lutte armée, mais plutôt de mener un combat politique pour le changement dans le cadre d'une opposition républicaine forte.

Les résultats des élections provinciales sont récapitulés à l'annexe 11.

6

Conclusions et Recommandations



- L'enrôlement des électeurs et les listes électorales
- Le financement des partis politiques
- L'accès aux medias
- L'éducation civique et électorale
- La formation du personnel électoral
- La représentation de la femme

Sur la base des normes et directives contenues dans le PEMMO, les missions régionales d'observation électorale de l'EISA ont applaudi le fait que les élections présidentielles et législatives nationales et les provinciales en RDC, qui ont eu lieu le 30 juillet et le 29 octobre 2006, ont représenté une étape importante dans le progrès du pays vers un système politique plus démocratique. Ces scrutins historiques ont marqué la fin de la période de transition initiée en 2003 en application de l'accord de paix et de partage de pouvoir politique signé à Pretoria, en Afrique du Sud, en décembre 2002 par l'ancien Gouvernement de Kinshasa, les factions rebelles, l'opposition non armée et la société civile.

D'une façon générale, les missions de l'EISA ont constaté que le processus qui a mené à la tenue de ces scrutins a été conduit d'une façon paisible et ordonnée. Toutes les phases du processus électoral, particulièrement la campagne, le scrutin proprement dit et le dépouillement des voix, ont été caractérisées par un niveau raisonnable de professionnalisme, de paix et de tolérance politique. Le processus a été exempt de tout acte majeur de violence et d'intimidation politiques, malgré quelques cas isolés de violence rapportés çà et là.

Basé sur les résultats de ses missions d'observation, EISA fait les recommandations suivantes pour l'amélioration des processus électoraux à venir, et comme une contribution à toutes les réformes politiques que la RDC pourrait entreprendre.

6.1 L'ENRÔLEMENT DES ÉLECTEURS ET LES LISTES ÉLECTORALES

La mission a noté que la CEI avait initié un processus inclusif d'identification et d'enrôlement qui a permis aux électeurs de s'enregistrer pour participer à ces élections historiques. Cependant, les listes électorales qui ont découlé de cette opération n'ont pas été rendues accessibles ni aux candidats, ni aux partis politiques et moins encore aux électeurs pour la vérification de leur exactitude et les corrections éventuelles en cas d'erreur ou d'omission. Cette situation a occasionné des critiques persistantes sur la transparence et la crédibilité du processus d'enrôlement des électeurs.

EISA recommande donc qu'à l'avenir les listes électorales soient rendues publiques et affichées bien avant le jour du scrutin afin de permettre les vérifications d'usage et s'assurer toutes les erreurs ont été corrigées.

6.2 LE FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES

Un certain nombre de partis politiques ont exprimé leurs préoccupations parce qu'ils n'avaient pas des ressources ou des moyens adéquats pour organiser leurs partis et leurs campagnes, alors que les candidats et les partis au pouvoir avaient la latitude d'utiliser leurs positions de puissance et les moyens de l'Etat à de fins politiques et électorales. Cette situation leur donnait ainsi un avantage injuste pendant la campagne.

Les missions de l'EISA recommandent donc que des dispositions légales soient prises pour mettre en place un mécanisme juste et transparent de financement des partis politiques. La loi devrait également prévoir la déclaration des fonds privés reçus par les partis et les candidats et, au besoin, fixer le plafond des dépenses des campagnes électorales afin de limiter l'influence perverse de l'argent en politique.

6.3 L'ACCÈS AUX MEDIAS

Les missions de l'EISA ont noté les prérogatives et les responsabilités de la HAM ; cependant, elles recommandent que l'autorité et la capacité de cette institution soit renforcée pour lui permettre d'exécuter son mandat de la manière la plus effective, la plus efficace, juste et impartiale.

Les missions recommandent en plus que les règles de jeu soient appliquées de la même manière à toutes les parties prenantes, et que des mécanismes

appropriés soient mis en place pour l'application du code de conduite signé par les partis politiques et les candidats.

6.4 L'ÉDUCATION CIVIQUE ET ÉLECTORALE

La CEL, avec l'appui de divers organismes et organisations, a fait de grands efforts pour former et informer le public au sujet des élections. Toutefois, le temps pris par les électeurs pour voter prouve qu'un bon nombre d'électeurs ne comprenaient pas très bien la procédure de vote. Les missions recommandent qu'à l'avenir, l'éducation civique et électorale soit intensifiée et prolongée pour s'assurer que les électeurs ont l'information suffisante avant d'exercer leur droit de voter efficacement.

6.5 LA FORMATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Une amélioration a été notée dans la performance et l'exécution des tâches par le personnel électoral, d'un scrutin à un autre. Dans l'ensemble, le personnel électoral a semblé être bien formé en termes de la conduite du processus de vote, et a été capable de gérer le mouvement des électeurs dans les bureaux de vote. Cependant, quelques membres du personnel ont semblé avoir moins de maîtrise sur les procédures de dépouillement et les opérations administratives qui s'en suivent. Les missions recommandent que la formation donnée au personnel électoral pour le processus de dépouillement soit renforcée afin de familiariser les membres de personnel avec les procédures.

6.6 LA REPRÉSENTATION DE LA FEMME

Le processus électoral n'a pas abouti à la parité de genre telle qu'exigée par la Constitution et la Loi Electorale. La mission recommande que des mesures audacieuses soient prises par les acteurs concernés, en particulier les autorités politiques, pour réglementer et rendre effective la parité de genre, de la manière prévue dans la Constitution de la RDC.

6.7 CONCLUSION

Sur la base de leurs observations et des directives contenues dans le PEMMO, les missions d'observation électorale de l'EISA déployées en République Démocratique du Congo concluent que les élections présidentielles, des membres de l'Assemblée Nationale et des assemblées provinciales tenues au cours de l'année 2006 ont été conduites d'une manière qui a permis au

peuple congolais d'exprimer ses choix démocratiques sans obstacle majeur. Les missions félicitent donc la CEI pour avoir relevé le grand défi d'organiser des élections dans un pays aussi complexe que la RDC, tout en encourageant le peuple congolais à consolider l'établissement des institutions démocratiques et, en cas de conflit, lié aux élections ou pas, de se servir des moyens légaux et pacifiques pour régler ces différends.

ANNEXE I**Déclaration de la Mission de l'EISA, juillet 2006****COMMUNIQUÉ**

MISSION REGIONALE D'OBSERVATION ELECTORALE
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES
30 JUILLET 2006



L'Institut Electoral d'Afrique Australe, EISA en sigle, a le plaisir de porter à la connaissance du public le lancement officiel de sa Mission Régionale d'Observation déployée en République Démocratique du Congo (RDC) pour observer le déroulement des élections présidentielles et législatives programmées pour le Dimanche, 30 Juillet 2006.

La présence de cette Mission d'Observation, conduite par Maître Yusuf Aboobaker, Président de la Commission de Supervision des Elections de l'Ile Maurice, est une réponse positive à l'invitation adressée à l'EISA par la Commission Electorale Indépendante (CEI) pour observer ces échéances électorales historiques.

La Mission est composée de 30 membres venant, pour l'essentiel, des Commissions Electorales, des organisations de la Société Civile et des partis politiques à travers le continent Africain, à savoir l'Afrique du Sud, l'Angola, la Côte d'Ivoire, l'Ile Maurice, le Lesotho, le Madagascar, le Mozambique, la Tanzanie et le Zimbabwe, ainsi que des déléguées venant de la Hollande, du Royaume-Uni et de la Suisse.

L'objectif général de la Mission est conforme à la vision de l'EISA qui consiste à promouvoir l'organisation des élections crédibles et la gouvernance démocratique en Afrique.

Le but spécifique de cette Mission est d'évaluer si l'organisation des élections présidentielles et législatives satisfait aux normes établies dans le 'Principes pour la Gestion, la Surveillance et l'Observation des Elections dans la région de la SADC' (PEMMO), principes développés sous les auspices de l'EISA et du Forum des Commissions Electorales des pays de la SADC (SADC ECF).

Pour rappel, le PEMMO est l'aboutissement heureux de 3 années de recherche et de collaboration entre l'EISA et l'ECF, en étroite consultation avec les organisations de la Société Civile qui opèrent dans le domaine des élections. Ces principes, qui servent du reste comme points de repères dans la conduite et l'évaluation des processus électoraux dans la région de la SADC ont été adoptés le 06 Novembre 2003 à Johannesburg, en Afrique du Sud. Le PEMMO a été utilisé dans l'évaluation de la plupart des élections organisées depuis Avril 2004 dans la région de la SADC, et même au-delà, à l'exemple des pays comme le Burundi.

A partir de ce Mercredi 26 Juillet 2006, EISA va déployer des équipes d'observateurs à travers le pays, où elles pourront ainsi rencontrer les acteurs principaux impliqués dans le déroulement du processus électoral, à savoir les autorités et officiels de la CEI, les représentants des partis politiques et des organisations de la Société Civile, ainsi que les membres de la communauté diplomatique en poste en RDC.

Le séjour de la Mission s'étendra jusqu'au Vendredi 04 Août 2006 afin de permettre aux équipes déployées sur terrain d'observer quelques étapes du processus électoral, notamment la campagne électorale, le scrutin proprement dit, le dépouillement ainsi que les activités post-électorales, y compris la publication des résultats.

A partir du Lundi 31 Juillet 2006, toutes les équipes de la Mission de l'EISA vont se rassembler à Kinshasa où la Mission va émettre une déclaration provisoire exprimant ses observations et recommandations préliminaires sur le déroulement des élections présidentielles et législatives en RDC. Les principes contenus dans le PEMMO seront pris en compte, non seulement pour guider les observations de la Mission sur le processus électoral et les résultats, mais également pour évaluer le contexte global dans lequel les échéances électorales se déroulent.

La Mission s'engage à coopérer étroitement avec tous les acteurs congolais et les autres groupes d'observateurs et à s'efforcer d'agir, à chaque étape du processus électoral, avec impartialité, objectivité et indépendance.

EISA est une organisation régionale sans but lucratif dont le siège social est situé à Johannesburg, en Afrique du Sud. L'organisation participe depuis sa création en Juin 1996 aux processus électoraux dans tous les pays de la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC) et bien au-delà, notamment en Angola, Botswana, Burundi, République Démocratique du Congo (RDC), Côte d'Ivoire, Kenya, Lesotho, Malawi, Ile Maurice, Mozambique, Namibie, Nigeria, Zimbabwe, et Rwanda. La vision de l'organisation est de promouvoir les élections crédibles et la gouvernance démocratique sur le continent africain. Cette vision s'exécute à travers une mission organisationnelle tendant à appuyer et renforcer les processus électoraux, à promouvoir

les droits de l'homme et les valeurs démocratiques par la recherche, le renforcement des capacités des acteurs clé, le plaidoyer et d'autres interventions ciblées.

Les objectifs de EISA prennent une forme pratique par l'adoption de deux approches centrales: premièrement, la promotion d'orientations politiques et de pratiques pouvant encourager le tenue d'élections libres et transparentes et deuxièmement, le développement de programmes orientés favorisant un environnement civique idéal pour la tenue d'élections démocratiques.

Le Secrétariat de la Mission est basé au Grand Hôtel de Kinshasa, 4^{ème} Etage, Chambre N° 424.

Pour toute information supplémentaire sur la Mission, prière de contacter Madame Belinda Musanhu, la Coordinatrice de la Mission au +243 (0)81 201 6887.

Maître Yusuf Aboobaker

Président de la Commission de Supervision des Elections de l'Ile Maurice

Leader de la Mission

ANNEXE 2**Déclaration de la Mission de l'EISA, octobre 2006****COMMUNIQUÉ**

MISSION REGIONALE D'OBSERVATION ELECTORALE
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
ELECTIONS PRESIDENTIELLES (SECOND TOUR)
ELECTIONS PROVINCIALES



L'Institut Electoral d'Afrique Australe, EISA en sigle, a le plaisir d'annoncer le lancement officiel de sa Mission Régionale d'Observation déployée en République Démocratique du Congo (RDC) pour observer le déroulement des élections provinciales et du second tour des présidentielles prévues pour le Dimanche, 29 Octobre 2006.

La présence de cette Mission d'Observation, conduite par Maître Yusuf Aboobaker, Président de la Commission de Supervision des Elections de l'Ile Maurice, est une réponse positive à l'invitation adressée à l'EISA par la Commission Electorale Indépendante de la RDC (CEI) et est le prolongement de l'observation du processus électoral de la RDC par EISA, un processus qui a débuté avec l'observation du Referendum constitutionnel de Décembre 2005 et, ensuite, les élections parlementaires et le premier tour des présidentielles qui ont eu lieu le 30 Juillet dernier.

La Mission est composée de 50 membres venant, pour l'essentiel, des Commissions Electorales, du monde académique, des organisations de la Société Civile et des partis politiques à travers le continent Africain, à savoir l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Ile Maurice, le Lesotho, le Madagascar, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, le Sénégal, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe, ainsi que d'une déléguée venant de la Hollande.

L'objectif général de la Mission est conforme à la vision de l'EISA qui consiste à promouvoir l'organisation des élections crédibles et la gouvernance démocratique en Afrique. Il s'agira, pour ainsi dire, de:

- Evaluer si les conditions nécessaires existent pour la bonne conduite des élections qui permettront au peuple congolais, dans son ensemble et sa diversité, d'exprimer librement sa volonté;

- Evaluer et déterminer si ces élections sont conduites en conformité avec le cadre constitutionnel et légal en vigueur en RDC;
- Déterminer si les résultats ultimes du processus électoral reflètent les aspirations profondes du peuple congolais;
- Evaluer si l'organisation des élections provinciales et du second tour des présidentielles est en ligne avec les normes établies dans les 'Principes pour la Gestion, la Surveillance et l'Observation des Elections dans la région de la SADC' (PEMMO), qui ont été développés sous les auspices de l'EISA et du Forum des Commissions Electorales des pays de la SADC (SADC ECF).

Il nous faut rappeler ici que le PEMMO est l'aboutissement heureux de 3 années de recherche et de collaboration entre l'EISA et l'ECF, en étroite consultation avec les organisations de la Société Civile qui opèrent dans le domaine des élections. Ces principes, qui servent du reste comme points de repères dans la conduite et l'évaluation des processus électoraux dans la région de la SADC ont été adoptés le 06 Novembre 2003 à Johannesburg, en Afrique du Sud. Le PEMMO a été utilisé dans l'évaluation de presque toutes les élections organisées depuis Avril 2004 dans la région de la SADC.

La Mission d'EISA comprend à la fois des Observateurs à Court Terme et des Observateurs à Long Terme. EISA avait également déployé une mission d'évaluation pré-électorale qui avait séjourné dans le pays du 24 Septembre au 1^{er} Octobre 2006. Une équipe avancée, constituant le Secrétariat de la Mission, est arrivée à Kinshasa depuis le 11 Octobre 2006. Les membres de la Mission ont commencé à arriver au pays à partir du 21 Octobre. Le Lundi 23 et le Mardi 24 Octobre 2006, la Mission a organisé des sessions de formation et d'information à l'intention de tous ses observateurs. A partir d'aujourd'hui, Mercredi 25 Octobre 2006, EISA va déployer des équipes d'observateurs à travers le pays, où elles pourront ainsi rencontrer les acteurs principaux impliqués dans le déroulement du processus électoral, à savoir les autorités de la CEI, les représentants des partis politiques et des organisations de la Société Civile, ainsi que les électeurs. Le Dimanche 29 Octobre 2006, les différentes équipes d'EISA seront particulièrement actives sur terrain pour observer toutes les opérations de vote et le processus de dépouillement des voix.

Les Observateurs à Court Terme sont attendus à Kinshasa le 30 Octobre 2006 pour une session de débriefing à l'issue de laquelle la Mission va faire une déclaration préliminaire dégageant ses observations et vues sur le scrutin et le dépouillement des voix. Les Observateurs à Long Terme, quant à eux, vont demeurer dans leurs lieux de déploiement respectifs pour suivre de près les opérations de collection et de compilation des résultats à travers tout le pays. Après la publication officielle des résultats provisoires, les Observateurs à Long Terme vont retourner à Kinshasa le 20 Novembre 2006 pour une session de débriefing qui permettra à la Mission de s'exprimer sur le déroulement global du processus électoral.

La Mission s'engage à coopérer étroitement avec tous les acteurs congolais et les autres groupes d'observateurs et à s'efforcer d'agir, à chaque étape du processus électoral, avec impartialité, objectivité et indépendance.

EISA est une organisation régionale sans but lucratif dont le siège social est situé à Johannesburg, en Afrique du Sud, a des bureaux nationaux à Luanda (Angola), Kinshasa (RDC) et Maputo (Mozambique). L'organisation participe depuis sa création en Juin 1996 aux processus électoraux dans tous les pays de la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC) et bien au-delà.

La vision de l'organisation est de promouvoir les élections crédibles et la gouvernance démocratique sur le continent africain. Cette vision s'exécute à travers une mission organisationnelle tendant à appuyer et renforcer les processus électoraux, à promouvoir les droits de l'homme et les valeurs démocratiques par la recherche, le renforcement des capacités des acteurs clé, le plaidoyer et d'autres interventions ciblées.

EISA travaille aussi bien avec les commissions électorales, les partis politiques, les organisations de la société, les institutions gouvernementales et bien d'autres qui opèrent dans les domaines de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Le Secrétariat de la Mission est basé au Grand Hôtel de Kinshasa, 4ème Etage, Chambre N° 420. Pour toute information supplémentaire sur la Mission, prière de contacter:

Madame Belinda Musanhu, la Coordinatrice de la Mission, au +243 (0)81 389 5389

Madame Titi Pitso, Consultante: + 243 (0)81 382 0886

Maître Yusuf Aboobaker
Chef de la Mission

ANNEXE 3**La composition de la Mission de l'EISA de juillet 2006**

Noms	Position et Organisation	Pays	Sexe
Aboobaker Yusuf	Chef de la Mission Président, CSE Ile Maurice	Ile Maurice	Masculin
Abou Diarra	RDR	Côte d'Ivoire	Masculin
Anacleta Perreira	Société Civile, Angola	Angola	Féminin
Anne Gloor	Coopération Suisse	Suisse	Féminin
Belinda Musanhu	Chargée de Programme, EISA Coordinatrice de la Mission	Zimbabwe	Féminin
Bridget Dillon	DFID-Ethiopie	Royaume Uni	Féminin
Bronte Flecker	DFID-Ethiopie	Royaume Uni	Féminin
Bruno Rakotoarison	Secrétaire Général, CNOE-KMF	Madagascar	Masculin
Carolina Hunguana	CEDE, Centro de Estudos de Democracia	Mozambique	Féminin
Doua Gore Justin		Côte d'Ivoire	Masculin
Iлона Tip	Conseillère Principale, EISA	Afrique du Sud	Féminin
Jean-Jacques Cornish	Journaliste Indépendant	Afrique du Sud	Masculin
Jesca Mkuchu	TEDG	Tanzanie	Féminin
Jonathan Hargreaves	DFID	Royaume Uni	Masculin
Khabele Matlosa	Directeur de Recherche, EISA	Lesotho	Masculin
Konate Navigue	Front Patriotique Ivoirien	Côte d'Ivoire	Masculin
Matias Capapelo	Plateforme Electorale	Angola	Masculin
Meike de Goede	Etudiante	Hollande	Féminin
Nosipho Khumalo	Assistante de Programme Principale, EISA	Afrique du Sud	Féminin
Pitso Joyce Titi	Consultante	Afrique du Sud	Féminin
Rebecca Terzeon	DFID	Royaume Uni	Féminin
Robyn Smith	Manager, EISA	Afrique du Sud	Féminin
Roukaya Kasenally	Université de l'Ile Maurice	Ile Maurice	Féminin

Seheno Boris Dechen	Conseil National Electoral (CNE)	Madagascar	Masculin
Sizaltina Cutaia	Assistante de Programme, OSISA	Angola	Féminin
Tsungai Kokerai	ZESN	Zimbabwe	Féminin
Victor Shale	Chercheur, EISA	Afrique du Sud	Masculin
Wodjo Traoré	Président, Club Union Africaine, CI	Côte d'Ivoire	Masculin
Wonder Jekemu	SIDA	Zimbabwe	Masculin
Zahira Seedat	Assistante Personnelle Principale, EISA	Afrique du Sud	Féminin

ANNEXE 4**La composition de la Mission de l'EISA d'octobre 2006**

Noms	Position et organisation	Pays	Sexe	Terme
Abel Thoahlane	IEC Lesotho	Lesotho	Masculin	Court
Anacleta Pereira	Société Civile, Angola	Angola	Féminin	Court
Anissa Izidine	EISA-Mozambique	Mozambique	Féminin	Moyen
Augusto Santana	EISA-Angola	Angola	Masculin	Court
Belinda Musanhu	EISA	Zimbabwe	Masculin	Moyen
Betty Sow Demba	Société Civile	Sénégal	Féminin	Moyen
Bruno Rakotoarison	CNOE	Madagascar	Masculin	Court
Carolina Hunguana	Consultante	Mozambique	Féminin	Moyen
Cécile Diatta Senghor	RADDHO/ Codesria	Sénégal	Féminin	Court
Célestin Tchamabe Ngaleu	University of Witwatersrand	Cameroun	Masculin	Court
Claire Bless	Consultante	Afrique du Sud	Féminin	Moyen
Coffie Raymond	Coalition des Femmes	Côte d'Ivoire	Féminin	Court
Daphne de Klerk	NANGOF	Namibie	Féminin	Moyen
Deane Stuart	EISA	Afrique du Sud	Masculin	Moyen
Djilio Kumbi-Kumbi Kalombo	Consultant	Afrique du Sud	Masculin	Moyen
Doua Gore Justin	PDCI	Côte d'Ivoire	Masculin	Court
Elijah Rubvuta	FODEP	Zambie	Masculin	Moyen
Emmanuel Atchade	Société Civile	Togo	Masculin	Moyen
Georgina Chikoko	Consultante	Malawi	Féminin	Court
Idah Mokereitane	Emang Basadi	Botswana	Féminin	Moyen
Ilona Tip	EISA	Afrique du Sud	Féminin	Moyen

Jean-Jacques Cornish	Journaliste Indépendant	Afrique du Sud	Masculin	Court
Jemison Ranivoarisoa	CNOE	Madagascar	Féminin	Moyen
Joyce Titi Pitso	Consultant	Afrique du Sud	Féminin	Moyen
Kouakou Marcelle	UDPCI	Côte d'Ivoire	Féminin	Court
Limakatso Mokgothu	IEC Lesotho	Lesotho	Féminin	Moyen
Meike de Goede	Etudiante	Hollande	Féminin	Moyen
Miaka Ouretto	FPI	Côte d'Ivoire	Masculin	Court
Moses Mkandawire	MESN	Malawi	Masculin	Moyen
Nicholas Tip	Indépendant	Afrique du Sud	Masculin	Court
Nosipho Mokoena	EISA	Afrique du Sud	Féminin	Moyen
Portia Kobue	Kaya FM	Afrique du Sud	Féminin	Moyen
Prisca Chikwashi	NWLG	Zambie	Féminin	Court
Rindai Chipfunde	ZESN	Zimbabwe	Féminin	Court
Roukaya Kasenally	Université de l'Ile Maurice	Ile Maurice	Féminin	Court
Robyn Smith	EISA	Afrique du Sud	Féminin	Moyen
Seabata Motsamai	LCN	Lesotho	Masculin	Moyen
Susan Booyesen	Professeur – Université	Afrique du Sud	Féminin	Court
Thandi Kondleka	EISA	Afrique du Sud	Féminin	Moyen
Victor Shale	EISA	Afrique du Sud	Masculin	Moyen
Yusuf Aboobaker	Président -ESC Chef de la Mission	Ile Maurice	Masculin	Moyen
Yvette Walljee	EISA	Afrique du Sud	Féminin	Moyen

ANNEXE 5**Déclaration Préliminaire de la Mission de l'EISA aux élections du
30 juillet 2006**

DECLARATION PRELIMINAIRE

LA MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE D'EISA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES
30 JUILLET 2006

Kinshasa, Mercredi 02 Août 2006

INTRODUCTION

A l'invitation de la Commission Electorale Indépendante, EISA a déployé une mission régionale d'observation électorale pour observer les élections présidentielles et législatives qui ont eu lieu en République Démocratique du Congo (RDC) le Dimanche 30 Juillet 2006.

La Mission a fait l'évaluation de ce scrutin historique et a le plaisir de présenter ses observations préliminaires et ses recommandations dans la présente déclaration. Il convient de signaler que nos observations et opinions sont essentiellement basées sur les normes et directives contenues dans les 'Principes pour la Gestion, la Surveillance et l'Observation des Elections dans la région de la SADC', PEMMO en sigle. EISA produira un rapport final qui fournira le plus de détail possible sur le déroulement général desdites élections. Le but du rapport final est de fournir une analyse systématique du processus électoral, ainsi que des recommandations appropriées qui pourraient servir à consolider une paix durable et la gouvernance démocratique au Congo. Pour ce faire, EISA va continuer à suivre de près les autres étapes du processus électoral telles que la compilation et la publication des résultats afin de procéder à une évaluation plus compréhensive de la phase post-électorale.

Au nom de la Mission Régionale d'Observation Electorale d'EISA et en mon nom propre, je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte en ce jour

pour exprimer nos sentiments de gratitude au peuple congolais pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont notre mission a bénéficié. Nous voudrions également féliciter non seulement le peuple congolais pour la maturité politique dont ils ont fait preuve pendant cette période décisive qui sera gravée à jamais dans les annales de l'histoire de ce beau et grand pays, mais également toutes les autorités de la RDC pour la maîtrise avec laquelle elles ont conduit les opérations relatives aux échéances électorales.

Comment ne pas remercier la CEI pour la cordiale invitation nous adressée pour observer les élections en RDC? Notre Mission a, de ce fait, été autorisée à accéder sans restriction ni entraves à tous les acteurs impliqués dans le processus électoral, et également aux lieux tels que les centres et bureaux de vote, les centres de dépouillement, ainsi que les centres de compilation des résultats tant au niveau national qu'au niveau local. Nous avons été particulièrement impressionnés par la manière cordiale, courtoise et amicale dont le personnel électoral a accueilli notre Mission. Cette accueil chaleureux et cette hospitalité ont, nous devons le reconnaître, rendu notre tâche plus facile et agréable au même moment.

A PROPOS D'EISA

EISA est une organisation régionale sans but lucratif dont le siège social est situé à Johannesburg, en Afrique du Sud. L'organisation participe depuis sa création en Juin 1996 aux processus électoraux dans tous les pays de la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC) et bien au-delà, notamment en Angola, Botswana, Burundi, République Démocratique du Congo (RDC), Côte d'Ivoire, Kenya, Lesotho, Malawi, Ile Maurice, Mozambique, Namibie, Nigeria, Zimbabwe, et Rwanda.

La vision de l'organisation est de promouvoir les élections crédibles et la gouvernance démocratique sur le continent africain. Cette vision s'exécute à travers une mission organisationnelle tendant à appuyer et renforcer les processus électoraux, à promouvoir les droits de l'homme et les valeurs démocratiques par la recherche, le renforcement des capacités des acteurs clé, le plaidoyer et d'autres interventions ciblées.

Les objectifs d'EISA prennent une forme pratique par l'adoption de deux approches centrales : premièrement, la promotion d'orientations politiques

et de pratiques pouvant encourager le tenue d'élections libres et transparentes et deuxièmement, le développement de programmes orientés favorisant un environnement civique idéal pour la tenue d'élections démocratiques.

L'observation électorale est une composante clé du travail entrepris par EISA du fait qu'elle permet la collecte des données et informations pertinentes relatives aux pratiques électorales. L'observation est également importante parce qu'elle fournit aux membres de la mission d'acquérir et d'échanger leurs expériences et connaissances dans l'organisation et la conduite des élections démocratiques et d'apprendre du pays hôte.

LA COMPOSITION DE LA MISSION

Conduite par Maître Yusuf Aboobaker, Président de la Commission de Supervision des Elections de l'Ile Maurice, la Mission Régionale d'Observation Electorale aux Présidentielles et Législatives du 30 Juillet 2006 en RDC est composée de 30 membres venant, pour l'essentiel, des Commissions Electorales, des organisations de la Société Civile et des partis politiques à travers le continent Africain, à savoir l'Afrique du Sud, l'Angola, la Côte d'Ivoire, l'Ile Maurice, le Lesotho, le Madagascar, le Mozambique, la Tanzanie et le Zimbabwe, ainsi que des déléguées venant de la Hollande, du Royaume-Uni et de la Suisse.

La Mission a été mise en place et déployée avec l'objectif principal de contribuer à l'éclosion, l'institutionnalisation et la consolidation de la démocratie en RDC, ainsi que démontrer la solidarité envers le peuple congolais pendant cette phase critique de son histoire.

MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

La Mission Régionale d'Observation Electorale aux Présidentielles et Législatives en RDC a été, pour l'essentiel, de courte durée. Elle a débutée avec l'arrivée à Kinshasa d'une équipe avancée le Lundi 10 Juillet 2006. La Mission a ainsi pris en considération et examiné tous les textes légaux qui réglementent l'organisation et la conduite du processus électoral en RDC.

Etant donné qu'EISA privilégie une approche holistique en ce qui concerne l'évaluation des processus électoraux, la Mission a conduit une série d'activités qui ont couvert la phase pré-électorale et le scrutin proprement dit, et conduira également des activités qui vont se focaliser sur la phase

post-électorale. La méthodologie d'évaluation a porté sur les activités suivantes:

- **Recherche et Publication: *Election Update***
Dans le cadre de l'évaluation de la phase pré-électorale, EISA a entrepris la collecte des informations pertinentes pour la production et la publication d'un numéro spéciale de 'Election Update' qui a porté exclusivement sur la RDC. Cette édition a couvert la phase pré-électorale. Il convient de signaler que deux numéros supplémentaires focalisés sur le scrutin et la phase post-électorale seront produits très prochainement.
- **Réunions avec les acteurs clés et participation aux rassemblements publics des partis politiques et candidats**
Les membres de la Mission ont tenu des réunions avec diverses parties impliquées dans le processus électoral. Nous pouvons citer, entre autres, les représentants de la CEI, des partis politiques, des organisations de la société civile, des medias ainsi que certaines personnalités du monde académique.

La Mission a également rencontré les groupes des observateurs nationaux, les confessions religieuses, et les autres missions internationales d'observation électorale. Ces réunions ont été organisées aussi bien à Kinshasa qu'en provinces à travers le pays, là où les équipes de la Mission d'EISA ont été déployées. Ces rencontres ont eu l'avantage de procurer aux membres de la Mission les différentes vues, analyses et positions des acteurs-clés sur la nature et la portée du processus électoral en RDC et l'atmosphère générale à l'approche des échéances électorales.

Nos différentes équipes ont également assisté aux rassemblements populaires et aux meetings publics organisés par les partis politiques ou les candidats dans leurs lieux de déploiement.

LE DÉPLOIEMENT ET L'OBSERVATION DU SCRUTIN

A l'issue de deux journées de briefing durant lesquelles certains acteurs-clés ont été conviés à faire le point sur le processus électoral et à débattre les questions brûlantes de l'actualité en RDC, ainsi l'état de préparatifs relatifs

au scrutin, EISA a déployé onze équipes à partir de Mercredi 26 Juillet 2006 dans toutes les provinces selon le plan suivant:

- Deux équipes à Kinshasa;
- Une équipe au Bas-Congo;
- Une équipe au Sud Kivu;
- Une équipe au Nord Kivu;
- Deux équipes au Katanga;
- Une équipe à l'Equateur;
- Une équipe à la Province Orientale;
- Une équipe au Kasai Oriental;
- Une équipe au Kasai Occidental;
- Une équipe dans le Bandundu; et
- Une équipe au Maniema.

A leur arrivée dans leurs lieux de déploiement, les équipes de la Mission d'EISA se sont attelées à rencontrer les différents acteurs impliqués dans le processus électoral aux niveaux provincial et local, notamment avec les autorités de la CEI, les représentants de partis politiques et des organisations de la société civile, ainsi que les diplomates en poste en RDC. Cette période a également été utilisée par les observateurs d'EISA pour se familiariser à l'environnement local dans lequel les élections présidentielles et législatives allaient se tenir. Ils ont mis cette période à profit pour observer la campagne électorale et entreprendre la reconnaissance des centres et de bureaux de vote avant la tenue effective du scrutin.

Le jour de l'élection, à savoir le Dimanche 30 Juillet 2006, les équipes d'EISA ont visité au total 118 centres de vote, 251 bureaux de vote où elles ont observé le scrutin et le dépouillement des voix.

PRINCIPES POUR LA GESTION, LA SURVEILLANCE ET L'OBSERVATION DES ELECTIONS DANS LA RÉGION DE LA SADC (PEMMO)

Le but spécifique de la Mission Régionale d'Observation Electorale d'EISA est d'évaluer si l'organisation des présidentielles et législatives du 30 Juillet 2006 en RDC satisfait aux normes établies dans le 'Principes pour la Gestion, la Surveillance et l'Observation des Elections dans la région de la SADC' (PEMMO), principes développés sous les auspices de l'EISA et du Forum des Commissions Electorales des pays de la SADC (SADC ECF).

Pour rappel, le PEMMO est l'aboutissement heureux de trois années de recherche et de collaboration entre l'EISA et l'ECF, en étroite consultation avec les organisations de la société civile qui opèrent dans le domaine des élections et les commissions électorales. Ces principes, qui servent du reste comme points de repères dans la conduite et l'évaluation des processus électoraux dans la région de la SADC ont été adoptés le 06 Novembre 2003 à Johannesburg, en Afrique du Sud. Le PEMMO a été utilisé dans l'évaluation de la plupart des élections organisées depuis Avril 2004 dans la région de la SADC, et même au-delà, à l'exemple des pays comme le Burundi.

CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES DE LA MISSION

Après analyse des observations faites par les différentes équipes déployées sur terrain et se basant sur les normes et directives consignées dans le PEMMO, la Mission d'EISA a dégagé les conclusions préliminaires suivantes:

Le contexte politique de la transition en RDC

La Mission a relevé que la République Démocratique du Congo est engagée dans une transition concomitante et décisive de l'état de guerre civile à la paix et de la dictature à la démocratisation depuis le 24 Avril 1990. Les élections présidentielles et législatives du 30 Juillet 2006 sont, de ce fait, la culmination de tous les efforts consentis par le peuple congolais pour mettre fin à la période d'instabilité politique, de conflits violents et du règne de la répression pendant quatre décennies où les élections démocratiques n'ont pas pu être tenues.

La Mission reconnaît la portée du Dialogue Inter-congolais (DIC) qui a été un moment déterminant dans la mise en marche d'une transition politique en RDC. Commencé en Avril 2002 sous les auspices de la République Sud-africaine, le DIC avait réussi à rassembler les principales forces belligérantes, l'opposition non armée et les forces vives de la nation congolaise afin de parvenir à l'émergence d'une paix durable dans un pays déchiré par de guerres fratricides et établir une fondation pour la transition démocratique. Le point fort du DIC fut assurément la signature de l'Accord Global et Inclusif dont le but principal était de définir la durée, la nature et la substance de la transition politique.

Cette transition prévue initialement pour 24 mois débuta solennellement le 30 Juin avec la mise en place des institutions gouvernementales sur base du

principe de la cohabitation et du consensus. Les objectifs de la transition se résumaient à :

- La réunification, la pacification et la reconstruction du pays;
- La réconciliation et la concorde nationales;
- La mise en place d'une armée nationale restructure et intégrée;
- La dispensation d'un nouvel ordre politique; et enfin
- La tenue des élections libres et transparentes dans le cadre d'un système démocratique.

La Mission a noté que les élections du 30 Juillet 2006 étaient non seulement historiques, mais également une réalisation importante de l'un des objectifs majeurs assignés à la transition par l'Accord Global et Inclusif. Ces élections ont été organisées par la CEI, sous la présidence du Révérend Apollinaire Malu Malu et ont été la suite logique du referendum constitutionnel qui a lieu en Décembre 2005. C'est dire que les élections présidentielles et législatives se sont effectivement tenues dans le cadre de la nouvelle Constitution et de la nouvelle loi électorale. Il convient de signaler qu'EISA avait observé le processus référendaire et a produit un rapport compréhensif sur la façon dont le processus s'était déroulé, tout en formulant des recommandations appropriées pour l'amélioration du système.

Le cadre constitutionnel et réglementaire des élections

La Mission a noté que le nouveau cadre constitutionnel a été mis en place à la suite du referendum de Décembre 2005 par lequel 84.31% de l'électorat avaient approuvé le projet de Constitution de l'après-transition autant que 15.69% avaient décidé de voter contre. Cette Constitution, promulguée le 18 Février 2006, définit les conditions de l'élection du Président et de l'Assemblée Nationale. Les présidentielles et législatives du 30 Juillet 2006 seront suivies par les élections provinciales et locales selon un calendrier qui vient d'être rendu publique par la CEI.

La Loi Electorale adoptée et promulguée en Mars 2006 pourvoit que l'élection du Président, des membres de l'Assemblée Nationale, des assemblées provinciales ainsi que des conseils urbains et municipaux devrait s'opérer par suffrage universel direct. Elle stipule en outre que les sénateurs, les gouverneurs provinciaux, les maires et les chefs de secteurs devraient être élus par suffrage universel indirect.

En définitive, les élections en RDC sont régies par un ensemble de textes légaux et réglementaires, notamment:

- La Loi No.04/002 du 15 Mars 2004 portant sur les partis politiques;
- La loi No.04/009 du 5 Juin 2004 établissant la CEI;
- La Loi No.04/024 du 12 Novembre 2004 sur la nationalité;
- La Loi No. 04/028 du 24 Décembre 2004 relative à l'identification et l'enrôlement des électeurs;
- La Loi No. 06/006 du 09 Mars 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales.

Le système électoral

La Mission a note que la RDC fait usage du système majoritaire en ce qui concerne l'élection du Président de la République. Dans ce système, une majorité absolue est requise pour être élu Président. Dans ce système généralement connu comme le système majoritaire à deux tours, si aucun des candidats présidents ne réussit à gagner 50%+1 des voix valablement exprimées, alors un deuxième tour est organisé pour les deux candidats ayant réuni le plus grand nombre des voix. En ce qui concerne l'élection des membres de l'Assemblée Nationale, il convient de souligner qu'elle se fait sur base de la Représentation Proportionnelle à liste ouverte, par laquelle 500 députés nationaux sont élus dans 169 districts mués pour la circonstance en circonscriptions électorales.

La Commission Electorale Indépendante (CEI)

La CEI est l'une des institutions citoyennes établie en vertu de l'article 154 de la Constitution de transition. Elle a la responsabilité de conduire et de superviser le processus électoral en RDC. Son bureau comprend 21 membres nommés sur la base paritaire par les composantes et entités principales ayant pris part au Dialogue Inter-congolais.

L'éducation civique et électoral

La Mission reconnaît à juste titre l'importance de l'éducation électoral pour une élection et de l'éducation civique pour tout processus démocratique entre les élections. Il est donc impératif que les acteurs-clé dans un processus démocratique puissent entreprendre des campagnes de sensibilisation et

d'éducation civique visant à inculquer une culture de citoyenneté responsable et active. La Mission a appris que dans la perspective des élections présidentielles et législatives, la CEI ainsi que les autres acteurs tels que les organisations de la société civile et les agences internationales, notamment EISA, s'étaient impliqués dans l'exécution des initiatives d'éducation civique et électorale qui ont toutefois subi les contraintes d'ordre matériel et financier à cause de l'immensité du territoire congolais et des populations à atteindre. Bien qu'elle soit d'avis qu'il y a eu une nette amélioration dans ce domaine depuis le referendum constitutionnel de Décembre 2005, en termes de la connaissance et de la familiarité des citoyens par rapport au processus électoral, la Mission constate avec regret que les partis politiques ne semblent pas s'être effectivement engagés dans le processus d'éducation civique et électorale.

Les medias

Le libre et équitable accès au medias est et continue d'être l'une des caractéristiques importantes d'un processus électoral. La Mission a noté qu'un cadre approprié, en l'occurrence la Haute Autorité des Medias (HAM), a été mis en place pour s'assurer que les partis politiques et les candidats indépendants évoluent dans un cadre qui garantit leur l'égalité des chances en termes d'accès aux medias.

Cependant, la Mission a relevé qu'un bon nombre des partis politiques, ainsi que la plupart des candidats indépendants ont exprimé le sentiment que l'accès aux medias publiques étaient déséquilibré, alors que l'accès aux medias privés était restrictif et, somme toute, abusif. La Mission a également été informé que certaines chaînes privées de télévision paraissent appartenir à des personnalités perçues comme proches des candidats et que l'accès illimité de ces candidates à ces chaînes avait créé un déséquilibre.

La campagne électorale

La Mission a noté la ferveur, l'enthousiasme et la passion que les élections avaient suscités auprès des candidats et auprès du public dans son ensemble. La détermination était toute particulière aussi bien pour les partis politiques que pour les candidats indépendants. La campagne a généralement la forme des affiches, des panneaux publicitaires, les meetings populaires, les carnivals motorisés, les émissions télévisées, les interventions radiodiffusées

et les pages publicitaires dans les journaux. Il convient de signaler que la campagne électorale était censée prendre fin 24 heures avant le début formel du scrutin. Il était évident pour la Mission que les candidats jouissant de moyens matériels et financiers considérables avaient une plus grande visibilité que ceux sans ressources conséquentes. La Mission a également noté que la campagne s'était largement focalisée dans les milieux urbains. Plusieurs plaintes ont été formulées par les candidats par rapport au déséquilibre dans la couverture médiatique qui a désavantagé les candidats n'ayant pas d'accès aux ressources de l'appareil étatique.

La campagne électorale a été tout de même entachée de cas isolés de violent affrontements impliquant les forces de l'ordre et les partisans de certains partis politiques. Toutefois cela n'a pas été la tendance dominante. Le scrutin a eu lieu dans une atmosphère générale de tranquillité et a été un succès majeur pour le processus électoral étant donné que la dernière décennie a été caractérisée par de conflits violents et l'absence d'une culture politique établie sur des valeurs et pratiques démocratiques avérées.

Le scrutin

La Mission est satisfaite du fait que les dispositions pour le scrutin ont été de nature à assurer et garantir le secret du vote. Généralement parlant, le personnel électoral s'est comporté d'une manière effective et efficiente, et cela a résulté en la clôture des opérations de vote, au moins dans les bureaux visités par les équipes de la Mission, une absence minimale des électeurs dans les files d'attente. En gros, le personnel électoral a suivi avec toutes les procédures recommandées pour l'ouverture, la clôture et le dépouillement tels que stipulés dans les lois et les mesures d'application appropriées.

A l'exception des cas relevés à Mbuji-Mayi et Mweka où les circonstances ont forcé à la tenue du scrutin le 31 Juillet 2006 à la suite de la destruction de plusieurs bureaux de vote et dommages imputés au matériel électoral, la Mission a noté avec satisfaction que les opérations de vote ont généralement eu lieu dans une atmosphère propice pour un scrutin libre et ordonné.

Un trait remarquable du scrutin était la manière dont le peuple s'est approprié le processus et s'est impliqué dans le sens d'assurer un succès total aux opérations liées aux élections. Le résultat de cette conduite est assurément

le calme qui a prévalu pendant tout le scrutin. Il est également important de signaler la présence des témoins des partis politiques, souvent jeunes et de sexe féminin, qui ont opéré dans une parfaite harmonie avec leurs pairs présents dans les bureaux de vote.

La forte participation des électeurs va, à n'en pas douter, contribuer à accorder une crédibilité certaine au processus et refléter la volonté populaire qui pourrait ainsi consolider les institutions démocratiques qui doivent être mises en place.

Quoique les opérations de vote n'aient pas été sans plainte d'imperfections, la Mission est toutefois d'opinion qu'elles n'ont pas eu pour effet d'entacher le processus au point d'avoir un impact négatif sur les résultats, ou permettre le doute sur la crédibilité et la sincérité du processus.

Toutefois, ces imperfections qui ont été portées à notre attention méritent d'être relevées ici. Nous citerons particulièrement les plaintes sur les changements de dernière minute opérés sur les listes électorales, la publication tardive de ces listes et le jour même du scrutin, le fait que dans certains bureaux de vote les listes électorales n'étaient pas affichées, la duplication du numéro d'identification, les plaintes relatives au retard dans le remplacement des cartes d'électeurs perdues ou endommagées qui a conduit à une certaine frustration dans le chef des électeurs qui, pour les raisons ci-haut évoquées, n'ont pas pu exercer leur devoir civique. A notre avis, ces faits peuvent contribuer à éveiller des soupçons sur l'intégrité du processus qui s'est pourtant déroulé dans de conditions très acceptables.

Le personnel de la CEI

Une source de satisfaction pour la Mission est le fait que, compare au referendum constitutionnel de Décembre 2005, le personnel électoral a fait montre d'une maîtrise des procédures de vote mises en place par la CEI et les ont appliquées avec constance. Ce fait a contribué à rassurer les électeurs et à les assister avec effectivité durant le scrutin.

Le personnel de la CEI a démontré l'engagement et la persévérance dans l'exécution de leurs tâches, en travaillant d'arrache-pied pendant des périodes extrêmement longues, souvent sans nourriture et dans de conditions très

difficiles. Certains membres du personnel ont même eu à dormir dans leurs bureaux de vote la veille du scrutin pour éviter les difficultés relatives au transport et s'assurer qu'ils sont à leur poste de travail le jour du scrutin et pour le dépouillement. Le chef de centre dans presque tous les centres de vote visités semblait avoir la maîtrise des opérations et du processus.

Toutefois, la Mission a eu à observer certaines inconstances quant au niveau de performance du personnel, en particulier durant le dépouillement. Remplir les différents formulaires s'est avéré une tâche ardue qui a été un défi pour certains membres du personnel électoral.

La Mission était ravie de noter l'inclusion et la bonne représentativité des femmes dans les effectifs du personnel électoral au niveau des bureaux de vote. Néanmoins, une représentation équilibrée du genre humain devrait être encouragée.

Les bureaux de vote et le matériel électoral

La Mission a noté que la CEI a mis en place 49 746 bureaux de vote regroupés au sein de 843 centres de vote à travers tout le pays, avec une moyenne de 350 à 600 électeurs par bureau de vote en fonction de la location et l'accessibilité. La mission a trouvé que le nombre total des bureaux de vote était adéquate et accessible au point d'assurer que la plupart d'électeurs peuvent exercer leur devoir civique, tout en évitant les files interminables. La plupart des bureaux de vote ont été placés dans des endroits neutres tels que les écoles et les lieux de culte. Il y avait des bureaux additionnels dans certains centres de vote juste pour éviter les longues files. Aussi, là où les infrastructures conséquentes n'étaient pas disponibles, les bureaux de vote étaient installés en plein air ou places publiques.

Bien que les bureaux de vote étaient censés ouvrir à 6:00 du matin, ils ont généralement débuté les opérations de vote entre 6:00 et 7:00, pour rester ouvert pendant les 11 heures prévues pour le scrutin. Dans les endroits où le vote ne pouvait avoir lieu pour telle ou telle autre raison, la CEI avait pris les dispositions nécessaires pour que le scrutin se tienne le jour suivant.

En gros, tout le matériel requis était disponible. Les observateurs ont cependant noté que dans quelques bureaux de vote dans certains coins du

pays, certain matériel électoral telles que les listes électorales manquaient et ont occasionné l'ouverture tardive de ces bureaux de vote.

Il y avait également une certaine confusion ou incertitude de la part du personnel électoral en ce qui concerne la collection du matériel électoral à la fin des opérations de dépouillement.

Les bulletins de votes et les urnes

Les bulletins de vote pour les élections législatives dans la ville province de Kinshasa, à cause de sa dimension et de son volume, se sont avérés un casse-tête non seulement pour les électeurs mais également pour le personnel électoral. Dans plusieurs cas, les électeurs devaient les bulletins de vote en dehors de l'isoloir et cela prenait souvent beaucoup de temps. Ceci a conduit à une certaine lenteur dans le flux des électeurs qui a résulté dans de files relativement longues. Pour parer à cette situation le personnel électoral a pris des initiatives quelque fois ingénieuses et innovatrices tel qu'afficher un spécimen du bulletin de vote à l'extérieur du bureau de vote pour permettre aux électeurs de repérer le candidat de leur choix avant d'être admis dans le bureau de vote. D'autres initiatives, moins orthodoxes certes, tel qu'arracher la page du bulletin de vote sur laquelle l'électeur déclare avoir trouvé son candidat et de remettre les pages restantes à l'électeur. Cette méthode a immédiatement été stoppée sur instruction expresse de la CEI.

En ligne avec le PEMMO, la Mission a noté que les urnes étaient transparentes. Etant donné les dimensions du ballot des législatives à Kinshasa, des urnes supplémentaires ont été mises à la disposition du personnel électoral dans un bon nombre des bureaux de vote.

Les opérations de dépouillement

Le dépouillement

Le dépouillement des scrutins pour les présidentielles et législatives a commencé immédiatement après la clôture de bureaux de vote spécifiques. Cette tâche a été généralement exécutée par le personnel électoral qui était en charge des opérations de vote. Le dépouillement a eu lieu en présence du personnel électoral de la CEI, les témoins des partis politiques et des candidats indépendants, les observateurs et les témoins choisis parmi les électeurs à la fin du scrutin.

La mission a noté que les opérations de dépouillement ont été généralement conduites d'une manière ouverte et transparente afin d'assurer que les personnes présentes ont une vue claire de la mention qui est sur le bulletin de vote. Il n'a pas semblé t'y avoir de problèmes particuliers avec le bulletin pour les présidentielles. Cela n'a cependant pas été le cas avec le bulletin pour les législatives dont la dimension et le nombre des pages a considérablement alourdi et allongé le processus de dépouillement.

La Mission a noté que la procédure administrative pour enregistrer les résultats dans les procès-verbaux est un long processus. Toutefois, ces procès-verbaux offrent la possibilité non seulement de transcrire d'une manière systématique et bien détaillée les résultats, mais également de vérifier les données y inscrites et la signature par les témoins des partis politiques, les représentants des candidats indépendants et les témoins.

La compilation des résultats

La compilation des résultats est en cours. Les dispositions logistiques semblent être un défi majeur vu le volume du matériel qui doit être traité, particulièrement les difficultés d'entreposage du matériel qui sera reçu de centres de vote. Le processus de compilation est aussi sensible que le dépouillement et mérite d'être conduit avec diligence.

Violence et intimidation politique

Peu d'incidents de violence ont été enregistrés le jour du scrutin et la Mission n'a pas observé de situations majeures d'intimidation politique manifeste. Le jour des élections a été généralement paisible et s'est déroulé dans une atmosphère relativement sereine.

Toutefois, les jours qui ont précédé le scrutin ont été marqués par quelques violents incidents, particulièrement la destruction des bureaux de la HAM. La Mission n'a cependant pas observé une tentative systématique suggérant l'intimidation politique.

La sécurité pendant les élections

La Mission a reçu la plainte d'un parti politique qui estimait que la campagne connaissait de contraintes considérables à cause du manque de sécurité pour les candidates ne faisant pas partie de l'ordre politique de la transition. Cette

situation a, selon ces partis, l'avantage de favoriser les candidats qui ont un accès aux ressources sécuritaires de l'appareil de l'Etat au détriment des autres.

En général, la présence des forces de sécurité était plutôt discrète et pas du tout intimidante. Le calme et l'atmosphère de paix qui contribué à la participation élevée des électeurs qui s'évaluerait, selon des sources bien informées, à plus de 65%.

La Mission a noté la présence positive des forces de l'ordre dans presque tous les centres et bureaux de vote visités. Il y avait un bon niveau de coopération entre les éléments de la police et le personnel de la CEI. La Mission n'a pas eu à observer de situations où l'intervention policière a été requise d'une façon particulière.

Dans les jours qui ont précédé le scrutin, la Mission a relevé que la présence policière a manqué d'assurer les mécanismes préventifs de gestion des foules et s'est souvent basée sur la réponse ou la réaction aux incidents de violence. La Mission a le sentiment que cette approche aurait contribué à envenimer la situation plutôt qu'à détendre la tension qui existait entre les différents protagonistes.

Les missions d'observation électorale

Le PEMMO met un accent particulier sur l'importance de l'observation électorale. La Mission a noté que plusieurs missions d'observation ont été établies et déployées en RDC pour observer les élections présidentielles et législatives du 30 Juillet 2006 en vue de contribuer à la transparence, la crédibilité et l'intégrité du processus électoral. Il y avait quelques 1 300 observateurs internationaux répertoriés par la CEI et approximativement 45 000 observateurs nationaux.

La CEI et tous les autres acteurs ont informé et discuté avec les missions d'observation des questions relatives au processus électoral en vue de leur permettre de comprendre le contexte dans lequel les élections se déroulaient.

La Mission a noté que bien que le peuple congolais avait dans son ensemble accueilli chaleureusement et offert l'hospitalité aux observateurs, il y a eu

dans quelques cas de manifestations d'attitude négative envers les observateurs qui a conduit à des actes déplorables pendant que l'observation de la campagne électorale et du scrutin.

La représentativité du genre humain

L'article 14 de la Constitution en vigueur en RDC consacre le principe et engage le pays dans le sens d'assurer la parité homme-femme dans toutes les institutions publiques. Il convient de souligner que ce principe est conforme avec les recommandations faites par la Communauté des pays de l'Afrique Australe (SADC) et par l'Union Africaine sur la question de représentation des hommes et des femmes dans les institutions de gouvernance. La RDC étant un pays membre de la SADC et de l'Union Africaine, son engagement constitutionnel sur la parité des sexes est en ligne avec les principes affirmés sur les plans aussi bien régional que continental.

La Mission a cependant noté que bien que les dispositions constitutionnelles existent, la réalité est différente. Malgré le fait que la majorité de 25 millions des électeurs inscrits était féminine, il est à constater que sur les 33 candidats présidents, quatre seulement étaient femmes (environ 11%) et que sur les 9 709 candidats aux législatives 13.5% seulement étaient des femmes.

LES RECOMMANDATIONS

La Mission fait des recommandations suivantes:

L'enrôlement des électeurs et la liste électorale

La Mission a noté que la CEI s'était engagée dans un processus inclusif d'identification et d'identification des électeurs qui avait permis aux potentiels électeurs de s'enrôler pour participer aux échéances électorales historiques du 30 Juillet 2006. Toutefois les listes électorales n'étaient pas facilement accessibles aux candidats et aux partis politiques. Dans certains cas, les listes étaient disponibles dans les bureaux de vote le jour du scrutin, ne donnant pas beaucoup de temps aux électeurs de vérifier que les noms sur les listes électorales coïncident avec les personnes qui s'étaient effectivement enrôlées. Cette situation a donné lieu à des plaintes persistantes insinuant que le processus n'était pas transparent.

Tout en appréciant les difficultés logistiques, la Mission recommande que dans l'avenir les listes électorales soient publiées en avance et mise à la disposition du public et de la population pour leur permettre de vérifier la véracité desdites listes.

Le financement des partis politiques

Un bon nombre des partis politiques ont exprimé leur préoccupation par le fait de ne pas recevoir un financement adéquat qui leur permettant de s'organiser pour la campagne électorale. Les candidats et partis au pouvoir ont, selon eux, souvent bénéficié d'un avantage certain de par leur position et leur accès aux ressources de l'Etat.

La Mission recommande ainsi qu'une loi appropriée, assortie des limitations raisonnables, puisse faire provision pour le financement des partis politiques et des candidates en vue de leur permettre un accès équitable aux ressources disponibles par l'Etat aux fins électorales.

L'accès aux médias

La Mission a pris bonne note des responsabilités et du rôle régulateur devant être joué par la Haute Autorité des Médias (HAM). Cependant, la Mission recommande que la capacité de la HAM soit renforcée de façon à la rendre capable d'exécuter son mandat d'une manière effective et efficiente.

La Mission recommande également que des mécanismes effectifs et appropriés d'équité soit établis pour assurer la mise en application du code de conduite.

Le dépouillement et la compilation des résultats

La dimension des bulletins de vote dans certaines circonscriptions électorales a retardé le dépouillement et la compilation des résultats. Le personnel affecté aux bureaux de vote et au centre de dépouillement a cependant affiché une bonne dose de patience et de dévotion dans le processus de dépouillement. La Mission a noté que le transfert des formulaires des résultats des bureaux de dépouillement aux bureaux de liaison, puis aux centres de compilation est plutôt lent dans presque tous les centres. Cette situation a affecté le début des opérations de la collecte, de la compilation et de la réconciliation des résultats.

La Mission recommande ainsi à la CEI de mettre en place des mécanismes devant faciliter la collection et l'arrivée rapides des résultats dans les centres de compilation. Les dispositions nécessaires doivent aussi être prises pour assurer la sécurité du matériel électoral pendant et après leur transport aux centres de compilation.

L'éducation civique et électorale

La CEI, avec l'assistance de plusieurs organisations tant nationales qu'internationales, a fourni des efforts considérables dans le sens d'éduquer et de sensibiliser la population sur les élections. Cependant, le temps que les électeurs ont pris à s'acquitter de leur devoir civique laisse croire qu'un grand nombre d'électeurs n'était pas clairement familier avec les procédures de vote.

La Mission recommande donc que dans l'avenir l'éducation civique et électorale soit renforcée et intensifiée pour s'assurer que les électeurs possèdent une information suffisante et conséquente pour exercer leur droit de voter.

La formation du personnel électoral

En général, le personnel staff semblait être très bien formé et entraîné pour accomplir leurs tâches respectives dans le sens d'une bonne gestion et conduite du scrutin et était capable de maîtriser le flux des électeurs et les opérations de vote. Toutefois, certains éléments ont semblé être moins familiers avec la procédure de dépouillement et les autres étapes administratives y relatives.

La Mission recommande ainsi qu'une formation conséquente sur les procédures de dépouillement soit dispensée au personnel électoral pour renforcer leur capacité et les familiariser avec les procédures d'usage.

L'équité du genre

Il est évident que le processus électoral n'a pas réussi à atteindre la parité homme-femme consacrée dans la Constitution et la Loi Electorale.

La Mission recommande que la CEI, les organisations de la société civile et les partis politiques à mettre en place des mécanismes appropriés pour rendre effective la représentativité des femmes et l'équité du genre.

CONCLUSION

La Mission ne sera pas présente à toutes les opérations relatives à la compilation et à la publication des résultats. Mais elle continuera à suivre les événements sur terrain par le canal du bureau national d'EISA en RDC.

Sur base des observations faites pendant la campagne électorale et les opérations relatives au scrutin, et en vertu des normes et directives contenues dans le PEMMO, la Mission Régionale d'Observation Electorale d'EISA conclut que les élections présidentielles et législatives organisées le 30 Juillet 2006 en RDC ont été conduites d'une manière qui a permis au peuple congolais d'exprimer librement et valablement son choix démocratique.

La Mission félicite la CEI pour ce défi qui a été relevé avec succès dans des conditions particulièrement difficiles et un environnement complexe.

La Mission voudrait en outre encourager le peuple congolais dans son aspiration à établir des institutions démocratiques et de faire usage de tous les mécanismes prévus dans le cas d'une dispute quelconque relative au processus électoral.

Maître Yusuf Aboobaker
Leader de la Mission

ANNEXE 6**Déclaration Préliminaire de la Mission de l'EISA
aux élections du 29 octobre 2006****DECLARATION
MISSION REGIONALE D'OBSERVATION ELECTORALE
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
SECOND TOUR DES PRESIDENTIELLES ET
ELECTIONS PROVINCIALES
29 OCTOBRE 2006****Kinshasa, Mardi 31 Octobre 2006****LA MISSION RÉGIONALE D'EISA EN RDC**

La Mission Régionale d'EISA déployée en République Démocratique du Congo (RDC) pour observer le second tour des présidentielles et les élections provinciales a le plaisir de publier en ce jour sa déclaration provisoire sur le scrutin qui a lieu le Dimanche 29 Octobre 2006. Il convient de signaler que la présente mission est la suite conséquente de deux missions précédentes qu'EISA avait déployé en RDC pour observer le Referendum Constitutionnel de Décembre 2005 et le premier tour des présidentielles qui a été tenu concomitamment avec les élections parlementaires au mois de Juillet dernier.

La Mission a fait l'évaluation de ce scrutin décisif sur la base des normes et directives contenues dans les 'Principes pour la Gestion, la Surveillance et l'Observation des Elections dans la région de la SADC', PEMMO en sigle, et a le plaisir de présenter ses observations préliminaires et ses recommandations dans la présente déclaration. EISA produira dans les prochaines semaines un rapport final détaillé sur le déroulement de toutes les opérations relatives aux dites élections, dont le but ultime sera de fournir une analyse systématique du processus électoral, ainsi que des recommandations appropriées pour consolider la paix et la gouvernance démocratique au Congo.

Pour ce faire, EISA va continuer à suivre de près les autres étapes du processus électoral telles que la collecte, la compilation, ainsi que la

publication des résultats afin de procéder à une évaluation plus compréhensive de la phase post-électorale. La présente Mission comprend des observateurs à court terme qui vont quitter le pays juste après le scrutin et les opérations de dépouillement des voix et affichage des résultats au niveau des centres de vote. En ce qui concerne les observateurs à moyen terme, ils vont continuer à séjourner dans le pays pour observer les opérations de transmission et de compilation des résultats, tant au niveau local que national. Ils quitteront le Congo seulement à l'issue de la publication officielle des résultats provisoires par la Commission Electorale Indépendante (CEI). La présente déclaration porte essentiellement sur la phase pré-électorale, le scrutin et le dépouillement des voix. La Mission profite de cette opportunité qui lui est offerte pour exprimer sa profonde gratitude au peuple congolais, en général, et à la CEI, en particulier, pour le chaleureux accueil et l'hospitalité réservés à ses membres. Les équipes de la Mission d'EISA se réjouissent du fait qu'elles ont bénéficiés d'un accès sans entrave ni obstruction aux autorités et acteurs impliqués dans le processus électoral, aux centres et bureaux de vote ou de dépouillement, ainsi qu'aux centres de compilation des résultats, tant au niveau local que national.

COMPOSITION DE LA MISSION

La Mission Régionale d'Observation Electorale d'EISA en RDC est conduite par Maître Yusuf Aboobaker, Président de la Commission de Supervision des Elections de l'Ile Maurice. Il convient de signaler que Maître Aboobaker avait déjà dirigé les Missions d'EISA au referendum constitutionnel de Décembre 2005 et, ensuite, aux élections parlementaires et le premier tour des présidentielles qui ont eu lieu le 30 Juillet 2006. La présente Mission est composée de 50 membres venant, pour l'essentiel, des Commissions Electorales, du monde académique, des organisations de la Société Civile et des partis politiques à travers le continent Africain, à savoir l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Ile Maurice, le Lesotho, le Madagascar, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, le Sénégal, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe, ainsi que d'une déléguée venue de la Hollande.

Méthodologie de travail

EISA a déployé une Mission de 50 observateurs, dont 25 Observateurs à Court Terme et 25 à Long Terme. Les Observateurs à Court Terme quitte

Kinshasa à partir de ce 1^{er} Novembre 2006, alors que les Observateurs à Long Terme, quant à eux, vont demeurer dans leurs lieux de déploiement respectifs pour suivre de près les opérations de collection et de compilation des résultats à travers tout le pays. Le départ de Kinshasa de ce groupe est programmé pour le 22 Novembre 2006. EISA a tenu à élargir la taille de sa mission en RDC et d'étendre la période de déploiement pour s'assurer que les observateurs restent sur terrain pour observer non seulement le dépouillement des voix, mais également le processus de compilation des résultats et de l'étape décisive de la publication officielle des résultats.

Le déploiement et l'observation du scrutin

EISA a déployé 19 équipes à partir du 25 Octobre 2006 dans toutes les provinces selon le plan suivant:

- Quatre équipes à Kinshasa;
- Une équipe dans le Bas-Congo;
- Deux équipes dans le Sud Kivu;
- Deux équipes dans le Nord Kivu;
- Deux équipes dans le Katanga;
- Une équipe dans la province de l'Equateur;
- Une équipe dans la Province Orientale;
- Deux équipes dans le Kasai Oriental;
- Une équipe dans le Kasai Occidental;
- Une équipe dans le Bandundu; et enfin
- Deux équipes au Maniema.

Le jour du scrutin, à savoir le Dimanche 29 Octobre 2006, les équipes d'EISA ont visité au total 187 centres de vote et 360 bureaux de vote, où elles ont observé le scrutin et le dépouillement des voix.

CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES DE LA MISSION

Après analyse des observations faites par les différentes équipes déployées sur terrain et se basant sur les normes et directives consignées dans le PEMMO, la Mission d'EISA dégage les conclusions préliminaires suivantes:

L'éducation civique et électorale

La Mission a observé un progrès palpable dans le domaine de l'éducation civique et électorale. La CEI, avec l'assistance de plusieurs organisations

tant nationales qu'internationales, a fourni des efforts considérables dans le sens de produire des affiches et manuels pour l'éducation et la sensibilisation de la population sur les élections. De même, les confessions religieuses et les organisations de la société civile ont organisé des ateliers de formation et bien d'autres activités appropriées visant à s'assurer qu'une information adéquate était délivrée à l'électorat.

Il convient également de signaler le rôle particulier joué par le media et la presse pour encourager les électeurs à s'acquitter convenablement de leurs devoirs civiques, dont la participation au scrutin.

Toutefois, la Mission recommande que l'éducation civique et électorale soit renforcée et intensifiée pour s'assurer que les électeurs possèdent une information suffisante et conséquente pour exercer leur droit de voter dans les prochaines échéances électorales.

Le Media

La Mission a noté avec satisfaction la prudence et la vigilance exercées par les différents acteurs politiques et les media. La Haute Autorité des Medias (HAM) avait invité les deux candidats au second tour des présidentielles à participer à un débat télévisé. Cependant, à la suite du désaccord de deux camps sur la nature, le format et le lieu dudit débat, la HAM a été contraint d'annuler ce rendez-vous médiatique qui était très attendu par la population. Plusieurs plaintes ont été enregistrées par la Mission en ce qui concerne l'accès équitable et une couverture médiatique juste de différentes tendances politiques dans les organes de presse appartenant à l'Etat, ainsi qu'un accès sans entrave aux chaînes de télévision et de radio privées de la part de certains. En tant qu'organe régulateur des medias, la HAM n'a quelques fois pas pu jouer pleinement son rôle, non pas par absence de la volonté, mais sûrement à cause du manque de moyens et de ressources conséquents pour fonctionner. La Mission recommande donc que les pouvoirs et la capacité de la HAM soient renforcés. La Mission recommande également que des mécanismes effectifs et appropriés d'équité soit établis pour assurer la mise en application du code de conduite.

La campagne électorale

Etant donné les enjeux de l'issue du second tour des élections présidentielles, la campagne s'est essentiellement focalisée sur les deux candidats à la

magistrature suprême restés en lice et toute l'attention a pivoté autour de deux personnalités.

La Mission a également noté avec satisfaction la préoccupation de deux candidats en lice et leurs camps respectifs dans le sens d'assurer et de maintenir une atmosphère de calme et de paix sociale à travers le pays, dans la perspective de la tenue d'une campagne et des élections apaisées. Leurs efforts ont abouti dans la signature d'un communiqué conjoint appelant la population au calme, à la tolérance et au respect de l'adversaire.

Le scrutin

La Mission était particulièrement satisfaite du fait que les dispositions pratiques dans les bureaux de vote visités ont été de nature à assurer et garantir le secret du vote. Les listes électorales étaient généralement affichées dans les centres de vote et les procédures de vote et de dépouillement ont été bien appliquées et suivies.

La Mission a noté que la CEI avait établi, pour le scrutin du 29 Octobre 2006, quelques 50 045 bureaux de vote, repartis dans 11000 centres de vote à travers le pays, pouvant recevoir entre 180 et 600 électeurs par bureau de vote, en fonction de l'emplacement de ce bureau.

La présence des éléments des forces de l'ordre était généralement discrète et loin d'être intimidante.

La Mission a noté que dans la plupart des centres de vote, les témoins des partis politiques et des candidats étaient présents. Il y avait une bonne représentation des principaux partis et coalitions politiques, ainsi qu'une bonne représentativité des femmes et des jeunes. Cette présence effective a sûrement contribué à rehausser la transparence du processus électoral et la crédibilité des résultats. Toutefois, il a été remarqué ici et là que quelques témoins des partis étaient peu disposés à coopérer avec les observateurs.

Le personnel de la CEI

La Mission a eu le plaisir de noter une amélioration remarquable dans la conduite et l'efficacité du personnel électoral. Il était évident que les agents de la CEI étaient rodés dans leur rôle et qu'ils avaient gagnés une certaine

maîtrise des procédures et des opérations au fil des scrutins. Parmi eux, il y avait une meilleure inclusion des femmes.

Le Président des centres de vote étaient particulièrement visibles non seulement par leur présence, mais également par leur capacité à organiser leur centre.

Le dépouillement s'est généralement bien déroulé, bien que la rédaction des procès-verbaux et le remplissage de certains formulaires semblent toujours être un problème pour quelques membres du personnel de la CEI affecté dans les bureaux de dépouillement.

Les opérations de dépouillement des voix et de compilation des résultats

La mission a noté que les opérations de dépouillement ont été généralement conduites d'une manière ouverte et transparente afin d'assurer que les personnes présentes ont une vue claire de la mention qui est sur le bulletin de vote. Comparé au premier tour des présidentielles et élections parlementaires de Juillet 2006, le dépouillement du scrutin du 29 Octobre 2006 a semblé plus expéditif et le personnel électoral était plus confiant et maîtrisait suffisamment les procédures de dépouillement.

La compilation des résultats est en cours. La Mission a noté une amélioration significative dans la chaîne de collection et de transmission du matériel électoral des centres de vote aux centres locaux de compilation des résultats, ainsi que dans l'administration logistique et les dispositions pratiques pour la compilation des résultats. Cependant, cette étape continue à constituer un défi majeur à cause de la dimension géographique et le manque des infrastructures de base en RDC.

La représentativité du genre humain

La Mission a noté que, bien que les dispositions constitutionnelles consacrant la parité homme-femme existent, la réalité est bien différente et n'est pas reflétée dans la sélection et le choix des candidats. Malgré le fait que la majorité de 25 millions des électeurs inscrits était féminine, les femmes n'étaient pas représentées d'une manière satisfaisante dans le processus de nomination des candidats. La Mission a relevé qu'il n'y avait que 1.531 candidates sur un total de 13.747 contestant les élections provinciales.

La Mission recommande que toutes les parties prenantes au processus électoral soient encouragées dans le sens d'améliorer la participation et la représentation des femmes à tous les niveaux.

CONCLUSION

Les Observateurs à Long Terme de la Mission d'EISA en RDC vont continuer à observer toutes les opérations relatives à la compilation et à la proclamation officielle des résultats des élections du 29 Octobre 2006.

Hormis quelques incidents localisés qui ont émaillé le déroulement du scrutin çà et là, notamment à Bumba et à Bokoro, dans la province de l'Equateur, les élections se sont tenues à travers le pays dans une atmosphère générale de sérénité et de calme. Sur base des observations faites pendant la campagne électorale, lors du scrutin et les phases initiales de la compilation des résultats, et en vertu des normes et directives contenues dans le PEMMO, la Mission Régionale d'Observation Electorale d'EISA conclut que le second tour des présidentielles et les élections provinciales organisées le 29 Octobre 2006 en RDC ont été conduites d'une manière qui a permis au peuple congolais d'exprimer librement et sans entrave son choix démocratique.

La Mission souhaiterait, en guise de conclusion, féliciter la CEI et ses dirigeants pour s'être surpassés dans l'exécution de la tâche qui leur a été confiée pour relever les défis de l'organisation des élections en RDC, et également applaudir le peuple congolais, dans son ensemble et sa diversité, pour la détermination, le calme et la dignité dont il a fait montre dans l'exercice de son droit civique par ces élections qui sont si importantes pour l'avenir du pays.

La Mission lance un appel à tous les acteurs politiques d'accepter les résultats des urnes et encourage vivement leurs partisans à suivre leur exemple.

Maître Yusuf Aboobaker
Chef de la Mission

ANNEXE 7**Déclaration Post-Electorale de l'EISA sur le scrutin d'octobre 2006**

DECLARATION POST-ELECTORALE
MISSION REGIONALE D'OBSERVATION ELECTORALE
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
SECOND TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES
29 OCTOBRE 2006

Kinshasa, le 17 Novembre 2006

EISA a déployé une mission régionale pour observer les différentes phases du second tour des élections présidentielles en République Démocratique du Congo (RDC), organisées concomitamment avec les élections provinciales le 29 Octobre 2006.

La Mission conduite par Maître Yusuf Aboobaker, Président de la Commission de Supervision des Elections de l'Ile Maurice, était composée de 50 membres venant, pour l'essentiel, des Commissions Electorales, du monde académique, des organisations de la Société Civile et des partis politiques de l'Afrique Australe et de l'Ouest.

Les membres de la Mission, comprenant des observateurs à court terme et ceux à moyen terme, ont commencé à arriver au pays à partir du 11 Octobre. EISA a ensuite déployé des équipes d'observateurs à travers le pays à partir du 25 Octobre 2006, où elles ont rencontré les acteurs principaux impliqués dans le déroulement du processus électoral, à savoir les autorités de la CEI, les représentants des partis politiques et des organisations de la Société Civile, ainsi que les électeurs. Le 29 Octobre 2006, les différentes équipes d'EISA ont été particulièrement actives sur terrain avec l'observation de toutes les opérations relatives au scrutin et au dépouillement des voix.

Les observateurs à court terme ont quitté la RDC le 1^{er} Novembre après avoir observé les opérations de vote et le dépouillement au niveau des bureaux de vote. Quant aux observateurs à moyen terme, ils sont restés dans les provinces

où ils ont été déployés pour observer la collecte et la compilation des résultats dans les différents centres locaux et bureaux de liaison à travers le territoire national. Ce groupe continuera de séjourner au pays jusqu'au 22 Novembre 2006. Les équipes de la mission d'EISA ont observé le processus de compilation des résultats dans quelques 41 centres. (Voir la liste en annexe) Après analyse des observations faites par les différentes équipes déployées sur terrain, la Mission a trouvé qu'en général le processus était transparent et que cela a renforcé l'intégrité et la crédibilité du processus et de son issue. Les principales conclusions de la mission en ce qui concerne la phase post-électorale peuvent se résumer de la manière suivante:

- Il y avait une amélioration remarquable dans l'application des procédures et le respect des règlements par rapport au scrutin du premier tour des présidentielles et des élections parlementaires du 30 Juillet 2006. La Mission attribue cette amélioration à la formation effective des agents électoraux et aux leçons apprises des erreurs du passé;
- L'informatisation du processus de compilation et de consolidation des résultats a assuré non seulement la transparence du processus, mais également la transmission rapide et impartiale des résultats;
- Les membres de la mission ont noté, dans les centres de compilation visités, que les six étapes du processus de collecte et de compilation des résultats, y compris la vérification des données et du matériel, a contribué à la transparence du processus;
- La représentation des partis politiques et des candidats, au plus haut niveau, dans les centres de compilation a contribué à assurer la transparence et la crédibilité du processus de consolidation des résultats;
- La sécurité et l'ordre dans les centres de compilation étaient bien assurés. Là où les incidents d'atteinte à la sécurité ou à l'ordre ont été observés, notamment le cas du centre d'Isiro où les militaires démobilisés ont semé des troubles le 29 Octobre, les forces de sécurité ont été en mesure de restaurer très vite l'ordre et permettre que le processus de dépouillement continue;
- Des incidents mineurs de disputes et d'écarts entre les données ont été enregistrés dans quelques centres de compilation. Toutefois, ces incidents ont été réglés dans une entente cordiale

par les équipes de délibération qui ont été établies pour recevoir et vérifier les contenus des enveloppes contenant les résultats. La mission a noté que le processus à ce niveau était plutôt inclusif et que les témoins des partis et des candidats étaient associés à la résolution des disputes éventuelles;

- Les observateurs nationaux et internationaux, aussi bien que les témoins des candidats et des partis politiques ont affiché un engagement et une dévotion continus tout au long du processus de compilation.

La mission a cependant identifié quelques domaines dans lesquels des améliorations et ajustements s'imposent:

- Les points de réception dans les centres de compilation étaient généralement congestionnés et cela créait des retards dans le processus;
- Dans certains centres, une certaine confusion régnait quand de larges volumes de matériels étaient reçus au même moment et les agents paraissaient souvent dépassés;
- Certains centres, notamment celui d'Idiofa dans la province de Bandundu, n'étaient pas suffisamment spacieux pour permettre un flux normal du processus;
- Dans certains cas, il y avait insuffisance des moyens de transport conséquents pour assurer le mouvement du matériel électoral;
- Les longues distances sur lesquelles le matériel électoral devait être transporté étaient l'un des grands défis à relever pour la transparence du processus;
- Il y a eu retard dans la publication des résultats dans certains centres locaux de compilation parce que les autorités locales étaient généralement tenues à transmettre d'abord les résultats à Kinshasa pour aval du bureau national de la CEI avant de les afficher au niveau local;
- Les longues distances séparant les différents centres locaux de compilation des résultats et l'état défectueux des routes et voies de communication ont occasionné des retards dans la transmission des plis et du matériel électoral dans certains centres de compilation;

La Mission a noté la provision du vote par dérogation qui a été mis en place, sur accord de deux candidats au second tour des élections présidentielles, en vue de permettre à un plus grand nombre d'électeurs de s'acquitter de leur devoir civique. La Mission a toutefois observé avec préoccupation le nombre très élevé de votes par dérogation bien que le phénomène ne semble pas excessivement bénéficié tel ou tel autre candidate. La Mission recommande aux autorités concernées de faire des investigations nécessaires sur cette question.

La Mission a également noté que:

- ❑ Le processus de compilation a commencé lentement, mais s'est accéléré avec le temps pour être achevé avant les délais initialement impartis;
- ❑ La transparence du processus de compilation et l'implication de tous les acteurs et de toutes les parties concernées ont contribué à rehausser la crédibilité du processus électoral;
- ❑ La présence et l'engagement des acteurs clés, notamment les témoins des partis politiques, les observateurs nationaux et internationaux, a assuré la transparence et la crédibilité du processus;
- ❑ La formation effective des agents de la CEI affectés dans les centres de compilation a contribué à leur efficacité dans l'exécution de leurs tâches et la résolution immédiate des divergences.

Sur base de ces observations et en vertu des normes et directives contenues dans les 'Principes pour la Gestion, la Surveillance et l'Observation des Elections dans la région de la SADC' (PEMMO), la Mission Régionale d'Observation Electorale d'EISA conclut que les résultats annoncés par la CEI le 15 Novembre 2006 sont largement crédibles, fiables et correspondent aux observations faites dans les différents centres de compilation des résultats visités et que l'issue du processus électoral reflète la volonté légitime des électeurs congolais.

La Mission souhaiterait, en guise de conclusion, féliciter le peuple congolais pour la maturité politique et la manière responsable qu'il a démontrées dans sa participation effective tout au long de ce processus historique. La mission

lance un appel vibrant aux principaux candidats, à tous les acteurs politiques, ainsi qu'à tous leurs partisans d'accepter le verdict des urnes. Dans le cas éventuel de contestation des résultats, la mission prie les acteurs concernés de recourir plutôt aux moyens légaux et aux mécanismes mis en place pour résoudre les disputes. La mission souhaite finalement un paisible et prospère avenir et devenir au peuple de la RDC et la consolidation continue de la démocratie dans le pays.

ANNEXE 8**Les résultats du Premier Tour des Présidentielles, juillet 2006**

No	Noms des candidat(e)s	Nombre des voix	% votes
1	Kasonga Banyingela	82 045	0.48
2	Jean-Pierre Bemba Gombo	3 392 592	20.03
3	Alou Bonioma Kalokola	63 692	0.38
4	Eugène Diomi Ndongala	85 897	0.51
5	Antoine Gizenga	2 211 290	13.06
6	Emmanuel-Bernard Kabatu Suila	86 143	0.51
7	Joseph Kabila Kabange	7 590 485	44.81
8	Gérard Kamanda wa Kamanda	52 084	0.31
9	Oscar Kashala Lukumuenda	585 410	3.46
10	Norbert Likulia Bolongo	77 851	0.46
11	Roger Lumbala	75 644	0.45
12	Guy-Patrice Lumumba	71 699	0.42
13	Vincent de Paul Lunda Bululu	237 257	1.40
14	Pierre-Anatole Matusila	99 408	0.59
15	Christophe Mbosho Nkodia Pwanga	78 983	0.47
16	Antipas Mbusa Nyamwisi	96 503	0.57
17	Raphaël Mbuyi Kalala	44 030	0.26
18	Joseph-François Nzanga Mobutu	808 397	4.77
19	Florentin Mokonda Bonza	49 292	0.29
20	Timothée Moleka Nzuluma	17 753	0.10
21	Justine Mpoyo Kasavubu (*)	75 065	0.44
22	Jonas Mukamba Kadiata Nzemba	39 973	0.24
23	Paul-Joseph Mukungubila Mutombo	59 228	0.35
24	Osée Muyima Ndjoko	25 198	0.15
25	Arthur Zahidi Ngoma	57 277	0.34
26	Jacob Niemba Souga	40 188	0.24
27	Wivine Nlandu Kavidi (*)	54 482	0.32
28	Marie-Thérèse Nlandu Mpolo Nene (*)	35 587	0.21
29	Catherine Marthe Nzuzi wa Mbombo (*)	65 188	0.38
30	Joseph Olenghankoy Mukundji	102 186	0.60
31	Pierre Pay Pay wa Syakassighe	267 749	1.58
32	Azarias Ruberwa Manywa	287 641	1.69
33	Hassan Thassinda Uba Thassinda	23 327	0.14

(*) = Femmes candidates

Source: *Commission Electorale Indépendante (CEI)*, 20 août 2006

ANNEXE 9

**Les résultats de l'élection de l'Assemblée Nationale:
Nomre des sièges par parti, juillet 2006**

Parti Politique – Organisation – Candidats Indépendants	Abréviations	Sièges
Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	111
Mouvement de Libération du Congo	MLC	64
Parti Lumumbiste Unifié	PALU	34
Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	27
Forces du Renouveau	FR	26
Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	15
Coalition des Démocrates Congolais	CODECA	10
Convention des Démocrates Chrétiens	CDC	10
Union des Démocrates Mobutistes	UDEMO	9
Convention du Camp de la Patrie	CCP	8
Démocratie Chrétienne Fédéraliste - Convention des Fédéralistes pour la Démocratie	DCF-COFEDEC	8
Parti Démocrate Chrétien	PDC	8
Union des Nationalistes Fédéralistes du Congo	UNAFEC	7
Alliance des Démocrates Congolais	ADECO	4
Patriotes Résistants Mai-Mai	PRM	4
Alliance Congolaise des Démocrates Chrétiens	ACDC	4
Union du Peuple pour la République et le Développement Intégral	UPRDI	4
Rassemblement des Congolais Démocrates et Nationalistes	RCDN	4
Convention des Congolais Unis	CCU	4
Parti de l'Alliance Nationale pour l'Unité	PANU	3
Parti des Nationalistes pour le Développement Intégral	PANADI	3
Convention Démocrate pour le Développement	CDD	3
Union Nationale des Démocrates Fédéralistes	UNADEF	3
Union des Patriotes Congolais	UPC	3
Convention pour la République et la Démocratie	CRD	3
Alliance des Bâtisseurs du Kongo	ABAKO	3
Union pour la Majorité Républicaine	UMR	3

Renaissance Plate-forme Electorale	RENAISSANCE	2
Forces Novatrices pour l'Union et la Solidarité	FONUS	2
Rassemblement des Forces Sociales et Fédéralistes	RSF	2
Solidarité pour le Développement National	SODENA	2
Alliance des Nationalistes Croyants Congolais	ANCC	2
Parti Démocrate et Social Chrétien	PDSC	2
Parti de la Révolution du Peuple	PRP	2
Union Nationale des Démocrates Chrétiens	UNADEC	2
Parti Congolais pour la Bonne Gouvernance	PCBG	2
Mouvement pour la Démocratie et le Développement	MDD	2
Alliance pour le Renouveau du Congo	ARC	2
Démocratie Chrétienne	DC	2
Convention Nationale pour la République et le Progrès	CNRP	1
Mouvement d'Action pour la Résurrection du Congo, Parti du Travail et de la Fraternité	MARC-PTF	1
Union des Libéraux Démocrates Chrétiens	ULDC	1
Front des Démocrates Congolais	FRODECO	1
Mouvement Solidarité pour la Démocratie et le Développement	MSDD	1
Union Congolaise pour le Changement	UCC	1
Parti National du Peuple	PANAP	1
Union des Patriotes Nationalistes Congolais	UPNAC	1
Génération Républicaines	GR	1
Parti Congolais pour le Bien-être du Peuple	PCB	1
Front pour l'Intégration Sociale	FIS	1
Front Social des Indépendants Républicains	FSIR	1
Union pour la Défense de la République	UDR	1
Convention Nationale d'Action Politique	CNAP	1
Mouvement Mai-Mai	MMM	1
Conscience et Volonté du Peuple	CVP	1
Front des Sociaux Démocrates pour le Développement	FSDD	1
Mouvement d'Autodéfense pour l'Intégrité et le Maintien de l'Autorité	MAI-MAI MOUVE	1

Organisation Politique des Kasavubistes et Alliés	OPEKA	1
Parti de l'Unité Nationale	PUNA	1
Mouvement Populaire de la Révolution	MPR	1
Rassemblement pour le Développement Economique et Social	RADESO	1
Action de Rassemblement pour la Reconstruction et l'Edification Nationales	ARREN	1
Rassemblement des Ecologistes Congolais, les verts	REC-LES VERTS	1
Mouvement du Peuple Congolais MPCR pour la République	MPCR	1
Alliance des Nationalistes Congolais/Plate Forme	ANC/PF	1
Rassemblement des Chrétiens pour le Congo	RCPC	1
Convention Chrétienne pour la Démocratie PPRD	CCD	1
TOTAL SIÈGES ALLOUÉS AUX PARTIS POLITIQUES		437
TOTAL SIÈGES ALLOUÉS AUX INDÉPENDANTS		63
TOTAL SIÈGES ASSEMBLÉE NATIONALE		500

Source: *Commission Electorale Indépendante (CEI)*

ANNEXE 10**Les résultats du Second Tour des Présidentielles, octobre 2006**

Province	Electeurs enrôlés	Electeurs ayant voté	Participation Electorale %	Nombre des voix		% des voix	
				Bemba	Kabila	Bemba	Kabila
Kinshasa	2,913,313	1,681,250	57.71	1,122,231	528,045	68.00	32.00
Bas Congo	1,227,775	633,463	51.59	452,409	157,809	74.14	25.86
Bandundu	2,925,126	1,480,921	50.63	877,560	571,840	60.55	39.45
Equateur	2,923,680	2,468,917	84.45	2,372,326	69,563	97.15	2.85
Province Orientale	3,241,470	2,069,325	63.84	406,532	1,574,552	20.52	79.48
North Kivu	2,451,475	1,888,975	77.05	65,373	1,776,660	3.55	96.45
South Kivu	1,651,262	1,388,001	84.06	23,115	1,340,854	1.69	98.31
Maniema	626,327	502,487	80.23	8,296	488,410	1.67	98.33
Katanga	3,473,936	2,625,458	75.59	161,378	2,424,975	6.24	93.76
Kasai Oriental	1,975,430	842,926	42.67	556,088	268,796	67.41	32.59
Kasai Occidental	2,010,405	1,033,756	51.42	774,514	235,275	76.70	23.30
Total	25,420,199	16,615,479	65.36	6,819,822	9,436,779	41.95	58.05

Source: *Commission Electorale Indépendante (CEI)*

APPENDIX II**Les résultats de l'élection des Assemblées Provinciales, octobre 2006**

Provinces Actuelles	Nouvelles Provinces	Partis Politiques – Candidats Indépendants	Sigle	Nombre des sièges
Kinshasa	Kinshasa	Alliance des Bâtisseurs du Kongo	ABAKO	3
		Alliance des Démocrates Congolais	ADECO	1
		Camp de la Patrie	CP	1
		Convention pour la Démocratie et la Liberté	CODELI	1
		Démocratie Chrétienne	DC	1
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	22
		Parti de la Révolution du Peuple	PRP	1
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	8
		Parti Lumumbiste Unifié	PALU	2
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	2
		Candidats Indépendants		2
		Total Sièges Provinciaux: Kinshasa		44
		Total Sièges province actuelle: Kinshasa		44
Bas-Congo	Kongo Central	Alliance des Bâtisseurs du Kongo	ABAKO	4
		CPC	CPC	1
		Forces du Renouveau	FR	1
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	5
		Mouvement pour la Démocratie et le Développement	MDD	1
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	1
		Parti Congolais pour la Bonne Gouvernance	PCBG	1
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	4
		Parti pour la Paix au Congo	CONGO-PAX	3
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	3
		Rassemblement des Forces Sociales et Fédéralistes	RSF	1
		UREC et Alliés	UA	1
		Candidats Indépendants		1

		Total Sièges Provinciaux: Kongo Central		27
		Total Sièges province actuelle: Bas Congo		27
Bandundu	Kwango	Alliance pour le Renouveau du Congo	ARC	3
		Convention des Démocrates Chrétiens	CDC	1
		Convention pour la Démocratie et la Liberté	CODELI	1
		Convention pour la République et la Démocratie	CRD	3
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	5
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	2
		Parti Congolais pour le Bien-Etre du Peuple	PCB	1
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	3
		Parti Lumumbiste Unifié	PALU	1
		Parti Travailleiste Libéral	PTL	1
		Solidarité pour Développement National	SODENA	1
		Total Sièges Provinciaux: Kwango		22
	Kwilu	Camp de la Patrie	CP	1
		Convention Démocratique du Peuple	CODEP	1
		Convention des Démocrates Chrétiens	CDC	1
		Convention Nationale d'Action Politique	CNAP	1
		Forces du Renouveau	FR	4
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	4
		Mouvement Démocrate Chrétien	MDC	1
		Mouvement National Congolais – Lumumba	MNCL	1
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	1
		Parti Chrétien pour la Solidarité Africaine	PCSA	1
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	5
		Parti Lumumbiste Unifié	PALU	7
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	2
		Union Congolaise pour le Changement	UCC	2
		Candidats Indépendants		1
		Total Sièges Provinciaux: Kwilu		33

	Mai-Ndombe	Camp de la Patrie	CP	1
		Convention des Démocrates Chrétiens	CDC	1
		CPC	CPC	2
		Démocratie Chrétienne	DC	1
		Mouvement d'Action pour la Résurrection du Congo - PT	MARC-PT	1
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	3
		Mouvement Démocrate Chrétien	MDC	1
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	1
		Parti Démocrate Chrétien	PDC	1
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	3
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	1
		Union Chrétienne pour le Renouveau et la Justice	UCRJ	2
		Union du Peuple Congolais	UPCO	1
		UREC et Alliés	UA	2
		Candidats Indépendants		1
		Total Sièges Provinciaux: Mai-Ndombe		22
		Total Sièges province actuelle: Bandundu		77
Equateur	Equateur	Convention Chrétienne pour la Démocratie	CCD	1
		Démocratie Chrétienne Fédéraliste - COFEDEC	DCF-COFEDEC	1
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	9
		Mouvement Populaire de la Révolution - Fait Privé	MPR-FP	1
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	1
		Parti Congolais pour le Bien-Etre du Peuple	PCB	1
		Parti Démocrate Chrétien	PDC	2
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	2
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	1
		Union de la Majorité Républicaine	UMR	1
		Union des Démocrates et Humanistes Chrétiens	UDHC	2
		Total Sièges Provinciaux: Equateur		22

	Nord Ubangi	Convention pour la Démocratie et la République	CDR	1
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	7
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	1
		Parti Démocrate Chrétien	PDC	1
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	3
		Union des Démocrates et Humanistes Chrétiens	UDHC	1
		Union des Démocrates Mobutistes	UDEMO	1
		Candidats Indépendants		2
		Total Sièges Provinciaux: Nord Ubangi		17
	Sud Ubangi	Camp de la Patrie	CP	1
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	8
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	1
		Parti Démocrate Chrétien	PDC	4
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	2
		Renaissance Plate-Forme Electorale	Renaissance PE	2
		Union Congolaise pour le Changement	UCC	1
		Union des Démocrates Mobutistes	UDEMO	1
		UREC et Alliés	UA	1
		Candidats Indépendants		1
		Total Sièges Provinciaux: Ubangi		22
	Mongala	Alliance des Démocrates Congolais	ADECO	2
		Convention des Démocrates Congolais	CODECO	1
		Forces du Renouveau	FR	1
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	8
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	2
		Parti Démocrate Chrétien	PDC	3
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	1
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	1
		Renaissance Plate-Forme Electorale	Renaissance PE	1
		Union Nationale des Démocrates Chrétiens	UNADEC	1

		UREC et Alliés	UA	1
		Total Sièges Provinciaux: Mongala		22
	Tshuapa	Camp de la Patrie	CP	2
		Convention des Démocrates Chrétiens	CDC	1
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	5
		Parti Démocrate Chrétien	PDC	3
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	3
		Rassemblement du Peuple Congolais	RPC	1
		Union des Démocrates Mobutistes	UDEMO	1
		Union Nationale des Démocrates Chrétiens	UNADEC	1
		Total Sièges Provinciaux: Tshuapa		17
		Total Sièges province actuelle: Equateur		100
Province Orientale	Tshopo	Camp de la Patrie	CP	4
		Convention des Démocrates Chrétiens	CDC	1
		Forces du Renouveau	FR	3
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	3
		Parti Démocrate Chrétien	PDC	2
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	6
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	2
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie - Kisangani	RCD-KML	1
		Total Sièges Provinciaux: Tshopo		22
	Bas-Uele	Camp de la Patrie	CP	1
		Convention des Démocrates Chrétiens	CDC	4
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	2
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	3
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	1
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	2
		Convention des Démocrates Congolais	CODECO	2
		Union des Démocrates Mobutistes	UDEMO	1

		UREC et Alliés	UA	1
		Total Sièges Provinciaux: Bas-Uele		17
	Haut-Uele	Convention des Congolais Unis	CCU	1
		Convention des Démocrates Congolais	CODECO	1
		Démocratie Chrétienne	DC	1
		Forces du Renouveau	FR	5
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	1
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	3
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	6
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	1
		Renaissance Plate-Forme Electorale	Renaissance PE	1
		Union des Démocrates Mobutistes	UDEMO	1
		Candidats Indépendants		1
		Total Sièges Provinciaux: Haut-Uele		22
	Ituri	Camp de la Patrie	CP	1
		Convention des Démocrates Congolais	CODECO	5
		Forces du Renouveau	FR	3
		Front des Sociaux Démocrates	FSDD	1
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	4
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	4
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	6
		Parti Lumumbiste Unifié	PALU	1
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	1
		Candidats Indépendants		1
		Total Sièges Provinciaux: Ituri		27
		Total Sièges province actuelle: Province Orientale		88
Nord Kivu	Nord Kivu	Convention des Démocrates Chrétiens	CDC	1
		CPC	CPC	1
		Démocratie Chrétienne Fédéraliste - COFEDEC	DCF-COFEDEC	3
		Forces du Renouveau	FR	5
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	1

		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	5
		Parti Démocrate Chrétien	PDC	1
		Parti des Nationalistes pour le Développement Intégral	PANADI	1
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	9
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	7
		Union du Peuple pour la République et le Développement	UPRDI	1
		Candidats Indépendants		3
		Total Sièges Provinciaux: Nord Kivu		38
		Total Sièges province actuelle: Nord Kivu		38
Sud Kivu	Sud Kivu	Camp de la Patrie	CP	1
		Conscience pour la Volonté du Peuple	CVP	1
		Convention des Congolais Unis	CCU	1
		Convention pour République, Institutions et Développement	CRID	1
		Démocratie Chrétienne Fédéraliste - COFEDEC	DCF-COFEDEC	4
		Forces du Renouveau	FR	1
		Mouvement de l'Auto-Défense Mai-Mai	Mai-Mai	1
		Mouvement Indépendant pour le Renouveau	MIRE	1
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	5
		Parti Congolais de la Bonne Gouvernance	PCBG	2
		Parti Congolais pour le Progrès	PCP	1
		Parti de l'Alliance Nationale pour l'Unité	PANU	2
		Parti Démocrate Chrétien	PDC	1
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	8
		Patriotes Résistants Mai-Mai	PRM	1
		Candidats Indépendants		2
		Total Sièges Provinciaux: Sud Kivu		33
		Total Sièges province actuelle: Sud Kivu		33
Maniema	Maniema	Alliance des Démocrates Congolais	ADECO	1

		Camp de la Patrie	CP	1
		Forces du Renouveau	FR	5
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	2
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	2
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	6
		Mouvement du 17 Mai	M17	1
		Parti de l'Alliance Nationale pour l'Unité	PANU	1
		Candidats Indépendants		3
		Total Sièges Provinciaux: Maniema		22
		Total Sièges province actuelle: Maniema		22
Katanga	Haut-Katanga	Camp de la Patrie	CP	2
		Congrès Africain des Démocrates	CAD	1
		Forces Novatrices pour l'Union et la Solidarité	FONUS	1
		Front Démocratique pour le Progrès	FDP	1
		Organisation Autonome du Peuple pour le Renouveau	ODAPR	1
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	10
		Rassemblement des Forces Sociales et Fédéralistes	RSF	1
		Union des Nationalistes Fédéralistes du Congo	UNAFEC	3
		Candidats Indépendants		7
		Total Sièges Provinciaux: Haut Katanga		27
	Haut-Lomami	Camp de la Patrie	CP	1
		Convention des Démocrates Chrétiens	CDC	1
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	1
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	8
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	2
		Renaissance Plate-Forme Electorale	Renaissance PE	1
		Union des Nationalistes Fédéralistes du Congo	UNAFEC	4
		Candidats Indépendants		4
		Total Sièges Provinciaux: Haut Lomami		22

	Lualaba	Camp de la Patrie	CP	1
		Convention des Démocrates Congolais	CODECO	1
		Forces du Renouveau	FR	1
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	3
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	1
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	8
		Rassemblement des Forces Sociales et Fédéralistes	RSF	1
		Union des Nationalistes Fédéralistes du Congo	UNAFEC	2
		Candidats Indépendants		4
		Total Sièges Provinciaux: Mai-Ndombe		22
	Tanganyika	Patriotes Kabilistes	PK	1
		Démocratie Chrétienne	DC	1
		Patriotes Résistants Mai-Mai	PRM	2
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	1
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	7
		Rassemblement des Forces Sociales et Fédéralistes	RSF	1
		Union des Nationalistes Fédéralistes du Congo	UNAFEC	5
		Alliance Nationale pour la République	ANR	1
		Union des Nationalistes Démocrates Fédéralistes	UNADEF	2
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	1
		Total Sièges Provinciaux: Tanganyika		22
		Total Sièges province actuelle: Katanga		93
Kasaï Oriental	Lomami	Convention des Démocrates Chrétiens	CDC	3
		Démocratie Chrétienne Fédéraliste - COFEDEC	DCF-COFEDEC	1
		Forces du Renouveau	FR	1
		Mouvement Chrétien Congolais	MCC	2
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	3
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	1
		Parti de l'Alliance Nationale pour l'Unité	PANU	1
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	5

		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	3
		Rassemblement des Congolais Démocrates et Nationalistes	RCDN	1
		Union pour la Démocratie et le Développement/N. Mukendi	UDPS/N.M.	1
		Total Sièges Provinciaux: Lomami		22
	Sankuru	Convention Démocratique pour le Développement	CDD	1
		Convention des Congolais Unis	CCU	2
		Convention des Démocrates Chrétiens	CDC	1
		Force de Relève Congolaise	FRC	1
		Forces du Renouveau	FR	1
		Forces Novatrices pour l'Union et la Solidarité	FONUS	1
		Ligue des Démocrates Chrétiens	LDC	1
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	4
		Parti pour la Liberté, la Démocratie et le Progrès	PLDP	1
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	3
		Candidats Indépendants		1
		Total Sièges Provinciaux: Sankuru		17
	Kasaï Oriental	Alliance des Démocrates Congolais	ADECO	1
		Convention Chrétienne pour la Démocratie	CCD	1
		Forces du Renouveau	FR	1
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	3
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	1
		Parti de l'Alliance Nationale pour l'Unité	PANU	2
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	2
		Parti pour la Révolution du Peuple	PRP	1
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	2
		Rassemblement des Congolais Démocrates et Nationalistes	RCDN	1
		Réveil Chrétien	RC	1
		Union du Peuple pour la Paix et l'Agape	UPPA	1
		UREC et Alliés	UA	1
		Candidats Indépendants		4

		Total Sièges Provinciaux: Kasai Oriental		22
		Total Sièges province actuelle: Kasai Oriental		61
Kasai Occidental	Kasai	Alliance des Démocrates Libéraux Radicaux	ADEL/Radicale	1
		Forces du Renouveau	FR	1
		Front des Démocrates Congolais	FRODECO	1
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	7
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	7
		Parti Lumumbiste Unifié	PALU	1
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	4
		Union des Combattants pour le Bien-Être Social	UCOBES	2
		Union pour la Majorité Républicaine	UMR	1
		UREC et Alliés	UA	1
		Candidats Indépendants		1
		Total Sièges Provinciaux: Kasai		27
	Kasai Central	Alliance des Démocrates Congolais	ADECO	1
		Camp de la Patrie	CP	1
		CPC	CPC	1
		Mouvement de Libération du Congo	MLC	4
		Mouvement Social pour le Renouveau	MSR	1
		Parti Démocrate Chrétien	PDC	1
		Parti Démocratique Socialiste	PDS	2
		Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie	PPRD	3
		Rassemblement Congolais pour la Démocratie	RCD	3
		Rassemblement des Congolais Démocrates et Nationalistes	RCDN	1
		Union des Libéraux Démocrates Chrétiens	ULDC	1
		Union pour la Majorité Républicaine	UMR	1
		Union Socialiste Congolaise	USC	1
		Candidats Indépendants		1
		Total Sièges Provinciaux: Kasai Central		22
		Total Sièges province actuelle: Kasai Occidental		49

